



**HAL**  
open science

**Sondages archéologiques au château de L'Argentière  
(Argenteria), commune de L'Argentière-la-Bessée, 05.  
Document Final de Synthèse**

Benjamin Oury

► **To cite this version:**

Benjamin Oury. Sondages archéologiques au château de L'Argentière (Argenteria), commune de L'Argentière-la-Bessée, 05. Document Final de Synthèse. [Rapport de recherche] Histoire, Archéologie, Littérature des mondes chrétiens et musulmans médiévaux CIHAM UMR 5648. 2018. halshs-01804953

**HAL Id: halshs-01804953**

**<https://shs.hal.science/halshs-01804953>**

Submitted on 1 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conseil Général  
Hautes Alpes



L'ECOLE  
DES HAUTES  
ETUDES EN  
SCIENCES  
SOCIALES

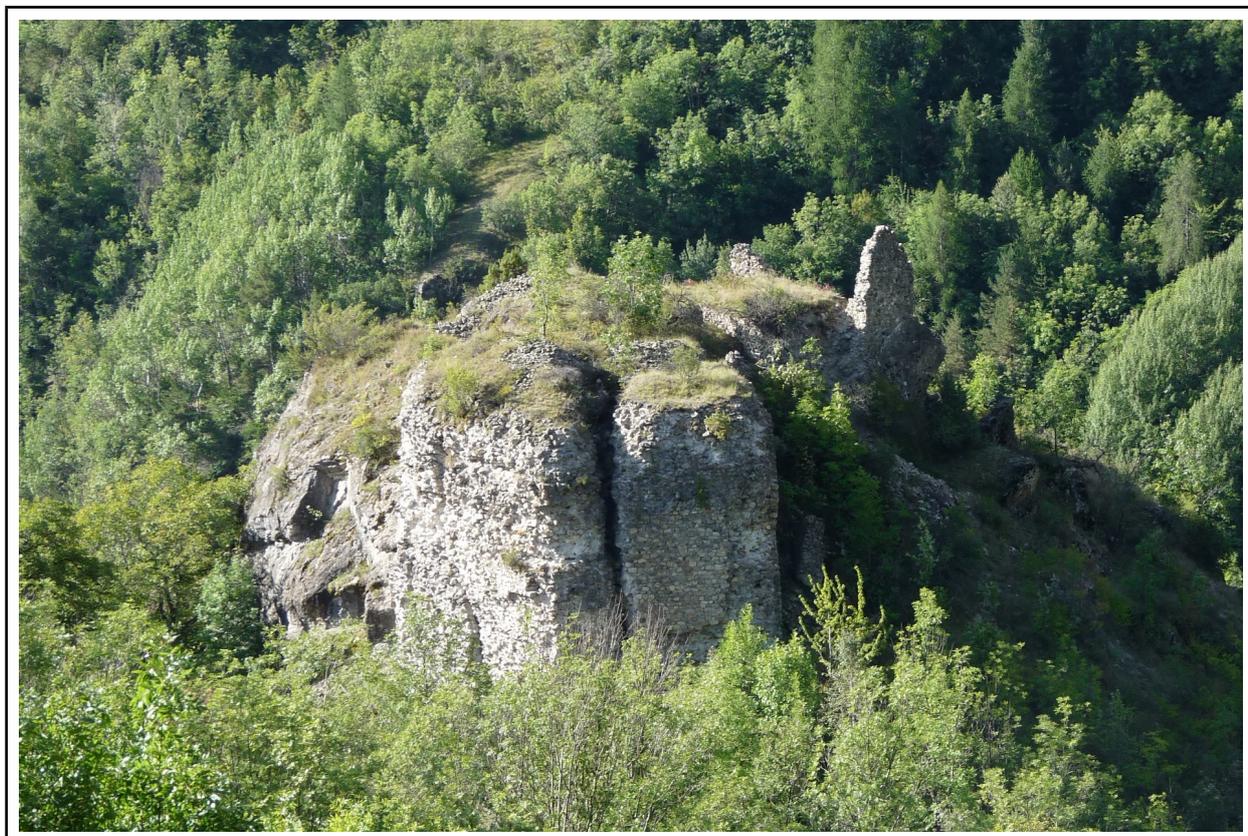


Rapport final de synthèse

SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES (2015-2017)

**CHÂTEAU DE L'Argentière (*Argentaria*)**  
**COMMUNE DE L'ARGENTIERE-LA-BESSÉE**  
**(HAUTES-ALPES, 05)**

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Département des Hautes-Alpes  
Commune de L'Argentière-la-Bessée (N°INSEE : 05006)  
Arrêté d'autorisation n° 2017 – 251 Patriarche n° 12269  
Opérations réalisées en août 2014, 2015, 2016 et 2017



Décembre 2017

**Benjamin OURY**

avec la participation de Léa ROUX, Arnaud LETAILLEUR, Lisa SHINDO et Anna DELASSIAZ

# **PREMIÈRE SECTION**

## Sommaire

<b>PREMIÈRE SECTION.....</b>	<b>1</b>
<b>FICHE SIGNALÉTIQUE.....</b>	<b>9</b>
<b>RÉSULTATS.....</b>	<b>10</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>13</b>
<b>Notice Scientifique.....</b>	<b>14</b>
<b>Fiche d'état du site.....</b>	<b>15</b>
<b>DEUXIÈME SECTION.....</b>	<b>20</b>
<b>1) Présentation du site.....</b>	<b>21</b>
1.1. Contexte géographique et géologique.....	21
1.2. Contexte historique et archéologique.....	22
<b>2) Méthodologie de l'opération de sondages.....</b>	<b>28</b>
2.1. Débroussaillage des zones de sondage et implantation des cordeaux.....	29
2.2. Méthode de fouille employée.....	29
2.3. Levé topographique.....	30
2.4. Relevé des structures et des U.S.....	31
<i>1) Relevé photographique.....</i>	<i>31</i>
<i>2) Dessin des structures et des coupes.....</i>	<i>31</i>
<b>3) Données archéologiques.....</b>	<b>32</b>
3.1. Le château de L'Argentière à l'époque médiévale : les indices archéologiques.....	32
<i>1) La plateforme sommitale : la résidence du seigneur.....</i>	<i>32</i>
a) Le chemisage de la plateforme.....	33
• Description de la structure maçonnée (CHE).....	33
• Indices de la mise en œuvre du chemisage : échafaudage et poutres.....	34
• Analyse du mortier du chemisage.....	35
b) Les vestiges de bâtiments sur la plateforme sommitale.....	35
• Description du mur MRb1 (bordure ouest de la terrasse).....	36
• Description du mur MRb2 (bordure ouest de la terrasse).....	36
• Description du mur MRb3 (bordure sud de la terrasse).....	37

<b>2) La seconde enceinte : accès au château.....</b>	<b>37</b>
a) Description du mur MR4 (flanc est).....	37
b) Description du mur MR5 (flanc est).....	38
<b>3) L'enceinte du bourg castral de L'Argentière.....</b>	<b>39</b>
a) Les vestiges en place du mur d'enceinte.....	39
• Les indices du pourtour de l'enceinte.....	39
• Description du mur MR1 (flanc est).....	40
• Description du mur MR2 (flanc est).....	41
• Description du mur MR3 (flanc nord).....	41
b) L'enceinte révélée par les sondages archéologiques.....	42
• Le Sondage 05 : infirmation de l'hypothèse de départ.....	42
• Le sondage 09 : le tracé de l'enceinte ouest.....	44
• Premiers résultats de l'analyse des mortiers.....	45
c) Conclusion.....	46
<b>3.2. Le bourg castral de L'Argentière à l'époque Moderne (XVIIe s.).....</b>	<b>47</b>
<b>1) Un premier bâtiment dans la partie sud-est du bourg (sondages 01 et 01bis)....</b>	<b>47</b>
a) L'intérieur d'un bâtiment incendié.....	47
• Stratigraphie du sondage 01.....	47
• Description des structures mises au jour.....	49
b) L'espace extérieur du bâtiment.....	50
• Stratigraphie du sondage n°01bis.....	50
• Description des structures mises au jour.....	51
c) Le mobilier associé à l'occupation moderne.....	53
• Le mobilier céramique.....	53
• Le mobilier lithique.....	54
• Le mobilier osseux.....	56
• Le mobilier métallique.....	57
<b>2) Une seconde maison dans la partie sud-ouest du bourg (sondages 04 et 06).....</b>	<b>58</b>
a) Stratigraphie des sondages 04 et 06.....	58
b) Description du mur maçonné ST11.....	60

c) Mobilier découvert dans les sondages 04 et 06.....	60
• Le mobilier céramique.....	61
• Le mobilier lithique.....	61
• Le mobilier osseux et végétal.....	62
• Le mobilier métallique.....	62
• Le mobilier de verre.....	64
<b>3) Conclusion.....</b>	<b>64</b>
3.3. La réutilisation du terrain à la fin de l'époque Moderne et au début de l'époque Contemporaine.....	66
<b>1) Un vignoble remplace le bourg (fin XVIIIe-XIXe s.).....</b>	<b>66</b>
a) Un réseau de terrasses de cultures.....	66
b) Les modalités de construction des restanques.....	68
• La restanque RT01.....	68
• Une restanque intégralement mise au jour (RT03).....	70
• Une restanque dans la partie supérieure du bourg.....	72
• L'absence de restanques remarquée dans la partie ouest.....	73
<b>2) Une conduite forcée au travers du bourg (1910-1928).....</b>	<b>74</b>
a) Description des aménagements liés à la conduite forcée désaffectée.....	74
b) La découverte d'une pile de soutènement de la conduite forcée.....	74
<b>3) Conclusions.....</b>	<b>75</b>
<b>4) Études complémentaires.....</b>	<b>76</b>
4.1. Étude du mobilier métallique issu des sondages du bourg castral de L'Argentière – L'Argentière-la-Bessée – (par A. Letailleur, <i>ArchéoM - chercheur associé ArAr, UMR 5138</i> ).....	76
<b>1) Le mobilier métallique des sondages 01, 02 et 03 (2015).....</b>	<b>76</b>
a) Les lames : 150501, 150502, 150503.....	77
b) Garniture de bouton : 150506.....	77
c) La boucle de harnachement : 150505.....	78
d) Un fragment de marteau : 150504.....	78
e) Une tête de binette ou de houe : 150509.....	79

f) Clous et objets indéterminés.....	79
g) Ustensile en alliage cuivreux.....	79
<b>2) Le mobilier métallique des sondages 01bis, 04 et 05 (2016).....</b>	<b>80</b>
a) Épingle à tête enroulée : 160523.....	81
b) Coin ou burin : 160547.....	81
c) Couteau à manche : 160527/160528.....	82
d) Objets à identification incertaine.....	82
e) Clouterie.....	83
<b>3) Conclusion.....</b>	<b>83</b>
<b>4.2. Étude des restes osseux de faune issus des sondages du château de L'Argentière-la-Bessée (L. Roux, archéozoologue associée au laboratoire EDYTEM).....</b>	<b>84</b>
<b>1) Les ossements de faune des sondages 01 et 03 (2015).....</b>	<b>84</b>
a) Méthode de détermination et de quantification de l'assemblage osseux.....	84
b) Approche taphonomique de l'assemblage osseux.....	85
c) Approche taxonomique de l'assemblage osseux.....	91
d) Conclusion.....	92
<b>2) Les ossements de faune des sondages 01bis, 04 et 05 (2016).....</b>	<b>92</b>
a) Taphonomie des sondages 1BIS, 4 et 5.....	92
b) Taxonomie.....	94
c) Conclusion.....	98
<b>4.3. Étude générale du mobilier céramique des campagnes 2014-2017 (par B. Oury).....</b>	<b>99</b>
<b>1) L'absence de céramiques médiévales.....</b>	<b>99</b>
<b>2) Les céramiques consommées à L'Argentière à la fin du XVIIe siècle.....</b>	<b>100</b>
a) La datation des céramiques de L'Argentière.....	100
b) Les différentes productions observées à L'Argentière.....	100
• La céramique à pâte rouge sombre micacée (RSM).....	101

• La céramique à pâte rouge clair calcaire (RCC).....	101
• Autres pâtes observées :.....	101
<b>3) Les différents traitements appliqués aux céramiques.....</b>	<b>102</b>
a) Les sous-groupes de traitement des céramiques en pâte rouge sombre micacée.....	102
• La céramique engobée blanc à décor vert (oxyde de cuivre).....	103
• La céramique à décor incisé type <i>graffita tarda</i> .....	103
• La céramique à glaçure monochrome.....	104
• La céramique glaçurée sombre à décor d'engobe blanc rehaussé de vert.....	104
• La céramique engobée rouge à décor d'engobe blanc et rehaut d'oxydes.....	104
• La céramique à décor de frise incisée et glaçurée.....	105
• La céramique culinaire.....	105
b) Les sous-groupes de traitements de la céramique rouge clair calcaire.....	107
• La céramique engobée rouge glaçurée.....	107
• Les céramiques à engobe blanc et décor d'oxydes.....	107
• Les céramiques à engobe blanc marbrées.....	108
• Les céramiques jaspées.....	108
• Les céramiques à engobe blanc sans décor.....	108
• Les céramiques exceptionnelles : <i>graffita tarda</i> , engobées blanc à décor d'engobe rouge, glaçurées brun / jaune.....	108
<b>4) Les pipes en terre blanche.....</b>	<b>110</b>
a) Une pipe du XVIIe siècle ?.....	110
b) Une pipe du XIXe siècle.....	111
<b>5) La céramique à L'Argentière aux XVIIe-XIXe siècles.....</b>	<b>111</b>
a) Les faïences.....	111
b) Une céramique à pâte beige clair glaçurée.....	112
c) Une céramique beige clair engobée blanche.....	112
d) De la céramique réfractaire.....	112
<b>6) Conclusion.....</b>	<b>112</b>
4.4. Étude dendrochronologique d'une poutre carbonisée, château de L'Argentière (par L. Shindo).....	114
<b>1) Préparation des échantillons.....</b>	<b>114</b>

2) <i>Mesure des séries de cernes</i> .....	114
3) <i>Résultats</i> .....	118
4) <i>Discussion et analyse des résultats</i> .....	119
4.5. Étude pétrographique des mortiers prélevés sur l'enceinte du bourg castral et sur les chemisage de la plateforme en 2017 (par A. Delassiaz).....	120
1) <i>Observation à la loupe binoculaire</i> .....	120
a) La couleur du mortier.....	120
b) La granulométrie.....	120
c) La texture du mortier.....	120
d) La forme des agrégats les plus grands.....	121
2) <i>Typologie des mortiers de L'Argentière</i> .....	121
a) Mortiers à agrégat subarrondi.....	121
b) Mortiers à agrégat subanguleux.....	122
3) <i>Nature des grains et provenance</i> .....	123
4) <i>Conclusion</i> .....	123
4.6. Étude générale du mobilier numismatique des campagnes 2014-2017 (par B. Oury).....	123
1) <i>Une monnaie de Napoléon III</i> .....	124
2) <i>Un double tournois de Louis XIIIe</i> .....	125
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>126</b>
Sources.....	129
Bibliographie.....	130
<b>5) Table des Figures</b> .....	<b>202</b>
<b>6) Table des planches</b> .....	<b>207</b>
<b>7) Table des tableaux</b> .....	<b>208</b>
<b>8) Index des illustrations</b> .....	<b>210</b>
<b>TROISIÈME SECTION</b> .....	<b>211</b>

<b>1) Inventaire des unités stratigraphiques (U.S.) et des structures archéologiques (ST, MR, RT).....</b>	<b>212</b>
1.1. Structures relevées lors de la prospection (2014).....	212
1) <i>Structures en place de la plateforme sommitale.....</i>	<i>212</i>
2) <i>Structures en place de la basse-cour.....</i>	<i>213</i>
3) <i>Structures en place du bourg castral.....</i>	<i>213</i>
1.2. Structures et U.S. du sondage 01.....	214
1.3. Structures et U.S. du sondage 01bis.....	215
1.4. Structures et U.S. du sondage 02.....	216
1.5. Structures et U.S. du sondage 03.....	217
1.6. Structures et U.S. du sondage 04.....	217
1.7. Structures et U.S. du sondage 05.....	219
1.8. Structures et U.S. du sondage 06.....	219
1.9. Structures et U.S. du sondage 07.....	220
1.10. Structures et U.S. du sondage 08.....	221
1.11. Structures et U.S. du sondage 09.....	221
<b>2) Inventaire du mobilier archéologique.....</b>	<b>222</b>
2.1. Inventaire du mobilier céramique.....	222
2.2. Inventaire du mobilier métallique.....	239
2.3. Inventaire des autres mobiliers :.....	244
2.4. Inventaire des prélèvements de mortier (2017).....	248
<b>3) Inventaire des documents graphiques.....</b>	<b>249</b>
<b>4) Inventaire des documents photographiques.....</b>	<b>251</b>

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Site n° : I\_0\_II\_5\_I\_I\_0\_II\_0\_II\_6\_I\_I\_0\_II\_0\_II\_9\_I\_I\_8\_II\_I\_A\_I\_I

**Département :** HAUTES-ALPES (05)

**Commune :** L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

**Lieu-dit ou adresse :** *Ville*

**Cadastre :**

**Année :** 2016      **Section et parcelle :** Section C, Parcelles n°1923, 1925, 1926, 1929, 1930, 1932, 1933, 1934, 1935. Section D, parcelle 352.

**Coordonnées Lambert :** x = 980263 y = 6415844

**Propriétaire du terrain :** Commune (C 1923) ; propriétaires privés : Justin Rippert (C 1925) ; Gérard Lagier (C1926), Philippe Chienno (C1930), Famille Bellot (C1932), Marthe Bérenger (C1933, C1934, D352)

Le document final de synthèse L'opération archéologique

**Autorisation n° :** 2017 – 251 Patriarche n° 12269

Valable du 22 mai 2017 au 15 décembre 2017.

**Titulaire :** Benjamin Oury

**Organisme de rattachement :** Laboratoire Histoire, Archéologie, Littérature des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM - UMR 5648)  
École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)

Raison de l'urgence : aucune

Maître d'ouvrage des travaux :

**Surface fouillée :** 33 m<sup>2</sup> (2015), 51 m<sup>2</sup> (2016), 54 m<sup>2</sup> (2017). Total : 138 m<sup>2</sup> (1,38 a).

**Surface estimée du site :** 7 778 m<sup>2</sup> (0,78 Ha)

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 245

Nombre de planches hors texte : 12

Nombre de photos : 92

Nombre de figures : 133 (dont 92 photos, 2 cartes, 11 plans, et 28 dessins)

Nombre de cartes : 2

Nombre de plans : 11

Nombre de tableaux : 44

## RÉSULTATS

<b>Chronologie</b>	<input type="checkbox"/> Paléolithique	<input type="checkbox"/> Âge du Fer
	<input type="checkbox"/> Paléolithique inférieur	<input type="checkbox"/> Hallstatt ou premier âge du Fer
	<input type="checkbox"/> Paléolithique moyen	<input type="checkbox"/> La Tène ou deuxième âge du Fer
	<input type="checkbox"/> Paléolithique supérieur	
	<input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique	<input type="checkbox"/> Antiquité romaine (Gallo-romain)
		<input type="checkbox"/> République romaine
	<input type="checkbox"/> Néolithique	<input type="checkbox"/> Empire romain
	<input type="checkbox"/> Néolithique ancien	<input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284)
	<input type="checkbox"/> Néolithique moyen	<input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476)
	<input type="checkbox"/> Néolithique récent	
	<input type="checkbox"/> Néolithique/Chalcolithique	<input type="checkbox"/> Époque médiévale
		<input type="checkbox"/> Haut Moyen Âge
	<input type="checkbox"/> Protohistoire	<input type="checkbox"/> Moyen Âge
	<input type="checkbox"/> Âge du Bronze	<input checked="" type="checkbox"/> Bas Moyen Âge

<b>Sujets et thèmes</b>	<input type="checkbox"/> Édifice public	<input type="checkbox"/> Urbanisme	<input type="checkbox"/> Foyer
	<input type="checkbox"/> Édifice religieux	<input checked="" type="checkbox"/> Maison	<input type="checkbox"/> Fosse
	<input checked="" type="checkbox"/> Édifice militaire	<input type="checkbox"/> Structure urbaine	<input type="checkbox"/> Sépulture
	<input type="checkbox"/> Bâtiment commercial		<input type="checkbox"/> Grotte
	<input type="checkbox"/> Structure funéraire		<input type="checkbox"/> Abri
	<input type="checkbox"/> Voirie		<input type="checkbox"/> Mégalithe
	<input type="checkbox"/> Hydraulique		<input type="checkbox"/> Artisanat alimentaire
	<input type="checkbox"/> Habitat rural		<input type="checkbox"/> Argile : atelier
	<input type="checkbox"/> Villa		<input type="checkbox"/> Atelier métallurgique
	<input type="checkbox"/> Bâtiment agricole		<input type="checkbox"/> Artisanat
	<input type="checkbox"/> Structure agraire		<input type="checkbox"/> Autre
	<input type="checkbox"/> Mobilier	<input type="checkbox"/> Mosaïque	Etudes annexes
	<input type="checkbox"/> Industrie lithique	<input type="checkbox"/> Peinture	<input type="checkbox"/> Géologie/pédologie
	<input type="checkbox"/> Industrie osseuse	<input type="checkbox"/> Sculpture	<input type="checkbox"/> Datation
	<input checked="" type="checkbox"/> Céramique	<input type="checkbox"/> Inscription	<input type="checkbox"/> Anthropologie
	<input type="checkbox"/> Restes végétaux	<input checked="" type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Paléontologie
	<input checked="" type="checkbox"/> Faune		<input checked="" type="checkbox"/> Zoologie
	<input type="checkbox"/> Flore		<input type="checkbox"/> Botanique
	<input checked="" type="checkbox"/> Objet métallique		<input type="checkbox"/> Palynologie
	<input type="checkbox"/> Arme		<input type="checkbox"/> Macrorestes
	<input type="checkbox"/> Outil		<input type="checkbox"/> Analyse de céramiques
	<input type="checkbox"/> Parure		<input type="checkbox"/> Analyse de métaux
	<input type="checkbox"/> Habillement		<input type="checkbox"/> Acquisition des données
	<input type="checkbox"/> Trésor		<input type="checkbox"/> Numismatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Monnaie		<input type="checkbox"/> Conservation/restauration
	<input checked="" type="checkbox"/> Verre		<input checked="" type="checkbox"/> Autre

**Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :**

Les sondages archéologiques réalisés dans le bourg du château de L'Argentière avaient pour objectif de mieux connaître l'occupation du site de l'époque de sa construction au, Moyen Âge, à celle de son abandon et de sa réutilisation en vignoble, à l'époque Moderne. Ils ont permis de préciser l'occupation Moderne et de constater la disparition totale des niveaux médiévaux. La fouille nous renseigne plus particulièrement sur l'occupation du site aux XVIIe et XIXe siècles. Le sondage 05 a infirmé l'hypothèse d'une tour d'enceinte au point culminant du bourg (nord-est).

**Lieu de dépôt du mobilier archéologique :** Lieu décidé par le S.R.A

Dossier . Acte 2017-251

Patriarche 12269



**N° 2 4 0 6**

PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

VU le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;

VU le Code du Travail, et notamment sa quatrième partie (Santé et sécurité au travail) ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 2007-823 du 11 mai 2007 relatif au Conseil national et aux commissions interrégionales de la recherche archéologique ;

Après avis de la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique sud-est,  
en date du 4-6 avril 2017

ARRETE

**Article 1<sup>er</sup> :**

Monsieur Benjamin OURY est autorisé(e) à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de sondage à partir de la date du présent arrêté jusqu'au 15 décembre 2017

Concernant la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Intitulé de l'opération : Château de l'Argentière

Département : HAUTES-ALPES

Commune : L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Cadastre : C(1929, 1933, 1934)

Lieu-dit :

Numéro(s) de site(s) : 05 006 0098

Coordonnées Lambert 93:

x = 980251

y = 6415854

Axe : 11

Organisme de rattachement : CIHAM - UMR 5648

**Article 2** : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A la fin de l'année le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire numérique (cd-rom ou DVD), un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

**Article 3** : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4** : prescriptions particulières à l'opération.**Article 5** : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le **22 MAI 2017**

Pour le préfet et par délégation  
Le Directeur Régional  
P.O. Le Conservateur Régional de l'Archéologie

**Xavier DELESTRE**

**COPIES A :**

- |  |  |                                      |   |
|--|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Intéressé(e)                        | <input type="checkbox"/> Préfet de région  | <input type="checkbox"/> Mairie(s)   | <input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles |
| <input type="checkbox"/> Organisme de rattachement           | <input type="checkbox"/> Préfet(s) du (des) département(s) concerné(s)   | <input type="checkbox"/> Gendarmerie | <input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie              |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du (des) terrain(s) | <input type="checkbox"/> Département des recherches archéologiques sous-marines et subaquatiques (si opération subaquatique) |                                      |   |

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu le Service Régional d'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le soutien tant financier que moral, et plus particulièrement le Conservateur Régional de l'Archéologie, Xavier Delestre ainsi que Nicolas Rouzeau grâce à qui l'opération a pu se dérouler dans les meilleures conditions.

Je remercie le Centre Inter-universitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (CIHAM – UMR 5648) pour m'avoir soutenu financièrement tout en me permettant d'utiliser le matériel d'archéologie dont il dispose.

Je remercie le Conseil Départemental des Hautes-Alpes ainsi que son Président pour le soutien financier sans failles et systématiquement accordé à ces campagnes d'opération et sans lequel l'étude n'aurait pas pu aboutir dans les meilleurs conditions.

Je remercie la municipalité de L'Argentière-la-Bessée ; Joël Giraud, son maire ainsi que Gérard Guimbert, Carole Robert et Marie-Laure Marfoure pour leur intérêt dans mon projet, la mise à disposition d'un hébergement dans les locaux du Service Culturel au château Saint-Jean et pour la participation financière à toutes les opérations. Je joins mes remerciements à Bruno Ancel pour ses conseils avisés, son regard éclairé et le partage de ses données concernant le site et son environnement ainsi que pour son contact chaleureux et bienveillant.

Mes remerciements vont également à l'association Archéo Drôme qui a bien voulu accepter de porter mon projet auprès du Service Régional de l'Archéologie permettant ainsi son financement majeur. Je tiens aussi à remercier, Michèle Bois (Archéo Drôme) et Jean-Michel Poisson (EHES - CIHAM) qui se sont déplacés sur le site et m'ont toujours donné un avis éclairé et pertinent sur les opérations à mener ainsi que dans l'interprétation des résultats de la fouille.

Merci à Léa Roux, qui malgré le peu de temps dont elle dispose, a accepté d'étudier les restes osseux découverts lors des fouilles 2015 et 2016. Je remercie également Arnaud Letailleur et Anna Delassiaz qui se sont respectivement chargés de l'étude du mobilier métallique découvert sur le site et de l'étude des mortiers des murs d'enceinte. Enfin ma gratitude va vers Lisa Shindo qui a pris en charge l'étude dendrochronologique d'un des prélèvements réalisés sur le site. À tous, merci !

Je remercie bien entendu chaque équipe de bénévoles pour leur travail toujours appliqué et consciencieux ainsi que leur participation à la bonne ambiance durant ce mois de fouille, et sans qui rien n'aurait été possible. Pour l'année 2015 : Kirsten Brandt, Mélodie Levasseur, Aurélie Malice, Coline Rouvier, Arnaud Letailleur, Ulysse Kernec et Miguel Rodriguez. Pour l'année 2016 : Roxanne Bélenger-Sarrazin, Corentin Biets, Julie Daguebert, Clémentine Encrenaz, Margot Hoffelt, Rémy Martinez, Nicolas Roux, Chelsea Rosendale, Lucie Zumsteeg. Pour l'année 2017 : Roxanne Baud, Clément Bonnefoi, Axel Coulon, Clémentine Encrenaz, Anna Delassiaz, Mélissa Hummel Lhonoré, Marthe Margollé, Célia Zénati. Merci aussi à tous les propriétaires des parcelles fouillées pour leur confiance et la facilité de contact que j'ai pu avoir avec eux.

Et je remercie enfin ma famille pour le soutien logistique et moral qu'elle m'a témoigné et pour toute l'aide qu'elle m'a fournie dans la préparation et la mise en œuvre des opérations.

### Notice Scientifique

La campagne de sondages 2017 clôt une série d'opérations visant à mieux connaître l'occupation médiévale du site castral de L'Argentière, notamment au niveau de sa période de fondation estimée entre 1155 et 1202 selon les sources historiques.

Après 10 sondages ouverts sur toute l'étendue de l'ancien bourg castral entre 2015 et 2017, les résultats obtenus grâce à l'étude des données archéologiques ne permettent pas de répondre à la problématique initiale. Néanmoins, de nombreux renseignements viennent compléter nos connaissances sur le site.

D'abord, l'absence des niveaux d'occupation médiévale est générale sur tout le site. La plupart des sondages sont arrivés jusqu'au substrat rocheux sans qu'aucun sol d'occupation ou aucun mobilier appartenant au Moyen Âge ne soit remarqué. Ceci est le témoignage d'une grande réorganisation du bourg castral aux périodes Modernes et Contemporaines qui a littéralement effacé toute trace anthropique antérieure. Cependant, quelques tronçons de l'enceinte médiévale ont pu être observés, notamment dans la partie ouest où une section arasée a été retrouvée. Elle permet de préciser le tracé de l'enceinte, assez flou jusqu'alors dans ce secteur ainsi que d'attester par la découverte d'un négatif de poutre dans le mortier renforçant la stabilité du mur de l'usage de techniques architecturales adéquates au milieu montagnard.

D'autres découvertes permettent de mieux connaître l'occupation du site à l'époque Moderne. Deux bâtiments semi-excavés, datés du XVII<sup>e</sup> siècle par une monnaie présente dans les niveaux de comblement, ont été découverts l'un au sud-est, l'autre au sud-ouest. Tous deux sont détruits par un incendie qui semble avoir touché tout le bourg castral et dont les circonstances sont encore assez floues. Cependant, le faisceau d'indices permet de placer cette destruction vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, peut-être en lien avec l'invasion du sud du Dauphiné par le duc de Savoie en 1692.

L'étude du mobilier nous donne un aperçu d'une population rurale pratiquant des activités artisanales dans un cadre restreint (meunerie, travail du cuir et du métal, agriculture) ou plus général (élevage de troupeaux d'ovicaprinés pour leur lait). L'étude du mobilier céramique méconnu nous renseigne sur les pratiques de consommation matérielle en Haute Durance au XVII<sup>e</sup> siècle, notamment par la mise en évidence de produits réalisés en moyenne Durance, entre Gap et Manosque. La répartition du mobilier découvert témoigne aussi des disparités sociales au sein du bourg castral. En effet, les objets les plus luxueux sont plutôt découverts dans la partie ouest, plus proche du château que dans la partie est, située à la périphérie.

L'habitat ne semble pas reconstruit après l'incendie et le site est réaménagé pour implanter une exploitation viticole. Un réseau de terrasses est mis en place avec la construction de murets de pierre sèche réalisés avant 1838, comme l'atteste le cadastre napoléonien. Le vignoble ne survit pas aux épidémies de phylloxera et de mildiou à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le site castral de L'Argentière est l'objet de derniers aménagements au début du XX<sup>e</sup> siècle avec l'installation d'une conduite forcée alimentant une usine de la vallée. Un tunnel est construit dans la partie ouest du bourg et un fossé est aménagé en parti est. La conduite repose sur des piles maçonnées dont une a été observée en fouille. Cette installation industrielle est détruite lors d'une crue du Fournel en 1928. Elle est démontée quelques années plus tard et n'est pas remplacée. C'est ainsi que s'achève l'occupation humaine sur le site de L'Argentière.

## Fiche d'état du site

Le château de L'Argentière est actuellement dans un état de ruine. Les trois pans de murs encore visibles sur une partie de leur élévation, sur la plateforme sommitale du rocher, sont les seuls vestiges des bâtiments qui ont composé le château. Les imposantes maçonneries qui englobent le rocher pour créer cette plateforme sommitale sont plutôt bien conservées sur près de 12 m de hauteur, bien que le parement soit tombé sur une grande partie du mur laissant voir un noyau de maçonnerie massif. Cette structure comporte tout de même de nombreuses fissures qui correspondent aux endroits où la maçonnerie s'est décollée des arêtes du rocher. La nature et la qualité du mortier utilisé ne semblent pas en cause, car dans sa globalité, la maçonnerie a plutôt bien résisté. La raison est sans doute à rechercher vers le ruissellement des eaux de pluie le long du rocher cumulé aux gels et dégels successifs qui ont fait perdre l'adhérence du mortier et fragilisé le rocher (éclatement, etc.). Une restauration et une sécurisation du site castral apparaissent nécessaires d'une part pour la bonne conservation des éléments subsistants qui ne résisteront pas indéfiniment ; et d'autre part pour donner des conditions de sécurité nécessaires à la mise en place de circuit touristique et la venue de public.

Le bourg castral qui s'étendait au pied de ce rocher a totalement disparu, aucune structure médiévale n'est visible sur le terrain, seuls quelques petits fragments de l'enceinte permettent d'en donner les contours. Ils sont noyés dans la végétation ou à demi enterrés dans des talus ou des clapiers et sont d'une élévation peu importante. L'intérieur de l'enceinte est aujourd'hui envahi de broussailles (ronces, graminées, etc.) et de quelques pieds de vigne sauvage.

C'est dans la partie sud-est du bourg que sont situés les sondages pratiqués en 2015. Ils ont pu être menés jusqu'au substrat rocheux pour les deux premiers. Pour le troisième, le rocher n'est pas atteint, mais la profondeur du sondage ne permet pas de continuer la fouille dans de bonnes conditions de sécurité et a donc été stoppée. Une maçonnerie a été mise au jour dans le sondage n°1 et une structure de soutènement type restanque a été dégagée dans le sondage n°3 tandis que le sondage n°2 a transpercé une restanque en place pour étudier leur méthode de mise en place. Les sondages ont été rebouchés en fin de fouille.

En 2016 trois autres sondages ont été pratiqués, tous ont atteint le substrat géologique sans atteindre de niveau médiéval. Le sondage 01bis, jouxtant le sondage 01 ouvert en 2015, vient compléter les données sur la maison avec la mise au jour du retour d'angle du mur, mais aussi une structure en pierre non maçonnée et une pile cimentée soutenant une conduite forcée (démontée en 1928). Dans le sondage 04, une portion de mur maçonné a été découverte alors que dans le sondage n°05 une portion du mur d'enceinte médiéval a pu être étudié. Tous les sondages ont été rebouchés à l'exception du sondage 04. Un muret de pierre sèche a été monté sur le mur vestige pour le préserver et la partie externe a été remblayée. La partie interne a été laissée libre pour permettre d'élargir la fouille en 2017. Un balisage a été mis en place pour assurer la sécurité des personnes qui se rendraient sur le site.

Enfin, en 2017, quatre derniers sondages sont ouverts pour quadriller au mieux la zone du bourg castral. Le sondage 06 ainsi que le 08 sont descendu jusqu'au substrat rocheux alors que les sondages 07 et 09 se sont arrêtés sur une couche limoneuse extrêmement dure et difficile à attaquer aux outils manuels. Tous les sondages ont été rebouchés après opération.

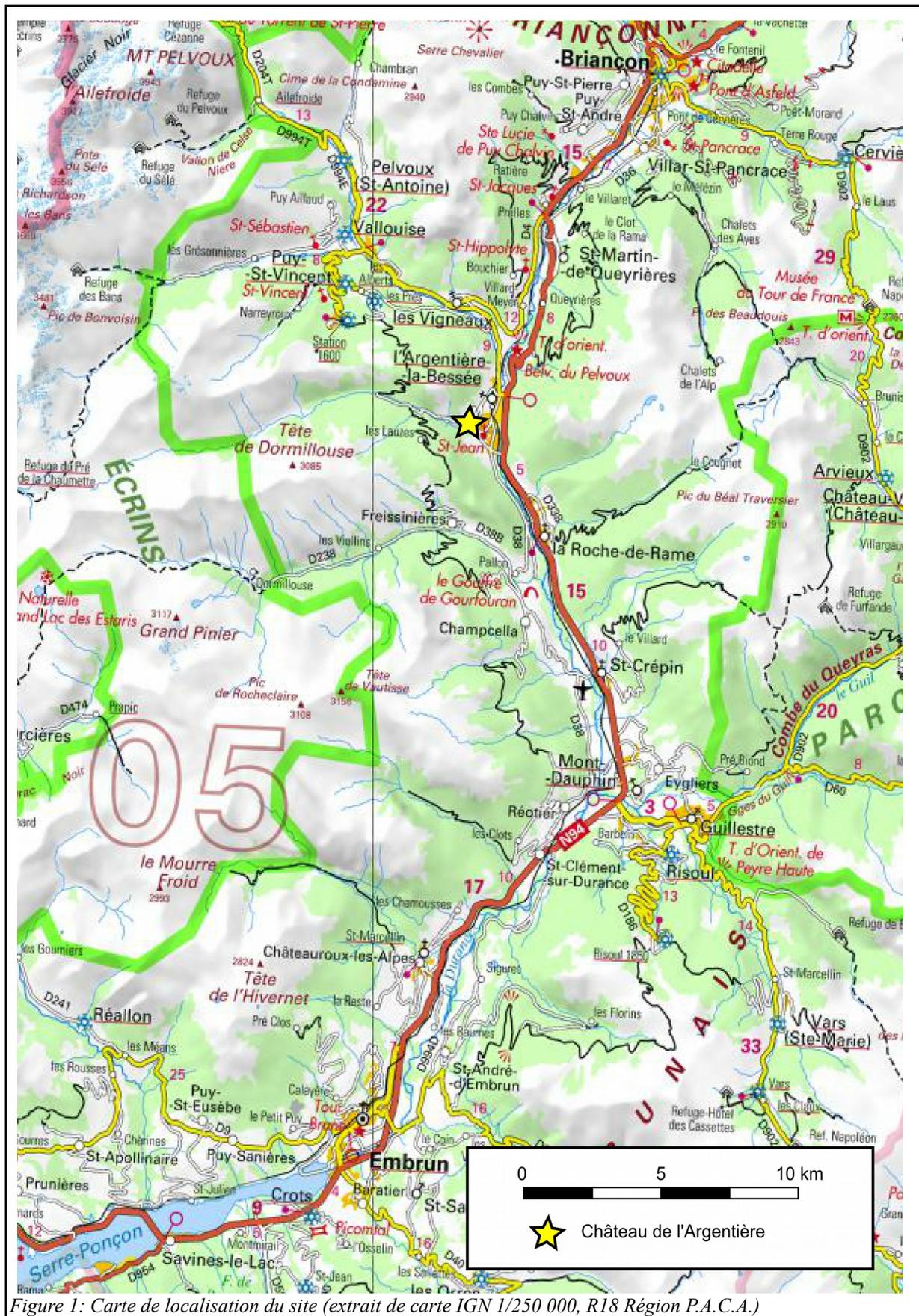
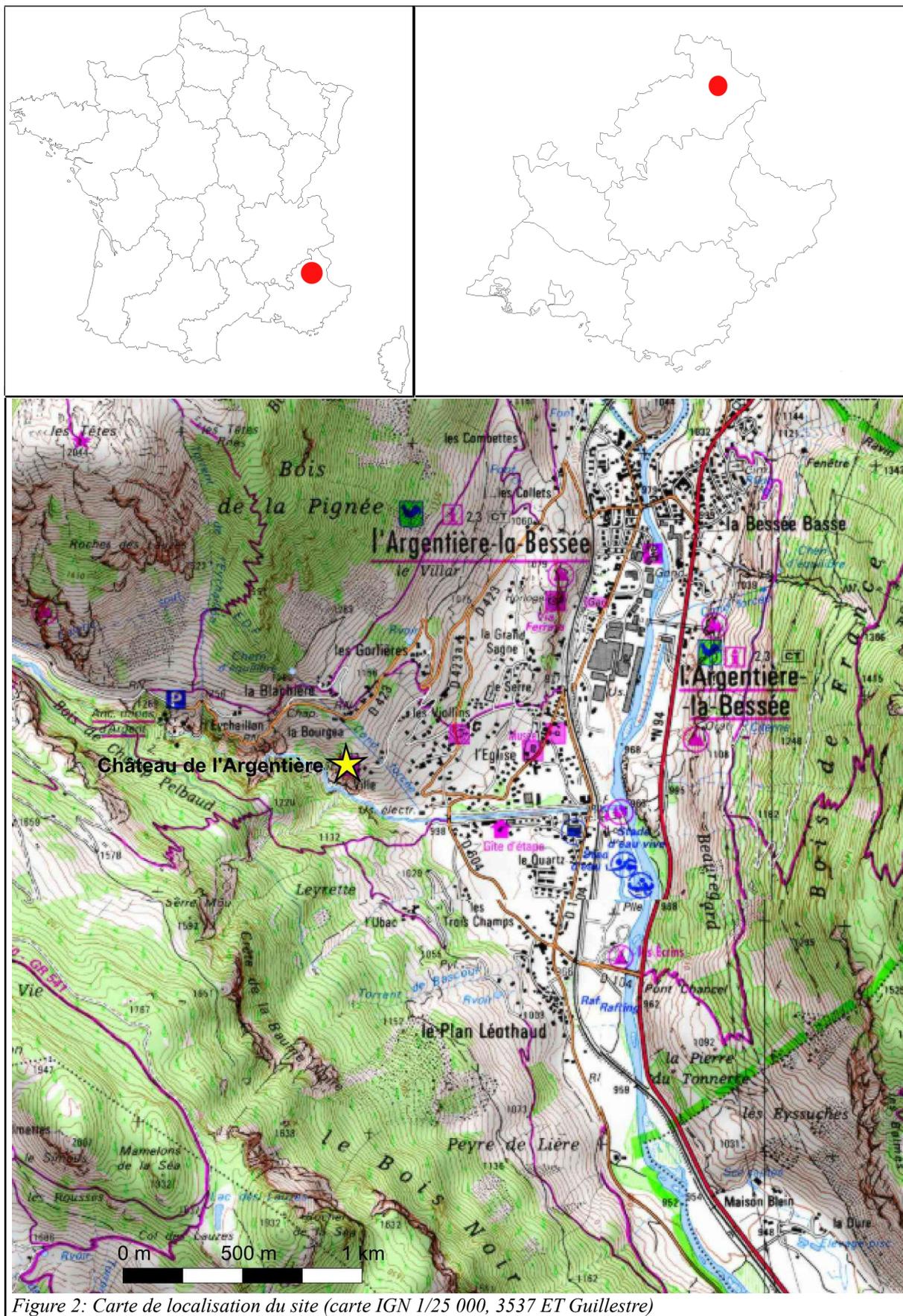


Figure 1: Carte de localisation du site (extrait de carte IGN 1/250 000, R18 Région P.A.C.A.)



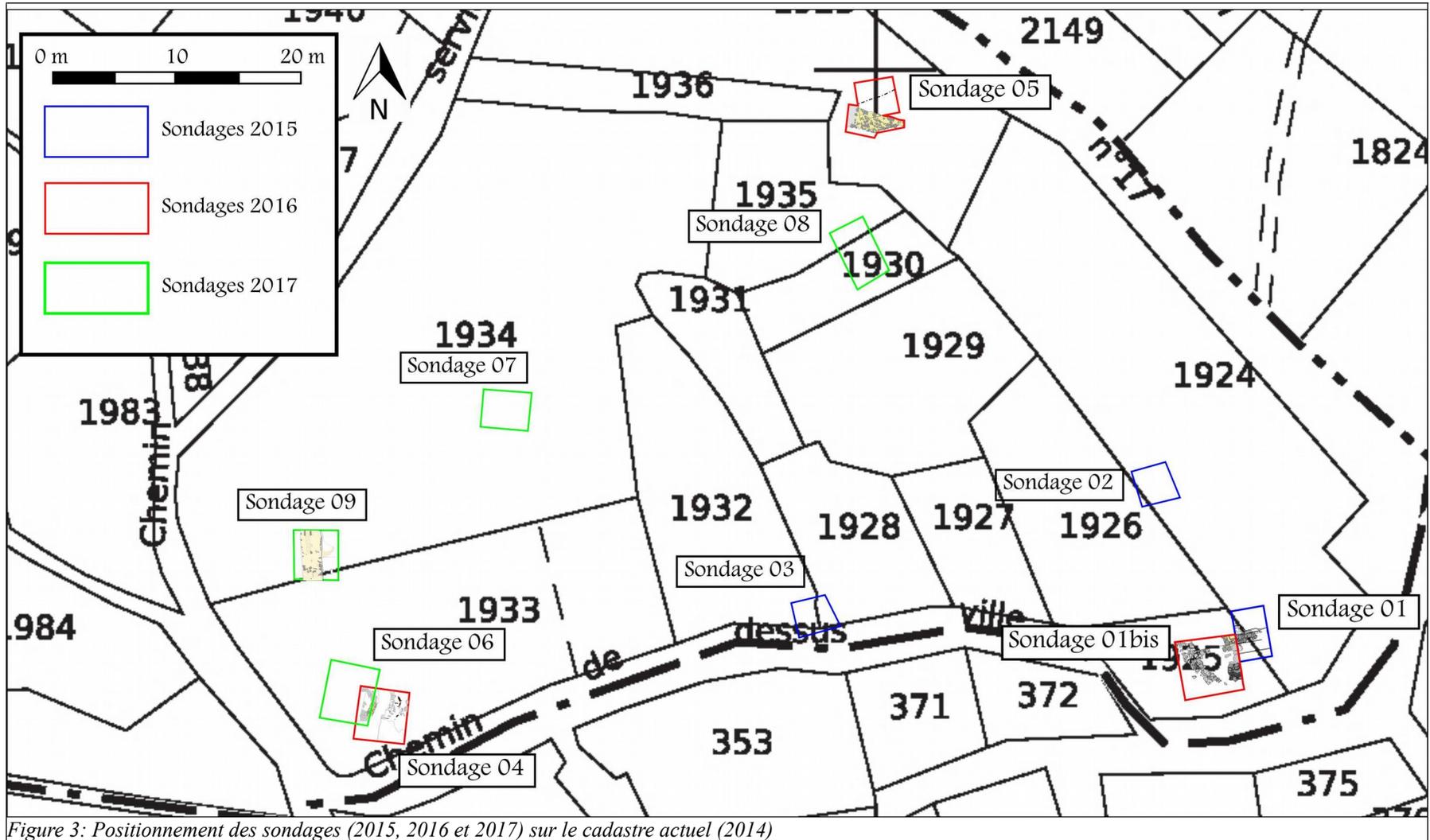
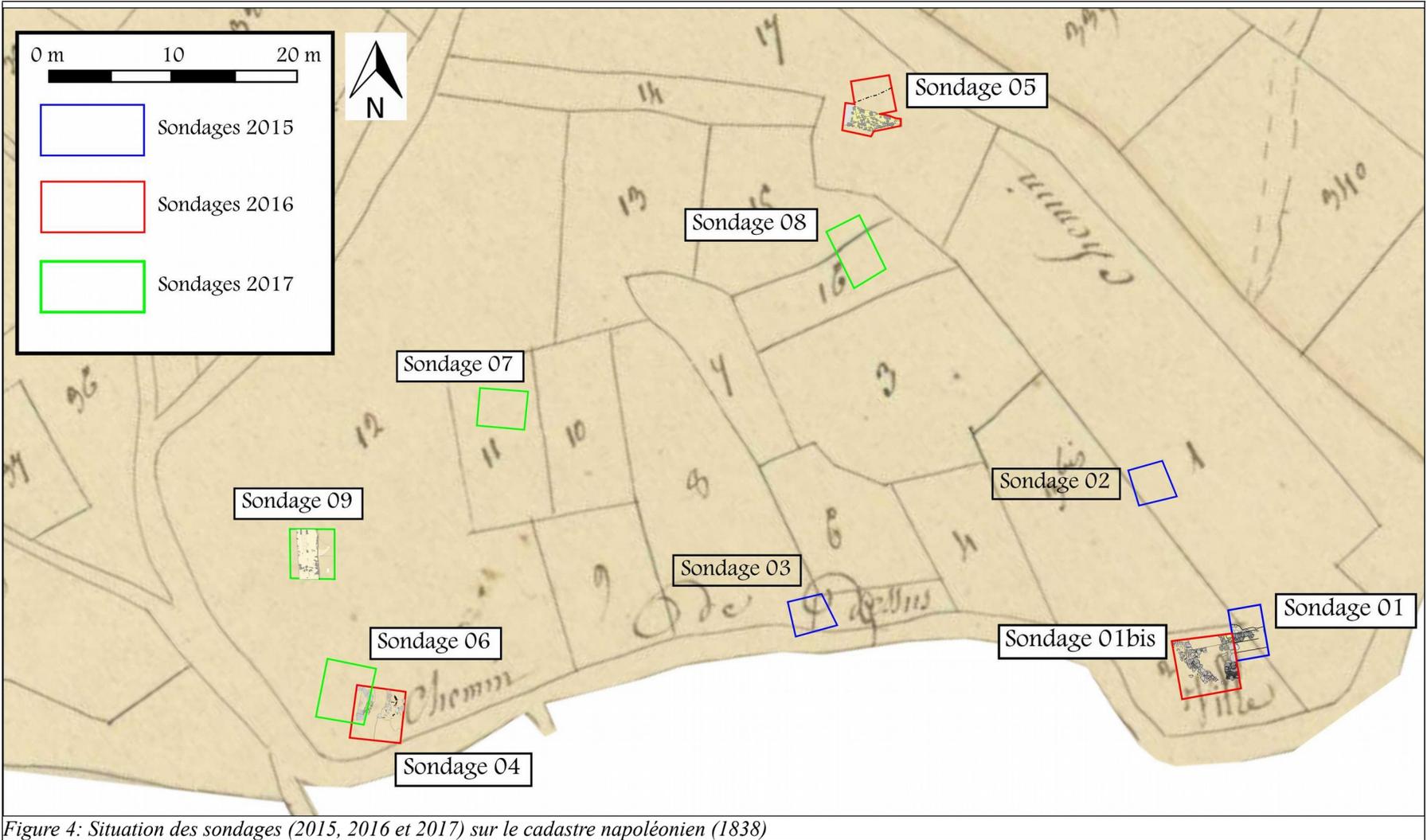


Figure 3: Positionnement des sondages (2015, 2016 et 2017) sur le cadastre actuel (2014)



## **DEUXIÈME SECTION**

## 1) Présentation du site

### 1.1. Contexte géographique et géologique

La commune de L'Argentière-la-Bessée est située dans le département des Hautes-Alpes. Composée de petits hameaux (par exemple la Blachière, l'Eychaillon, La Bourgea, etc.) et d'un chef-lieu principal lui-même divisé en deux entités séparées par la Durance : L'Argentière au sud-ouest (rive droite) et La Bessée au nord-est (rive gauche). Cette commune, chef-lieu de canton, est située à environ 33 km au nord d'Embrun et à 15 km au sud de Briançon (Fig. 1). Elle comporte de nombreux torrents de montagne dont le principal est le Fournel qui se développe à l'ouest de l'agglomération et vient se jeter dans la Durance au niveau de l'ancien quartier industriel du Quartz (nom donné par l'éphémère usine de quartz fondu qui, au début du XXe siècle, utilisait les eaux du Fournel pour son exploitation). La Gironde, rivière un peu plus importante débouche de la vallée de Vallouise au nord de la commune et rejoint la Durance au niveau de La Bessée. Le territoire est majoritairement composé de montagnes, forêts et alpages, les cultures sont seulement présentes dans la large vallée de la Durance. La commune se développe surtout vers l'ouest et la vallée du Fournel qui est encadrée de nombreux sommets (la Tête de la Lauzière, la Tête de Dormillouse, la Tête des Bertrand, la Crête de l'Alp Martin, la Crête de Plarol, la barre rocheuse du Ban du Rocher des Barres, la Tête d'Oréac et le Château Lebrun, etc.). Cette vallée communique avec celle de Vallouise au nord par le col de la Pusterle et avec celle de Freissinières au sud par le col d'Anon.

Le nom de la ville actuelle de L'Argentière-la-Bessée résulte de l'union des deux principales agglomérations qui composent la commune. Pour L'Argentière, l'étymologie ne souffre d'aucune contestation, ce sont bien les mines de plomb argentifère, présentes sur son territoire et exploitées dès la fin du Xe siècle, qui ont influencé le nom de la commune (Albert 1783 : 171 ; Ladoucette 1848 : 168 ; Guillaume 1883 : 264 ; Roman 1888 : 10).

L'étymologie du second centre de peuplement du territoire, La Bessée est plus énigmatique. Certains ont voulu voir dans cette appellation une trace de l'ancien couvent de religieuses installé aux environs du XIIe siècle dans l'agglomération. Elle dériverait donc de *L'Abessée* autrement dit *L'Abesse* (Pogneaux 1997 : 40). Cependant, cette interprétation est fragile, car uniquement basée sur des spéculations (Py 2010 : 121). Il est possible aussi que le nom de l'agglomération soit dérivé du bouleau qui se désigne par le terme *bès* dans le patois de la région et duquel est tiré le nom désignant un bois de bouleau, *bessede* ou *bessedo* qui a donné aussi *Bessée* (Chabrand, de Rochas 1877 : 201). Enfin, une dernière hypothèse avance une étymologie en lien avec un terme inscrit dans les chartes dauphinoises médiévales. La Bessée serait un dérivé du mot *Bessatum* utilisé dans certains documents médiévaux dans le sens de pâturage (Chabrand, Rochas d'Aiglun 1877 : 186). Cette interprétation est plausible, car au Moyen Âge les pâturages occupent une place importante dans le territoire de la commune comme peuvent l'attester les revenus du Dauphin liés à l'élevage et détaillés dans les enquêtes menées selon l'ordre de Guigues VIII (1237-1269)<sup>1</sup> dans la seconde moitié du XIIIe siècle (Falque-Vert 1997 : 67-68, 85-95). Cependant, les prés servant de pâturages aux troupeaux locaux comme étrangers lors des transhumances sont en grande majorité situés dans la vallée du Fournel, dans la montagne de l'Alp-Martin, et non sur la

1 La numérotation des comtes d'Albon appliquée ici est celle développée par C. Mazard (Mazard 1999)

rive gauche de la Durance vers La Bessée. Il est donc difficile dans ces conditions de trancher pour l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Le château de L'Argentière se dresse sur la rive droite de la Durance, sur un piton rocheux à 1130 m d'altitude, au débouché de la vallée du Fournel au lieu-dit *Ville* (Fig. 2). Cette dénomination conforte l'hypothèse d'un habitat principal proche du château, car, au même titre que le toponyme *Vièrre* ou *La Vièrre*, *Ville* désigne généralement ce qui a été l'agglomération principale du territoire (Albert 1783 : 172 ; Roman, 1883 : 28, n. 2). Le bourg, aujourd'hui vierge de toute construction, se développe à l'est, en contrebas du piton rocheux où s'élèvent les vestiges du château. On devine encore ses contours par les restes fragmentaires de son enceinte. Le site est très escarpé et semble avoir été réaménagé en terrasses pour la culture de la vigne, comme en témoignent les nombreuses restanques et les pieds de vigne sauvage présents parmi les broussailles. Les restanques constituent d'ailleurs certaines séparations entre les parcelles cadastrales. C'est dans ce bourg qu'ont été ouverts les sondages archéologiques en 2015 et 2016 (Fig. 3, sondages 01; 02 et 03 pour 2015 ; sondages 01bis, 04 et n°05 pour 2016 ; sondages 06, 07, 08 et 09 pour 2017).

À une centaine de mètres au nord, le hameau de La Bourgea, situé à flanc de montagne sur l'unique route d'accès à la vallée du Fournel<sup>2</sup>, surplombe le château. Immédiatement au sud, les quelques maisons du lieu-dit *Ville* rappellent la fonction d'habitat du site. Le site d'implantation du château est donc idéal pour la surveillance de l'accès à la vallée du Fournel et en constitue un véritable verrou. La vue est également dégagée à 180° sur la vallée de la Durance ce qui fait de ce site un endroit stratégique dans le contrôle du territoire.

Au niveau géologique, le rocher où se trouve le château constitue un terrain « houiller » fait de « schistes gréseux sombres renfermant des veines d'anhracite » (Ancel, Cowburn 2008 : 1), tout comme la partie aval de la gorge du Fournel en contrebas du château. Le terrain est relativement érodé à cause de sa situation en embouchure de vallée. Les vents sont fréquents et l'action abrasive du ruissellement des eaux de pluie est accentuée par la pente relativement forte sur le site. La sédimentation dans le bourg castral est assez importante pour permettre la culture de la vigne qui est toujours présente à l'état de reliquat.

## 1.2. Contexte historique et archéologique

Le site de L'Argentière n'est pas connu durant l'antiquité bien que la voie romaine menant d'Embrun (*Eburodunum*) à Briançon (*Brigantia*) puis vers la vallée du Pô par le col du Montgenèvre passe par son territoire. À cette époque, le chef-lieu des environs est *Rama* où les Romains installent une *mutatio*, c'est-à-dire une station relais sur la grande voie reliant l'Italie à la Vallée du Rhône. Cette voie importante du dispositif routier romain est la *via Cottia*, prolongement de la *via Domitia* dans les Alpes (Mocci *et alii* 2010 : 308). La station de *Rama* est régulièrement mentionnée dans les itinéraires antiques qui listent toutes les stations relais des routes du monde romain. La première mention apparaît dans les gobelets de Vicarello (vases Apollinaires) au premier siècle apr. J.-C. Puis la station de *Rama* figure dans les itinéraires d'Antonin (fin du IIIe siècle) et de Bordeaux à Jérusalem (333), mais aussi sur la Table de Peutinger (IVe siècle?) et enfin sur le manuscrit du Géographe Anonyme de Ravenne (VIIe siècle). Le site de la *mutatio*, a été identifié en

2 Cette route a été ouverte à l'explosif au XIXe siècle pour les besoins de l'exploitation des mines d'argent. Au Moyen Âge et à la période moderne, il semble que l'accès à la vallée se fasse par un chemin situé plus bas et passant au pied du château.

2003 sur la rive droite de la Biaysse (Walsh 2005 : 9). D'après les recherches menées par F. Mocci et K. Walsh, il est abandonné et définitivement recouvert par les sédiments des crues de la Biaysse dans le courant du Ve siècle (Mocci *et alii*, 2010 : 308). Du mobilier appartenant à l'âge du bronze et aux périodes celtiques a été découvert au XIXe siècle dans les environs de Freissinières et tout proche de Rame, mais rien dans l'actuel territoire de L'Argentière (Guillaume 1883 : 265-266 ; Roman 1883 : 7). Cela nous pousse à penser que L'Argentière n'est pas un lieu habité, ou du moins il n'a pas d'importance, avant la période médiévale, contrairement à ce que nous pourrions déduire en lisant P. Guillaume pour qui les mines d'argent ont été exploitées, dans un premier temps, par les Romains, ce qui est bien évidemment faux (Guillaume 1883 : 271).

C'est tardivement, à la période du Bas Moyen Âge, que l'occupation humaine est enfin attestée dans le territoire actuel de L'Argentière. Une querelle entre le chapitre cathédral d'Embrun et l'archevêque est engagée au sujet de la possession d'un tiers des mines de *Faravellum* et *Eregum* à partir de la seconde moitié du XIIe siècle (Py 2010 : 144-150). La première se trouve sur la commune de Freissinières, au sud de L'Argentière, alors que la seconde correspond aux mines exploitées dans les gorges du Fournel en amont du château. Le toponyme *Eregum* est le nom primitif de cette vallée, mais rien ne prouve qu'il ait désigné l'endroit où s'est développé l'habitat fortifié de L'Argentière. Les mines du Fournel sont également désignées dans les deux diplômes impériaux donnés en 1155 par Frédéric Ier à Guigues Dauphin, comte d'Albon, comme faisant partie du territoire de Rame<sup>3</sup>. Là encore, cela n'atteste pas d'un habitat sur le site de L'Argentière.

En effet, le château n'est pas mentionné avant 1202, lorsqu'il apparaît dans le contrat de mariage liant Béatrice, petite-fille du comte de Forcalquier Guillaume II, à André Dauphin comte d'Albon et de Vienne (Roman 1883 : 11, n. 3 et 13). Guillaume II, en difficulté face au comte de Provence qui revendique l'unité du comté, tente par cette union de s'allier aux dynasties dauphinoises, dont les comtes ont pris une importance considérable au nord de la Provence, entre les Alpes Italiennes et le Rhône. Il cède pour cette alliance l'Embrunais et le Gapençais à André Dauphin (Varano 2012 : 472). À la date de ce contrat de mariage, le château de L'Argentière se dresse déjà puisqu'il est donné en gage à la garde d'Eudes Alleman, seigneur dauphinois, par Guillaume II. Mais les époux divorcent rapidement et André Dauphin est obligé de renoncer aux comtés de Gap et d'Embrun. Il les achète finalement en 1232 pour la somme de cent mille sous viennois à sa propre fille, héritière des terres de sa mère (Roman 1883 : 14, n. 2). Dès cette première mention, c'est le nom de L'Argentière qui s'impose dans la toponymie, éclipsant complètement l'appellation *Eregum*.

Le château reparaît ensuite dans les enquêtes ordonnées par Guigues VII dans tout le Dauphiné pour fixer ses droits et affermir la main mise sur sa principauté. Au nombre de trois, elles se déroulent de 1249 à 1265 et sont réunies dans un registre que l'on appelle communément le *Probus*<sup>4</sup>. Ces enquêtes marquent la prise de possession du territoire par les comtes d'Albon et l'intention d'y implanter une administration centralisée. Malgré la présence de quelques coseigneurs, le comte est haut justicier et possède l'intégralité du *castrum Argenterie*<sup>5</sup>. Après ces enquêtes menées par le pouvoir comtal, le château et le bourg castral sont mentionnés régulièrement à partir de la fin du XIIIe siècle jusqu'au début du XVe siècle dans la documentation seigneuriale dont il ne

3 A.D.I., B 3162. cf. Chevalier 1913 : 663-664, n°3965 et n°3970.

Les datations des différents travaux effectués dans les mines permettent d'affirmer que les galeries étaient exploitées depuis la fin du Xe siècle (Py 2010).

4 A.D.I. B2662, B3699 et B3700. Pour plus de précision, sur la composition du *Probus* et son état de conservation se reporter aux articles de L. Royer et V. Chomel (Royer 1914 ; Royer 1944 ; Chomel 1967).

5 A.D.I., B2662, fol. 469 : « [...] *debet plenum dominium in castro et mandamento Argenterie* [...] ».

nous reste qu'un simple inventaire des archives compilé à la fin du XVe siècle à la demande du seigneur en place (Guillaume 1888). Ce document permet d'approcher l'histoire de la seigneurie et son évolution, du retrait progressif des Dauphins au profit des coseigneurs, les Alleman et les Auruce, jusqu'à la réunion en 1371 des différentes parts sous la domination d'un seul seigneur, Raymond Aynard, issu d'un grand lignage dauphinois (Roman 1883 : 22). Le château et le bourg sont cités de manière épisodique, soit en tant que repère géographique pour situer des terres, soit en tant que symbole de domination. Aucune description, même sommaire ne transparait de ce registre d'archive.

Le château et la seigneurie de L'Argentière, ayant quitté la main delphinale au profit de l'aristocratie locale et dauphinoise, n'apparaissent plus dans la documentation issue de l'administration delphinale. Ainsi, le château échappe aux visites régulières mises en place dans tous les châteaux du Dauphin après le saccage par des routiers provençaux du Gapençais et de l'Embrunais en 1369, et qui auraient pu nous renseigner sur l'organisation du château (Nicolas 2005 : 197-204).

Actuellement, rien ne permet de déterminer précisément la date de construction du château. Tous les historiens qui se sont penchés sur la question ont pu seulement affirmer qu'il est bâti avant 1202, date de sa première mention dans les sources historiques (Estienne, Nicolas 1999 : 140-141). Ni l'architecture encore visible sur le terrain ni le rare mobilier trouvé sur les lieux ne permettent d'affiner la chronologie d'occupation et l'époque de son abandon est toute aussi floue.

En effet, après que les Dauphins eurent progressivement cédé leurs prérogatives à la noblesse locale, le château est transmis en demi-parts indivises l'une de l'autre. Elles ne sont réunies qu'à partir de 1371 par Raymond Eynard lorsque, héritier d'une demi-part, il rachète l'autre à Raymond de Montauban. Dès lors, le château et la seigneurie de L'Argentière sont transmis héréditairement jusqu'en 1596 quand Charles de Monteynard les vend à Claude de Perdeyer pour 9 666 écus d'or (Roman 1887 : 53). La famille Perdeyer se transmet elle aussi cette seigneurie jusqu'en 1750 (Guillaume 1884 : 214, n. 2)<sup>6</sup> sans que l'on sache si le château médiéval est encore en état où s'il est abandonné. À cette date, Jean Brunet rachète la terre de L'Argentière. C'est vraisemblablement lui qui construit le château moderne, situé plus bas dans la plaine, sur le rocher dominant la chapelle Saint-Jean<sup>7</sup>, c'est en tout cas ce qu'affirme A. Albert, contemporain du fils de Jean Brunet (Albert 1783 : t. I, 170). Cela démontre qu'au milieu du XVIIIe siècle, le château médiéval de L'Argentière est déjà abandonné et c'est sans doute pour cela que A. Albert signale sa destruction « *sur la fin du XVIIe siècle* » sans plus de précisions (Albert 1783 : t. I, 172). Cette date est aussi reprise telle quelle par J.-C. Ladoucette qui ne se donne pas la peine de développer cette hypothèse ni de citer sa source (Ladoucette 1848 : 167). La destruction du château est en tout cas effective au XVIIIe siècle puisque lors de la réalisation de la carte de Cassini, le château et son bourg castral sont représentés comme ruinés (Fig. 5). Le fils de Jean Brunet, lui aussi prénommé Jean, s'intéresse peu à L'Argentière et son terroir, seulement pour en tirer des bénéfices comme le montrent les nombreux procès intentés par le seigneur dont se plaignent les habitants de L'Argentière dans la réponse de la communauté de L'Argentière au questionnaire envoyé dans toutes les communautés dauphinoises par l'assemblée de Romans en 1789 (Guillaume 1884 : 202-

6 J. Roman affirme en 1883 que cette vente eut lieu en 1753 (Roman 1883 : 21) avant de se raviser et de s'accorder à la date donnée par P. Guillaume (Roman 1887 : 53).

7 La chapelle Saint-Jean est un petit édifice appartenant à la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem installée à L'Argentière (Guillaume 1883 : 288-289 ; Roman 1883 : 26-27). Des fouilles archéologiques ont été menées par S. Tzortzis au début des années 2000 découvrant notamment le cimetière accolé à la chapelle (Tzortzis et al. 2005)

219). A. Albert mentionne d'ailleurs un document qui dresse la situation de l'Embrunais en 1788. Selon ce texte, les habitants de L'Argentière auraient brûlé le château de leur seigneur en 1785 pour détruire les archives qui conservaient de nombreux titres de redevances dues par la communauté (Albert 1783 : 150). Dans une lettre de ce même Jean Brunet datée de 1791, celui-ci indique qu'il ne réside plus à L'Argentière depuis au moins six ans (Guillaume 1884 : 220).

Néanmoins, un document du XVI<sup>e</sup> siècle conservé aux archives départementales des Hautes-Alpes (A.D.H.A.) permet de déduire que le château et le bourg castral sont toujours occupés à cette période<sup>8</sup>. Il s'agit d'un registre de reconnaissance, appelé *Livre des Virées de la seigneurie de L'Argentière*, où chaque habitant déclare ce qu'il possède et les impôts qu'il doit au seigneur. À l'origine rédigé pour le seigneur Louis Aynard au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le manuscrit comporte de nombreux ajouts inscrits tout au long de ce siècle et, pour certains, en français. Le toponyme du *Pré Chastel* est fréquemment mentionné et le château pris comme repère géographique pour situer les biens décrits<sup>9</sup>. Le bourg castral est également cité sous le terme *villa* et semble toujours être un foyer d'habitat avec des maisons où vivent notamment les élites villageoises (notaire, maître, noble, etc.)<sup>10</sup>. Ce document nous apprend que des vignes sont présentes aux abords du château, notamment derrière<sup>11</sup> ; que le rempart du bourg est toujours en place puisqu'il sert à désigner la ville de L'Argentière elle-même lorsqu'une maison est située *infra menia*, c'est-à-dire à l'intérieur de l'enceinte, dans la ville<sup>12</sup>. Ce document apporte donc un jalon important dans l'histoire du château de L'Argentière et de son bourg castral et témoigne de la politique fiscale du seigneur.

En définitive, il apparaît tout de même que dans leur globalité, le bourg de L'Argentière et son château sont mal connus et peu d'informations sont disponibles dans les sources écrites pour les étudier. Pourtant, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle les érudits locaux et à leur suite les savants, historiens et archivistes du XIX<sup>e</sup> siècle se sont intéressés à ce territoire en grande partie par l'importance que revêtent les mines de plomb argentifère qui font alors l'objet de plusieurs tentatives de reprises (Ancel, Cowburn 2008 : 9-14). Le premier à évoquer l'histoire de L'Argentière est Marcelin Fornier qui rédige l'histoire de l'ancienne province romaine des Alpes Cottiennes (Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892). Cependant les renseignements que l'on peut en tirer y sont très maigres, le château est uniquement mentionné lorsqu'il est donné en gage à Eudes Alleman lors du mariage entre Béatrice et André Dauphin en 1202 (Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892 : t. I : 744-745, t. III : 222-224, n° 16). Le reste des informations touchant à L'Argentière concernent la persécution des Vaudois, nombreux dans ces vallées alpines aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892 : t. II, 178, 214). Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que A. Albert, qui contribua par ailleurs à continuer l'œuvre de M. Fornier, propose la première description géographique du territoire de L'Argentière à son époque. Les édifices remarquables de la commune sont mentionnés et succinctement décrits. Il donne sur le château médiéval les indications suivantes :

*« Il subsiste encore des murailles d'un ancien château qui a été détruit sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il étoit situé sur un rocher escarpé, du côté du couchant, & du midi par rapport au chef-lieu. La ville étoit à l'orient de ce*

8 A.D.H.A, F3027.

9 A.D.H.A, F3027, fol. 22r°, 78r°-78 v° par exemple.

10 A.D.H.A, F3027, fol. 67r°, 72r°, 78r°, 89r° par exemple.

11 A.D.H.A, F3027, fol. 32r°, 57r°.

12 A.D.H.A, F3027, fol. 67r°.

*château, & on y voit encore des restes de ses bastions. Le chemin royal, à ce qu'on prétend, y devoit passer. »<sup>13</sup>*

Cette description déjà très pauvre en informations est reprise quelques années plus tard par J.-C. Ladoucette qui la synthétise en une seule et courte phrase : « *L'ancien château, assis sur un roc escarpé, a été détruit à la fin du dix-septième siècle.* »<sup>14</sup> À cette époque l'intérêt pour L'Argentière et son histoire n'est toujours pas affirmé et il faut attendre la fin du XIXe siècle pour que les érudits se penchent plus sérieusement sur ce mandement, avec des documents historiques pour appuyer leurs affirmations et hypothèses.

C'est d'abord P. Guillaume, directeur des archives départementales des Hautes-Alpes qui signe la première monographie sur L'Argentière (Guillaume 1883) constituée par une description historique de la ville appuyée sur des sources historiques issues des archives départementales et notamment de l'inventaire d'actes seigneuriaux compilé en 1481 et publié en 1888 (Guillaume 1888). Il y détaille en particulier les vestiges du château avec, il est vrai, beaucoup d'inexactitudes :

*« [Les ruines] ont aujourd'hui la forme d'un carré allongé, dont plusieurs pans de muraille ont plus de 20 mètres de hauteur. La maçonnerie en est soignée et d'une grande solidité. »<sup>15</sup>*

J. Roman, en compétition perpétuelle avec son confrère, saute littéralement sur l'occasion pour le contredire et dénoncer l'absence de rigueur historique dans son discours. Il publie alors sa propre monographie de L'Argentière, truffée de notes aux commentaires virulents envers P. Guillaume et son travail (Roman 1883). Cette querelle entre les deux savants eut pour effet de multiplier les renseignements sur L'Argentière et son château et d'affiner toutes les informations concernant ce dernier. La description la plus complète du dispositif fortifié est donnée par J. Roman qui détaille bien ce qu'il voit et n'hésite pas à donner ses interprétations :

*« Les ruines qui subsistent aujourd'hui datent du treizième siècle ; elles consistent en une terrasse ou terre-plein, sur lequel s'élevait jadis le château. L'architecte a utilisé un énorme rocher descendu des hauteurs de la montagne, et l'a fait servir de noyau à sa maçonnerie ; il l'a englobé d'un revêtement de muraille pleine formant un polygone irrégulier. La hauteur de ce terre-plein est de 12 mètres, l'appareil à petits moellons carrés est assez soigné. Au XV<sup>e</sup> siècle, on y fait des réparations à l'aide d'une maçonnerie grossière. Un chemin montait en spirale jusqu'au château ; au milieu de sa course sur un espace plus large et plus découvert est l'emplacement d'un ancien cimetière et de l'ancienne église paroissiale de L'Argentière, transportée au XV<sup>e</sup> siècle dans un hameau plus proche de la Durance. »<sup>16</sup>*

Si à la fin du XIXe siècle, les vestiges du château sont tout à fait comparables à ceux que l'on peut voir aujourd'hui, J. Roman donne des éléments nouveaux. Il situe des périodes de construction (XIIIe siècle) ou de réparation (XVe siècle) sans cependant argumenter ses affirmations. Il est aussi le premier à mentionner le chemin d'accès du château tout comme le

13 Albert 1783 : 172.

14 Ladoucette 1848 : 167.

15 Guillaume 1883 : 276.

16 Roman 1883 : 28.

cimetière joint à un lieu de culte dans l'enceinte du château. Néanmoins, en 1888, J. Roman est plus prudent dans ses interprétations puisque selon lui le château « *paraît être du XIIIe siècle, avec restauration au XVe* »<sup>17</sup>. Il signale aussi la présence d'un oratoire à l'emplacement présumé de l'ancienne église paroissiale. Cette structure, disparue aujourd'hui, est visible sur le cadastre napoléonien, réalisé en 1838<sup>18</sup>, en contrebas du château, proche d'un chemin d'accès. C'est aussi en 1888 que, pour la première fois, le bourg castral est décrit :

*« Le village principal de L'Argentière était entouré encore au XVe siècle de murailles ; une des portes qui y donnait accès se nommait la porte de l'Aure (du vent) »*<sup>19</sup>

En 1932, G. de Manteyer, alors directeur des archives départementales des Hautes-Alpes, publie le texte d'un livre journal tenu par noble Fazy de Rame, ainsi que son analyse. La seigneurie de L'Argentière et le fief de Rame étant intimement liés dès leur formation<sup>20</sup>, G de Manteyer donne une description relativement détaillée du château de L'Argentière avec de nombreuses mesures (Manteyer 1932 : 48-49). Tellement nombreuses qu'elles rendent les propos assez confus et difficiles de représentation, car la description n'est ni accompagnée d'un plan ni même d'un schéma explicatif. Elles n'apportent que peu d'éléments véritablement nouveaux et confirment l'état du château entraperçu dans les descriptions de P. Guillaume et J. Roman. G. de Manteyer livre toutefois une comparaison intéressante. Estimant que l'architecture des restes du château (qui ne sont en fait que la structure pleine qui englobe le rocher et non le château lui-même) est étrangère à l'architecture alpine, il se tourne vers la Provence et fait un parallèle avec la tour octogonale du château de Saint-Maime<sup>21</sup> (Manteyer 1932 : 49). Cette comparaison est intéressante, bien qu'elle porte sur deux structures bien différentes : une tour creuse à Saint-Maime et une maçonnerie pleine noyant un rocher à L'Argentière.

Suite aux travaux de G. de Manteyer, il faut attendre la fin du XXe siècle pour que des recherches soient réalisées sur le château de L'Argentière. En 1997, N. Nicolas réalise, pour le compte de son DEA, un plan topographique qui n'a jamais été publié jusqu'alors (Ancel 1997 : 22 ; Py 2010 : 106). Une étude archéologique sommaire du site paraît en 1999 (Estienne, Nicolas 1999 : 140-141). Elle s'appuie en grande partie sur ce qui a déjà été décrit par les érudits de la fin du XIXe siècle, mais comprend tout de même des informations nouvelles : l'approvisionnement en pierre pourrait provenir de la falaise sur laquelle est juché le château, car des marques de tailles sont présentes. Ce détail est confirmé par V. Py qui est la dernière à s'être intéressée au site castral dans

17 Roman 1888 : 13.

18 A.D.H.A. P 1006/24, section D3, n° 218.

19 Roman 1888 : 13.

La porte de l'Aure évoquée par Roman n'a sans doute jamais existé. Il tire ce renseignement d'une erreur d'interprétation d'un paragraphe de l'inventaire des archives seigneuriales de L'Argentière de 1481. En effet, on y retrouve la description d'un « *Albergamentum in Posterla et Aureacii [...]* » (Guillaume 1888 : 15). Les termes « *Posterla* » et « *Aureacii* » ne désignent pas comme le croit J. Roman une « porte de l'Aure », mais deux montagnes du territoire de L'Argentière : la Pousterle et l'Oréac. Cette interprétation est appuyée par un acte conservé aux archives départementales des Bouches-du-Rhône et publié par P. Guillaume, en réponse à la monographie de L'Argentière de J. Roman. On y retrouve, sans ambiguïté d'interprétation, la mention de biens possédés par hôpital « *de Grado Caruli* » et situés « *ad Pusterlam et prata ad simili de Auriaco* » (Guillaume 1884 : 200).

20 Le territoire de L'Argentière aurait fait partie du mandement de Rame jusqu'aux environ du XIIe siècle, époque où il en est détaché pour former un mandement indépendant alors que la localité de Rame périclète, ravagée par des crues de plus en plus régulières et dévastatrices (Roman 1887 : 52-53, 56).

21 Pour une étude détaillée du château de Saint-Maime voir Varano 2012 : 894-898.

le cadre de sa thèse sur les mines d'argent médiévales de la région et leur impact sur l'environnement (Py 2010 : 106-113). À cette occasion, des sondages pédologiques sont réalisés à la tanière sur le rocher où s'élevait le château et dans la basse cour. Ils ont révélé une puissance de couverture importante ce qui donne une idée des moyens à mettre en œuvre pour arriver aux couches médiévales (Py 2010 : 108).

Actuellement, les vestiges du château et du bourg castral sont identiques à ce qui a été décrit par tous ceux qui se sont penchés sur la question. Un important massif de maçonnerie englobe le rocher tout en créant une terrasse sur laquelle devait s'élever le château lui-même. Des vestiges de murs y sont d'ailleurs encore visibles sans pour autant pouvoir donner un aperçu de l'organisation spatiale de ce château. Au sud, les restes d'une enceinte indiquent son emprise maximale. Le bourg castral, situé quant à lui à l'est, au pied du rocher, n'est décelable que par les vestiges épars de l'enceinte qui l'englobait. Aucune trace d'habitation ou d'une quelconque organisation urbaine (rues, portes d'accès, etc.) n'est visible en surface et rien n'indique une occupation médiévale ou même moderne.

Une étude approfondie de la correspondance des propriétaires du château de L'Argentière, les Philibert-de-Perdeyer, conservées aux Archives Départementales de la Drôme, est actuellement en cours pour obtenir plus de renseignements sur l'état du château et son utilisation. Il apparaît, d'après les premières constatations que le château est mal entretenu durant le XVIIIe siècle. Une lettre adressée au Parlement du Dauphiné mentionne même une destruction violente qui n'est malheureusement pas datée plus précisément que de la fin du XVIIIe. Ces éléments pourraient confirmer l'affirmation du curé Albert, signalant sans plus d'information, la destruction du château à la fin du XVIIIe s. La reprise intégrale de ces correspondances permettrait un complément d'information non négligeable.

## **2) Méthodologie de l'opération de sondages**

L'opération de sondages archéologiques menée à l'intérieur du bourg castral de L'Argentière s'est déroulée durant quatre semaines complètes au mois d'août. En 2015 l'opération a mobilisé 8 bénévoles à temps complet : Benjamin Oury (responsable d'opération), Kirsten Brandt (étudiante en pharmacie, Allemagne), Mélodie Levasseur (étudiante en Archéologie, Canada), Aurélie Malice (étudiante en archéologie, Belgique), Coline Rouvier (étudiante en archéologie, Aix-Marseille), Arnaud Letailleur (étudiant en archéologie, Lyon), Ulysse Kernec (étudiant en archéologie, Caen) et Miguel Rodriguez (étudiant en archéologie, Lyon).

En 2016, l'opération a mobilisé 9 personnes bénévoles à temps complet : Benjamin Oury (Responsable d'opération), Corentin Biets (archéologue), Julie Daguebert (bénévole), Clémentine Encrenaz (étudiante en archéologie), Roxanne Bélanger-Sarrazin (étudiante en archéologie), Margot Hofeltt (étudiante en archéologie), Chelsea Rosendale (bénévole), Nicolas Roux (archéologue), Rémy Martinez (étudiant en archéologie) et Lucie Zumsteeg (étudiante en archéologie).

En 2017, l'opération a mobilisé 9 personnes bénévoles à temps complet : Benjamin Oury (responsable d'opération), Roxanne Baud (étudiante en archéologie, Nantes), Clément Bonnefoi (étudiant en archéologie, Lyon), Axel Coulon (étudiant en archéologie, Tours), Anna Delassiaz

(archéologue pétrographe), Mélissa Hummel Lhonoré (étudiante en histoire, Nancy), Marthe Margollé (étudiante en archéologie, Aix-Marseille), Célia Zénati (étudiante en archéologie, Lyon).

Les opérations ont débuté par un débroussaillage et déboisement manuel des zones de sondages et par la matérialisation de leurs limites par la fixation d'un cordeau au sol ainsi que le déploiement d'un périmètre de sécurité autour de chaque zone à sonder au moyen d'une rubalise. Puis, a succédé l'ouverture manuelle des sondages en suivant les couches stratigraphiques rencontrées.

## **2.1. Débroussaillage des zones de sondage et implantation des cordeaux**

Compte tenu du travail de débroussaillage déjà effectué en août 2014 lors de la prospection thématique, les zones d'implantation des sondages étaient déjà bien dégagées. Une seule journée a été à chaque fois nécessaire pour faucher les hautes herbes qui avaient repoussé et dégager les broussailles et les ronces qui étaient reparties. Les souches situées en bordure de zone ont été entamées à la tronçonneuse, mais le reste du débroussaillage manuel s'est effectué au sécateur et à la scie. Les broussailles ont été évacuées sur les tas déjà réalisés pendant la prospection thématique.

Suite au débroussaillage des zones, les cordeaux de délimitation des sondages ont été mis en place au théodolite.

## **2.2. Méthode de fouille employée**

Les sondages ont tous été ouverts et fouillés de manière manuelle, d'abord à la pelle et à la pioche pour les travaux de déblayage, puis à l'aide d'outils plus appropriés pour la fouille fine lorsqu'il en était nécessaire (truelle, spatule, triangle, petite pelle, brosse, piochon, etc.). Quand des couches importantes ont été identifiées, leurs déblais ont systématiquement été tamisés afin de ne pas perdre de mobilier et enregistrer le plus de données possible lors de la fouille. Les déblais de terre ont été évacués au moyen de seaux à proximité immédiate des sondages pour faciliter leur rebouchage en fin de campagne. Les pierres issues du dégagement ont été, de préférence, placées à la base des tas de déblais afin de les stabiliser et empêcher leur versement dans la pente naturelle du terrain.

Chacun des sondages a été fouillé en suivant les unités stratigraphiques identifiées lors de l'opération tout en veillant à préserver les coupes qui permettent de lire la stratigraphie générale du terrain. Un numéro particulier a été attribué à chaque unité stratigraphique (U.S.) composé d'une partie à deux chiffres correspondant au numéro du sondage dont fait partie l'U.S. (01, 01bis, 02, etc.) et d'une partie à trois chiffres numérotant les couches démarrant à 101. Pour plus de lisibilité et de clarté, ces deux identifiants particuliers sont séparés par un 0. Dans ce rapport, un numéro d'U.S. souligné correspond à une U.S. négative. Seule la couche correspondant au substrat n'obéit pas à ces règles afin d'être bien différenciée (U.S. 999). Les structures bénéficient également d'une identification numérique différente, deux lettres en fonction de leur nature (MR = mur, RT = restanque, ST = structure, etc.) suivies d'un nombre à deux chiffres, et sont parfois associées à un numéro d'U.S. Chaque U.S. fait l'objet d'une fiche particulière détaillant ses caractéristiques (nature géologique, texture, couleur, aspect, etc.) ses relations avec les autres couches identifiées ainsi qu'une interprétation temporaire, conservée dans le classeur de fouille.

Le mobilier archéologique présent dans les couches a été scrupuleusement récolté et stocké dans des sacs refermables correspondant à leur sondage, leur unité stratigraphique d'origine et leur type (ossements, céramique, bois, charbon, métal). Pour plus de précautions dans la conservation des éléments métalliques, un sachet de silicagel a été introduit dans chacun des sachets contenant des objets en métal absorbant ainsi l'humidité résiduelle qui se dégage toujours d'objets tout juste exhumés, les préservant de toute oxydation et dégradation supplémentaire.

Pour chaque exemplaire de mobilier, un numéro d'inventaire particulier a été attribué. Il s'agit d'un numéro à 6 chiffres. Les deux premiers sont ceux faisant référence à l'année de la campagne, par exemple 16 pour 2016. Puis un 0 vient séparer l'année de la campagne avec le numéro d'inventaire proprement dit. Pour la céramique, ce numéro débute à 001, pour le métal il commence à 501 et pour les autres sortes de mobilier (lithique, verre, charbon, etc.) à 701.

### **2.3. Levé topographique**

Une fois les limites des sondages placées et la fouille entamée, un levé topographique du site a été réalisé en plusieurs étapes, correspondant aux étapes de la fouille. Il permet de replacer les sondages par rapport au cadastre et au plan topographique établi lors de la prospection thématique d'août 2014. Les données ont été obtenues avec l'utilisation d'un théodolite optique (de marque Leica, modèle Wild T.2) fourni par le C.I.H.A.M<sup>22</sup>, que je remercie encore une fois ici. Les points de stations du théodolite mis en place lors de la prospection de 2014 ont été réutilisés, car leur position est connue (Oury 2014 : 24-25). La station n°1 a servi pour les mesures concernant le sondage n°01, 01bis et la station n°2 pour celles du sondage n°04, n°06, n°07 et n°09. Une troisième station (station n°3) a dû être implantée pour pouvoir atteindre les sondage n°05 et n°08. Pour relever les données topographiques sur le terrain, la méthode adoptée consiste à prendre les coordonnées et altitudes des points caractéristiques des structures ou des points d'altitude des unités stratigraphiques. Compte tenu du matériel utilisé et de la méthode employée (notamment les mesures de longueur au décamètre souvent perturbées par le vent ou la longueur importante des mesures) les mesures sont précises à plus ou moins 20 cm. À cause du relief du site, il a été difficile de pallier les écarts de mesures. Il a été tenté de les limiter au maximum en tendant le décamètre le plus possible. Une rectification a été opérée lorsque les documents graphiques (coupes et plans) le permettent.

Un plan de situation des sondages a été réalisé (Fig. 3 et 4) et les structures dégagées ont pu être replacées sur le plan topographique (Fig. 5). De plus, les dessins des coupes et les plans ont été complétés par la mention des altitudes obtenues par les données topographiques. Pour cela, celles-ci ont subi un traitement informatique nécessaire à leur exploitation. Après constitution d'un formulaire contenant les caractéristiques des points relevés (distance du point de levé, hauteur mesurée, angles verticaux et horizontaux mesurés, etc.), les données sont converties en coordonnées géographiques (RGF93) et altimétriques pour être intégrées dans un logiciel de S.I.G. (QGIS 2.14.3.Essen). Une fois ces données replacées dans l'espace, confrontées à d'autres outils cartographiques (cadastre contemporain, cadastre ancien, etc.) et mises en forme, un traitement D.A.O. a été réalisé sur un logiciel de dessin vectoriel (Inkscape 0.91) pour un résultat plus clair et sobre.

22 Centre Inter universitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales, UMR 5648, Lyon.

## **2.4. Relevé des structures et des U.S.**

Plusieurs méthodes de relevé archéologique ont été mises en place lors de cette opération de sondage : le relevé photographique, réalisé dans un premier temps, qui garanti une vision ponctuelle et objective d'une étape de la fouille ; et le dessin (plan et coupes), dans un second temps qui est déjà une interprétation figurée.

### **1) Relevé photographique**

Le relevé photographique intervient avant chaque modification irréversible du sol ou d'une structure. Dans la mesure du possible, une photographie générale des sondages a été prise à chaque changement d'unité stratigraphique ainsi que des coupes après leur dessin. Pour des faits particuliers (mobilier, structures, etc.) un cliché plus précis est réalisé pour permettre une bonne re-contextualisation lors de l'étude en post-fouille. Chacune des photos est témoin d'un état et doit être réalisée avec rigueur afin de présenter toutes les informations nécessaires à une bonne compréhension de l'état présenté. Une mire signalant l'échelle du cliché et permettant la réalisation de mesures est toujours présente sur les photographies ainsi qu'une flèche permettant l'orientation selon les points cardinaux. Une ardoise indiquant le lieu, l'année, le numéro de l'unité stratigraphique ou de la structure photographiée complète ces informations. Une seconde photographie, copie de la première, est prise sans l'ardoise pour avoir à disposition des photos moins chargées en informations (pour des rapports ou des présentations). Enfin, pour gommer tout effet d'optique, les photographies ont été réalisées à l'ombre, soit naturelle avant l'apparition du soleil, lorsqu'il est voilé par des nuages ou après son coucher ; soit artificielle obtenue en tendant une bâche perpendiculairement à l'axe du soleil. Dans des cas extrêmes où il n'était pas possible d'obtenir une ombre convenable à cause du relief (sur le sondage n°05) ou d'attendre le coucher du soleil, certaines photos ont été prises avec un soleil en position zénithale ce qui masque les ombres portées au maximum. Ce cas de figure est rare.

Enfin, pour les clichés d'ensemble couvrant toute la surface d'un sondage, il a été nécessaire de prendre de la hauteur pour que toute la zone soit dans le cadre de la photo. Deux méthodes différentes ont été employées. La première, humaine, consiste à porter le photographe sur les épaules afin de le surélever tout en utilisant la pente naturelle du sol (c'est pour cette raison que la majorité des clichés sont pris vers le sud, sens de la pente). La seconde, mécanique, utilise une nacelle motorisée et télécommandée, sur laquelle se fixe l'appareil photo, et reliée à une perche télescopique qui permet son élévation à plusieurs mètres de hauteur. La difficulté majeure de cette dernière méthode est la stabilisation de la perche et de la nacelle au moment de prendre la photo. La moindre vibration donne un cliché flou et inexploitable.

### **2) Dessin des structures et des coupes**

La réalisation de dessin intervient en fin de chantier pour donner un aperçu précis et réaliste des sondages fouillés. Pour cette opération, toutes les coupes stratigraphiques exploitables ont été relevées ainsi que la représentation en plan de la structure maçonnée du sondage 1. Le dessin est surtout un instrument de travail plus qu'une illustration puisque l'étude post-fouille permet notamment d'y ajouter des informations complémentaires, comme les altitudes de points caractéristiques. Les dessins sont alors utilisés pour mieux comprendre l'enchaînement des U.S. et mettre en lumière des situations difficilement visibles sur le terrain ou sur une photo. Enfin, ils

permettent aussi une interprétation des vestiges découverts avec la mise en évidence de caractéristiques selon des codes prédéfinis (césures, limites, négatif de structure, etc.).

Les dessins ont tous été réalisés à l'échelle 1/20 sur papier calque avec quadrillage millimétré et orthonormé. Un repère horizontal gradué est fixé au niveau de la coupe ou du plan à relever, puis avec un mètre les abscisses et les ordonnées de chacun des points caractéristiques sont interceptées et replacées sur le dessin. Une fois terminé, il est numérisé et reçoit un traitement sur un logiciel de D.A.O. (ici Inkscape v. 0.91) sur lequel sont ajoutées toutes les informations complémentaires (altitudes) ainsi qu'une légende permettant une meilleure compréhension du dessin.

### **3) Données archéologiques**

Les différentes opérations de sondages menées dans le bourg castral de L'Argentière ont livrées plusieurs informations importantes. Elles ont quadrillé le site dans la mesure du possible et donnent donc un aperçu significatif du potentiel du site. Les résultats apportés sont très différents suivant le sondage et n'apportent pas tous les mêmes renseignements. Les sondages 05 et 09 nous informent des l'emplacement et de la construction de l'enceinte médiévale. Les sondages 01 et 01bis, implantés au sud-est du bourg ainsi que les sondages 04 et 06, installés à l'opposé portent les traces d'habitats modernes. Les sondage 02, 03 et 08 nous renseignent aussi sur l'occupation du site juste après son abandon, lors de sa réutilisation en vignoble. Enfin le sondage 01bis renferme des installations liées aux infrastructures industrielles construites sur le site au début du XXe siècle. Ces différentes fenêtre permettent un aperçu, certes incomplet, mais très large de l'occupation du site de L'Argentière.

#### **3.1. Le château de L'Argentière à l'époque médiévale : les indices archéologiques.**

Déjà abordée lors de la prospection thématique réalisée en 2014, la morphologie du site castral de L'Argentière a pu être plus clairement établie lors des différentes opérations. Après un rappel des trois pôles qui composent l'ensemble fortifié ainsi que la description rapide des structures encore en place, nous aborderons les apports des sondages réalisés en 2016 et 2017 dans la compréhension de l'organisation du bourg castral. Il est d'emblée important de noter qu'aucun mobilier ou élément datant se rapportant à l'époque médiévale n'a été découvert ce qui ne facilite pas la compréhension de l'organisation de l'espace pour cette époque et ne permet pas de répondre à la problématique de sa période d'implantation. Toutefois, l'hypothèse de la présence d'une tour d'enceinte a pu être testée par l'implantation du sondage 05. Des analyses de mortiers prélevés sur différents pans de mur ont été menées (voir l'étude présentée plus bas) et apportent quelques pistes de réflexion.

##### **1) La plateforme sommitale : la résidence du seigneur**

La structure la plus caractéristique du château de L'Argentière est sans doute la plateforme sommitale aménagée sur le piton rocheux qui domine le site et lui donne une position surélevée. C'est en effet le seul et unique vestige d'ampleur considérable encore en place. Elle se compose d'un

chemisage maçonné massif englobant le rocher, élargissant la surface de construction possible au sommet. Les bâtiments seigneuriaux étaient érigés sur cette plateforme comme l'attestent les quelques vestiges de murs.

### a) Le chemisage de la plateforme

Une grande maçonnerie polygonale à quatre faces de près de 12 m de hauteur englobe le piton rocheux et forme une terrasse sur laquelle est bâti le château. Cette structure très imposante n'est pas un mur de bâtiment, mais bien un édifice de soutènement. Elle n'est pas creuse à l'intérieur et épouse les formes du rocher que l'on voit ressortir au sud. La présence de trous de boulins bien visibles nous renseigne sur la mise en œuvre du mur et permet de reconstituer son échafaudage.

#### • Description de la structure maçonnée (CHE)

La première face, située au sud, dans un axe légèrement orienté vers le nord-est, est relativement courte. Accrochée au rocher, elle mesure au maximum 4 m de longueur au plus haut de son élévation. À la base, elle est longue de seulement 2,20 m. Cette partie de maçonnerie présente à la base un petit effondrement du blocage intérieur du mur qui laisse entrevoir la méthode d'application sur le rocher. Les assises maçonnées sont directement posées sur la paroi relativement lisse et verticale du rocher qui n'est pas taillé au préalable et ne présente aucun point d'ancrage net. L'effondrement peut s'expliquer par le ruissellement de l'eau de pluie qui, combiné aux cycles de gel et de dégel, a légèrement décollé la maçonnerie à certains endroits provoquant son affaissement.

Le second tronçon est orienté vers le nord-est et parcourt une distance de près de 10,50 m. Le parement est identique à la première face : relativement bien maçonné et robuste (Fig. 6). Cependant, deux fissures sont bien visibles sur cette face et proviennent des mêmes causes que l'effondrement remarqué sur la première face. Le même phénomène s'est produit et toute une partie de la structure, cernée de fissures, s'est affaissée d'une assise et demie.

La troisième face de la maçonnerie présente une orientation est/ouest (Fig. 7). Longue de 9,50 m, elle comporte les mêmes caractéristiques de construction que les précédentes faces. Cependant, les effondrements de la structure remarqués précédemment ont une proportion plus importante sur cette troisième face. En effet, une large fissure d'une cinquantaine de centimètres de large et plusieurs mètres de profondeur sépare la maçonnerie en deux parties. Le sillon vertical est visible jusque sur la plateforme sommitale sur une profondeur de quelques mètres. L'hypothèse la plus probable pour expliquer cette anomalie, reprend les mêmes causes qui ont entraîné les affaissements des deux autres faces : un décollement de la maçonnerie. Le rocher, effilé à cet endroit, doit y présenter une arête, le mortier ayant perdu son adhérence, sans doute à cause de l'érosion naturelle et du ruissellement des eaux sur la paroi lisse du rocher, le mur s'est fracturé en deux parties sur l'arête.

Enfin, la quatrième face prend une orientation pratiquement nord/sud, formant un angle de 80° avec la troisième (Fig. 8). Le mur ne présente pas de fissures particulières, mais il est effondré au bout de 7,30 m sans avoir rejoint le rocher. Il offre également un trou béant dans sa maçonnerie à hauteur d'homme. Il semblerait que cela soit imputable à d'éventuels chasseurs de trésor qui ont enlevé, une à une les pierres du parement et du blocage du mur pour former une cavité, sans doute à la recherche d'un hypothétique objet insolite. Son accès, à flanc de pente, abrupte et envahie de végétation dense, est très difficile.

Cet ensemble présente les mêmes caractéristiques de construction, preuve que la structure a été élevée d'un seul tenant et en une seule phase. Le blocage du mur est fait de pierres de moyen appareil provenant du site même ou du lit de la Durance ou du Fournel. Non taillées, elles sont tout de même disposées en assises de hauteurs relativement homogènes. Comme la structure devait supporter tout le poids du château, pour plus de stabilité, les constructeurs ont veillé à ce que les assises du noyau du mur soient le plus horizontales possible, ce qui s'observe bien sur le terrain. Le parement d'origine est encore présent sur toutes les faces de manière sporadique pour certaines (face 1 et 2) de manière beaucoup plus importante sur la face 3 et enfin sur la quasi-totalité de la face 4. De même que le blocage, il est composé de pierres de moyen appareil d'environ 20 à 40 cm de hauteur. Les pierres d'origine et de nature diverses ne sont pas taillées, mais leur face plane sert à donner un parement assez lisse et régulier, sans bosselage. Dans les parties où il est absent, il ne semble pas qu'il se soit effondré à cause de l'érosion, mais plutôt que la structure a servi de carrière de pierres après l'abandon du site pour les villageois désireux de construire de nouveaux bâtiments. Cette pratique a sans doute été stoppée lorsque la maçonnerie ne présentait plus la stabilité nécessaire et a menacé de s'effondrer.

- **Indices de la mise en œuvre du chemisage : échafaudage et poutres**

Dans sa conception, pour assurer plus de stabilité à la structure, il semble que des poutres de bois venaient armer la maçonnerie dans ses parties hautes, comme en témoignent les saignées horizontales visibles notamment sur la face 1. Placées longitudinalement dans l'intérieur du mur ces poutres font office d'armatures et donnent une certaine flexibilité à la structure qui peut se déformer au grès des intempéries ou des modifications naturelles du rocher où elle est implantée sans se fracturer ni s'effondrer. Cette pratique est notamment observée dans massif triangulaire du donjon de Verclause (Drôme). L'étude archéologique menée par M.-P. Estienne a révélé une armature de bois placée dans la maçonnerie à environ 3 m de la base du mur (Bernardi 2011 : 199-200, fig. 23). Ce dispositif a été daté du début du XIII<sup>e</sup> siècle par analyse dendrochronologique (1220 environ). De telles méthodes de datation ne sont pas applicables pour le chemisage du château de L'Argentière, car les éléments de bois ne sont plus présents. Ils ont été récupérés ou se sont simplement dégradés naturellement après leur exposition à l'air libre. Seul leur négatif permet d'attester l'emploi de cette technique de renforcement de la maçonnerie.

Des trous de boulins sont également identifiables sur toutes les faces de la structure. De taille variable, entre 10 et 20 cm en hauteur et en largeur, ils contenaient les poutres d'ancrage des échafaudages lors de la construction de la maçonnerie. De formes variées, il est difficile de se prononcer sur celle des boulins et il se peut très bien que l'ensemble utilisé soit mixte : certaines poutres étaient équarries quand d'autres étaient utilisées brutes. L'agencement de ces trous permet de reconstituer l'échafaudage employé pour la construction. Les trous sont disposés selon des lignes verticales, séparées d'environ 1,20 m de hauteur ; et horizontales qui se retrouvent sur toutes les faces, ce qui prouve encore la simultanéité de la construction. Des trous de boulins sont même présents au niveau des angles pour assurer la jonction des plateformes des différentes faces. Ils sont toutefois invisibles lorsque le parement est conservé, ce qui indique qu'ils ont tous été bouchés lors du démontage de l'échafaudage par des pierres participant au parement du mur. Les trous de boulins, visibles en plus grand nombre sur la face 2 dont le parement est le plus dégradé, nous permettent de reconstituer au moins dix niveaux de plateaux d'échafaudage (fig. 9).

- **Analyse du mortier du chemisage**

Du mortier de la face 1 du chemisage, bien accessible de l'intérieur grâce au décollement de la maçonnerie, a été prélevé pour être analysé et comparé aux mortiers utilisés pour la construction de l'enceinte du bourg castral. Les résultats de l'étude, détaillée plus bas, montrent que cette partie du site a reçu le plus grand soin des bâtisseurs et confirment que l'enceinte du bourg n'a pas été érigée simultanément que la plateforme.

En effet, le mortier employé dans le chemisage est très caractéristique. Avec de grosses inclusions de galets et gravillons, il présente aussi une couleur très blanche, synonyme d'utilisation d'une chaux de bonne qualité. Ce mortier a donc participé à la robustesse de la structure, ce qui n'est pas étonnant vu sa fonction de soutènement des bâtiments seigneuriaux. C'est sans doute la première à être mise en œuvre sur le site, commandée par le seigneur, dont nous ne connaissons pas l'identité, désireux d'installer une place forte imposante. Un soin particulier a été observé pour le choix des matériaux ainsi que dans la conception de la structure ce qui témoigne d'un projet d'installation durable.

Cette structure maçonnée, bien construite et élaborée présente donc des caractéristiques de robustesses importantes et comporte des éléments pour renforcer sa stabilité. Elle a été très bien conçue et bâtie pour son rôle de soutènement de la plateforme sommitale et des bâtiments qui y sont construits.

### **b) Les vestiges de bâtiments sur la plateforme sommitale**

La plateforme, créée par le piton rocheux et la maçonnerie de soutènement, s'étend sur plus de 500 m<sup>2</sup> et présente deux aspects différents : au nord, elle est constituée par les arases supérieures de la maçonnerie de soutènement quand le rocher affleure directement au sud.

Dans la partie nord, le sol d'occupation médiéval a probablement disparu avec l'érosion naturelle ou a été décapé, car le terrain actuel est composé du blocage de la maçonnerie de soutènement. Dans cette partie, aucune structure n'a subsisté et il ne semble pas qu'une quelconque fouille puisse donner des résultats concluants. Un parement de mur tombé en un bloc est présent en contrebas de la face 4. Peut-être pourrait-il provenir d'un bâtiment situé sur la terrasse aménagée, mais il est probable que ce soit un pan du prolongement de la face 4 du chemisage qui s'est détaché du rocher et a roulé dans l'axe de la pente. D'après toutes ces observations, il est difficile de connaître la nature des constructions qui s'élevaient dans la partie nord de la terrasse, directement au-dessus de la maçonnerie de soutènement. Il est possible qu'une tour massive ait été bâtie dans le prolongement vertical des faces de cette structure qui paraît assez robuste pour supporter un tel édifice, mais ce n'est pas obligatoire.

Dans la partie sud, le sol est moins régulier. Bosselé, le rocher affleure par endroits alors qu'une couche de sédiments terreux recouvre la majorité de cette partie de la terrasse. Cette zone est limitée par le rocher lui-même à l'est et à l'ouest, et par un petit décroché au sud donnant sur la première terrasse à l'intérieur de la deuxième enceinte. On ne distingue pas de réelle différence de niveau entre les sédiments de la partie sud de la terrasse et le revêtement de pierres et galets de la partie nord. Dans la zone sédimentée, de nombreuses anomalies sont perceptibles sans doute dues à l'action de détectoristes, car elles présentent l'aspect de trous creusés un peu partout et rebouchés sans soins.

Contrairement à la zone nord de la terrasse, trois ensembles de murs différents sont observables sur la partie sud de la terrasse. Appartenant, vu leur épaisseur à des bâtiments, ils étaient sans doute en connexion à l'origine. Le premier vestige de mur se trouve sur la bordure sud-ouest de la plateforme. Le second se situe légèrement au nord du premier, orienté perpendiculairement vers l'est. Enfin, le troisième mur se dresse sur la frange sud de la terrasse, en bordure du décrochage surplombant la seconde enceinte.

- **Description du mur MRb1 (bordure ouest de la terrasse)**

Le mur MRb1 est élevé en bordure ouest de la terrasse, directement sur le rocher (fig. 10). Le système d'enrochement de l'assise inférieure ne suit pas la trajectoire du rocher, plusieurs assises horizontales de différentes longueurs qui rejoignent le rocher permettant ainsi à la structure d'en épouser les contours. Conservé sur une longueur de plus de 3,20 m ce fragment de mur est parfaitement rectiligne et se situe dans un axe nord-est/sud-ouest. Il présente une hauteur de plus de 5 m sur sa face ouest et près de 3 m du côté est. Son épaisseur est légèrement supérieure à 0,75 m.

Les parements externes et internes sont parfaitement conservés et sont constitués de pierres de moyen module dont la hauteur est généralement comprise entre 10 et 20 cm. Les assises sont visibles, mais leur lit de pose n'est pas rigoureusement horizontal et certaines assises se dédoublent même par endroit. Parfois, il est même difficile de les suivre sur toute la longueur du mur. La provenance et le traitement des matériaux ne semblent pas différer des autres structures du site : approvisionnement local en pierres de diverses natures géologiques qui ne sont pas taillées, mais seulement agencées de façon à former un parement des plus réguliers possible. Les deux parements sont pratiquement verticaux, un léger fruit est observable sur la face externe du mur (face ouest) mais sans qu'il soit très marqué (fig. 11). Aucun trou de boulin ou autre trace de méthode de construction n'est visible sur les parements.

Sur sa face interne, une sorte de semelle maçonnée est visible à la base du mur, créant une petite marche avant le mur. Large d'une cinquantaine de centimètres, et haute d'environ 0,70 m, elle est conservée sur près de 2 m de long sur la partie plane du rocher et constitue le support du mur. Sorte de massif de fondations, elle assure une meilleure stabilité à l'édifice en l'absence de possibilité de creuser de véritables fondations dans le rocher. Cette structure indique donc où se situait le sol à l'époque médiévale, bien plus haut que le sol actuel.

Le mur MRb1 devait relier les structures construites sur la partie nord de la terrasse, des vestiges d'assises allant dans cette direction sont clairement visibles. Une structure perpendiculaire, encore conservée (MRb2), venait alors sans doute d'appuyer contre le mur MRb1.

- **Description du mur MRb2 (bordure ouest de la terrasse)**

Le mur MRb2, noyé dans un bosquet de végétation dense, est orienté dans un axe nord-ouest/sud-est, perpendiculairement au mur MRb1. Conservé sur environ 3,70 m de longueur et sur 1,70 m de hauteur (fig. 12), MRb2 ne présente qu'un seul parement visible, l'autre se trouve caché par un remblai de terre. Toutefois, une vue du profil permet d'estimer son épaisseur à environ 0,80 m (fig. 13). D'après le parement visible, ce mur est de nature différente que MRb1. Les matériaux employés sont de même provenance, mais dans son élaboration une différence essentielle est visible. Les assises sont parfaitement horizontales et nivelées, d'une hauteur comprise en moyenne

entre 10 et 20 cm. Le parement visible est absolument vertical et on devine le même état sur le parement caché par le remblai de terre.

Dans sa conception et son aspect, MRb2 est très différent de MRb1. Il est tout à fait possible que ce MRb2 soit un mur de refend, une cloison de pierre à l'intérieur de l'édifice, quand MRb1 est forcément, par sa position en bord de terrasse, un mur de façade séparant l'intérieur du bâtiment de l'extérieur.

#### • **Description du mur MRb3 (bordure sud de la terrasse)**

Le dernier vestige de bâtiments visible sur la plateforme sommitale est un pan de mur qui devait relier perpendiculairement le mur MRb1 à l'ouest. Le mur MRb3 est conservé sur une longueur d'environ 1,80 m et sur une hauteur de près de 2 m (fig. 14). Contrairement au mur MRb1, seul le parement interne de MRb3 est conservé. Le parement externe s'est effondré à l'intérieur du périmètre de la seconde enceinte située en contrebas. Cela ne permet donc pas de connaître l'épaisseur du mur à cet endroit, mais d'après une estimation déduite de son observation et des éboulis de la destruction du parement, l'épaisseur du mur MRb3 devait être de l'ordre de 0,80 m, soit légèrement plus que le mur MRb1 (fig. 15).

La méthode de construction ne diffère pas entre ces deux pans de mur. Les assises sont aussi difficiles à suivre dans les deux cas. L'impression d'une maçonnerie moins bien soignée que pour le mur MRb2 prédomine chez MRb1 et MRb3. Ce dernier est également enroché de la même manière que MRb1 et possède aussi cette sorte de noyau de fondation à sa base qui lui assure une plus grande stabilité. Compte tenu de ces observations, il est indéniable que ces deux murs, MRb1 et MRb3 font partie d'un même ensemble construit durant une même phase. Il est plus complexe de les relier à MRb2 qui pourrait avoir été érigé durant une phase de construction différente ou même une époque différente. Ferait-il partie de ce que J. Roman identifie comme une réparation du XVe siècle ? Il est ardu de déterminer à quel type d'édifice appartenaient ces pans de murs. Peu d'indices sont présents sur le terrain. Il pourrait s'agir tout autant d'une grande salle officielle (type *aula*) vu les dimensions, comme d'un bâtiment annexe comportant les cuisines, et autres pièces nécessaires à l'habitation d'un château.

L'accès aux bâtiments seigneuriaux érigés sur la plateforme était défendu par une première enceinte située en contrebas au sud.

## **2) La seconde enceinte : accès au château**

Le château de L'Argentière, accolé au bourg castral, comporte une enceinte propre par laquelle on accède à la plateforme sommitale. Cette enceinte compte parmi ses vestiges encore visibles deux tronçons d'enceinte encore en place, situés sur le flanc est, ainsi que plusieurs traces de murs encore détectables sur place.

### **a) Description du mur MR4 (flanc est)**

Le fragment de mur MR4 est situé au pied du piton rocheux, immédiatement au sud-ouest de l'enceinte du bourg castral avec laquelle il faisait sans doute jonction. Il se présente comme un mur d'environ 4 m de hauteur. D'orientation nord-ouest/sud-est à son origine, il tourne selon un angle d'environ 130° après 2,60 m de longueur, pour se poursuivre dans un axe nord/sud sur environ

6,80 m. Difficilement accessible à cause d'une végétation dense, d'une pente très abrupte et rocailleuse ainsi qu'à cause de sa proximité avec des parcelles bâties, tout le mur en place n'a pas pu être photographié. Seul le parement axé nord/sud a bénéficié d'un relevé photographique sommaire (fig. 16 et 17).

Les assises sont bien marquées, mais présentent quelques irrégularités. Les modules des pierres employées dans la construction sont assez variées et hétérogènes. Dans l'ensemble, ce sont des pierres de moyen à petit module prises localement (galet de rivière, « tout-venant », pierre extraite sur place dans le rocher, etc.) sans taille préalable qui ont été utilisées dans ce mur. L'angle saillant que montre la maçonnerie ne comporte pas de chaînage d'angle, qui l'aurait pourtant renforcé, ni aucun autre aménagement particulier.

Le mur est épais d'environ 1,15 m à sa base et plus que 0,70 m au point le plus haut. Ces mesures sont nettement inférieures à celles observées sur le mur d'enceinte du bourg et sont plutôt dans la norme observée sur les châteaux delphinaux au X<sup>IV</sup>e siècle (Nicolas 2005 : 152, tabl. 11) Le mur MR4 présente un fruit d'environ 1/8 sur sa face externe ce qui est relativement peu. Les vestiges visibles correspondent à la partie médiane du mur. La partie sommitale a probablement déjà disparu, car aucune trace de chemin de ronde n'est visible en haut de la courtine (trou de boulin pour les poutres, ressaut de maçonnerie, consoles et corbeaux de soutènement sont absents).

Les vestiges du mur s'arrêtent tout net, mais la maçonnerie de l'enceinte poursuivait son tracé dans le même axe nord/sud, car des vestiges d'arases maçonnées sont visibles dans l'axe entre le mur MR4 et le mur MR5.

### **b) Description du mur MR5 (flanc est)**

Le mur MR5 constitue la fin du flanc est de la seconde enceinte. Long d'environ 17 m et conservé sur une hauteur avoisinant les 3 m par endroit, cette portion se présente identique au mur MR4 dans sa conception. Placée dans son axe exact, la maçonnerie est très difficilement accessible car seul un petit espace abrupt terminé par une falaise à l'est permet de s'approcher du mur. Photographier ces vestiges est donc assez compliqué étant donné que le recul nécessaire à la prise d'une telle structure n'est pas présent et que la déclivité de l'espace entre la falaise et le pied du mur est importante. Un relevé photographique a tout de même été tenté (fig. 18).

Les vestiges du mur MR5 sont beaucoup plus dégradés que ceux du mur MR4. Toute une partie s'est complètement éboulée vers l'extérieur, dans le sens de la pente et laisse apparaître en plus de la sédimentation naturelle, le rocher du substrat sur lequel est bâti le mur. Son épaisseur est un peu plus fine que celle du mur MR4, elle est d'environ 0,60 m en haut du mur et de 1,20 m à sa base. Une assise d'enrochement, très particulière car sa trajectoire suit exactement la courbure du rocher où elle s'appuie, est nettement observable immédiatement au sud de l'effondrement du mur. Ce sont les assises suivantes qui en rattrapent progressivement l'horizontalité du mur. Ce type d'assise est courante dans l'architecture médiévale lorsqu'un bâtiment doit être solidement enroché, c'est-à-dire construit directement sur la roche sans possibilité de creuser de fondations, ou encore lorsqu'un mur est élevé sur une structure arasée préexistante. Cette technique est visible sur l'enceinte de la ville d'Embrun, sur un tronçon conservé, surmonté de l'enceinte moderne (Oury 2011 : 169, 225, fig 52).

Le mur MR5 s'achève au sud sur une falaise donnant sur le cours du torrent du Fournel. Aucune trace d'arrachement de maçonnerie n'atteste la présence d'un mur perpendiculaire orienté vers l'ouest en bordure de falaise. Le reste du tracé de l'enceinte est décelable par quelques vestiges épars de maçonneries arasées mais aussi reconstituable grâce au cadastre sur lequel il constitue une limite de parcelle.

À l'intérieur, la topographie est caractérisée par un relief en terrasse, laissant apparaître par endroit le substrat rocheux. Ces terrasses naturelles ont sans doute été utilisées pour établir le chemin d'accès à la plateforme sommitale où est construit le château seigneurial. La porte d'entrée de l'enceinte devait être au pied du rocher, dans la partie sud-ouest du bourg castral. Le chemin parcourait alors quelques mètres vers le sud, longeant le flanc est (MR4 et MR5) pour bifurquer vers le nord et accéder à la terrasse supérieure, puis, après un autre lacet accéder finalement à la plateforme par son extrémité sud.

Il est également difficile de connaître ce que renfermait cette enceinte car aucune trace identifiable n'y a été repérée. Selon J. Roman, le lieu de culte du bourg et du château y était élevé et son souvenir était marqué par la présence d'un oratoire. Cependant, sur place cette structure encore indiquée sur le cadastre napoléonien en 1838, n'apparaît plus. Cette interprétation est toutefois plausible. Les châteaux delphinaux sont généralement composés de la trilogie *aula/capella/camera* qui sont regroupées et à laquelle peut s'ajouter la *cocina*. Beaucoup d'exemples sont présents dans le Haut-Dauphiné comme à Réotier dans l'Embrunais (Oury 2011 : 135) ou encore dans le Champsaur ou dans les territoires du Piémont italien (Nicolas 2005 : 153-154).

Cette seconde enceinte pouvait alors tenir le rôle de basse-cour. À la fois connectée et séparée de l'enceinte du bourg castral son accès devait alors être limité et permettait de renforcer la défense du site dominé par les bâtiments réservés au seigneur ou tout du moins à son châtelain qui le représente.

### **3) L'enceinte du bourg castral de L'Argentière**

Plusieurs fragments du rempart du bourg castral de l'Argentière sont encore visibles. Ils se répartissent sur trois des quatre flancs de l'enceinte polygonale et permettent d'en estimer le tracé. Toutefois, des découvertes lors des sondages 2016 et 2017 remettent en cause certaines hypothèses de restitution et affinent les connaissances sur la morphologie du bourg.

#### **a) Les vestiges en place du mur d'enceinte**

Le tracé du mur d'enceinte peut se deviner par certains indices, notamment grâce aux tronçons actuellement en place. La plupart en très mauvais état de conservation, ils se dégraderont encore dans les années futures. C'est pourquoi une description détaillée est importante pour conserver l'aperçu de cet état.

##### **• Les indices du pourtour de l'enceinte**

Au nord, le tracé de l'enceinte est perdu, coupé par un petit ravin rocheux où un ruisseau devait être dévié pour alimenter le site médiéval en eau. On retrouve sa trace au-delà de ce ravin, après un grand clapier, sous la forme de deux petites assises parementées d'environ 0,50 m de haut et d'une longueur d'1 m, perdues au beau milieu d'un bosquet dense. D'axe est/ouest, ce fragment de

mur amorce une légère courbure vers le sud ; c'est donc l'extrémité du mur nord. Les états de sections liées au plan cadastral napoléonien indiquent dans la zone extérieure au nord de l'enceinte un micro lieu-dit nommé *Le barri*, autrement dit, une référence directe au mur d'enceinte qui passait juste au sud. Cela confirme donc où s'établissent les confins septentrionaux de l'enceinte du bourg.

Le flanc ouest ne se distingue pas aisément. Joignant les petites assises visibles du flanc nord, il est possible qu'il suive un tracé courbé vers le sud en épousant le relief naturel jusqu'à la maçonnerie qui englobe le rocher où se dresse le château. Cependant, le rempart n'est pas visible directement, seul un muret de pierre sèche épais d'environ 0,70 m et haut d'environ 1 m se trouve dans la zone. Il est bordé à l'extérieur par un escarpement rocheux qui interdit toute construction d'enceinte au-delà. Proche de la maçonnerie de la terrasse du château, ce muret se dédouble, comme pour lui servir de contrefort et empêcher par son action, l'effondrement de toute la structure. Ce muret de pierre sèche a, semble-t-il, été aménagé lorsque le bourg a été progressivement abandonné et les terres reprises en culture. Les pierres composant le mur d'enceinte éboulé, ainsi que celles des maisons ou bâtiments présents à l'intérieur ont été ramassées et regroupées sur le tracé de l'ancien mur d'enceinte. Ces observations sont précisées par l'ouverture du sondage 09 détaillée plus bas.

Le tracé du flanc sud de l'enceinte est totalement manquant et il est difficile d'en retrouver la trace sur le terrain. Les vestiges en place se situent tous sur le flanc est où le tracé de l'enceinte est bien compris.

#### • **Description du mur MR1 (flanc est)**

Le mur MR1 est situé sur le flanc est de l'enceinte et se développe sur un axe nord/sud. Il est conservé sur environ 5,5 m de longueur (fig. 19). Seul le parement interne est visible, l'extérieur est englobé dans un talus de terre qui rend toute observation impossible. Un mur de terrasse (restanque) s'appuie perpendiculairement au mur d'enceinte au tiers de sa partie méridionale. Elle est postérieure au mur d'enceinte car leur maçonnerie ne s'imbriquent pas l'une dans l'autre, un « coup-de-sabre » est clairement visible. C'est sans doute l'action de soutènement combiné du talus à l'extérieur et de la restanque à l'intérieur qui a permis la conservation du mur et de son parement interne sur ce tronçon. En effet, ailleurs lorsque aucun soutien n'est présent, le mur d'enceinte est effondré et fortement arasé.

Le relief du terrain étant important, le mur MR1 est conservé sur différentes hauteurs. Dans sa partie sud, il est intact sur environ 1 m de hauteur, six assises sont alors visibles. Au niveau de la jonction avec la restanque, au tiers de sa longueur, la partie observable du mur d'enceinte ne mesure plus que 0,70 m environ et ne présente plus que cinq assises. À son extrémité septentrionale les vestiges ne sont constitués que de deux assises et demie visibles sur environ 0,40 m de hauteur.

Malgré l'invisibilité du parement externe du mur, l'épaisseur totale peut-être estimée à environ 1,70 m selon le profil du talus extérieur (fig. 20). Ces dimensions en fait un mur d'enceinte assez conséquent comparé aux châteaux delphinaux du Briançonnais, Queyras et Briançonnais-Piémontais dont l'épaisseur des enceintes est comprise entre 1,36 m (Bardonnèche) et 0,68 m (Château-Dauphin, La Bâtie-du-Pont) d'après les sources historiques (Nicolas 2005 : 152, tabl. 11).

Ce tronçon du mur d'enceinte présente un parement interne régulier et bien assisé. Les pierres employées en parement sont de moyen module et de type très hétérogène. Elles n'ont pas été

taillées, mais leur face naturellement plane a été positionnée vers l'extérieur du mur de manière à former un parement régulier, sans bosselage et bien vertical. Les pierres proviennent sans doute des environs du site du château qui présente beaucoup de zones rocheuses. Des galets de rivière ont pu aussi être récupérés dans le lit du torrent du Fournel ou de la Durance situés non loin de là. Parce que les pierres ne sont pas taillées selon des dimensions égales, les assises présentent des hauteurs différentes comprises entre 0,10 m et 0,20 m. La hauteur d'une assise est constante et aucun décalage n'est observable ce qui démontre une bonne mise en œuvre technique du mur d'enceinte.

- **Description du mur MR2 (flanc est)**

Le mur MR2 (fig. 21), conservé sur une longueur d'environ 2 m, se situe également sur le flanc est de l'enceinte du bourg castral à environ 1111 m d'altitude. Situé à près de 20 m au sud du mur MR1, ces deux vestiges font partie du même ensemble maçonné. Leur connexion n'est pas connue, mais un fragment de mur arasé situé entre les deux structures nous indique la continuité du tracé de l'enceinte sur ce flanc est. MR2 est conservé sur une élévation conséquente et visible sur ses quatre faces, il marque donc fortement le paysage sur le site. Les parements internes et externes ont été arrachés et les pierres de bonne qualité ont sans doute été récupérées après l'abandon du site pour d'autres constructions. Seul le noyau de maçonnerie est conservé dans un état relativement correct et stable. Il est composé de pierres de même type que le mur MR1 : pierres de moyen module, d'origine locale et sans travail de taille préalable. Les matériaux sont noyés dans du mortier de bonne qualité aux inclusions de petits graviers et peu friable.

Il est difficile de repérer la trace d'assises dans ce noyau. Les matériaux sont tout de même agencés de manière à constituer un bloc homogène et stable qui pouvait servir de support pour un parement régulier et assisé pour renforcer la cohésion du mur d'enceinte comme nous pouvons le voir sur mur MR1. L'épaisseur du mur, comprise entre 1,20 m et 1,40 m sans les parements, est conforme à celle estimée sur le mur MR1.

Le chemin communal reliant le hameau de Ville au hameau des Violins, situé plus à l'est, longe la face sud du mur MR2. Ce sentier est visible sur le cadastre napoléonien en 1838 et devait aussi être un des accès du site à l'époque médiévale. Il est donc possible d'imaginer une porte ou une poterne aménagée dans l'enceinte immédiatement au sud du mur MR2 et dans l'axe nord/sud.

Malgré toutes les observations réalisées sur le terrain il est difficile de préciser la position exacte du mur MR2 dans l'enceinte du bourg. En constitue-t-il la jonction entre le flanc sud et le flanc est ? Est-il un simple tronçon du flanc est qui se poursuit plus au sud ? Est-il lié à une porte d'accès au bourg comme le suggère la présence d'un chemin communal faisant partie du parcellaire ancien du site ? Autant de questions auxquelles il est bien difficile de répondre en l'état des connaissances d'autant plus que des éléments modernes viennent se mêler aux vestiges médiévaux.

- **Description du mur MR3 (flanc nord)**

Le mur MR3 (fig. 22) est situé au nord-est du bourg castral et constitue une partie du flanc nord de l'enceinte. Il se développe dans un axe est-ouest sur une longueur de 2 m, mais ses traces se retrouvent sur au moins 9 m de longueur vers l'ouest. Les vestiges s'élèvent à une altitude de 1134 m sur une hauteur d'environ 1,40 m et retiennent un clapier qui s'est en partie déversé dans la pente du site là où le mur n'a pas été conservé. La face arrière du mur n'est donc pas visible car englobée dans un amas de pierres. Il est donc difficile d'en estimer l'épaisseur exacte. À l'avant, le

parement est mal conservé mais contrairement au mur MR2, des assises sont clairement visibles et bien nivelées. Elles sont composées de pierres de « tout-venant » non taillées mais agencées de manière à avoir un parement quasiment plat, liées par un mortier plus friable que ceux des murs précédents ce qui explique un état de conservation moins bon. Les assises ont une hauteur comprise entre 0,15 et 0,20 m et sont, en moyenne, légèrement plus hautes que celles du mur d'enceinte MR1 auquel la structure MR3 était liée.

Le tracé du rempart entre ces deux vestiges est clairement décelable par la petite butte longiligne contrebutée à l'extérieur par un talus de terre (fig. 23). Elle prend origine à quelques mètres au nord de la fin du mur MR1 et s'achève au bout d'environ 28 m à la jonction du mur MR3. D'orientation sud/nord dans un premier temps, le bourrelet de terre amorce un coude vers l'ouest après vingt mètres, pour finir dans un axe est/ouest. Par endroit, des pierres affleurent encore marquant peut-être le parement interne du mur et de nombreux éboulis rocheux sont visibles au pied de cette butte, à l'intérieur de l'enceinte. Du mortier friable, fortement altéré, est mêlé à la terre sur la butte même. Il n'a pas assuré la cohésion du mur qui s'est peu à peu effondré sur lui-même.

Lors de la prospection de 2014, une assise arasée, mais bien visible, perpendiculaire au mur MR3 et se développant vers le nord sur une longueur d'environ 4,30 m mais qui devait se prolonger au-delà du clapier sur une distance totale de 8 m, a été identifiée (fig. 24). Cette observation a été interprétée comme étant une assise d'un mur lié à MR3 et correspondant au x parois d'une tour d'enceinte. Plusieurs indices allaient dans le sens de cette hypothèse. D'abord l'ensemble MR3/arase disposaient de dimensions plutôt régulière (8 m et 9 m de côté estimés). Ensuite, le clapier, amas de pierres formant une légère butte, peut être un indice d'une construction effondrée qui, à la vue de son emprise comprise à l'intérieur des murs relevés, ne peut être un simple mur effondré. Enfin, détail qui corrobore l'hypothèse d'une tour, l'emplacement de cette structure est situé au point culminant du site (environ 1134 m d'altitude), même la plateforme aménagée sur le piton rocheux et où s'élevait le château est légèrement plus basse (environ 1130 m d'altitude). Cette position dominante en fait un point stratégique dans la défense du site, d'autant plus que de cet endroit, la vue est dégagée à la fois sur la vallée de la Durance (au nord vers Briançon et au sud vers Guillestre et Embrun) et à la fois sur l'entrée des gorges du Fournel et la montagne où se trouvent les mines d'argent. Il paraît alors logique d'avoir implanté à cet endroit-là une structure de type tour.

Malgré ces indices formels, cette hypothèse restait fragile tant que des éléments archéologiques plus probants ne seraient découverts. C'est pour cela qu'un sondage archéologique a été mis en place en 2016 à cet emplacement pour tester sa validité.

### **b) L'enceinte révélée par les sondages archéologiques**

Deux sondages ouverts en 2016 et 2017 ont donné des informations importantes sur l'enceinte médiévale du bourg castral. Le premier (sondage 05) est établi contre le mur MR3 pour vérifier si une tour de flanquement a bien été implantée au point culminant. Le second (sondage 09) se trouve à l'ouest, en bordure des structures de pierre sèche.

#### **• Le Sondage 05 : infirmation de l'hypothèse de départ**

Le sondage n°05 est implanté sur la parcelle communale C1923 au nord-est du bourg castral. De forme quadrangulaire mesurant 3 m sur 2,5 m, il intègre dans son emprise une partie du mur d'enceinte et l'alignement de pierres perpendiculaire remarqué en 2014. La zone de fouille a

ensuite été étendue en surface pour dégager les limites du mur d'enceinte pour en permettre le relevé et en définir les caractéristiques.

La stratigraphie du sondage 05 est plutôt simple (fig. 25, 26, 27 et 28). Le substrat (U.S. 999) a été atteint à environ 1,50 m de la surface dans toute la partie sud seulement, car une berme de sécurité a été aménagée dans toute la partie nord compte tenue de la profondeur du substrat. C'est une roche de couleur jaunâtre relativement dure et parcourue de failles qui l'affaiblissent. Il présente des traces d'aménagement et de taille (U.S. 050106) pour lui donner un relief peu marqué en vue d'une construction. Le substrat est directement remblayé par une couche de terre comportant les débris de taille du substrat (U.S. 050105). Puis une tranchée de fondation (U.S. 050107) est créée dans l'U.S. 050105 pour la construction de l'enceinte médiévale ST09 qui repose immédiatement sur le substrat, solidement enrochée. Simultanément à la construction de l'enceinte, la tranchée et l'avant-mur sont remblayés par une couche de terre mêlée de pierres de moyen module, relativement dense, sur environ 1 m de hauteur (U.S. 050103). Sa forme légèrement concave pourrait suggérer la mise en place d'un fossé sans creusement, simplement en façonnant le profil du remblai. Le calage plus prononcé de la maçonnerie de ST09, fait par un amoncellement de pierres tend à montrer que cette couche de remblai servait à garantir la stabilité du mur (fig. 29). Enfin, à une époque indéterminée, correspondant sans doute à l'abandon du site à la fin de l'époque Moderne, le sol extérieur est recouvert d'abord partiellement d'une couche de dépôt riche en pierres peut-être issues de la destruction même de l'enceinte (U.S. 050102), puis complètement par une couche de terre assez dense et compacte qui vient sceller l'occupation (U.S. 050101) et jouxte le mur ST09 sur laquelle s'est déposée une fine couche de terre végétale.

Très peu de mobilier archéologique a été exhumé du sondage n°05 et pour cause, il se situe à l'extérieur du bourg castral, aux pieds des remparts. Seules les trois strates supérieures ont livré du matériel dans des quantités infimes. La céramique est représentée par deux uniques tessons présents dans l'U.S. de comblement supérieur 050101. Ils appartiennent à l'époque Moderne. Des ossements animaux ont également été observés dans les couches 050102 et 050104. Leur nombre peu important (respectivement 11 et 22) n'est pas significatif.

À aucun moment de la fouille, l'alignement de pierre observé en surface n'a pu être identifié dans les couches inférieures. La stratigraphie du sondage ne suggère pas non plus l'installation d'une tour simultanément à l'installation de l'enceinte médiévale ni même postérieurement. Les premiers éléments du sondage 05 sont donc négatifs et infirment l'hypothèse de départ. Une seule structure maçonnée a été mise au jour dans ce sondage : le mur d'enceinte médiéval ST09.

Il correspond à la portion de mur MR3 mise en évidence lors de la prospection thématique réalisée en 2014. Seule la face interne était visible. La face externe du mur a été dégagée des remblais lors de la fouille de 2016 permettant ainsi une étude du mur dans son ensemble (fig. 30 et 31). Dégagé sur 1,60 m de hauteur depuis sa fondation sur le substrat à la dernière assise visible (fig. 32), il présente un parement peu soigné. Les pierres de petit et moyen appareil de tout-venant ne sont pas taillées. Leurs faces planes naturelles sont exploitées pour assurer leur stabilité dans le mur ou pour réaliser un parement vertical. Ces pierres, noyées dans un mortier grisâtre à inclusions de graviers et très friable sont agencées en assises irrégulières, tantôt mesurant 20 cm de hauteur, tantôt 10 cm. Certaines pierres de dimensions importantes sont prises dans deux assises à la fois et le mortier dégoulinant des joints recouvre souvent les assises à un point qu'il est parfois difficile de

les suivre. De plus, elles ne sont pas parfaitement horizontales puisqu'elles présentent une légère déclivité dans le sens de la pente.

Les assises en partie basse étaient prises dans les fondations ce qui explique un parement peu soigné avec du mortier débordant. Les deux assises supérieures, incomplètes, car en partie démolie appartiennent aux premières assises visibles du mur à l'extérieur de l'enceinte. Leur appareillage est plus soigné et est composé de pierre de moyens modules aux proportions plus régulières. Toute la partie supérieure du mur manque, soit démontée pour servir de matériau de construction soit effondrée avec la ruine du temps.

Le sondage a été étendu en surface pour déterminer l'emprise du mur ST09. Son orientation légèrement désaxée nord-ouest/sud-est correspond parfaitement au tracé de l'enceinte médiévale visible sur le flanc est et n'est pas perpendiculaire avec l'alignement de pierres observé en surface en 2014 (fig. 33). Dans son épaisseur, les vestiges du mur se dégradent plus l'on se dirige vers l'intérieur de l'enceinte où les niveaux de sols sont relativement plus bas qu'à l'extérieur ce qui a facilité l'effondrement de la structure dans la pente. Le relevé en plan permet également d'estimer la largeur à 1,70 m en comptant l'absence du parement interne, ce qui est une mesure en totale adéquation avec celles relevées sur d'autres portions du mur d'enceinte en 2014.

Du côté est, le mur ST09 rejoint le tracé de l'enceinte observé, mais du côté ouest il est brutalement interrompu sur toute son épaisseur par un éboulis de pierre. Cette interruption n'est pas expliquée par la stratigraphie ni par les éléments retrouvés par la fouille. Il peut s'agir des éboulis générés par la destruction de la portion ouest du mur, mais cela n'explique pas pourquoi une certaine partie du mur a été entièrement détruite alors qu'une autre contiguë a été laissée presque intacte. Néanmoins, la description de ce mur ST09 permet d'affirmer qu'il ne peut pas appartenir à une tour d'enceinte. Ses dimensions ainsi que son alignement et son orientation le font correspondre aux murs du rempart de l'enceinte.

#### • **Le sondage 09 : le tracé de l'enceinte ouest**

L'ouverture du sondage 09 dans la partie ouest du bourg castral a permis la découverte d'un tronçon arasé du mur d'enceinte qui permet de préciser son tracé sur un flanc où les indices matériels étaient rares.

La stratigraphie du sondage témoigne de la construction du mur ainsi que de sa démolition (fig. 34 et 35). Le substrat rocheux, de couleur jaunâtre et irrégulier a été atteint dans la partie sud-est du sondage (U.S. 999). Celui-ci a été entamé pour créer une tranchée de fondation (U.S. 090106, fig. 36) préalablement à la mise en place du mur d'enceinte (ST13). Les débris de substrats ont été rejetés sur le côté créant un niveau de pierres de couleur jaunâtres (U.S. 090107). Le mur d'enceinte est bordé à l'ouest par une couche très compacte de terre ocre-jaune contenant de petits cailloutis, qui est probablement due à la sédimentation naturelle de colluvionnements (U.S. 090103). Les niveaux liés à l'occupation médiévale fonctionnant avec le mur d'enceinte ne sont pas connus, car après l'abandon du site le mur est démonté pour récupérer ses matériaux de construction. Une couche localisée au sur du sondage contenant une abondance de mortier sans aucune pierre (U.S. 090105) ainsi qu'un amoncellement de pierres lié au mortier déposé contre la face interne du mur (U.S. 090102) témoignent de cette démolition. Le tout est ensuite recouvert d'une épaisse couche de terre limoneuse brun sombre contenant des poches d'ocre-jaune (U.S. 090101) sans doute provenant de l'U.S. 090107 remaniée lors du démontage du mur.

Malgré cette destruction et un état fort arasé, l'étude de la structure ST13 a été très instructive. Conservé sur toute la longueur du sondage (fig. 37 et 38), le mur d'enceinte est épais d'environ 1,70 m, dimension tout à fait comparable aux mesures observées sur les autres vestiges en place. En surface, il présente plusieurs paliers qui suivent la déclivité du terrain et sont caractéristiques d'une récupération de matériaux. Sur le lit de pose de mortier du palier supérieur, le négatif d'une poutre est parfaitement visible (fig. 39). Outre les nervures du bois imprimées dans le mortier (fig. 40), deux pierres du mur délimitent l'espace dans lequel elle était placée. Ces éléments attestent donc la présence de poutres de bois dans l'axe longitudinal du mur. Ce dispositif technique rendait encore plus robuste l'enceinte du bourg déjà relativement épaisse. Cela rapproche encore le site de L'Argentière du donjon de Verclause (Drôme) où une structure de bois complexe renforce une partie du mur (cf. *supra*).

Le relevé des trois premières assises de la fondation observées en bas de sondage montre un mur élevé en pierre de diverses natures, non taillées mesurant autour de 30 cm de longueur pour 20 cm de hauteur (fig. 41). Les assises sont régulières et bien nivelées. Le sol rocheux n'étant pas droit, la première assise est complétée de pierres de calage qui assurent un bon maintien de la base du mur dans la tranchée de fondation. Ces observations sont tout à fait conformes à celles faites sur les autres parties du mur d'enceinte.

Le mobilier ramassé dans les différentes couches de ce sondage ne permet pas particulièrement de dater les différentes couches. En effet, la céramique plutôt rare dans ce sondage (8 tessons) ne se rapporte qu'à la période où le bourg n'est plus habité entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle et demeure trop sporadique pour une quelconque conclusion. De même, le métal est assez rare et peu caractéristique. Quelques ossements d'ovicaprinés ont été découverts sans apporter d'éléments intéressants. Seul un fragment de pipe en terre découvert dans l'U.S. 090103 dans la partie nord-est du sondage, et étudié plus bas dans l'étude céramique, pourrait dater du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais sa présence dans des niveaux remaniés lors de la démolition du mur d'enceinte est difficile à interpréter.

Malgré toutes les incertitudes dans la chronologie, cette découverte permet de préciser le tracé de l'enceinte du bourg castral sur son flanc ouest où aucun indice n'avait été décelé jusqu'alors. La présence d'une poutre placée dans l'axe longitudinal du mur atteste encore plus sûrement cette pratique technique qui accroît la robustesse et la stabilité de la structure, qui n'était pas encore bien observée sur le site.

#### • **Premiers résultats de l'analyse des mortiers**

Des prélèvements de mortiers ont été réalisés sur les différents tronçons du mur d'enceinte : sur le mur ST13 du sondage 09, sur le mur ST09-MR3 du sondage 05 et sur le mur en place MR1. Le détail de l'étude est développé plus bas, mais une synthèse des premiers résultats s'impose ici. Chaque structure analysée présente un mortier différent, mais relativement proche dans sa composition contrairement au mortier du chemisage également analysé.

Ces différences n'impliquent pas forcément que ces différents murs n'appartiennent pas au même ensemble. Elles indiquent seulement que ce n'est pas la même gâchée de mortier qui a été utilisée pour chacun des murs, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été élevés simultanément mais chacun leur tour, vraisemblablement en démarrant du côté ouest, vers le chemisage de la plateforme pour s'achever dans la partie est. La nature des inclusions gravillonnaires du mortier implique l'usage

d'un sable de rivière probablement tiré du lit de la Durance, plus propice à la sédimentation que le tumultueux Fournel. Une forte concentration en chaux par rapport au sable démontre un soin tout particulier à fabriquer un mélange de qualité qui assure la solidité de l'ensemble maçonné et une cohérence dans le déroulement du chantier.

Les différences observées entre les différents mortiers prélevés, notamment au niveau de leur granulométrie, pourraient s'expliquer par l'utilisation d'une chaux obtenue par la calcination de calcaires sensiblement différents ainsi que par l'adjonction de sable dont la composition peut varier en fonction des dépôts alluviaux. Il faut bien garder à l'esprit qu'il est peu probable d'obtenir plusieurs fois un mortier d'une composition exactement identique compte tenu de la diversité des facteurs rentrant en compte. Une pelletée de sable en plus, pris juste à côté de l'endroit habituel, peut engendrer des différences notoires. Ce qu'il faut retenir c'est la sensible similarité des compositions avec une dominance de chaux et présence de sable de rivière.

### **c) Conclusion**

L'occupation médiévale à L'Argentière n'est connue, d'un point de vue archéologique, uniquement par les vestiges des éléments fortifiés. Les pôles observés à savoir : sur le piton rocheux dominant le site une plateforme sommitale où s'organisaient les bâtiments seigneuriaux, en contrebas et permettant l'accès à cette plateforme se trouvait un espace fortifié d'une petite enceinte pouvant correspondre à une basse-cour, enfin le tout est en connexion avec le bourg castral lui-même ceint d'un rempart visible à plusieurs endroits du site, en particulier sur son flanc est. La fonction des bâtiments qui étaient installés dans les différents pôles n'est pas connue faute de vestiges conservés tant en surface que dans le sous-sol.

En effet, sur la plateforme sommitale et dans la basse-cour les niveaux d'occupation médiévale se sont érodés et ont disparu, les niveaux de sol actuels étant bien en dessous. Dans le bourg castral, malgré une forte sédimentation, les dix sondages ouverts ont montré l'absence généralisée de toute trace de l'occupation médiévale en dehors des murs d'enceinte. Les données récoltées ne peuvent donc en aucun cas apporter des réponses à la problématique originelle de cette étude, rien ne peut préciser la chronologie d'implantation du château et de son habitat attenant. La seule voie pouvant encore donner un résultat en termes de datation demeure l'analyse plus poussée des mortiers à la recherche d'éléments organiques datables les composant. En l'absence de tout élément probant, la chronologie donnée par les sources historiques doit être suivie.

En dépit de résultats en dessous des attentes, les sondages ne se sont pas avérés complètement vains. Le sondage 09 a permis de préciser le tracé de l'enceinte du bourg castral dans sa partie ouest et le sondage 05 d'infirmier l'hypothèse de la présence d'une tour de flanquement sur l'enceinte nord. De plus l'analyse macroscopique et au microscope binoculaire de mortiers prélevés sur différents murs en place a démontré la profonde différence entre l'élaboration du chemilage maçonné de la plateforme sommitale et la construction du mur d'enceinte du bourg. Enfin, la fouille du sondage 09 a mis en évidence l'emploi de la technique de poutres noyées dans la maçonnerie des murs afin renforcer la structure et de la rendre plus cohérente et malléable.

Si les niveaux médiévaux ont complètement été effacés du site, ce n'est pas le cas de l'occupation Moderne.

## **3.2. Le bourg castral de L'Argentière à l'époque Moderne (XVIIe s.)**

Les témoignages d'une occupation importante à l'époque Moderne sont nombreux et permettent de mieux comprendre l'évolution de l'occupation du site. Compte tenu de l'absence de traces de l'habitat médiéval, il est probable que l'habitat moderne lui succède après une période d'abandon. En effet, cette nouvelle occupation bouleverse complètement l'organisation du bourg jusqu'à effacer les moindres vestiges de l'occupation antérieure. Les opérations de sondages menées entre 2015 et 2017 ont mis en évidence deux bâtiments qui se rattachent à cet habitat. Ils se situent dans la partie sud-ouest et sud-est du bourg.

### **1) Un premier bâtiment dans la partie sud-est du bourg (sondages 01 et 01bis)**

Un premier édifice a été mis en évidence lors de l'ouverture du premier sondage en 2015 (sondage 01). Un sondage limitrophe a été ouvert l'année suivante (sondage 01bis) pour obtenir plus d'information sur cette occupation qui n'avait pas pu être clairement datée. Au final, une petite partie de l'intérieur d'un bâtiment a été mise au jour ainsi qu'une zone extérieure, à l'ouest. Comme les sondages ont été ouverts et rebouchés l'un après l'autre, l'ensemble n'a pu être observé globalement. La précision des relevés et des données archéologiques ont été les seuls moyens de mettre en relation avec brio les résultats de la fouille des deux sondages.

#### **a) L'intérieur d'un bâtiment incendié**

Le sondage 01 a été ouvert dans la partie sud-est du bourg castral, sur la parcelle cadastrale C1925, en bordure du chemin communal. Il jouxte l'enceinte médiévale et se développe selon un axe légèrement nord-ouest/sud-est. À l'origine mesurant 9 m<sup>2</sup> de surface, ce sondage a été agrandi vers le sud-est à deux reprises pour les besoins de la fouille : une première fois d'environ 1 m pour poursuivre la fouille dans de bonnes conditions puis encore de 70 cm dans la même direction pour former un palier de sécurité dans la berme. Une autre berme de sécurité a dû être aménagée le long de la bordure est du sondage par l'amoncellement organisé des pierres de remblai issues du sondage formant une restanque d'une largeur d'environ 80 cm.

#### **• Stratigraphie du sondage 01**

Le substrat géologique (U.S. 999), une roche schisteuse grisâtre très friable et dégradée, a été atteint dans toute l'étendue du sondage. Au centre de l'espace fouillé, la roche présente une forte rupture de pente qui paraît naturelle, car aucune trace de taille ou de remaniement n'a été observée. La friabilité et l'éclatement naturel de la roche en assez mauvais état ont parfois rendu son identification difficile, se confondant avec les couches de remblai. Cependant, une observation attentive de la géologie du site et la compréhension de la nature du substrat ont permis de lever les doutes et de l'identifier sur toute son étendue. La pente a été aplanie sur toute la partie basse pour permettre l'installation du bâtiment, directement construit sur le substrat. Une petite couche composée de substrat remanié (U.S. 010113), trop fine pour apparaître clairement sur la coupe stratigraphique, atteste de ces travaux de nivellement facilités par la friabilité de la roche. Ces résidus sont très ténus et la couche ne contient aucun mobilier.

Une structure maçonnée (ST02) vient se placer directement sur le substrat rocheux en contrebas de la rupture de pente, sur la partie plane aménagée par le creusement de l'U.S. 010113

(fig. 42). Le mur n'est pas directement adossé sur le rocher, l'espace libre entre les deux a été comblé par un amoncellement de pierres et de rochers constituant un drain (U.S. 010107). Le rapport immédiat entre la construction du mur et la mise en place du drain est renforcé par la découverte de gros nodules de chaux dans le remblai de pierres, ce qui montre que les deux couches sont contemporaines ou légèrement décalées dans le temps. À ce mur ST02 sont associées deux couches stratigraphiques se développant vers le sud et qui semblent contemporaines et liées.

La première, très fine et indurée (U.S. 010110), est probablement le niveau de sol d'occupation fonctionnant avec le mur ST02 et occupe la partie sud du sondage entre le mur et la berme (fig. 43). Des traces de rubéfaction dans cette même couche témoignent aussi d'un incendie. L'U.S. 010110 est uniquement représentée sur le plan du sondage (fig. 44) car elle ne se remarque pas dans les coupes stratigraphiques (fig. 45 et 46), la mise en place d'un palier de sécurité à l'est et la présence d'une structure en bordure de sondage à l'ouest la masquent complètement. Du mobilier céramique et métallique témoigne de cette phase d'occupation.

La seconde U.S. associée au mur ST02, composée de pierres agencées sans liant dans un axe perpendiculaire au mur (U.S. 010112 = ST05), se situe en bordure sud-ouest du sondage (fig. 47). Des charbons ainsi que du bois brûlé ont été observés dans les interstices entre les pierres de la structure, ce qui indique qu'elle est antérieure à l'incendie qui a touché le bâtiment.

Celui-ci est remarqué par un niveau relativement fin composé de cendres (U.S. 010111) dont les traces s'observent dans les couches inférieures (charbons, rubéfaction, etc.) et qui recouvre la structure ST05. Peu visible en stratigraphie et seulement observée près de la coupe ouest, cette couche se remarque aussi par des bois calcinés posés à plat et plutôt bien conservés, immédiatement sur le sol d'occupation U.S. 010110, certains étant même seulement brûlés en partie, ainsi que par une poutre calcinée dans la berme sud (fig. 48 et 49).

Une couche de démolition remblayant en partie le mur ST02 (U.S. 010109) est située juste au-dessus de la couche d'incendie. Elle est constituée de nombreux blocs de pierre, de tailles décimétriques, pour certains de dimensions imposantes, jetées de manière éparse. Dans la partie ouest du sondage, le mur n'est plus visible, complètement effondré. De nombreux interstices entre les pierres n'étaient pas comblés par de la terre ce qui permit à du mobilier des couches supérieures de s'infiltrer parfois jusqu'au pied de cette couche, donnant des situations assez paradoxales, notamment pour la céramique où les fragments d'une écuelle quasiment entière se retrouvent dans trois U.S. différentes. Du bois sec, parfaitement conservé et sans trace d'incendie a été mis en évidence dans l'U.S. 010109.

Cette dernière, ainsi que le mur ST02 et son drain (U.S. 010107), est recouverte d'un remblai sableux de couleur brune (U.S. 010108) ne comportant aucune pierre contrairement à l'U.S. 010109. Des inclusions de chaux et de mortier décomposé issus de la destruction de la partie supérieure de ST02 ont été observées de manière régulière. Cette couche scelle le mur ST02 du côté ouest du sondage, mais n'a pas été mise en évidence à l'est. Cette absence pourrait sans doute s'expliquer par le décapage des couches supérieures du sondage jusqu'au niveau du rocher pour suivre une pente relativement douce (U.S. 010115) et entamant l'U.S. 010108 à l'ouest et la faisant disparaître à l'est<sup>23</sup>. Un surcreusement est remarqué dans cette même U.S. à l'ouest, au niveau du substrat rocheux en début de rupture de pente (U.S. 010114), et qui permet l'installation d'un amoncellement de cailloux s'étendant d'ouest en est (U.S. 010106) bien différencié de l'U.S. 010107

23 Ce décapage a bien été mis en évidence lors de la mise en place des restanques dans le sondage n°2.

par le module inférieur des cailloux la composant. Dans la partie est, une poche argileuse brun-noir jouxtant le substrat rocheux et suivant l'axe de la pente a été mise en évidence (U.S. 010105). Elle est probablement issue de l'érosion du substrat qui, par ruissellement, s'est retrouvée piégée dans cette zone lors de la destruction du mur ST02 après l'incendie du bâtiment et son remblaiement (U.S. 010109). Le tout est surmonté d'un dépôt sédimentaire naturel (U.S. 010101) correspondant à la phase où le bourg est abandonné.

- **Description des structures mises au jour**

Deux structures importantes ont été mises au jour dans ce sondage et permettent d'identifier la zone comme étant l'intérieur d'un bâtiment. Le mur ST02 a pu être relevé tout comme la structure ST05.

Le mur ST02 est situé contre le substrat au bas de la rupture de pente. Conservé sur environ 1,75 m de longueur, il mesure 1,52 m de hauteur. D'une largeur totale de 70 cm, il est composé de deux parements de mêmes dimensions (36 cm pour le parement extérieur et 34 cm pour le parement intérieur) parfois séparés de pierres de blocage. Il est construit avec des pierres de tout-venant, brutes ou grossièrement équarries, de moyen module. Bien vertical, les assises sont bien visibles sur chacun des parements pris individuellement (10 assises chacun), mais ne se retrouvent pas exactement de l'un à l'autre. Ils sont simultanément conservés sur une distance de 95 cm, au-delà, seul le parement extérieur adossé au substrat persiste sur plus de 80 cm. Non soutenu du côté interne, le parement externe est à cet endroit relativement instable, c'est pourquoi il a été décidé de détruire cette partie du mur après avoir réalisé un relevé photographique de la zone et un dessin de la totalité de la structure. Cela a également permis de poursuivre la fouille de manière plus confortable dans ce recoin exigü du sondage. Au-delà, le mur est complètement détruit si bien qu'il n'a pas pu être observé dans la coupe est du sondage.

La base du mur est sensiblement différente. Elle se développe sur 73 cm de hauteur et, plus large que les assises supérieures, mesure 90 cm de large dépassant uniquement sur l'arrière du mur, le reliant au substrat. Cette base qui peut être considérée comme la semelle de fondation du mur est directement enrochée dans le substrat, aussi bien horizontalement que verticalement pour le parement externe, lui assurant ainsi une meilleure prise et stabilité.

Toutefois, le niveau de sol fonctionnant avec le bâtiment (U.S. 010110) a été observé immédiatement à la base du mur ST02. La partie interne n'est donc pas contrebutée ni enrochée solidement dans le substrat. Ce problème de stabilité est réglé grâce au remblaiement de l'espace à l'arrière du mur ST02 avec des pierres de moyen module (U.S. 010107). En recouvrant la semelle de fondation tout en y exerçant une pression, cela évite son basculement vers l'intérieur sous l'effet des fortes charges supportées. L'U.S. 010107 joue également un autre rôle très important pour le mur. Composée essentiellement de pierres, elle constitue un très bon drain permettant l'écoulement des eaux de ruissellement contre le substrat en préservant le mur de l'humidité. Cette utilisation de drains en arrière de constructions semi-enterrées ou accolées à des parois rocheuses se remarque notamment au niveau des maisons du village médiéval de Brandes-en-Oisans et reste employée dans la région jusqu'à des époques récentes<sup>24</sup>.

Compte tenu de la très faible portion de mur qu'il a été possible d'observer, il est difficile d'en savoir plus sur l'orientation du bâtiment, sa fonction ou encore sa hauteur.

24 Bailly-Maître, Bruno Dupraz 1994 : 117, 118 fig. 84.

À l'intérieur du bâtiment, posée immédiatement sur le sol d'occupation (U.S. 010110), la structure ST05 est située à la base du mur ST02 et se développe vers le sud contre la bordure ouest du sondage 01. Composée de blocs de pierre non liés et de dimensions variées allant du grand au petit module, elle mesure une trentaine de centimètres de large et se dresse sur deux ou trois assises au maximum. Au moins un parement régulier, tourné vers l'est, a pu être observé. La structure a été démontée après relevé photographique et relevé en plan. Contrairement aux attentes, elle ne se poursuivait pas dans la coupe ouest du sondage, se limitant donc à la zone découverte.

Les matériaux employés pour son élaboration sont surprenants. Ils proviennent d'un réemploi de pierres mises au rebut, notamment une pierre architecturale en marbre rose de Guillestre (fig. 50), roche locale d'ornement très utilisée dans la région, dont le détournement a été arrêté en cours de taille, sans doute à cause d'un défaut de la pierre (fracture de la roche ou entaille), et un fragment de meule à aiguiser (fig. 51).

La fonction de la structure ST05 est complexe à déterminer. Elle apparaît comme un aménagement particulier, mais sa situation en bordure de sondage et son observation sur une faible section ne permettait pas une identification immédiate. Toutefois, grâce à l'ouverture d'un second sondage en 2016, et l'identification d'un espace extérieur jouxtant immédiatement cette structure, elle a pu être identifiée comme une marche. En effet, le niveau de sol intérieur au bâtiment est légèrement excavé par rapport au niveau extérieur (une altitude de 1110,60 m est mesurée à l'extérieur, tandis que le sol intérieur se trouve à une altitude de 1110,22 m). La structure ST05, haute d'une trentaine de cm, permet donc la circulation entre l'espace interne et externe du bâtiment.

### **b) L'espace extérieur du bâtiment**

Le sondage 01bis ouvert en 2016 en complément du sondage 01 est situé immédiatement à l'ouest de ce dernier, il se développe selon un axe légèrement nord-ouest/sud-est. À l'origine, une berme témoin de 70 cm avait été conservée entre les deux sondages. Cependant, la fouille avançant et les vestiges du mur ST02 remarqués en 2015 n'étant toujours pas atteints, il a alors paru nécessaire de démonter cette berme témoin pour rejoindre le sondage 01. Finalement, l'étendue du sondage ouvert mesure plus de 21m<sup>2</sup>. Dans la partie nord du sondage, la mise en place d'une berme de sécurité a été rendue nécessaire par la grande profondeur atteinte à cause du relief accidenté du terrain.

#### **• Stratigraphie du sondage n°01bis<sup>25</sup>**

Le substrat géologique (U.S. 999), une roche schisteuse très friable et dégradée, a été atteint dans toute l'étendue du sondage (fig. 52). La différence de dénivellation entre le haut du sondage et le bas est assez importante. Le niveau de substrat relativement plat est atteint à quelques centimètres de profondeur dans la partie sud du sondage alors qu'il repose sous plus de 2 m de remblais dans la partie nord.

En partie basse du sondage, vers la limite sud, une petite couche composée de substrat remanié (U.S. 01b0111 = 010113), trop fine pour apparaître clairement sur la coupe stratigraphique, a été observée. Elle correspond à une phase de creusement et d'aplanissement du substrat depuis le bas de la rupture de pente vers le sud. Ces résidus sont très ténus et la couche ne contient aucun

25 Les équivalences d'U.S. entre celles observées en 2016 et celles identifiées lors de la campagne 2015 sont mentionnées dans le texte. Les U.S. de 2015 sont notées précédées d'un =.

mobilier. La zone aplanie semble avoir fonctionné en même temps que la maison occupée à l'époque Moderne, formant une sorte de cour extérieure.

Une structure maçonnée (ST08 = ST02) vient se placer directement sur le substrat rocheux au bas de la rupture de pente, sur la partie plane aménagée par le creusement de l'U.S. 01b0111. Remarquée uniquement dans la partie nord-est du sondage, elle forme un retour d'angle de quelques dizaines de centimètres. Il est rapidement masqué par l'U.S. 01b0109 (= 010109) composée de blocs de pierres issues de la destruction de ST08. De modules plutôt imposants ces blocs, pris dans la berme est du sondage, n'ont pas permis d'atteindre le niveau de sol intérieur de la maison remarqué en 2015 (= U.S. 010110). Toutefois, des traces de la couche d'incendie (= U.S. 010111) ont été observées puisque des fragments de charbon de bois ont été découverts à la base du mur ST08, dans les interstices des pierres. Ce remblai pierreux est surmonté par une épaisse couche de remblai terreux (U.S. 01b0107 = 010108) recouvrant presque toute la structure ST08. Il présente des inclusions de lits de chaux issus de la démolition progressive du mur ST08, comme remarqué dans la partie interne du bâtiment. Cette couche n'est présente qu'aux abords du mur et n'a pas été observée en d'autres endroits du sondage.

À l'ouest du mur maçonné, partie considérée comme l'extérieur de la maison, le sol d'occupation a pu être remarqué (U.S. 01b0110). Situé immédiatement sur le substrat remanié et aplani, c'est une couche fine, assez hétérogène et extrêmement indurée. Elle porte aussi la trace de l'incendie qui a détruit la maison sous la forme de petites inclusions charbonneuses. Elle est limitée à l'ouest par une énorme structure de pierre sèche (ST06-ST07) dont l'utilité n'est pas encore comprise. Celle-ci démarre dans l'angle nord-ouest du sondage et se développe en pente régulière sur un axe nord-ouest/sud-est pour venir mourir proche de l'angle sud-est (fig. 53). Plus à l'ouest, contre la berme, une couche composée d'éboulis provenant sans doute de la dégradation de la structure ST06-ST07 a été observée (U.S. 01b0108). Les pierres de modules équivalents à ceux retrouvés en place sur la structure ST06-ST07 sont éparpillés sur le sol de manière irraisonnée ce qui tend à montrer que c'est un éboulement d'usure.

Toutes ces U.S. évoquées sont ensuite surmontées par un remblai terreux (U.S. 01b0106 = 010101). Il contient très peu de mobilier. Une sorte de cuvette semble avoir été aménagée dans cette couche au nord du sondage, soit lors de l'élaboration d'une terrasse soit postérieurement, par creusement. Cette cuvette a été comblée grâce au colluvionnement naturel du terrain supérieur (U.S. 01b0102) bien observable par la présence de lits de pierres dont la position horizontale laisse penser à une cause naturelle (= 010106). Cette couche contient également des poches schisteuses d'origine naturelles bien visibles dans la coupe (fig. 54). Le tout est surmonté d'une fine couche de terre végétale (U.S. 01b0101). Dans la partie est du sondage, vers la jonction avec le sondage 01, cette même terre végétale est couverte par le reste des déblais datant de l'opération de 2015 (U.S. 01b0103).

- **Description des structures mises au jour**

Deux structures importantes ont été mises au jour dans le sondage 01bis. La première est l'angle du mur ST02 (ST08) qui permet de connaître la limite nord-ouest du bâtiment fouillé. La seconde est une structure de pierre sèche composée de plusieurs parties et située à l'extérieur de l'édifice.

Le mur ST08, prolongement du mur ST02 remarqué en 2015, axé vers l'ouest, s'interrompt brutalement au bout d'un mètre parcouru et bifurque vers le sud où le mur est visible sur une soixantaine de centimètres. Le mur axé est-ouest, de 70 cm de large, est composé de deux parements quasiment de mêmes dimensions (36 cm pour le parement extérieur et 34 cm pour le parement intérieur) parfois séparés de pierres de blocage, comme remarqué pour ST02. Il est construit avec des pierres de tout-venant brutes ou grossièrement équarries de moyen module. Un seul parement a pu être observé, le second étant pris dans la berme nord. Cette partie du mur est visible sur plus d'un mètre et 7 assises, mais la base du mur n'a pas pu être atteinte à cause des énormes blocs de remblais pris dans la berme est. La structure de drain adossée à ST02 et remarquée en 2015 se décèle dans la coupe est où un empiérement est décelable en arrière du mur (fig. 55).

La partie perpendiculaire à cet axe est-ouest est moins bien conservée que le reste du mur. En effet, le retour d'angle n'est observable qu'au ras du sol. Il affleure seulement au niveau du substrat situé dans la partie extérieure de la maison (ouest), alors que la partie interne (est) est sous le remblai pierreux. Bien qu'aucune pierre de seuil n'a pu être identifiée, la place de la porte ne fait aucun doute puisque le parement du mur longitudinal (ST08) est parfaitement régulier au moment du retour d'angle, ne permettant à aucune pierre du mur transversal de s'y encastrier pour assurer le bon maintien de la construction. La situation d'une porte à cet endroit-là, donnant depuis l'extérieur sur une pièce au sol surcreusé, nous permet de comprendre l'utilité de la structure de pierres non liées retrouvée en 2015 perpendiculaire à la maçonnerie, contre la berme ouest du sondage 01 (= U.S. 010112). Il s'agit sans doute d'une marche élaborée pour combler le dénivelé entre le sol extérieur et le sol intérieur. Les pierres qui la composent sont bien rectilignes et offrent une surface bien plane pour assurer le pied d'appui.

À l'extérieur du bâtiment, affleurant dans l'angle nord-ouest du sondage, à quelques centimètres de la surface, une structure de pierres non liées a été mise au jour (ST06-ST07). D'axe nord-ouest/sud-est, suivant de la pente, la structure perd en hauteur au fur et à mesure de sa progression adoptant le profil du relief. Son observation et sa fouille attentive nous ont permis d'identifier trois parties particulières composant cette structure : ST06.1 ST06.2 et ST07 (fig. 56).

La partie supérieure ST06.1 est composée de pierres de moyen module posées de manière à former une face verticale sur deux côtés (est et ouest) sans être vraiment parementée. D'une largeur maximale de 1,30 m dans la partie supérieure (nord-est), elle s'amincit progressivement pour n'atteindre que 60 cm en milieu de pente où elle s'interrompt. Cette structure n'est pas régulière puisqu'aucune assise ne peut être identifiée. Les pierres sont orientées dans le sens de la pente, elles sont toutes inclinées vers le sud.

ST06.1 repose immédiatement sur ST06.2 qui se développe dans un axe ouest-est. D'une soixantaine de centimètres de large, elle mesure 1 m de long dans sa partie visible et se poursuit sous ST06.1. Elle se compose de pierres de tout-venant elles aussi orientées dans le sens de la pente. Leur module est plus imposant que celles de la structure ST06.1, à laquelle ST06.2 semble servir de soubassement. Se projetant vers l'est, elle vient couper le niveau de sol extérieur (U.S. 01b0110) et semble reposer directement sur le substrat rocheux aplani.

Enfin, ST07 se développe en bas de pente en direction de l'angle sud-est du sondage. Constituée d'un seul niveau de pierres accolées sur une ou plusieurs rangées et orientées dans le sens de la pente, elle ne repose pas sur le substrat, mais sur une couche de remblais (U.S. 01b0106).

Elle mesure 1,20 m de longueur et les pierres qui la composent sont d'un module compris entre 30 et 60 cm de largeur. Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, ST07 serait la partie effondrée de ST06 dans le sens de la pente. Toutefois, il semble alors que certains matériaux ont été récupérés car certaines pierres sont bien alignées et non en vrac comme lors d'un éboulement (fig. 57).

Compte tenu de ces informations, il est difficile de connaître la véritable utilité de cette structure de pierre sèche. Peut-être servait-elle de délimitation entre l'espace extérieur du bâtiment (cour) et le reste du bourg ? En l'absence d'éléments matériels, toute hypothèse vraisemblable est recevable. Elle pourrait aussi jouer un rôle dans la structuration du terrain remanié après la destruction et l'abandon définitif du bourg.

Les investigations entamées dans la zone sud-est du bourg castral ont mis en évidence un bâtiment moderne semi-excavé dont l'accès se faisait par le côté ouest à l'aide d'une marche réalisée en pierre sèche. Une cour extérieure au sol aplani jouxtait le bâtiment. Son emprise était probablement délimitée par une autre structure de pierre sèche bien visible dans la partie ouest et effondrée vers le sud. Le mobilier archéologique récolté à cet endroit donne des indices sur les activités opérées lors de l'occupation du bâtiment.

### **c) Le mobilier associé à l'occupation moderne**

Du mobilier archéologique de différente nature a été mis au jour dans les deux sondages, participant à une meilleure compréhension des structures découvertes. C'est aussi par son étude que les connaissances sur l'occupation moderne de L'Argentière se sont affinées. Le mobilier céramique permet d'entrevoir les pratiques culinaires ainsi que le niveau social des habitants du bâtiment. Il permet également de proposer une datation de la phase d'occupation remarquée. Le mobilier lithique retrouvé sur place est très instructif sur les activités réalisées ainsi que sur le mode de couverture de la maison. La faune retrouvée un peu partout est également très intéressante puisqu'elle renseigne sur les pratiques pastorales et de chasse des habitants. Enfin, le mobilier métallique trop commun et en mauvais état est moins prolixe.

#### **• Le mobilier céramique<sup>26</sup>**

De nombreux tessons ont été retrouvés dans les différentes U.S. du sondage 01 et 01bis. Toutes les formes observées appartiennent généralement à l'époque Moderne et ne sont pas particulièrement datantes. Seuls des fragments d'assiettes découverts sur le sol d'occupation (U.S. 010110) permettent, par leur décor interne réalisé à l'engobe, d'avancer une datation des XVIIe-XVIIIe siècles. Le seul élément archéologiquement complet est une écuelle présente dans la couche 010109 et dont certains tessons brisés se sont retrouvés dans les U.S. inférieures du fait des interstices de leur couche d'origine. Sa forme et son élaboration permettent également d'avancer la période des XVIIe-XVIIIe siècles. La comparaison des pâtes avec d'autres céramiques retrouvées sur le site permet d'affiner la datation et de situer la dernière période d'occupation au XVIIe siècle, juste avant la destruction par un incendie.

La plupart des formes fermées sont plutôt des pots de stockage, mais les vases à liquide (cruches) sont aussi bien représentées. Les formes ouvertes sont essentiellement de la vaisselle de table (assiette, plat, écuelle, etc.). Un fragment de tasse a été identifié dans la couche 01b0110 qui est en relation avec le fonctionnement de la maison. La typologie de ces formes, très fonctionnelles

26 Voir également l'étude particulière sur le mobilier céramique.

et utilisées pour le service à table, permet également de supposer la fonction résidentielle de la pièce formée par le mur ST02.

Un fragment de *tegula* a été découvert au sommet de la structure ST06.1 (fig. 58). De faible dimension (11,5 cm x 12 cm x 3,2 cm) il n'est pas assez caractéristique pour en tirer plus de renseignement. Il est à noter que c'est la première fois qu'on retrouve sur le site ce genre de matériau qui est généralement des réemplois d'une implantation antique.

Des céramiques des XIXe-XXe siècles ont également été récoltés dans les niveaux supérieurs correspondant à la phase post abandon du site. Elles sont peu nombreuses, très fragmentées et ne témoignent pas d'habitat de ces périodes.

- **Le mobilier lithique**

Du mobilier en pierre a été découvert dans ce sondage, essentiellement dans les couches les plus profondes. Il peut être classé selon différentes catégories suivant leur emploi et renseigne sur les diverses pratiques architecturales ou artisanales.

Les pièces les plus remarquables et imposantes sont liées à ces activités. Des fragments appartenant à une meule à moudre le grain ont été également découverts dans le remblai de comblement à l'intérieur du bâtiment, fait de pierres de tout calibre jetées en vrac (U.S. 010109). Au nombre de trois, les fragments sont jointifs et forment un peu moins de la moitié de la meule (fig. 59). Réalisée dans une roche relativement dure, de couleur gris-bleu foncé et veinée de quartz, sa provenance est sans doute locale sans que la carrière d'extraction ne soit précisément localisée. D'un diamètre général d'environ 47 cm, elle présente une face supérieure taillée et très légèrement arrondie et polie par le temps ainsi qu'une face inférieure plane, relativement lisse et de forme légèrement concave. Elle mesure 13 cm d'épaisseur au niveau des bords et 12 cm au niveau de l'œil qui mesure 9 cm de diamètre. Sur la face interne du premier fragment, une petite encoche de 2,5 cm de large, 3 cm de long et 1,1 cm de profondeur a été pratiquée en travers de l'axe de l'œil afin d'y loger une petite pièce métallique indispensable au bon fonctionnement du moulin : l'anille. Ces caractéristiques permettent d'affirmer qu'il s'agit de la meule active d'un moulin à bras. En effet, ses petites dimensions ne peuvent pas la classer dans la catégorie des meules de moulin mécanique (Belmont 2006 : 16, 68).

Un nouveau fragment de meule à moudre le grain a été mis au jour sur le sol extérieur de la maison (01b0110). Il est assez petit puisqu'il mesure 17 cm sur 12,6 cm et que son épaisseur est d'à peine 2,5 cm. Il ne présente que la surface plane de travail, car la meule a été brisée sur sa tranche (fig. 60). La courbure du bord extérieur du fragment permet toutefois d'estimer un diamètre de 32 cm, ce qui la range au rang des meules de moulin à bras. Situées sur la couche d'occupation, à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, il est possible que ces deux meules soient utilisées durant la phase d'occupation moderne, puis, fracturées, devenues hors d'usage par leur usure, ou endommagées dans l'incendie de la maison (aucune trace d'exposition au feu n'a toutefois été observée sur le fragment) elles ont été laissées sur place lors du comblement de la maison et du remblaiement du terrain. Elles témoignent tout de même d'une activité de meunerie de faible ampleur, sans doute pour un usage individuel, à l'époque Moderne en lien avec l'occupation remarquée.

Un fragment de meule à aiguiser a été réemployé dans la mise en place de la structure ST05 (U.S. 010112) appuyée sur le mur ST02. Fracturée en partie haute et partie basse, toute la partie centrale est conservée. Elle mesure environ 38 cm de diamètre et plus de 11 cm d'épaisseur dans la partie centrale (fig. 61). L'œil, cavité de forme circulaire qui traverse la pierre pour permettre la mise en place d'un axe de rotation, mesure environ 5 cm de diamètre. De forme convexe sur ses deux faces, l'épaisseur de la meule se rétrécit progressivement pour atteindre un peu plus de 5 cm aux extrémités. La tranche, usée, présente une surface de travail.

Des pierres-outils témoignent aussi du travail du métal pratiqué sur le site. Également découvert dans le comblement du bâtiment (U.S. 010109), un fragment de pierre de forme allongée mesurant plus de 6 cm de long pour 2,5 cm de large et 1,5 cm de hauteur peut être attribué à une pierre à aiguiser. (fig. 62). Son utilisation peut être domestique pour affûter une lame de couteau ou liée aux travaux des champs pour l'aiguisage de faux, faucilles ou serpettes. Une pierre plate découverte dans la couche 01b0102 présente une surface de travail avec des marques d'outil. Elle a sans doute servi de pierre à tester les pointes métalliques comme peuvent le montrer les traces d'impacts, ou encore de pierre à aiguiser ou de polissoir tant la surface de travail est plane et lisse (fig. 63). Elle mesure 19,5 cm de longueur sur 7,5 cm de large et 3,5 cm d'épaisseur, ce qui en fait un outil transportable. Dans cette même catégorie des pierres-outils se remarque une petite pierre fragmentée, découverte dans le remblai de la maison (01b0107) dont la surface présente également des traces d'usures faites par des frottements répétés (fig. 64). Elle mesure 9,5 cm de long sur 5 cm de large et 2,5 cm d'épaisseur et tient facilement dans la main. Son utilité n'est pas connue, mais il est possible que ce soit une sorte de polissoir, employé notamment après l'affûtage des lames pour égaliser le métal sur le fil de la lame.

Dans l'U.S. de comblement 010109, un demi-galet à la face inférieure plane et à la texture irrégulière a été retrouvé. Mesurant 12,5 cm de long, 8 cm de large et 2,5 cm de hauteur, il tient parfaitement dans la main grâce à sa surface externe bombée. De légères encoches ont été aménagées dans la tranche au niveau de l'emplacement des doigts pour assurer une meilleure ergonomie (fig. 65). Ce galet, modifié par l'homme, pourrait servir de matériau abrasif utilisé notamment dans le travail du fer et l'aiguisage, grâce à sa face interne à la texture très grenue et aux nombreux éléments de quartz durs. Selon une autre hypothèse tout aussi plausible, cet objet pourrait effectivement servir comme moyen de percussion pour casser les fruits à coque (amandes, noix, noisettes, etc.) et donc servir à des fins domestiques pour la préparation des repas. En l'absence d'éléments plus précis, il est difficile de vérifier ces hypothèses.

Ensuite des pierres à vocation architecturales ont été mises au jour. Des morceaux de tuf, pierre très utilisée dans la construction monumentale pour ses capacités physiques (résistance à la compression, isolation du gel, légèreté, facilité de taille, etc.), ont été retrouvés dans l'U.S. 010109. De section trapézoïdale, les blocs observés aux angles externes biseautés sont de petites dimensions : 14 cm de large pour plus de 14 cm de long et 22,5 cm de hauteur (fig. 66). Sa face arrière est très irrégulière, comparée aux cinq autres qui sont relativement planes, et c'est sans doute par cette face que le bloc était fixé dans le mur. Compte tenu de sa présence sporadique, il est difficile de connaître l'emploi exact de ces blocs de tuf.

Dans les niveaux de comblement (01b0107) et dans la couche de remblai remanié du sondage 01 (01b0103), quelques fragments de lauzes ont été mis au jour (fig. 67 et 68). Cinq des six fragments retrouvés présentent un trou foré d'un diamètre oscillant entre 0,5 cm et 1 cm selon les cas, ce qui atteste de leur emploi comme matériau de couverture. Le trou est pratiqué sur la lauze

pour y insérer les pointes métalliques ou ligneuses, clous ou crochets nécessaires à sa fixation sur les lattes de la charpente. L'adoption de ce mode de couverture aujourd'hui plus rare dans la région est tout à fait logique. Les ardoisières ont fonctionné jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle à L'Argentière et il est fort probable que tous les édifices sont couverts de ce matériau à l'époque Moderne. Déjà au Moyen Age, les comptes de châtelainies témoignent de l'utilisation de la lauze dans la couverture des châteaux delphinaux de l'Embrunais. Son usage n'est toutefois pas exclusif puisqu'elle est employée au côté de la tuile en terre cuite et de l'échandole faite en bois de mélèze (Oury 2011 : 82-84).

Une dernière pierre architecturale fait partie de la structure ST05. Son usage y est détourné, car elle n'a pas été conçue exprès pour servir de marche où elle est en réemploi. C'est un bloc massif réalisé dans du marbre rose de Guillestre, formation géologique locale et très prisée pour rehausser luxueusement les constructions aristocratiques (Estienne, Nicolas 1999 : 170-174 ; Oury 2012 : 16, 26, 28). Il mesure plus de 75 cm de longueur pour environ 50 cm de largeur et plus de 35 cm de hauteur (fig. 69). Ce bloc était vraisemblablement en cours de taille lorsqu'il a été abandonné puis réemployé car les faces lisses présentent des traces d'outils de taille et notamment des ciselures périmétriques régulières (Bessac 1986 : 32, Fig. 7, n° 3 ; 46, Fig. 12). De plus sur la face supérieure se remarquent deux sillons sécants peu profonds qui sont probablement un tracé préparatoire au dégrossissage de deux faces pour obtenir un bloc final de forme légèrement trapézoïdale, évoquant un claveau.

Enfin, un bloc de pierre particulier a été mis au jour dans la couche de colluvionnement 01b0102. Il s'agit d'un galet de 15 cm x 10 cm pour un diamètre d'environ 9 cm présentant des cupules et dont l'utilisation n'a pas pu être précisée (fig. 70). Les cupules ont été produites par la percussion d'un outil puisque la surface du galet présente des traces d'impacts et d'éclats qui ne seraient pas visibles si les cupules avaient été réalisées par frottement. Il s'agit peut-être d'une pierre employée pour tester les pointes ou d'un objet plus décoratif que fonctionnel. En l'état des connaissances du site et des indices récoltés dans le sondage, aucune interprétation ne peut être proposée.

#### • Le mobilier osseux<sup>27</sup>

Quelques ossements ont été découverts dans les sondages 01 et 01bis dans pratiquement toutes les couches. Seuls le drain 010106, la couche fine 010102 et les couches contenues dans l'U.S. 010101 (U.S. 010103 = ST01 et U.S. 010104) n'en ont pas fourni. Le remblai de la cour 01b0107 contient la majorité des ossements découverts, mais quelques-uns se trouvent sur le sol d'occupation extérieur et intérieur de la maison. Aucun ossement humain n'a été relevé dans des lots qui appartiennent à des animaux domestiqués (bœuf, porc, chèvre, mouton). Certains sont issus d'animaux sauvages (chevreuil, cerf, etc.) chassés par les occupants du site comme l'étude menée sur la faune retrouvée le montre. Des traces de découpe humaine visibles sur plusieurs os ainsi que l'absence d'individu entier nous montrent que nous nous trouvons sur un site de consommation et que ces déchets ont été rejetés durant toutes les phases d'occupation remarquées dans le sondage.

27 Pour plus de précision, se reporter à l'étude menée par Léa Roux (Archéozoologue, Associée au laboratoire EDYTEM, Université de Savoie, Chambéry) que je remercie ici pour sa contribution.

- **Le mobilier métallique**<sup>28</sup>

Le mobilier métallique découvert dans les sondages 01 et 01bis n'est pas très abondant mais n'est pas non plus négligeable. Au total, 45 pièces différentes ont pu être identifiées et sont, pour l'immense majorité, en fer.

Les objets les plus représentés sont les clous dont 21 exemplaires sont présents. Ils n'ont pas tous la même morphologie : 14 sont de section quadrangulaire, 4 sont de section circulaire, 2 ont une section ovale et 1 présente une section trapézoïdale. Leurs dimensions sont aussi différentes puisque 4 sont de gros calibre alors que 2 autres exemplaires sont de petite taille. Les autres en majorité sont de taille moyenne et courante. Cependant, étant donné que la majorité des clous retrouvés ne sont pas retrouvés entiers, il est difficile de les comparer plus précisément sur leurs dimensions ou leur utilisation.

Les pièces les plus intéressantes, quoique tout de même communes, sont au nombre de cinq. Tout d'abord, deux lames ont été mises au jour. L'une, entière, correspond à celle d'un couteau pliant (U.S. 010101, pl. 1, n°150501) et l'autre, fragmentée peut être la lame de forces ou, plus vraisemblablement, de couteau sans que l'on puisse déterminer s'il était pliant ou à lame fixe (U.S. 010105, pl. 1, n°150502). Une plaque de fer en forme de demi-lune provenant de l'U.S. 010107 (n°150509) correspond à l'extrémité d'une binette ou d'une houe. Une partie de la tête d'un marteau a été découverte dans le comblement du mur ST02 (U.S. 010109, pl. 2, n°150504) et une boucle de harnachement était présente dans l'U.S. 010105. Celle-ci est relativement commune et ne possède plus son ardillon, malgré un état de conservation relativement mauvais, elle est très reconnaissable (pl. 1, n°150505). Ces différents éléments témoignent d'une activité agricole à proximité du site ainsi que du travail du cuir (marteau de bourrelier).

Enfin, deux éléments métalliques se rattachent au vêtement. D'abord, l'habillage métallique d'un bouton de veste a été retrouvé au fond du sondage dans les interstices de la structure ST02 (pl. 1, n°150506). En bronze ou fer cuivreux, il n'est pas décoré et présente une face toute lisse ainsi que quatre languettes lui permettant d'être fixé sur le bouton. Ensuite, une petite épingle faite d'un alliage cuivreux a été découverte dans le remblai de l'intérieur de la maison (01b0107). De tête sphérique à la tige circulaire, elle mesure 5 cm de longueur. Elle a pu être utilisée pour épingle les vêtements. Son apparence très commune entrave toute tentative de datation précise puisqu'elle ne comporte aucun caractère original.

L'ensemble des données archéologiques récoltées lors de la fouille des sondages 01 et 01bis met en évidence une occupation de l'époque Moderne caractérisée par un bâtiment semi-excavé donnant sur une petite cour extérieure délimitée par une structure en pierre sèche. L'accès entre les espaces internes et externes se faisait par l'intermédiaire d'une marche réalisée avec des matériaux de réemploi. La toiture était couverte de lauzes, pierres relativement courantes dans la région. Un niveau d'incendie révélé par de nombreux indices (couche cendreuse, planches et poutres calcinées, sol d'occupation rubéfié, céramique brûlée, etc.) témoigne de la destruction de ce bâtiment lors d'un épisode violent. Les structures en élévations ont alors été en partie démontées et remblayées sur leur partie basse avant que le tout soit recouvert d'une couche de terre épaisse.

28 Pour plus de précisions et une vision globale du mobilier métallique découvert lors de cette campagne de sondage, se reporter à l'étude particulière menée par Arnaud Letailleur (titulaire d'un Master 2 en Histoire et archéologie Médiévale (CIHAM) et spécialiste du métal), que je remercie plus particulièrement ici pour cette contribution.

Le mobilier découvert sur le sol d'occupation et dans les remblais de comblement témoigne des activités artisanales pratiquées dans le bourg, comme la meunerie, le travail du métal ou encore le travail du cuir. Les restes osseux indiquent la présence d'une population vivant surtout de l'activité agropastorale avec la consommation de bêtes issues des cheptels, mais la pratique de la chasse est également attestée par la présence d'ossements de gibiers. Le mobilier céramique ainsi que quelques éléments métalliques montrent que les occupants du bâtiment sans être riches devaient faire partie des paysans aisés.

Ces connaissances sur l'habitat moderne sont complétées par l'ouverture de deux autres sondages dans la partie opposée du bourg castral.

## **2) Une seconde maison dans la partie sud-ouest du bourg (sondages 04 et 06).**

Lors de l'opération 2016, le sondage 04 a été implanté à l'opposé des sondages 01 et 01bis, à l'extrémité sud-ouest du bourg castral, proche de la plate forme sommitale du château, sur la parcelle C1933. Mesurant 4 m x 4 m, il longe un chemin communal qui traverse le site d'est en ouest et se situe à quelques mètres de la structure noyant le rocher sur lequel se dressait le château médiéval. Le sondage a été ouvert sur un replat naturel du site comparé aux sondages 01 et 01bis qui sont ouverts dans une pente fortement marquée. Compte tenu de la découverte d'une structure maçonnée et d'un sol d'occupation localisés en bordure nord-ouest du sondage, il a été prévu de poursuivre les investigations par l'ouverture du sondage 06 en 2017. La jonction entre les deux sondages a été facilitée par un rebouchage partiel du sondage 04, uniquement remblayé jusqu'à la partie maçonnée découverte. C'est pourquoi il est aisé de comparer les résultats de deux fouilles et de les présenter conjointement.

### **a) Stratigraphie des sondages 04 et 06**

Lors de la fouille des sondages 04 et 06, le substrat rocheux (U.S. 999) a été atteint partout à l'exception des bermes de sécurité conservées (sud-est et partie ouest). C'est une roche ocre-jaune qui n'est pas comparable au substrat schisteux découvert dans les sondages 01 et 01bis. D'aspect très rocailleux dans la partie est, il se présente sous la forme de plusieurs blocs de dimensions imposantes agrémentés de failles où il est plus friable. Dans la partie ouest, atteinte en 2017, le substrat se présente sous la forme d'un rocher anguleux, bien conservé et peu friable. Au nord-est comme dans la partie ouest, le substrat est atteint à plus de 2 m en dessous du niveau de sol actuel. Cette grande profondeur a nécessité la création de bermes de sécurité. Deux longent la berme ouest des sondages 04 et 06, une autre occupe la totalité du quart sud-est du sondage 04 et la dernière se trouve au nord du sondage 06. Ce substrat rocheux semble être le prolongement de la base du piton sur lequel a été élevé le château. Il est recouvert, dans la partie ouest d'une couche sableuse beige virant sur l'ocre jaune, contenant quelques pierres de moyen module (U.S. 040105 et U.S. 06012) et caractérisée par une dureté importante.

Le substrat a été creusé dans toute la partie ouest du sondage (U.S. 040112 et U.S. 060108), car on retrouve une couche fine couche de débris dans le fond du sondage et le substrat présente des cassures artificielles. Une surface relativement plane observée sur environ 1,20 m de longueur est aménagée (fig. 71), permettant la construction d'une structure maçonnée enrochée sur le substrat (ST11). Immédiatement à l'est du mur ST11, en contrebas, dans la zone intérieure du bâtiment, a été remarqué un niveau de sol contenant quelques fragments de mobilier et présente une surface rubéfiée très indurée avec des inclusions de charbon. Il correspond à un niveau

d'incendie (U.S. 040109 et U.S. 060107) caractérisé par la présence de planches et poutres calcinées, vestiges de ce qui était sans doute un plancher (fig. 72 et 73). Les poutres calcinées, d'une longueur comprise entre quelques dizaines de cm et près de 2 m, ont été prélevées dans des caissons de plâtre moulés autour d'elles pour une étude anthracologique ou dendrochronologique éventuelle (fig. 74). Les observations archéologiques montrent qu'après une taille rapide du substrat rocheux afin d'aménager un espace sommairement plat, la surface a été nivelée par l'ajout d'une couche composée de terre et de débris de taille sur laquelle est directement posé le plancher. C'est la partie supérieure de cette couche fine, directement en contact avec la structure boisée qui s'est rubéfiée lors de l'incendie. Les pierres en contact avec cette même couche présentent d'ailleurs des failles, comme si elles avaient éclaté sous l'effet de la chaleur.

Dans le bâtiment incendié, une énorme couche de remblais a été fouillée. Il n'a été remarqué que tardivement que cette opération de comblement des ruines s'est vraisemblablement déroulée en trois phases distinctes, plus ou moins rapprochées. En premier lieu, le sol incendié a été recouvert d'une couche de remblai composé de terre mêlée à de nombreuses pierres de petit module (U.S. 040102.3 = U.S. 060104). Puis, s'observe une fine couche de terre (U.S. 040102.2) sans doute témoin d'un arrêt momentané de l'opération de comblement pendant quelques jours avec l'accumulation d'une terre sans cailloux. Enfin, le comblement est activement achevé avec une couche dense en pierres de moyen et petit modules dont certaines comportaient encore du mortier (U.S. 040102.1 = U.S. 060103). Il est probable que ces pierres proviennent directement de la destruction du bâtiment. Un peu de terre vient s'immiscer entre les blocs, mais de nombreuses petites poches d'air ont été observées durant la fouille attestant d'autant plus l'interprétation d'un remblai artificiel composé de pierres jetées sans organisation particulière (fig. 75 et 76). C'est dans cette couche aux proportions considérables qu'a été trouvée la majeure partie du mobilier céramique, métallique et osseux du sondage.

Du côté est du mur, le substrat remonte légèrement avant de plonger pour atteindre un niveau équivalent à l'encoche où a été bâti le mur (U.S. 040112). Une couche de substrat remanié s'observe également à cet endroit, mais aucune construction n'y a été érigée. La fosse est alors comblée par une couche limoneuse pauvre en mobilier (U.S. 040110). Elle est surmontée d'une couche très compacte et homogène (U.S. 040107) d'où le mobilier est quasiment absent et se résume à un tessou de céramique et quelques ossements animaux. Cette couche est enveloppée par une fine couche de chaux vive d'un blanc laiteux (U.S. 040106). Il s'agit peut-être ici d'une aire de gâchage mise en place pour préparer le mortier nécessaire à la construction du mur ST11 (fig. 77). Cette couche de chaux est surmontée d'un niveau d'occupation très induré et rubéfié (U.S. 040104) qui correspond sans doute au niveau extérieur fonctionnant en même temps que le bâtiment et son sol intérieur. Il présente les mêmes traces d'incendie (rubéfaction) et se trouve sous une couche cendreuse (fig. 78). Cette dernière (U.S. 040103) présente également des charbons et du bois calciné (fig. 79), appartenant sans doute à un arbre situé à proximité de la maison incendiée comme le suggère l'aspect ramifié des vestiges carbonisés.

Le tout est surmonté d'un remblai de terre (U.S. 040101 = U.S. 060101) qui vient égaliser le relief bombé de la couche 040102.1, et d'une couche de terre végétale. Les agencements des différentes couches sont bien visibles dans les coupes stratigraphiques des différents sondages (fig. 80, 81, 82, 83 et 84).

### **b) Description du mur maçonné ST11**

Une seule structure particulière a été observée dans les sondages 04 et 06. Elle se présente sous la forme d'un petit mur maçonné, lové dans une anfractuosité du substrat, qu'il convient de décrire précisément. Il se trouve dans la partie nord-ouest du sondage 04, à une profondeur d'environ 2 m. Pour sa conservation entre les deux opérations, un muret de pierre sèche a été élevé au-dessus, s'appuyant sur la dernière assise de la structure ST11. Une bâche a été appliquée afin de limiter l'impact des intempéries et de l'infiltration d'eau.

Encastré dans le substrat, ce mur orienté sud-ouest, nord-est et se développant sur 1,20 m de longueur ne présente qu'un seul parement relativement bien conservé (fig. 85). Composé de pierres de tout-venant de moyen appareil, il est de facture soignée. Le mortier de couleur blanc pâle, sans aucune inclusion gravillonneuse semble de bonne qualité, bien que très friable en surface. Le mur, large d'environ 40 cm, s'élève sur une cinquantaine de centimètres et sur quatre assises irrégulières. Les pierres n'ont reçu aucune taille et sont employées telles quelles. Les faces naturellement planes sont utilisées pour le parement et pour les lits d'attente afin de garantir la stabilité de l'assise supérieure. Des pierres plus fines que les autres sont mises en place pour rattraper l'horizontalité de certaines assises. Une assise supplémentaire se devine au-dessus de la quatrième, mais les pierres de parement ne sont plus en place et le mortier très friable disparaît à la moindre pression.

Trop petit pour constituer à lui seul un mur de façade, ST11 semble plutôt être une des fondations d'un bâtiment aux dimensions plus importantes se développant vers l'ouest, du fait de son encastrement dans le substrat. Il fait vraisemblablement partie d'un mur plus long surmontant le substrat vers le nord en se logeant dans les entailles déjà observées (paliers) pour s'assurer un meilleur maintien. Les observations faites durant la fouille tendent à montrer que ce mur appartient à une construction excavée datant de l'époque Moderne qui aurait été détruite brutalement par un incendie puis en partie démontée ne laissant que les petits éléments de fondation. Une fois démontée et les matériaux récupérés l'intérieur est alors remblayé. Ce scénario ressemble fortement à ce qui a été observé à l'opposé du site dans les sondages 01 et 01bis. Le cadastre napoléonien dressé en 1838 ne porte aucune trace de ce bâtiment à l'instar de son homologue. Cela tend à montrer que les deux édifices ont été détruits simultanément lors du même événement.

L'étude du mobilier récolté durant la fouille permet de préciser la chronologie avec, pour la première fois, un élément de datation absolue.

### **c) Mobilier découvert dans les sondages 04 et 06**

Ces deux sondages, assez conséquents en termes de volume de terre extrait à cause de sa profondeur, ont livré une abondance de mobilier céramique métallique et osseux concentrés dans les niveaux de comblement de l'édifice et plus particulièrement dans les couches de remblai pierreux et dense (U.S. 040102.1, U.S. 040103, U.S. 040102.2, U.S. 060103, U.S. 060104). Le mobilier métallique provient quasiment uniquement de la couche d'incendie et de la couche de comblement de la maison. Cette localisation, concentrée, relie ce mobilier à l'époque d'utilisation de la maison, car la zone ne paraît pas avoir été investie par la suite.

- **Le mobilier céramique**

Une très grande partie des tessons récoltés sur le site de L'Argentière proviennent de ces deux sondages et presque exclusivement des U.S. de comblement. L'étude détaillée de la céramique consommée à L'Argentière durant l'époque Moderne est donc surtout basée sur ce mobilier. La découverte d'une monnaie frappée au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle dans la partie supérieure du comblement a permis de dater les céramiques du XVII<sup>e</sup> s, ce qui est en adéquation avec les observations archéologiques. À première vue, la vaisselle n'est pas très diversifiée. Seul un bol engobé de blanc à décor d'oxyde a pu être reconstitué presque intégralement. Le faciès des productions d'inspiration italienne ou provençale appartient clairement à l'époque Moderne sans ambiguïté, mais aucune céramique n'a été découverte dans les niveaux d'occupation ou d'incendie.

Les formes rencontrées sont majoritairement ouvertes avec une prépondérance des bols ou écuelles et des assiettes ou des plats. Les formes fermées sont tout de même représentées dans une moindre mesure sous forme de cruches ou de pots. Un fragment de marmite a été mis au jour, témoignant de l'activité culinaire à cet endroit (n°170034). Ces observations tendent à montrer une activité résidentielle avec la prépondérance de la vaisselle de table sur les vases de stockage ou de la céramique purement culinaire. Ceci est confirmé par la découverte d'un fragment de petite tasse faisant partie d'une taraiette, petite dînette provençale en céramique (n°170027), qui permet d'entrevoir factuellement la présence d'enfants sur le site.

Des traces d'exposition aux flammes ont été observées sur quelques tessons sans que de conclusions particulières puissent être tirées. Certaines marques doivent être imputées à un usage sur un foyer alors que d'autres proviennent sans doute de l'exposition aux flammes durant l'incendie qui a détruit le bâtiment et il est souvent difficile de différencier les deux types de marques. Certains tessons portent des trous de réparation ce qui indique une population soucieuse de son mobilier céramique et économe en moyen. Un vase fendu peut être réparé avant qu'il ne se brise pour prolonger sa durée d'utilisation.

Un morceau de brique fragmentée en plusieurs éclats se trouvait sur le niveau d'occupation (fig. 86). Sa morphologie la rapproche d'une *tegula*, mais son aspect fragmenté ne permet pas d'être catégorique. Sa présence en lien avec l'occupation n'est pas expliquée en raison de son caractère isolé.

Enfin, un fragment de pipe en argile a été découvert en dehors de tout contexte, dans les remblais de fouille. Compte tenu de ses caractéristiques, elle date du XIX<sup>e</sup> siècle.

- **Le mobilier lithique**

Comme dans le comblement du bâtiment incendié dans la partie est du bourg, des pierres à vocation architecturales ont été observées dans la couche de comblement du bâtiment ouest. Quatre blocs de tuf de dimensions réduites, mais présentant chacun plusieurs faces bien planes ont été mis au jour (fig. 87). Ils faisaient sans doute partie d'un élément architectonique de l'édifice puisque certains présentent des traces de mortier sur une face. Leur petite taille et leur aspect fragmentaire interdisent toute identification d'usage ou de situation, mais compte tenu de leur nature dans une zone où le tuf naturel est rare, il n'est pas impossible que ces blocs aient été employés pour les encadrements de baies (portes ou fenêtres) ou dans les éléments porteurs (piles ou contreforts).

Les matériaux de couverture de la charpente sont aussi présents ici. Comme pour la maison fouillée dans les sondages 01 et 01bis, le bâtiment des sondages 04 et 06 était couvert de lauzes. En effet, six fragments de lauzes comportant un trou d'attache ont été découverts dans la couche de comblement (fig. 88). Les matériaux qui composaient le bâtiment ont donc servi à reboucher l'espace après sa destruction. Ces fragments sont de dimensions considérables (entre 16 et 37 cm de longueur pour 1,5 cm d'épaisseur) et même s'ils sont fragmentaires ils donnent un aperçu approximatif de la taille des matériaux de couverture employés sur le site à l'époque Moderne.

Deux galets de forme bien ovales méritent aussi notre attention (fig. 89). Découverts dans le remblai pierreux du bâtiment, ils se distinguent nettement des autres pierres bien moins polies et plus anguleuses. La rareté de pierre de ce type, bien que nous soyons à proximité de deux cours d'eau, soulève quelques questions. Leur présence est peut-être due à la destruction de l'édifice, ce serait alors des petits boulets d'arme de siège. Cela attesterait alors l'hypothèse d'une destruction violente par incendie lors d'une attaque militaire et non par un incendie accidentel. Toutefois, trop peu d'éléments nous permettent de trancher cette question qui doit rester en suspens.

#### • **Le mobilier osseux et végétal**

Les sondages 04 et 06 ont livré une quantité impressionnante d'ossements animaux, les couches de comblement ayant servi de grand dépotoir. En effet, plus de 1000 fragments d'os ont été mis au jour dans la couche 040102.1 et une centaine provient de la couche de remblai finale (040101). Les ossements présents dans le comblement fouillé en 2017 (U.S. 060103) n'ont pas été comptés, mais il est certain qu'ils sont en nombre encore plus important. Dans les autres couches, le mobilier osseux est également présent, mais dans des quantités bien plus réduites. Il ne se résume qu'à quelques ossements allant d'une à plusieurs dizaines sans dépasser la cinquantaine. Le fait que la couche de comblement renferme l'écrasante majorité des os n'est pas étonnant et cela nous donne de précieuses informations sur les animaux présents sur le site au moment de la destruction et du comblement du bâtiment.

À première vue, les espèces représentées sont surtout domestiques avec du porc, de la chèvre et du bœuf, mais la présence d'animaux sauvages chassés par les habitants du lieu n'est pas exclue. L'étude attentive de la faune découverte en 2016 a révélé la pratique du pastoralisme. En effet, compte tenu de leur âge d'abatage, les bêtes consommées sur le site provenaient d'un cheptel d'ovicaprinés à usage laitier. Une espèce non représentée jusqu'à présent a également été remarquée, il s'agit du chien, animal domestique qui a toute sa place dans les campagnes de l'époque Moderne.

Les vestiges de végétaux sont rares sur le site de L'Argentière. Grâce à l'incendie qui a ravagé le bâtiment, de nombreuses coquilles de noix calcinées ont été récupérées sur les niveaux d'occupation (fig. 90). Elles attestent donc leur consommation sur le site qui comporte encore quelques noyers en place.

#### • **Le mobilier métallique**

L'élément métallique le plus important a été retrouvé dans la partie supérieure du comblement du bâtiment (U.S. 060103). Il s'agit d'une monnaie frappée au milieu du XVIIe siècle étudiée plus bas.

Le reste du mobilier métallique retrouvé dans le sondage 04 et 06 appartient presque exclusivement à la couche de remblai pierreux. Parmi le mobilier le plus représenté se trouvent les clous qui apparaissent en 18 exemplaires. Toutes les tiges observées ont une section quadrangulaire allant du carré au rectangle. Au niveau des têtes rencontrées, la majorité est circulaire, plate et peu étendue, mais trois exemplaires possèdent une tête plus large. Un autre clou, sans doute à vocation décorative sur un meuble, possède une tête circulaire bombée. Quatre clous se démarquent bien des autres. D'abord dans la couche d'incendie, trois clous de section quadrangulaire à tête arrondie possèdent de grandes dimensions (entre 10 et 25 cm). Par leur aspect, il est probable qu'ils aient joué un rôle dans la fixation du plancher ou de la charpente du bâtiment (fig. 91). Le quatrième clou, de petite dimension avec une tête large pourrait s'apparenter à un clou de chaussure. Par leurs dimensions, les autres clous se répartissent en trois calibres différents. Les gros clous sont les plus représentés (7) suivis des clous de taille moyenne (5) et enfin les petits clous (3). Leur conservation fragmentaire ne permet pas de retrouver leur utilisation précise, mais dans le cadre de l'occupation du bâtiment il est probable que ces clous aient été utilisés pour des travaux de menuiseries ou d'huissierie (portes, meubles, planchers), mais certains par leur aspect esthétique avaient sans doute une fonction décorative en plus d'être fonctionnels.

D'autres éléments métalliques s'apparentant à des tiges ont été mis en évidence (9). Elles sont toutes de section quadrangulaire de moins d'un centimètre d'épaisseur. Certaines ont une extrémité évasée, une autre est complètement époincée et d'autres présentent des ondulations/torsions. L'une est particulièrement tordue puisque son extrémité a été ramenée vers la tige de sorte que cela forme un crochet. Malgré leur abondance, ce mobilier est difficilement identifiable. Ce peut être des clous ayant perdu leur tête, des éléments fragmentés de structures métalliques plus grandes (serrurerie, outillage, etc.). Toutefois, une fonction d'élément de suspension peut être déduite de la tige prenant la forme d'un crochet.

Une petite pièce métallique légèrement arrondie avec une tête effilée, retrouvée dans le comblement du bâtiment, pourrait être associée à un cernoir (fig. 92), ustensile métallique servant à extraire de leur coque les cerneaux de noix. Cela ferait écho avec la découverte de coquille de noix calcinées dans la couche d'incendie et serait cohérent. Malheureusement, la mauvaise conservation de cet élément ainsi que le peu de comparaison possible ne permettent pas de valider sans l'ombre d'un doute cette identification.

Une paire de ciseaux entière a aussi été découverte à la surface de l'U.S.060103, participant au comblement du bâtiment (fig. 93). Sa position ambiguë entre le remblai de la fin du XVIIe siècle et la couche sédimentaire supérieure ainsi qu'un type assez banal ne permettent pas une datation précise. Son état de conservation plutôt correct tend à lui donner une origine récente. Compte tenu de sa taille et de sa forme, il pourrait être utilisé pour les activités de couture.

Enfin, deux éléments intéressants et plus caractéristiques ont été mis au jour dans le sondage 04. Le premier se présente sous la forme d'une tige métallique recourbée de manière à former une boucle aplatie sur les deux côtés longs. Un espace circulaire est aménagé à l'une des extrémités de l'ellipse, l'autre, probablement manquante, serait alors de forme similaire. Dans ce cas de figure, cet élément est vraisemblablement une pièce d'huissierie qui s'apparente à un morillon. Dans le cas où cette pièce métallique serait entière, il se pourrait que l'on soit face à une vertevelle, qui, encastrée dans un mur ou un battant de porte, bloque le verrou passé dans le côté circulaire. Une étude plus poussée de l'élément pourrait préciser son identification.

Le second est un couteau en fer forgé. D'un état calamiteux, très mal conservé et rongé par l'oxydation, il s'est scindé en deux parties au niveau de sa section la plus fine à la jonction de la lame et du manche. La lame mesure 10 cm de long pour 2 cm de largeur et 1 mm d'épaisseur. Le manche quant à lui mesure 7,5 cm de long pour 1,5 cm de large et présente une épaisseur fluctuante comprise entre 1,3 cm et 3 mm. Son extrémité, prise dans l'oxydation, paraît avoir été tordue et rabattue vers le manche en adoptant une forme circulaire. Cela semble avoir été voulu par le forgeron et participe à l'esthétique du couteau. Contrairement aux lames retrouvées en 2015, ce couteau est probablement un couvert de table et non un couteau transportable comme ceux à lame pliante.

- **Le mobilier de verre**

Des fragments de verre ont également été trouvés. Ils sont généralement trop fragmentaires pour espérer toute identification (fig. 94). Il convient tout de même de déterminer des catégories.

En premier lieu, nous pouvons distinguer quelques tessons très fins et transparents qui proviennent vraisemblablement d'un même objet pouvant s'apparenter à un flacon. Trois autres tessons fins à teinte bleutée sont aussi remarquables. Deux fragments de verre translucide plus épais présentent une forme circulaire sans qu'elle soit caractéristique.

Trois pièces présentent des éléments de décors. Le premier en verre fin et translucide comporte des traits en léger relief sur sa partie externe. Un autre élément est décoré d'un bandeau torsadé tandis que le dernier semble correspondre à la bague, elle aussi torsadée, d'un pied de verre. Ces fragments ne peuvent pas être mis clairement en relation et ne peuvent être identifiés faute de comparaison. Ces verres en majorité décorés tendent à montrer la classe plutôt aisée des occupants de cette maison, capables de se payer de la vaisselle fine en verre.

Des tessons de couleur allant du vert au brun, très transparents, de forme plutôt plane sont également présents. Leur emploi est difficile à interpréter, mais il est probable qu'ils composaient les vitres des fenêtres du bâtiment.

Les informations archéologiques récoltées lors de la fouille des deux sondages 04 et 06 mettent en évidence un bâtiment de l'époque Moderne caractérisé par la découverte d'une structure maçonnée assimilable à une semelle de fondation. L'intérieur est semi-excavé dans le substrat rocheux comparé au niveau extérieur. Après avoir nivelé le sol avec un mélange de terre et de débris de taille du substrat, les occupants ont installé un plancher dont certaines poutres ont été retrouvées calcinées par un incendie. Après la destruction, un énorme remblai de pierres issues de la démolition de l'édifice comble l'intérieur. Ce niveau est clairement daté de la fin du XVIIe siècle par la présence d'une monnaie qui permet de situer plus précisément l'occupation dans la chronologie. Le mobilier fait transparaître un niveau social important dans la hiérarchie paysanne avec de la vaisselle en verre décorée ainsi qu'un élément de taraïette. La consommation de noix a aussi été mise en évidence par la découverte de coquilles carbonisées et d'un élément métallique pouvant s'apparenter à un cernoir.

### **3) Conclusion**

Les quatre sondages situés dans les parties sud-est et sud-ouest du bourg castral ont livré de précieux renseignements sur le dernier habitat du site à l'époque Moderne. Les vestiges de

bâtiments semi-excavés, détruits par un incendie et remblayés après le démontage de leurs murs, ont été mis au jour dans les deux zones opposées. Leur plan n'a pas pu être dressé faute d'élévations suffisamment conservées, mais le mobilier récolté a livré de nombreuses informations.

Une monnaie présente dans la couche de comblement du bâtiment fouillé au sud-ouest permet de dater sa destruction dans les environs de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour préciser cette datation, les poutres du plancher calciné ont été prélevées en vue d'une éventuelle étude. Des galets parfaitement ovales contenus dans le remblai de comblement et pouvant être identifiés à des boulets pourraient indiquer que l'incendie a été causé par une opération militaire contre le château. Or, le seul conflit armé de la région à cette époque est l'invasion du sud du Dauphiné par le duc de Savoie en 1692. Toutefois, les armées savoyardes ne se sont jamais officiellement approchées de L'Argentière. En effet, le duc entre en Dauphiné par le col de Vars, reliant la vallée de l'Ubaye sous contrôle savoyard, à la vallée de la Durance. Une fois arrivées à Guillestre, les troupes ducales bifurquent immédiatement vers Embrun qu'elles assiègent et poursuivent leur route vers Gap, jusqu'en Diois. Jamais aucune troupe n'a remonté la Durance vers L'Argentière, d'autant plus que l'armée de secours française, commandée par Catinat, est établie à Pallon, exactement entre Guillestre et L'Argentière. Néanmoins, il est possible qu'au retour, quelques unités soient allées piller les bourgs aux alentours de leur retraite, mais ce n'est pas attesté par les sources historiques.

Par comparaison typologique et de composition, les céramiques découvertes dans le bâtiment du sud-est du bourg se rattachent à celles du bâtiment au sud-ouest, ce qui permet de considérer l'occupation des deux maisons comme contemporaines tout comme l'incendie qui apparaît alors comme généralisé à tout le bourg castral, ou du moins toute sa partie sud.

L'étude attentive du mobilier renseigne sur les pratiques des habitants, notamment sur les activités artisanales, très représentées à l'est avec des éléments de meunerie et des outils liés au travail du cuir et des métaux. La présence d'une binette en fer atteste la mise en place de culture potagère à proximité et les ustensiles assimilables à des cernoirs attestent le ramassage et la consommation de noix.

Les nombreux ossements animaux découverts mettent en lumière une économie pastorale basée sur les cheptels d'ovicaprinés élevés pour leur lait. Ces derniers représentent la grande majorité des ossements retrouvés, qui sont ceux de bêtes trop âgées pour donner un lait convenable à l'élaboration de fromages et pour avoir été élevées dans un but d'abattage. Certains os de gibier attestent la pratique de la chasse, sans doute par braconnage, en tout cas de manière un peu opportuniste, car les individus abattus sont trop jeunes pour participer au renouvellement de leur population. Des traces de découpe humaine sur certains os indiquent une activité de boucherie.

En comparant le mobilier présent dans les deux bâtiments, certains indices laissent apparaître des disparités du niveau social des habitants. D'abord, le mobilier céramique semble plus élaboré et moins fruste dans le bâtiment ouest et la présence de vaisselle travaillée en verre y est attestée, ce qui n'est pas le cas dans l'occupation fouillée à l'opposé (sud-est). Cela indique que les habitants au niveau social élevé habitaient dans la partie ouest du bourg. Des éléments comme une tasse de taraiette, dînette provençale pour enfant, ainsi que les ossements d'un chien découverts dans le bâtiment ouest sont autant d'indices qui corroborent cette idée. Ensuite, les activités artisanales paraissent plutôt se concentrer dans une même zone à l'est du bourg. Enfin la situation géographique même des bâtiments à l'intérieur du bourg est très instructive en matière de symbolique sociale. Il

n'est pas étonnant de retrouver les marqueurs d'aisance au plus proche du château et des indices d'activités manuelles et artisanales dans une zone éloignée, presque périphérique.

D'après ces deux sondages, les deux bâtiments ne sont pas réoccupés après leur destruction. En partie démontés pour réemployer leurs matériaux, les murs restants sont remblayés pour créer un nouveau niveau de sol. Aucune construction ne vient alors s'y installer ce qui tend à indiquer que cette partie du bourg est complètement abandonnée après l'incendie. Seules des activités agricoles et industrielles y sont alors remarquées pour des périodes plus récentes.

### **3.3. La réutilisation du terrain à la fin de l'époque Moderne et au début de l'époque Contemporaine**

De nombreuses traces de l'activité humaine durant les XIXe et XXe siècles sont décelables sur le terrain où s'installait le bourg castral de L'Argentière. L'absence de tout élément d'habitat est caractéristique de cette période comme l'atteste le plan du cadastre napoléonien, levé en 1838, qui ne mentionne aucune maison dans l'ancienne enceinte du bourg, l'habitat du hameau de Ville se concentrant uniquement au sud de cette zone. L'occupation humaine se traduit seulement par la culture de la vigne, dont les aménagements ont profondément marqué le paysage. L'époque Contemporaine, marque un tournant avec l'abandon du vignoble et le passage à l'intérieur du bourg d'une conduite forcée canalisant l'eau du Fournel pour aller alimenter en électricité une usine de la vallée. Le terrain a fortement été remanié sur le passage de cette installation industrielle.

#### **1) Un vignoble remplace le bourg (fin XVIIIe-XIXe s.)**

Après la destruction du dernier habitat à la fin du XVIIe, le terrain est remanié pour devenir un espace de culture. L'espace chronologique entre l'abandon de l'habitat et la mise en place du vignoble n'est pas connu et demeure difficilement déterminable en l'absence d'éléments datants. L'élaboration du cadastre napoléonien en 1838 offre un *terminus ante quem*, et il semble raisonnable d'estimer la formation du vignoble de L'Argentière entre la fin du XVIIIe siècle et les toutes premières années du XIXe. Cette activité se traduit par l'aménagement de terrasses encore visibles dans le profil du terrain. Les sondages menés entre 2015 et 2017 ont donné de précieux renseignements sur l'élaboration des restanques limitant ces terrasses.

##### **a) Un réseau de terrasses de cultures**

Au premier abord, l'intérieur de l'enceinte, prise dans la végétation, semble vierge de toute construction ou de tout vestige. Cependant, le débroussaillage complet du site a rapidement révélé de nombreux indices. Les différentes restanques qui nivellent le terrain sont les plus importantes traces d'aménagement visibles.

L'intérieur de l'enceinte du bourg castral présente un relief très escarpé. Près de 25 m de hauteur séparent le point culminant (environ 1135 m d'altitude) du point le plus bas du site (environ 1110 m d'altitude). Des terrasses ont été aménagées par des restanques, murets de pierres sèches ou liées à la terre qui retiennent la terrasse supérieure. Celles-ci sont présentes sur une grande partie du site, de la base, au sud, jusqu'au point le plus haut, au nord. Seule la partie la moins escarpée située à l'ouest du bourg ne comporte aucune restanque. Elles s'organisent selon six rangées orientées d'est en ouest et perpendiculaires à l'axe de la pente et ont été reportées sur le plan topographique levé en

2014 et complété par les renseignements récoltés lors des opérations suivantes. Certaines restanques sont encore visibles en élévation bien que leur état se soit fortement dégradé avec le temps. Deux sont particulièrement remarquables.

La première est la restanque RT01 qui soutient perpendiculairement le mur MR1 (fig. 95). Haute d'un mètre à la jonction du mur d'enceinte, son élévation diminue progressivement jusqu'à s'évanouir dans le sol après avoir parcouru environ 9 m vers l'ouest. Les pierres qui la constituent sont de moyen appareil, non équarries et ne sont pas disposées en assises, si bien que cela donne au mur un aspect assez rustique. Les traces d'érosion sont visibles, car la restanque présente une brèche la coupant en deux. La terre de la terrasse supérieur s'est déversée et le décrochage dans le relief créé initialement par la restanque a été atténué par l'amoncellement pour présenter une pente abrupte, mais régulière.

La seconde restanque, RT02, est plus particulière puisqu'elle forme un coude (fig. 96). D'abord orientée ouest/est, la structure bifurque vers le sud à angle droit sur le replat de la terrasse inférieure. La partie axée d'ouest en est mesure environ 4 m de longueur pour une hauteur moyenne de 1,10 m. La partie perpendiculaire se dirigeant vers le sud est longue d'environ 3 m pour une hauteur moyenne de 0,80 m. Sa partie supérieure est fortement abîmée et le parement s'est effondré en plusieurs endroits. La paroi continuait sans doute un peu plus vers le sud, car des pierres affleurent dans son alignement un peu plus bas.

Tout ce réseau de restanques présent à l'intérieur du bourg apparaît clairement être un réaménagement de l'espace après l'abandon du site habité. Chaque restanque se fonde assez bien dans le parcellaire ancien, car elles constituent généralement une limite de parcelle. Cela est flagrant quand nous confrontons leur emplacement au cadastre napoléonien, mais aussi au cadastre actuel qui n'a subi que peu de modifications. Cet aménagement en terrasses de la pente du bourg castral a été réalisé pour faciliter l'implantation d'une culture viticole. En effet, on retrouve encore sur chacune des terrasses des plants de vigne à l'état sauvage, et certains disposés selon un alignement parfait. Le cadastre napoléonien et les états de sections indiquent qu'en 1838, la quasi-totalité des terres du bourg et alentour était constituée de vignes, même dans le hameau de *Ville*. Rares étaient les terres labourées ou les landes en friche (fig. 97).

Ce versant ensoleillé, orienté vers le sud, présente des meilleures dispositions pour la culture de la vigne qu'aucun autre de la commune. Il n'est donc pas étonnant qu'à une époque où les terres cultivables manquent terriblement à la population, comme le mentionne la réponse au questionnaire de l'Assemblée de Romans en 1789 (Guillaume 1884 : 205-209), la moindre parcelle soit exploitée. Ici, compte tenu du relief, seule la viticulture pouvait avoir des rendements acceptables, bien qu'elle soit en grande difficulté à l'orée du XIXe siècle (Guillaume 1884 : 205).

Mais l'installation d'un vignoble sur ce versant n'est pas une nouveauté au XIXe siècle. Des vignes sont déjà mentionnées proches du château au milieu du XIIIe siècle dans la grande enquête menée pour comptabiliser les droits du Dauphin (Falque-Vert 2013 : 17, 201). Elles sont également perceptibles dans la documentation du XIVe siècle, notamment dans une transaction du 20 mai 1320 où Jean Fabre de l'Église, prieur de la confrérie du Saint-Esprit, implantée à L'Argentière, confie à Guillaume Salvestri et son frère Bartolomé une vigne située à l'arrière du château (Guillaume 1888 : 13, n°65). Nous les retrouvons toujours au XVIe siècle mentionnées dans les *Virées de la seigneurie*

*de l'Argentière*<sup>29</sup>, dernier parcellaire de la commune avant le cadastre napoléonien (Guillaume 1884 : 216).

À toutes ces époques, les vignes paraissent présentes en quantité relativement modérée à l'extérieur du château. Seules quelques parcelles semblent concernées par leur culture, une situation qui contraste avec l'image donnée par le cadastre napoléonien de 1838 où une bonne partie du versant est occupé de ceps de vigne. La taille du vignoble a donc évolué, profitant de l'abandon du site castral et de l'habitat fortifié, pour s'étendre et s'intensifier.

Cependant, l'activité viticole ne perdure pas longtemps puisqu'elle subit de plein fouet l'épidémie de phylloxera au début de la seconde moitié du XIXe siècle ainsi que celle du mildiou (Vernet 1944). À la fin du XIXe siècle, P. Guillaume est même étonné de retrouver du raisin à l'état sauvage dans l'enceinte du château, pensant que toutes les vignes avaient été détruites (Guillaume 1883 : 276). La culture de la vigne qui a beaucoup été touchée par les épidémies successives ne semble pas s'en être relevée à L'Argentière puisqu'aucune trace de vignoble n'apparaît actuellement dans le paysage<sup>30</sup>. Quelques ceps de vignes poussant maintenant à l'état sauvage se maintiennent, mais, sans entretien, ils demeurent chétifs et peu productifs.

Les sondages menés entre 2015 et 2017 ont permis d'étudier plus en détail la mise en place des restanques qui nivellent le terrain.

### **b) Les modalités de construction des restanques**

Trois restanques ont pu être étudiées en détail lors des opérations de sondages. La première a été éventrée pour observer en détail son élaboration. Une seconde a été complètement mise au jour dans une zone centrale du bourg et une troisième, complètement arasée a été mise en évidence dans la partie supérieure. Un sondage négatif placé à l'ouest confirme l'absence de restanque dans cette partie du bourg.

#### **• La restanque RT01**

Le sondage 02 implanté quelques mètres en amont du sondage 01 sur la parcelle C1926, longe selon le même axe le mur d'enceinte médiéval dont les vestiges les mieux conservés se trouvent à son niveau. La situation exacte de ce sondage n'a pas été choisie par hasard, il traverse la restanque RT01 encore visible sur le site. Le but premier de ce sondage est de mieux comprendre comment ces structures de terrassement ont été construites et de documenter plus précisément cette phase d'occupation particulière. Il a donc été décidé de percer la restanque et de la démonter pour obtenir une coupe bien lisible et interprétable (fig. 98, 99 et 100). Le sondage ne s'est pas installé en jonction immédiate avec le mur d'enceinte dans un souci de préservation des vestiges. C'est en effet grâce au contrebutement perpendiculaire de la restanque que celui-ci a perduré. Démonter la restanque à cet endroit aurait sans doute déstabilisé le mur et aurait débouché sur son effondrement.

Le substrat rocheux (U.S. 999, fig. 101) a très vite été atteint présageant une stratigraphie succincte. En effet, le rocher apparaît à une quarantaine de centimètres de la surface au nord et à environ 80 cm du côté sud. Entre les deux extrémités du sondage, le rocher n'est jamais en dessous

29 A.D.H.A, F340, fol. 32, 57.

30 Pour une description précise des vignobles dans les Hautes-Alpes durant le XIXe siècle et notamment celui de l'Argentière, voir Vernet 1944.

de 1,20 m de la surface, notamment au niveau de la restanque qui crée une rupture de pente dans le profil du terrain. Le rocher, de même nature friable et altérée que dans le sondage 01, présente une pente très irrégulière d'axe à peu près nord/sud.

La première U.S. rencontrée au-dessus du substrat est une U.S. négative (U.S. 020103) résultant d'un décapage complet du substrat afin d'aménager un pendage régulier sur une partie du rocher. Il n'est pas exclu que celui-ci ait alors été taillé à ce moment-là, notamment vers le coin sud-est où une rupture verticale est observée dans la pente. Une fine couche très indurée et lacunaire (U.S. 020102) se remarque en quelques endroits du sondage. Elle correspond à une première phase de remblai où une fine couche de terre a déjà été apportée pour débiter les travaux de terrassement et qui a sans doute été tassée à force de piétinement par les passages répétés des ouvriers. Aucun mobilier n'a été découvert dans cette U.S.

Enfin, viennent deux U.S. contemporaines l'une de l'autre qu'il est difficile de séparer tant elles sont imbriquées. Il s'agit de la restanque RT01 elle-même et de son remblai (U.S. 020101) qui ont été installés de manière simultanée. Le remblai recouvre à la fois la terrasse située au pied de la restanque et constitue celle située au-dessus. Aucune différence de texture, de couleur ou de nature n'a pu être observée au sein de cette U.S. qui est relativement homogène et similaire dans toutes les zones du sondage, que ce soit en arrière de la restanque, au pied de cette dernière ou encore en surface. Aucune structure drainante n'a été mise en évidence à l'arrière de la restanque RT01. Les quelques tessons de céramique contenus dans les couches fouillées sont des reliquats fragmentés de l'occupation du XVII<sup>e</sup> siècle les autres appartiennent à la période d'implantation des structures (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle).

La restanque RT01 soutient perpendiculairement le mur d'enceinte médiéval. Haute d'un mètre en surface, à la jonction du mur d'enceinte, son élévation diminue progressivement jusqu'à s'évanouir dans le sol après avoir parcouru environ 9 m vers l'ouest. Les pierres qui la constituent sont de moyen appareil, non équarries et ne sont pas disposées en assises régulières, si bien que cela donne au mur un aspect assez rustique. Les traces d'érosion sont visibles, car la restanque présente une brèche, la coupant en deux. La terre de la terrasse supérieure s'est déversée et le décrochage dans le relief créé initialement par la restanque a été atténué par l'amoncellement pour finalement présenter une pente abrupte, mais régulière.

La coupe ouest nous renseigne assez bien sur les méthodes de construction mises en œuvre pour l'édification de cette restanque. La première remarque est assez surprenante : malgré la proximité du substrat rocheux, cette structure n'est pas enrochée. En effet, alors que cela aurait contribué à sa stabilité, une couche de terre épaisse d'une dizaine de centimètres a été placée sur le rocher avant que le premier lit de pierre de la restanque ne soit posé. Le profil visible ici est celui d'une restanque à un seul parement constitué de 6 niveaux de pierres<sup>31</sup> empilés verticalement. Cinq sont actuellement visibles à l'air libre et le dernier est enterré par le remblai de terre de la terrasse inférieure.

Une fois le premier niveau de pierres placé, l'arrière de la restanque est progressivement comblé au fur et à mesure que la restanque est montée. C'est pour cela qu'il est difficile de séparer les deux U.S. différentes (RT01 et U.S. 020101) d'un point de vue chronologique. Elles sont mises en place simultanément et l'une par rapport à l'autre. Un deuxième point surprenant peut être

31 Compte tenu du fait qu'aucune assise régulière ne peut être suivie sur toute la longueur de la restanque, il ne nous a pas semblé approprié de parler ici d'assises. Nous avons donc préféré employer le terme de niveau.

observé à ce stade : le remblai arrière est constitué pour grande part de terre et non de cailloutis comme il est préconisé à l'heure actuelle pour l'élaboration de murs de soutènement en pierre sèche (Lassure, Rouvière 1998, Lassure 2008). Le remblai U.S. 020101 contient quelques petites pierres, mais elles sont globalement peu présentes. Quelques pierres de moyen module ont été placées directement à l'arrière des pierres de parement, mais aucun empierrement n'a été mis en place pour assurer une plus grande stabilité à la terrasse supérieure. L'équilibre de la structure est uniquement assuré d'une part par le poids et le volume des pierres utilisées et d'autre part par leur disposition progressivement inclinée vers l'arrière au fur et à mesure de la construction. Cette méthode d'élévation permet d'ériger un mur avec un fruit relativement fort : le parement s'écarte de 34 cm par rapport à l'aplomb en un peu plus de 1 m d'élévation. Cela permet de rejeter la poussée due au poids des matériaux vers l'arrière et de les contrebuter par la pression exercée par le remblai situé à l'arrière du mur. La restanque et son blocage sont donc indissociables, car l'un ne tiendrait pas indépendamment de l'autre.

Après l'arrêt de la culture de la vigne causée par les grandes épidémies, la restanque n'est plus entretenue et s'est progressivement affaïssée. L'effondrement sur une partie de sa longueur a sans doute été accéléré par la méthode de construction non enrochée et sans remblai caillouteux à l'arrière. Ces deux paramètres jouent un rôle important dans la stabilité de la structure, mais aussi dans son évolution dans le temps. L'enrochement permet une meilleure résistance aux fortes charges tandis que le cailloutis atténue la poussée latérale exercée par la terrasse supérieure et lutte contre l'érosion en permettant l'infiltration rapide des eaux de pluie sans que celles-ci ne ravinent les terrasses. Dès sa conception, la restanque n'était visiblement pas faite pour durer.

L'érosion naturelle du site est responsable de la destruction de la structure, car l'accumulation de terre venant des points plus élevés du site a créé une surcharge accentuée par les faiblesses de construction de la restanque. Celle-ci n'a pas pu supporter ce poids supplémentaire et s'est progressivement renversée sur la terrasse inférieure.

Nous sommes donc face à une structure de terrassement construite en une seule phase de travaux (du décapage du substrat à la construction de la restanque et à son remblai simultané). Sa destruction partielle intervient après son abandon à cause d'une érosion naturelle forte qui transporte des volumes de terre importants depuis le haut du site au nord vers le bas au sud.

- **Une restanque intégralement mise au jour (RT03)**

Le sondage 03 a été implanté sur une parcelle relativement pentue située au centre du bourg castral. Elle est également placée en bordure d'un chemin communal, aujourd'hui invisible tant la végétation est dense à cet endroit (ronces, hautes herbes, chardons, etc.), mais bien représenté sur le cadastre napoléonien ou même le cadastre actuel. Ce chemin, par sa présence sur le parcellaire du XIXe siècle, pourrait être une ancienne rue du bourg. L'intérêt premier de ce sondage était de pouvoir observer le sous-sol dans une autre partie du bourg castral et de peut-être y retrouver une voie de circulation ainsi que des bâtiments longeant cette rue.

L'organisation stratigraphique est mise en lumière par les différentes coupes stratigraphiques (fig. 102, 103 et 104). Le substrat rocheux n'a pas été atteint dans ce sondage, mais la profondeur déjà importante (environ 1,20 m du côté de la berme sud et plus de 2,20 m de la berme nord) a nécessité l'arrêt de la fouille, car les conditions de sécurité ne pouvaient plus être respectées dans la mise en place de paliers de sécurité. La dernière U.S. atteinte et qui n'a pas été

fouillée est l'U.S. 030108 (fig. 105). Repérée uniquement dans la partie sud du sondage, celle-ci est de couleur brunâtre avec, en surface, de nombreux petits cailloux.

Une restanque (RT03) qui n'était pas visible en surface est élevée directement sur l'U.S. 030108 (fig. 106). Une couche de remblai (U.S. 030107) est installée juste après la construction de la restanque pour constituer la terrasse inférieure. Celle-ci est d'une couleur grisâtre contenant de nombreuses inclusions de schistes noirs, délités, ramollis et très friables. Quelques objets ont été découverts dans cette couche. On note une abondance de tessons de céramique de consommation avec notamment deux fragments d'écuelle à oreilles trilobées. Trois éléments métalliques ont aussi été mis au jour dans cette couche : deux clous (n°150530-531) et une petite plaque (n°150510) dont l'utilité n'a pas pu être précisée.

Au-dessus se trouve immédiatement l'U.S. 030106 qui est une couche de remblai sablonneux brun foncé et très compact. Cet aspect fait penser à une couche de limon due au ruissellement de l'eau et à l'accumulation de boue en contrebas de la pente, tassée par l'eau. Elle présente de nombreuses inclusions de pierres de moyen module accompagnées de nodules de chaux et de lits de schistes en décomposition et friables, mais moins altérés que ceux repérés dans l'U.S. 030107. Comme dans cette dernière, la céramique y est bien présente avec un éclat à pâte blanche réfractaire associable à l'atelier drômois de Dieulefit. La difficulté de différencier les U.S. 030107 et 030106 est illustrée par deux tessons jointifs de faïence retrouvés dans ces deux U.S. après avoir été vraisemblablement séparés lors de la fouille (n°172). Quant au mobilier métallique, il se résume à une lame de couteau pliant découverte contre la restanque RT03 (pl. 1, n°150503) et un fragment de clou (n°150523).

L'U.S. 030106 est surmontée de l'U.S. 030105 de couleur beige clair, hétérogène et meuble. Cette couche présente notamment des pierres issues d'une démolition qui ont conservé des agglomérats de chaux attachés. La provenance de ces pierres de petit et moyen modules n'est pas connue ni même la nature du bâtiment détruit, mais il est possible qu'elles soient en lien avec la destruction de la conduite forcée dans le deuxième quart du XXe siècle. Le mobilier archéologique est très rare dans cette couche puisqu'un seul tesson de céramique (n°150171) et un clou (n°150528) y ont été découverts.

L'U.S. 030103 recouvre ensuite la couche 030105. De couleur gris-noir très caractéristique, et relativement compacte, cette U.S. homogène contient des petits cailloux ainsi que quelques nodules de chaux. Comme la précédente, elle n'a pas livré une abondance de mobilier métallique (seulement un clou, n°150527). Cependant, elle se démarque par le nombre important de tessons de céramique découverts (22). Une grosse scorie a également été trouvée dans cette couche.

Ensuite, à l'arrière de la restanque se trouve l'U.S. 030102 qui en constitue le blocage. Elle n'a été fouillée que de manière très partielle et superficielle pour préserver la restanque RT03 de tout effondrement. La petite partie fouillée nous permet de donner quelques caractéristiques de la couche. Très compacte et hétérogène, elle est constituée de nombreuses petites pierres et gravillons mélangés à une terre gris-brun. Elle a également livré quelques tessons de céramique ainsi qu'un fragment de manche de couteau en os (fig. 107).

Enfin, la restanque RT03, l'U.S. 030102 et en partie l'U.S. 030103 sont recouvertes par l'U.S. 030101 qui vient sceller le sondage. Celle-ci, constituée d'une terre meuble hétérogène avec inclusion de cailloux et petites pierres, est issue d'un phénomène de colluvionnement. Les couches

supérieures du site se déplaçant dans la pente sous l'action de l'érosion. Cette couche n'est pas visible dans la coupe est/ouest, car elle n'est pas continue sur toute la surface du sondage. Le mobilier métallique y est très pauvre et se limite à un clou (pl. 1, n°150526) et quelques tessons de céramique.

La restanque RT03 est la seule structure à avoir été identifiée dans ce sondage lors de la fouille. Située près de la limite nord du sondage, elle se développe d'ouest en est suivant une trajectoire légèrement courbée. De hauteur inégale, elle mesure environ 1,15 m du côté ouest et 1,50 m du côté est où elle descend beaucoup plus bas. Des similitudes de conception avec la restanque RT01 du sondage 02 nous poussent à les attribuer à la même période d'aménagement du site. En effet, la restanque RT03 ne présente aucune assise horizontale que l'on peut suivre, contrairement à ce que font figurer les coupes. La mise en œuvre des matériaux, pierres de tout-venant, de petit et moyen modules, n'ayant pas fait l'objet de retaille, même grossière, s'apparente à un appareil de type *opus incertum*. La base de la restanque n'est pas non plus enrochée dans le substrat rocheux puisqu'elle repose sur l'U.S. 030108. Enfin, le fruit du mur est aussi important que celui observé sur la restanque RT01 : des écarts de 33 cm en haut du mur du côté est et de 19 cm du côté ouest sont remarqués par rapport à l'aplomb.

La restanque RT03 reprend donc le même processus de construction que son homologue fouillée dans le sondage 02. Les premières pierres sont posées à même une couche de terre puis les pierres supérieures sont déposées légèrement inclinées vers l'arrière pour donner un fruit important au mur en haut de l'élévation. La restanque est donc également indissociable de son blocage, remblai qui est mis en place simultanément à la construction du parement. L'unique observation qui la différencie de RT01 porte sur la nature du remblai arrière qui, ici, est très caillouteux comme le laisse supposer le peu de surface fouillée de cette U.S. 030102.

C'est sans doute grâce à cette différence de conception, qui ne reprend pas l'erreur observée dans le remblai de RT01, quasiment dépourvu de cailloux, que la restanque RT03 est encore debout à l'heure actuelle, mais aussi grâce à un comblement relativement rapide de la terrasse inférieure par un effet de colluvionnement remarqué en 030101 et par la mise en place d'un remblai (U.S. 030105). En effet, la restanque a plutôt bien résisté au poids de terre qui s'est ajouté sous l'effet de l'érosion après l'abandon des cultures de vignes. Elle présente sur ce tronçon une légère boursoufflure, visible dans la paroi est de la coupe nord/sud, due aux fortes charges exercées par le blocage et le surpoids de la terrasse supérieure, mais le parement n'a pas été crevé et ne s'est pas effondré.

Au niveau du parcellaire, elle s'inscrit dans le prolongement de vestiges arasés identifiés en surface lors de la prospection de 2014 (fig. 108). Compte tenu de sa position en bordure du chemin communal, la fonction de cette restanque est double. Non seulement elle permet d'aménager deux terrasses, l'une supérieure où sont installés des pieds de vigne, l'autre inférieure où passe le chemin ; mais met aussi en valeur une voie de circulation est/ouest dans le vignoble et protège cet accès des éboulements. La superposition de ces vestiges au cadastre napoléonien et au cadastre actuel montre qu'ils longent parfaitement le tracé du chemin qui y est représenté.

- **Une restanque dans la partie supérieure du bourg**

Le sondage 08, installé lors de l'opération 2017 dans la partie supérieure du bourg castral, en contrebas du sondage 05 sur la parcelle C1930, a livré les vestiges d'une troisième restanque. Le

substrat est rapidement atteint sur toute sa surface, sa profondeur n'excédant pas 50 cm (fig. 109-110). D'un aspect schisteux, il se présente sous la forme d'un rocher anguleux très friable et altéré, comme remarqué dans toute cette partie du site (fig. 111).

Pratiquement au milieu du sondage, les vestiges d'une restanque (ST12 = RT04) le séparent transversalement en deux (fig. 112-113). Il s'agit de la première assise de la structure de soutènement dont les parties supérieures ont été arasées. Elle repose sur une couche de terre pierreuse composée de débris du substrat (U.S. 080102) en contact elle-même avec le socle rocheux. Le peu de mobilier céramique de cette couche a été découvert dans la zone traversée par la restanque. Le tout était recouvert d'un niveau de sédimentation naturelle d'épaisseur relativement modeste (U.S. 080101). Des céramiques de l'occupation du XVII<sup>e</sup> mélangée à d'autres des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ont été découvertes en abondance dans ce niveau, mais n'apportent pas d'informations particulières.

Les vestiges de la restanque RT04 laissent entrevoir une technique de conception similaire à celle remarquée sur les précédentes structures. Le sol est creusé jusqu'au substrat qui semble légèrement taillé. Puis, une couche de terre mêlée des débris de taille est répandue et tassée. Enfin, la première assise est placée sur ce socle terreux. L'état de conservation déplorable des pierres la constituant, certaines éclatées par le gel, n'autorise guère plus d'interprétations. L'absence d'élévation au-delà de cette assise n'a pas permis de vérifier la présence ou l'absence de cailloutis à l'arrière de la restanque. L'état visible actuel témoigne tout de même de son effondrement dans la pente. La terre qu'elle retenait s'est déversée sur les niveaux en contrebas.

#### • **L'absence de restanques remarquée dans la partie ouest**

Lors de la campagne 2017, un sondage a été ouvert dans la partie nord-ouest du bourg castral afin d'estimer le potentiel archéologique de la zone (sondage 07). Situé proche du débouché de la ravine par laquelle le site était vraisemblablement alimenté en eau, dans la parcelle C1934, il s'est révélé négatif.

Aucune structure anthropique n'a été mise au jour et l'activité humaine n'est attestée que par la découverte de mobilier céramique et métallique. Le substrat n'a pas été atteint, car il est surmonté d'une couche de couleur jaune-ocre très indurée et caillouteuse (U.S. 070103) ne présentant aucun mobilier et étant difficilement attaquable manuellement (plusieurs manches d'outils ont été brisés lors de la fouille de cette couche). Il est possible que le rocher affleurant à la surface et dont la base n'a pas été découverte soit une partie du substrat (fig. 114).

La stratigraphie visible dans les coupes est assez sommaire (fig. 115-116). L'U.S. 070103 est surmontée d'une couche de couleur gris clair à inclusions caillouteuses denses accompagnées de quelques fragments de mortier. De rares tessons de céramiques y ont été découverts ainsi que du mobilier métallique parmi lequel un clou remarquable (fig. 117). Sa tige courte, de section carrée, est surmontée d'une énorme tête bombée. Réalisé dans un alliage cuivreux qui lui donne cette couleur verdâtre caractéristique, ce clou est sans doute ornemental et devait être placé sur une porte ou un meuble. Ce niveau semble correspondre à la réorganisation du site en vignoble avec de grandes opérations de terrassement. Le mortier provient sans doute des couches de destruction des habitations abandonnées de l'ancien bourg. Le tout est recouvert d'un niveau de sédimentation sableux dans lequel quelques cepes de vigne sauvage étaient enracinés (U.S. 070101).

Une couche particulière a été mise au jour dans la partie sud-est du sondage (U.S. 070104). D'une couleur gris sombre en raison de son humidité permanente, elle est très friable et contraste vraiment avec l'U.S. 070103. Compte tenu de sa situation proche de la ravine permettant jadis l'accès à l'eau sur le site ainsi que de son humidité, il est probable que cette U.S. soit le comblement d'un chenal canalisant l'eau apportée depuis le nord du site. Compte tenu de la faible surface où la couche a été remarquée, il est difficile d'en tirer plus d'informations.

Après l'occupation Moderne et la mise en place d'un vignoble en terrasse, le bourg castral est de nouveau abandonné après les grandes épidémies de vignes. Mais à l'époque Contemporaine, le terrain est à nouveau investi pour l'installation de structures industrielles.

## **2) Une conduite forcée au travers du bourg (1910-1928)**

Les activités industrielles qui se sont déroulées sur le site se résument à l'installation d'une conduite forcée, chargée de canaliser la force de l'eau du Fournel afin d'alimenter une turbine dans la vallée et créer de l'électricité. Ces installations sont bien visibles dans le paysage du bourg castral, mais elles ont également été remarquées lors de la fouille du sondage 01bis.

### **a) Description des aménagements liés à la conduite forcée désaffectée**

Dans la partie méridionale du bourg castral se trouvent les vestiges de cette conduite forcée aménagée entre 1910 et 1920 et démontée après la grande crue de 1928 (Cowburn, Ancel, Leuleu 2010 : 19). Au débouché des gorges du Fournel, au nord-est du bourg castral, se trouvent les restes de piles en ciment de différentes hauteurs qui supportaient le conduit et lui donnaient une légère inclinaison. Peu avant l'enceinte ouest, la conduite s'enfonçait sous terre pour passer sous une partie du bourg. L'entrée du tunnel maçonné est encore visible dans la pente qui mène au Fournel, au nord-ouest de l'enceinte. La conduite ressortait ensuite de terre au milieu du bourg, dans sa partie méridionale. La sortie du tunnel est, elle aussi, conservée. Maçonnée, elle mesure 1 m de large pour 1 m de haut au sommet de la voûte (fig. 118). Le tunnel est mal conservé, un effondrement de la voûte barre le passage au bout de quelques mètres (fig. 119).

Le tracé de la conduite forcée est encore visible à la sortie du tunnel, car un fossé a été creusé pour l'accueillir. Celui-ci, longeant le chemin communal de *Ville*, se dirige vers l'est et traverse la partie restante du bourg. Il coupe l'enceinte juste au nord du mur MR2 et continue vers l'est. La conduite elle-même, très endommagée lors de la grande crue de 1928, a rapidement été démontée, si bien qu'aujourd'hui il n'en reste rien, mais les installations fossoyées sont encore bien visibles et marquent le paysage. Il est important d'en avoir connaissance, car c'est une source de perturbation des couches anciennes. En effet, la construction du tunnel comme du fossé a été réalisée par le creusement d'une saignée localisée qui a pu perturber la stratigraphie établie. C'est ce que nous avons pu constater lors de la fouille des sondages 01 et 01bis.

### **b) La découverte d'une pile de soutènement de la conduite forcée**

Implantés dans la partie sud-est du bourg, à proximité immédiate du tracé de la conduite forcée, les sondages 01 et 01bis avaient de grande chance de découvrir l'ampleur des perturbations stratigraphiques opérées par son installation et son démontage. Plusieurs structures semblent liées à cet épisode.

La plus imposante apparaît dans la partie sud-est du sondage 01bis (ST10). Située dans l'axe du retour d'angle du mur moderne ST08 (= ST02), sa construction a perturbé quelque peu la stratigraphie et a sans doute détruit les vestiges du prolongement du mur à cet endroit. La structure ST10 est de forme quadrangulaire mesurant environ 1,20 m de largeur et 1 m de longueur visible, le reste se poursuivant dans la berme est (fig. 120 et 121). Composée de pierres de moyen module liées par un ciment gris clair, très dur et peu friable, la structure comporte au minimum 4 assises. Celles-ci rattrapent la pente du terrain pour offrir une surface bien stable et horizontale sur toute sa largeur dès la quatrième assise. Cet ouvrage n'est pas enroché dans le substrat, mais directement sur la terre de la couche en partie creusée pour aménager une fosse pour recevoir les fondations de la construction (U.S. 01b0106).

Son alignement parfait dans l'axe du tunnel et du fossé où se trouvait l'ancienne conduite forcée qui traversait le bourg castral de L'Argentière entre 1910 et 1928, ainsi que son élaboration avec du ciment nous permettent d'interpréter cette structure comme étant une pile de soutènement de cette conduite. Sans doute plus élevée que les quatre assises encore visibles, ST10 assurait une bonne stabilité à la conduite ainsi que le pendage nécessaire et voulu par les ingénieurs pour ce type d'installation. Après les inondations de 1928, la conduite forcée est démontée. C'est sans doute à ce moment-là que la pile est arasée au niveau du sol pour que ne persiste que la partie enterrée découverte ici.

Une structure liée au démontage de la conduite a été mise au jour dans les niveaux supérieurs du sondage 01. En effet, dans le remblai directement situé sous la couche d'humus (U.S. 010101) se trouve un empierrement rocheux de forme quadrangulaire proche de la surface (U.S. 010103 = ST01) et qui n'apparaît pas dans la coupe stratigraphique. Il est constitué de pierres de petit et moyen modules (fig. 122). Elles sont empilées sur deux ou trois niveaux, la structure mesurant au total une quinzaine de centimètres d'épaisseur, sans qu'une organisation particulière n'ait pu être observée. L'empierrement s'étend sur une surface quadrangulaire d'environ 70 cm de côté. Sa régularité et sa composition très différente de l'U.S. 010101 qui l'englobe ne lui confère sans doute pas une origine naturelle, mais elle reste difficile à interpréter.

Situé dans la couche supérieure, la mise en place de cet empierrement résulte probablement du démontage après 1928 de la conduite forcée traversant le site. Cette interprétation est renforcée par la présence de fragments de rivets fracturés issus de ce démontage démontrant que l'U.S. 010101 a été perturbée à ce moment-là. Quelques scories provenant probablement d'opérations métallurgiques réalisées lors de l'installation ou du démontage de la conduite ont également été observées.

### **3) Conclusions**

Les données archéologiques récoltées dans l'espace du bourg castral mettent en évidence une nouvelle forme d'occupation après l'abandon de l'habitat sur le site. En effet, à une période qu'il est difficile de déterminer précisément, des opérations de terrassement et la mise en place de murs de soutènement en pierre sèche (restanques) participent à la réorganisation de l'espace du bourg, le transformant en vignoble. Cette utilisation agricole est corroborée par l'établissement du cadastre napoléonien qui atteste la présence exclusive de vigness à l'intérieur de l'enceinte dès 1838.

Les murs de soutènement divisent la zone de culture en terrasses. Quelques données archéologiques ont pu être relevées pour mieux comprendre leur conception. D'une manière

générale, après avoir dégagé le substrat rocheux et aménagé une surface presque plane, le sol est égalisé par une couche de terre mêlée au débris de taille. La première assise est ensuite posée et l'arrière du mur est remblayé presque simultanément. Parfois, un cailloutis protecteur est inséré entre le blocage de terre et la restanque.

Le vignoble ne survit pas aux épidémies de phylloxera et de mildiou dévastatrices. Le bourg est une nouvelle fois complètement abandonné et les restanques tombent peu à peu en ruine. Une dernière tentative de réinvestissement du site est réalisée entre 1910 et 1928 par l'installation d'une conduite forcée traversant le bourg castral. Après le creusement d'un tunnel et d'un fossé, les tubes de la conduite sont mis en place sur des petites piles cimentées assurant un pendage régulier. L'une d'elles a pu être observée dans le fossé (sondage 01bis).

Toutefois, la conduite est rapidement démontée après la grande crue de 1928. Les rivets coupés, retrouvés en nombre significatif, témoignent de cette opération. C'est la dernière activité anthropique à marquer le site de L'Argentière.

#### **4) Études complémentaires**

Plusieurs études complémentaires ont été menées sur le mobilier découvert durant les trois campagnes de sondages. Elles sont essentielles car elles permettent une meilleure compréhension du site et de l'activité humaine qui s'y est déroulée. Elles concernent le mobilier métallique (pour 2015 et 2016), osseux (pour 2015 et 2016), céramique et numismatique. Elles sont présentées ci-dessous.

##### **4.1. Étude du mobilier métallique issu des sondages du bourg castral de L'Argentière – L'Argentière-la-Bessée – (par A. Letailleur, *ArchéoM - chercheur associé ArAr, UMR 5138*)**

Le mobilier métallique des campagnes 2015 et 2016 a été étudié avec attention. Pour ne pas créer des incohérences, les deux études sont présentées l'une après l'autre.

###### **1) Le mobilier métallique des sondages 01, 02 et 03 (2015)**

La campagne de sondages menée en août 2015 sur l'emplacement du bourg castral médiéval de L'Argentière-la-Bessée (05) a livré, sur trois sondages, un ensemble de mobilier métallique composé de 32 objets, attribuables à la période Moderne, voire Contemporaine pour ceux découverts en contexte stratigraphique ; parmi ceux trouvés en prospection visuelle, aucun objet médiéval n'a été reconnu avec certitude.

Le mobilier retrouvé en fouille est presque exclusivement composé d'objets en fer, à l'exception d'un reste de bouton en alliage cuivreux. Plus de la moitié, soit 17 individus, sont des clous ; plusieurs plaques et tiges de fer informes constituent des restes indéterminés. Enfin, le restant est composé d'objets liés à des activités quotidiennes agricoles ou artisanales : lames de couteaux paysans, boucle de harnachement, marteau. Un objet particulier a été ajouté à ce corpus, malgré le fait qu'il ne provienne pas directement des fouilles : il s'agit d'un plat en alliage cuivreux

cerclé de fer, donné par un habitant saisonnier du hameau. Cet objet provient d'un bâtiment ancien, déjà présent sur le cadastre napoléonien, encore existant, construit contre le rocher sur lequel se dressait le château ; il a été retrouvé lors de travaux dans la cave de cette habitation, il y a plusieurs décennies. Cet objet semble contemporain de ceux découverts lors des sondages, ce qui justifie sa place dans cette étude.

#### **a) Les lames : 150501, 150502, 150503**

Trois objets en fer sont identifiables comme des lames, très incomplètes (Pl. 1, n°150501-150503). On observe deux types différents : 150501 et 150503 montrent un dos droit, un œillet où passait à l'origine un pivot, fixé sur un manche en bois, en os ou en corne. Une lentille d'arrêt, de taille très importante pour 150503, puisqu'elle atteint une largeur de 15 mm, faisait office de butée sur le manche en position ouverte. Ces objets sont des lames de couteaux pliants ; l'objet 150501 est très proche des couteaux dits de Saint-Étienne, fabriqués aux XVIIe et XVIIIe siècles. Des exemplaires parfaitement identiques, mais plus complets, ont été retrouvés lors des fouilles du *castrum* d'Essertines-Basses dans la Loire (Letailleur 2015), et jusqu'en Nouvelle-France, notamment dans le fort Michilimackinac (aujourd'hui dans l'État du Michigan, États-Unis), sur la Grosse Île aux Oies, et surtout sur le site du Palais de l'intendant, à Québec (Quesnel 1991). Ces couteaux dénommés *jambettes* ou *flatins* ont en effet été découverts en grand nombre sur des sites occupés par des colons français aux XVIIe et XVIIIe siècles, sur lesquels se pratiquait la traite des fourrures (Moussette 2000). Cette forme semble originaire de Saint-Étienne, au vu des exemplaires présentés dans une exposition au musée du vieux Saint-Étienne (*Les réserves sont de sortie !* : exposition au musée du vieux Saint-Étienne, 8 sept.- 1er déc. 2012). Les archéologues canadiens ont vu dans ces couteaux des ustensiles parfaits pour le travail de la fourrure. Un exemplaire de couteau entier, conservé au musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime à Rouen (inventaire Joconde n°2456 D) est identifié comme un couteau de chasse. La lame complète mesure 120 mm ; elle possède une marque de fabricant, et le manche est de corne gravée. Ce couteau semble dater du XVIIe ou du XVIIIe siècle. L'individu 150503, à grosse lentille d'arrêt, semble être une variante de ce couteau, dont de nombreux types ont pu être fabriqués localement.

Une lame très fragmentaire, 150502, montre un type différent, puisqu'on observe un départ de soie ; cet objet dont les caractéristiques sont très communes est trop fragmentaire pour être daté ou identifié autrement que comme un fragment de lame de couteau ou de force.

S'il est possible que les couteaux de L'Argentière aient eu des fonctions liées à la chasse (la consommation d'animaux sauvages comme le cerf ou le chevreuil est attestée sur le site par l'étude archéozoologique), le contexte suggère plutôt un usage domestique, peut-être viticole ou agricole ; ces objets sont certainement des couteaux de paysans ou de bergers, outils polyvalents et personnels par excellence.

#### **b) Garniture de bouton : 150506**

Cet objet incomplet est constitué d'une tôle d'alliage cuivreux emboutie, de forme générale hémisphérique, sans décor (Pl. 1, n°150506). Un rebord fait d'un léger pli sur le métal est visible sur tout le pourtour de l'objet. Cet objet semble être une garniture de bouton, montée à l'origine sur un support de bois ou d'os. *L'encyclopédie* de Diderot et d'Alembert nous donne une définition du bouton en 1752 : « *petit ouvrage composé d'un morceau de bois, plat dessous, arrondi dessus, et recouvert en cuivre, en argent, en or, en soie ou en poil, servant dans l'habillement à réunir deux*

*parties séparées, ou à en contenir deux autres l'une sur l'autre au moyen des boutonnières dans lesquelles les boutons se passent* ». (Diderot, D'Alembert 1752 : 382).

Dans une édition de l'ouvrage de L. Fallou (Fallou 1997) consacré aux boutons uniformes français, une photographie montre plusieurs revers d'exemplaires de boutons composites de bois et de métal (fig. 123) ; le système de sertissage de la garniture trouvée à L'Argentière devait être similaire. Ce bouton, de taille relativement importante, a pu être utilisé pour fermer un vêtement masculin ; il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un bouton d'uniforme militaire. Sa datation ne peut pas être précise, mais il semble que ce type d'objet, déjà connu durant le bas Moyen Age, ne se généralise qu'à partir de l'époque Moderne, particulièrement à partir des XVIIe et XVIIIe siècles. Plusieurs exemplaires ont été découverts en contexte archéologique : citons quelques individus du début de l'époque Moderne en Alsace (Rieb, Salch 1973), ou plusieurs découvertes réalisées dans l'Oise, lors des fouilles de l'Hôtel-Dieu à Beauvais (Deloffre 1991).

### **c) La boucle de harnachement : 150505**

Une seule boucle provient des sondages réalisés en 2015 : il s'agit d'une boucle de forme rectangulaire, presque carrée, en fer (Pl. 1, n°150505). La section est de forme carrée, hormis une traverse qui porte un rouleau lui conférant une section circulaire. L'ardillon est manquant ; il prenait place sur la traverse opposée à celle portant le rouleau. Ce type de boucle à rouleau est utilisé pour serrer une lanière en évitant le frottement, ce qui facilite l'opération en évitant d'endommager le cuir de la lanière. Ce type de boucle est généralement attribué à une utilisation liée à l'équipement du cheval, au harnachement. Une boucle quadrangulaire à rouleau, très similaire à celle de L'Argentière a été retrouvée à Chalucet en Haute-Vienne (Lagane 2011) et datée du XIIIe siècle ; à Londres, un exemplaire très proche a été daté du XIIIe ou du XIVe siècle (Clark, Ellis, Egan 1995). La datation de ce type d'objet par la typologie pose problème, car si des exemplaires médiévaux ont été retrouvés, cette forme de boucle peut également s'observer sur des équipements des XIXe et XXe siècles, encore montés sur les lanières destinées au harnachement. La céramique retrouvée dans le sondage d'où provient cet objet laisse cependant envisager une datation comprise entre le XVIIe et le XIXe siècle.

### **d) Un fragment de marteau : 150504**

Un probable fragment de tête de marteau a été découvert dans le sondage 01 ; il est brisé au niveau de l'œillet où s'insère le manche, et seule la partie percutante de l'objet, de section rectangulaire, est conservée (Pl. 2, n°004). Elle présente une forme évasée, et on peut observer sur son pourtour un bourrelet de métal, indicateur d'une utilisation de l'objet. Cet objet incomplet ne permet pas une identification formelle de l'activité pour laquelle il était employé ; on ne peut pas non plus exclure que ce ne soit pas un marteau, mais un autre outil portant un talon-marteau, telles une hachette ou une herminette. La comparaison entre les formes découvertes en Alsace en contexte minier moderne (Musées de la Ville de Strasbourg 1990) et liées à l'exploitation de minerai permet cependant de penser que nous ne sommes pas en présence de ce type d'objet, comme il serait possible d'en trouver à proximité d'un site minier.

S'il s'agit bien d'un marteau, ce type d'objet existe sous des formes variées depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; de nombreux exemplaires médiévaux et modernes ont été découverts. Le fragment trouvé à L'Argentière peut être daté du XVIIe ou du XVIIIe siècle par le contexte stratigraphique. Parmi les objets découverts en fouille, nous pouvons citer un exemplaire proche

mis au jour dans l'Oise (Legros 2001) et daté du X<sup>IV</sup>e siècle ; il a été identifié comme un marteau de bourrelier. Le *castrum* de Chalucet en Haute-Vienne a livré plusieurs exemplaires proches, daté pour l'un d'entre eux du X<sup>IV</sup>e siècle (Lagane 2011).

#### **e) Une tête de binette ou de houe : 150509**

L'objet 150509 est une plaque de fer épaisse de forme triangulaire (Pl. 2, n°150509). Sa partie supérieure est brisée et pourrait correspondre à un départ de soie ou d'attache d'un anneau pour l'emmanchement. Il est comparable à l'outil identifié comme une houe sur le site de Winchester (Biddle 1990 : 451-451, n°907). Cependant, il semblerait plus juste de rapprocher ces deux ustensiles d'une espèce de binette, car la forme ne paraît pas adaptée à un travail de creusement mais plutôt de mise en forme du sol ou d'arrachage d'herbe. Cela atteste donc une activité agricole sur le site même de L'Argentière, probablement l'entretien d'un potager individuel.

#### **f) Clous et objets indéterminés**

Un ensemble de clous forgés, de section rectangulaire, à tête plate pour les plus complets et les mieux conservés, a été découvert dans les sondages et en prospection. Il est très difficile, voire impossible, d'attribuer à ces clous une fonction particulière ; plusieurs d'entre eux ont été retrouvés associés à des restes de bois, laissant envisager une utilisation liée à l'habitat et la construction.

L'objet 150511 est une plaque de fer, assez fine, de forme subcirculaire (pl. 1, n°011). Sa fonction n'a pas été clairement identifiée : il est cependant possible que ce soit un foncet de serrure. Un anneau fragmentaire, 150512, pourrait également être en lien avec la fermeture, puisqu'il pourrait s'agir d'un anneau de clé moderne ou médiévale (pl ; 1, n°150512).

#### **g) Ustensile en alliage cuivreux**

Comme il a été dit en introduction, cet objet (Pl. 3), dont la fonction n'a pas été identifiée avec précision, ne provient pas des fouilles, mais a été donné par un habitant du hameau ; il provient de la cave d'une maison déjà présente sur le cadastre napoléonien, et a été découvert lors de travaux dans celle-ci. Le propriétaire de la maison l'aurait découvert en assez mauvais état et l'aurait redressé : le profil du fond, plat aujourd'hui, n'est peut-être pas exactement identique à la forme d'origine, qui a pu être plate ou bombée.

Cet ustensile est fait de tôle fine d'alliage cuivreux, de forme générale circulaire, avec un rebord remontant de 2 à 3 centimètres ; on peut observer quelques fissures sur le bord ainsi qu'un déchirement important de la tôle sur environ 10 cm de rebord. Un cerclage de fer qui devait entourer tout l'objet est partiellement visible à l'extérieur du récipient. Il est constitué d'une barrette de fer d'environ 3 millimètres de large, épaisse d'un millimètre au maximum là où elle est observable ; la tôle d'alliage cuivreux la recouvre en grande partie, simplement repliée par-dessus. Un autre métal est parfois observable sur une bande contiguë au cerclage de fer : il pourrait s'agir d'étain ou de plomb, afin de protéger le fer de la rouille.

Le dessous de l'objet montre sur un côté un élément de tôle subrectangulaire, replié sur lui-même, mesurant environ 145 mm pour une largeur de 27 à 30 mm, et maintenu par cinq rivets d'alliage cuivreux martelés sans grand soin. Cet aménagement assez fruste, peut-être postérieur à la fabrication de l'objet, ne s'explique pas par la présence d'une quelconque fissure ou détérioration à réparer : il pourrait s'agir d'un simple renfort visant à rigidifier le rebord. Le fond de l'objet

présente toutefois un grand nombre de trous (plus d'une trentaine) qui semblent avoir été pratiqués volontairement avec une lame fine, sans grand soin ni organisation précise mais répartis de manière assez uniforme sur toute la surface excepté le rebord. Cette détérioration pourrait correspondre à un changement de l'utilisation de l'objet, par exemple dans le but de faire griller un aliment ; cet aménagement n'est pas sans rappeler également les couvercles de bassinoires pourvus de trous. L'objet en question pourrait bien être un élément de cet ustensile, d'un type assez fruste, qui sert à chauffer les lits en hiver. Le déchirement de la tôle pourrait en ce cas être expliqué par une cassure au niveau de la charnière qui relie les deux éléments constitutifs de la bassinoire.

Le centre de l'objet présente une réparation réalisée à partir d'un élément de tôle du même métal ; la présence de cet élément qui vise à rendre le récipient étanche semble abonder le fait que les trous pratiqués avec une lame aient été faits pour une seconde utilisation de l'objet. Ce type de réparation est fréquent sur des objets médiévaux : à Londres, plusieurs exemples ont été observés dans des contextes daté du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle (Egan 2010) ; un exemple de réparation de type proche est enregistré dans le *Portable Antiquities Scheme* du British museum de Londres (finds.org.uk, id. LIN-37FA38) et daté du milieu de XV<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Un autre exemple provient de Carmarthen (Pays de Galle) et semble dater également de la fin du Moyen-Âge ou du début de la période Moderne. En France, un exemple identifié comme un élément probable de coffret a été découvert dans un dépotoir de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle dans l'Aisne (Durey-Blary 1999).

Si ces trois exemples montrent que ce type de réparation est bien présent dès la fin du Moyen-Âge et le début de l'époque Moderne, il ne serait pas prudent de dater cet objet de cette période, cette pratique ayant pu persister après le XVI<sup>e</sup> siècle. On peut néanmoins envisager que la fabrication de cet objet puisse dater de l'époque Moderne, voire du début de l'époque Contemporaine ; il a pu être utilisé comme plat ou comme poêle à cuire. Cet usage nécessitant que le fond soit étanche a exigé une réparation suite à une détérioration ; dans un second temps, l'objet semble avoir été perforé en vue d'un emploi. La présence de vaisselle en métal, bronze ou étain, est bien attestée dans les vallées de Savoie voisine aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : ces objets ne semblent pas être utilisés seulement par les classes bourgeoises, mais se retrouvent également dans les inventaires après décès au sein des villages de montagne (Dufournet 1981).

## **2) Le mobilier métallique des sondages 01bis, 04 et 05 (2016)**

La campagne de sondages menée sur l'emplacement du *castrum* médiéval de L'Argentière-la-Bessée (05) en 2016 a livré sur trois sondages un ensemble de mobilier métallique composé de 49 objets d'époque moderne, exprimés en NMI. Ce mobilier est presque exclusivement composé d'objets en fer, à l'exception d'une épingle en alliage cuivreux. Dans l'ensemble, ceux-ci présentent un état de conservation correct et ne nécessitent pas de stabilisation immédiate.

Parmi un ensemble important de clous et de tiges de section quadrangulaire, probables fragments de clous, qui ne peuvent être attribués précisément à un usage, un petit nombre d'objets est clairement identifié et témoigne d'un habitat et d'une activité agricole, voire artisanale. Le nombre réduit de ces objets ne justifie pas de classement spécifique, et c'est sous forme de catalogue que ces artefacts sont présentés ci-dessous. Les plus représentatifs ont fait l'objet de dessins présentés sur les planches en annexe (Pl. 4 et Pl. 5).

### **a) Épingle à tête enroulée : 160523**

Cette épingle est le seul vestige en alliage cuivreux retrouvé dans les sondages en 2016, et également le seul représentant de la catégorie parure / vestimentaire. Elle présente une taille importante, avec une longueur de 48 mm, une section de 1,5 mm pour la tige et un diamètre de tête de 3,8 mm. Il s'agit donc d'un exemplaire de grande taille par rapport aux épingles habituellement retrouvées en masse dans les niveaux des XVe et XVIe siècles (village castral d'Essertines-Basses, Loire ; douves du château de Bertholène, Aveyron), dont la longueur moyenne avoisine plutôt 30 mm de longueur. Plusieurs comparaisons archéologiques peuvent être proposées pour ce type d'épingle de grande dimension : à Winchester, des épingles de dimensions similaires sont identifiées comme des épingles à cheveux ou à usage vestimentaire (Biddle 1990 : 559) ; à York, des épingles à tête enroulée ont été retrouvées dans des niveaux du XIIIe au XVIe siècle (Ottaway, Rogers 2002 : 2915). À Londres, ces objets apparaissent dès le XIIIe siècle, mais se retrouvent en grand nombre dans les couches des XIVE et XVe siècles. Elles sont également très nombreuses dans les niveaux du XVIe siècle, mais leur usage décroît aux XVIIe et XVIIIe siècles. En France, le château de Tours a livré également quelques exemplaires de grandes épingles à tête enroulée de l'époque moderne (Motteau 1991 : 13-14) ; à Peyrepertuse, une épingle de forme et de dimensions parfaitement similaire à l'exemplaire étudié (Bayrou 2000 : 222, fig.148, inv. 43) a été retrouvée avec plusieurs dizaines d'autres objets de taille inférieure dans un niveau datable de la fin du Moyen Âge au XVIIe siècle.

Si une grande concentration de ces objets, associée à d'autres indices peut témoigner d'une occupation aux XVe et XVIe siècles, cet objet isolé ne peut être daté par sa typologie ni constituer un marqueur typochronologique.

L'observation de nombreuses peintures et gravures des XVe et XVIe siècles (Bruegel l'Ancien, Van Der Weiden, Savoldo, Lucas Cranach, Van der Heyden, Pieter Aertsen, Jean Fouquet...) permet de constater que l'épingle est presque toujours associée au costume féminin, notamment à la coiffe ; cela n'empêche pas d'autres utilisations vestimentaires. Ainsi, sur le tableau *La Danse des Paysans*, de Bruegel l'Ancien, conservé au Kunsthistorisches Museum de Vienne (Autriche), et daté de 1568, une épingle est utilisée pour tenir une bande de tissu sur l'habit d'un enfant.

Ce type d'épingle est le résultat du travail d'un artisan spécialisé, l'épinglier. Elles sont réalisées à partir d'une section de fil droite, appointée. Puis deux ou trois spires d'un fil de métal cuivreux sont enroulées sur l'autre extrémité en vue d'obtenir la tête ronde par martelage.

### **b) Coin ou burin : 160547**

Cet objet malheureusement endommagé aux deux extrémités s'apparente par sa forme soit à un coin d'outil à emmancher soit à un burin. Les coins à emmancher sont utilisés habituellement pour renforcer l'emmanchement de certains outils à percussion directe : marteaux, haches, taillants ou pics par exemple. Ces accessoires, très fréquents sur les sites archéologiques où ont été exercées des activités artisanales ou agricoles, existent depuis l'antiquité et ne peuvent être datés hors stratigraphie. Les burins plats, ou ciseaux sont des outils destinés au travail du bois ou du métal. Ils sont plus courts que les outils à pierre ; les plus massifs sont destinés au travail du métal, car ils sont soumis à des compressions longitudinales plus importantes. Dans le cas de l'objet 160547, on privilégiera l'interprétation d'un objet destiné au travail du bois.

En règle générale, la distinction entre coin et burin se fait par l'observation de l'extrémité proximale : le burin présente des marques de percussion, voire un bourrelet, et ces caractéristiques sont absentes sur le coin.

Dans les deux cas, cet objet est associé à une activité artisanale ou agricole, car il témoigne de la présence d'outils. Les burins sont des objets fréquents en contexte archéologique : signalons des exemplaires à Winchester (Biddle 1990 : 198, 276) et en Normandie (Halbout *et al.* 1986 : 204).

### **c) Couteau à manche : 160527/160528**

Cet objet est composé de deux fragments enregistrés séparément, mais correspondant initialement au même objet. Il s'agit d'un couteau en fer à manche massif, réalisé d'un seul tenant. Le manche semble avoir été fonctionnel tel quel, sans placage ou rajout. La lame montre un dos légèrement courbé, plongeant vers la pointe, assez arrondie. Le tranchant est presque droit jusqu'à la garde, peu prononcée. Le manche en prolongement est massif, et s'épaissit de manière régulière vers l'extrémité proximale, jusqu'à une mitre constituée par le repli du métal sur lui-même sur 9 mm.

Si aucune comparaison archéologique n'a pu être établie, on peut cependant observer une similitude frappante concernant la forme de la lame avec des lames de couteaux pliants dits de Saint-Étienne, nommés également *jambettes* ou *flatins*, et fabriqués aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans le Massif central, dont un exemplaire avait été retrouvé en 2015 sur le même site.

Ces fabrications présentent de nombreuses variantes, et il est fort probable que nous soyons ici en présence d'une production moderne ou contemporaine. Une radio de la lame permettrait peut-être d'observer une marque de fabricant et d'éluder (pour ne pas dire « trancher ») cette question.

### **d) Objets à identification incertaine**

Plusieurs objets fragmentaires ou très corrodés ne peuvent être identifiés avec précision, voire pour certains ne peuvent être rattachés à une seule catégorie. Parmi ceux qui peuvent être interprétés de différentes manières, l'objet inventorié sous le n°160525 est composé de deux tiges de section rectangulaire, non soudées, mais qui se touchent. L'hypothèse la plus probable quant à l'identification de cet objet est celle de la charnière-goupille ; cet objet aurait ainsi fonctionné avec un moraillon, articulé autour de la boucle alors que les tiges étaient fichées dans le bois d'une menuiserie. Des objets parfaitement similaires ont été découverts à Rougiers (Démians d'Archimbaud 1980 : 474). Il s'agirait alors d'un élément de fermeture de porte ou de coffre.

Les fouilles de Rougiers ont par ailleurs livré des ferrures de rotation assez proches de l'objet étudié ; l'anneau aurait alors reçu un anneau similaire, faisant office de charnière entre deux pièces de menuiserie (Démians d'Archimbaud 1980 : 466). Des objets identiques ont été découverts à Londres (Egan 2010 : 51).

Enfin, on ne peut exclure l'hypothèse de l'élément de suspension : à York, un objet proche est un fragment de suspension destinée à relever un seau (Ottaway, Rogers 2002 : 2807) ; à Winchester, des fragments de chaînes à usage domestique (suspension, cuisine) sont composés de maillons assez proches de l'objet retrouvé (Biddle 1990 : 825). En France, les fouilles réalisées sur le site des Grands Roseaux, en bordure du lac de Paladru, ont livré une crémaillère dont la chaîne

est composée de maillons au même profil que l'objet 160525 découvert à L'Argentière (Colardelle, Verdel 1993 : 316-317, fig. 235, n° 17).

Parmi les autres objets difficilement identifiables, un crochet fragmentaire, inventorié sous le n°160549 mérite d'être mentionné : la courbe est en effet parfaitement régulière, ce qui exclut à priori l'hypothèse que cet objet soit une simple tige de clou arraché. L'utilisation comme crochet de suspension est envisageable, mais ne peut être étayée faute d'éléments de comparaison suffisants. L'objet enregistré sous le numéro 160548 n'a permis en revanche aucune comparaison et reste à ce jour non identifié. Son extrémité époincée suggère qu'il était fiché dans une structure en bois (battant, cloison, pilier...). Sa forme générale peut faire penser à une vertevelle, la boucle venant accueillir l'extrémité du verrou. Mais en l'absence de comparaisons, il n'est pas possible de préciser sa fonction.

### **e) Clouterie**

Parmi les clous découverts dans le sondage 2016, peu sont intacts et lisibles, à cause des cassures et de la corrosion. On peut observer néanmoins la présence de clous et de fragments de clous en fer forgé, de section carrée avec une tête à quatre faces. Leur usage est impossible à définir a posteriori ; cependant, une observation attentive de bâtiments modernes encore en élévation permet de comprendre la diversité des usages : assemblage des pièces de bois, fixation d'éléments de planchers, suspension d'objets, accroche d'enduits sur bois, notamment au plafond, assemblage sur meubles et placards... leur grand nombre dans les niveaux de démolition n'a donc rien de surprenant. On peut identifier en revanche sur des clous présentant un angle à 90° (inv. 160508) un usage sur menuiserie verticale : en effet, la pointe du clou enfoncé dans le bois était recourbée de l'autre côté pour obtenir une fixation optimale avec serrage de deux pièces de bois.

### **3) Conclusion**

Le mobilier métallique découvert dans les sondages pratiqués à l'intérieur de l'enceinte du bourg castral de L'Argentière semble confirmer les datations déjà proposées. Tous les objets peuvent se rattacher à la période Moderne et à la période Contemporaine (XVIIe-XXe siècles). Ils témoignent également de l'occupation du site par une population rurale (lames de couteaux pliants, boucle de harnachement, fragment de marteau, coin ou burin, outils agricoles, etc.).

## **4.2. Étude des restes osseux de faune issus des sondages du château de L'Argentière-la-Bessée (L. Roux, *archéozoologue associée au laboratoire EDYTEM*)**

Les sondages 01, 03, 01bis, 04 et 05 ont livré des ossements de faune qu'il était intéressant d'étudier pour connaître les pratiques culinaires ou même le régime alimentaire des habitants du bourg castral, reflétés par les restes carnés retrouvés sur place. La première étude se fonde sur les ossements découverts en 2015. Elle est complétée par une seconde basée sur les ossements mis au jour lors de la campagne de 2016. Il est intéressant de voir que leurs conclusions ne portent pas sur les mêmes domaines et se complètent bien.

### **1) Les ossements de faune des sondages 01 et 03 (2015)**

Les sondages 01 et 03 réalisés par Benjamin Oury et son équipe, durant le mois d'août 2015 ont livrés respectivement 206 et 68 restes osseux de faune que nous nous proposons d'étudier dans ce travail.

#### **a) Méthode de détermination et de quantification de l'assemblage osseux**

Tous les restes osseux ont été inventoriés d'après leur taille et l'état de conservation de leurs surfaces.

La détermination s'est appuyée sur notre collection de référence et sur des ouvrages généraux d'ostéologie (Barone 1999, Schmidt 1972, Fernandez 2001). Le nombre de restes (NR) est l'unité de base comptabilisant toutes les pièces osseuses. Le nombre minimum d'éléments (NME) est calculé par exclusion. Il permet de quantifier le nombre de pièces anatomiques pour chaque taxon. Le nombre minimum d'individus (NMI) est calculé à partir du NME par exclusion. Il définit le nombre minimum d'individus présents pour un taxon donné dans une unité stratigraphique déterminée.

Les âges de mort des mammifères ont été estimés à partir des dates d'éruption, de remplacement et d'usure dentaire (Varin 1980, Chatelain 1992, Vedrine 2006), complétés par les stades d'épiphysations des éléments du squelette post-crânien (Barone 1999).

L'intensité de l'activité biologique au sein du sédiment peu s'observer grâce à l'importance des réseaux de ridules imprimés par les racelles des végétaux lorsqu'ils viennent prélever les minéraux qui sont nécessaires à leur croissance au contact direct des ossements. Cette action des agents biologiques sera d'autant plus élevée que le substrat sera hétérogène, c'est-à-dire comprenant des poches d'air et d'humidité. La quantité de matière organique joue également un rôle important et peut s'observer par des teintes brunes, plus ou moins foncées, acquises par les corticales au cours de leur séjour sous terre.

Les agents chimiques du substrat vont également agir sur l'état des corticales en les corrodant plus ou moins selon leur nature. L'altération des surfaces osseuses résultant de l'exposition des vestiges fauniques à l'air libre, aux aléas climatiques (*weathering*), a été identifiée grâce aux stades d'altération proposés par Behrensmeyer (1978), modifiés dans ses derniers stades. En effet, les critères établis correspondent à des conditions de dégradation en milieu steppique. Pour affiner notre lecture, nous avons rassemblé les stades 2 et 3, 4 et 5 et obtenu l'échelle suivante :

0 : Aucun signe de craquelure ni d'écaillage sur la surface, os encore gras ;

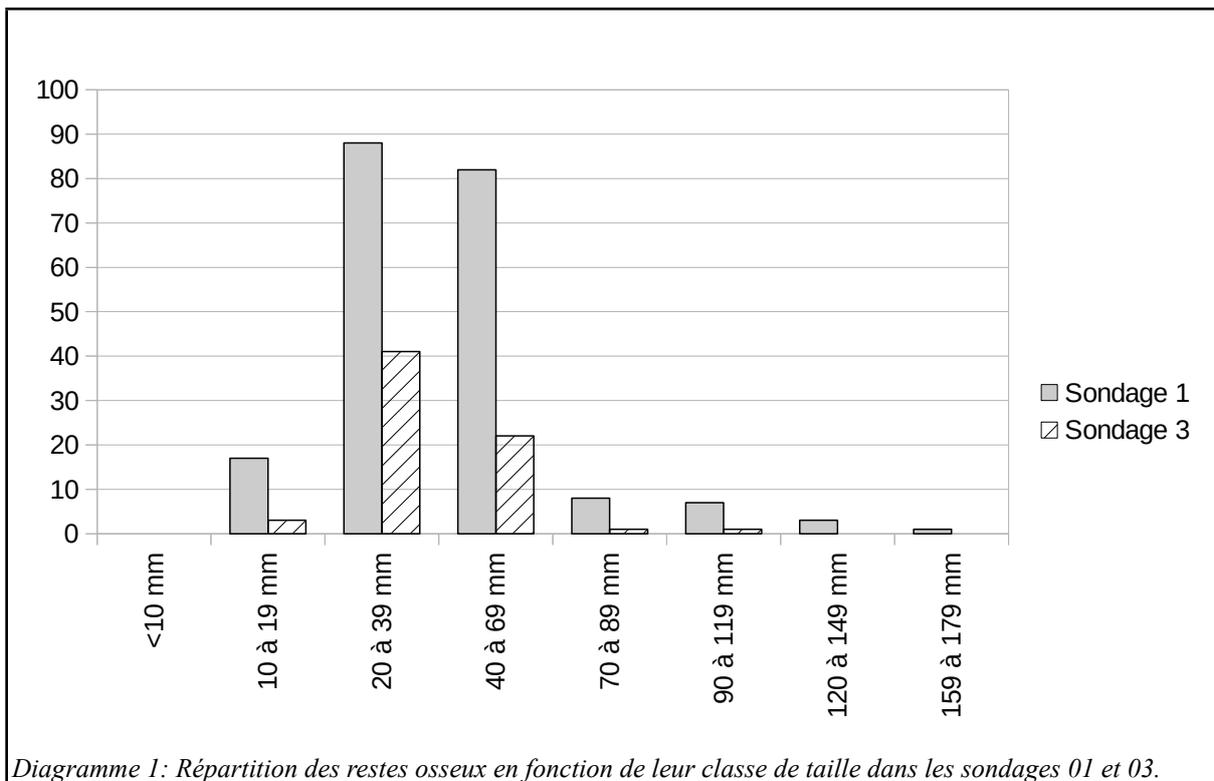
1 : Fines fissures longitudinales, surfaces articulaires montrant parfois de fines craquelures en mosaïques ;

2 : Couches les plus externes présentant des écailles associées aux fissures. Surface caractérisée par des zones rugueuses (texture fibreuse) qui s'étendent avec le temps, fissures encore peu profondes, bords arrondis ;

3 : Surface entièrement fibreuse, écailles grandes ou petites pouvant se détacher, fissures ouvertes avec bords arrondis. Os détruit sur place, nombreux fragments autour de la pièce principale, forme initiale de l'os difficile à reconnaître.

### b) Approche taphonomique de l'assemblage osseux

L'étude des classes de taille des restes osseux mis au jour dans les deux sondages révèle peu de fragments de très petite taille et une majorité d'ossements compris entre 2 et 7 cm (Diag. 1).



U.S.	Fragmentation				
	Sur os frais	Sur os frais et sec	Sur os sec	Os entier	TOTAL
010101	25	0	0	0	25
010103	0	1	0	0	1
010105	44	0	0	0	44
010106	0	15	0	0	15
010107	27	0	0	0	27
010109	53	2	0	1	56
010110	25	2	0	1	28
010111	1	0	0	0	1
010112	0	9	0	0	9
<b>TOTAL</b>	<b>175</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>206</b>

Tableau 1: type de fragmentation des restes osseux (sondage 01)

Les ossements ont principalement été fracturés sur os frais, avant leur enfouissement. Ce type de fracturation relève d'un comportement anthropique, qui peut être renforcé par l'action des détritivores (chien...) vivants dans l'environnement immédiat des humains. Ce type de fracturation est homogène sur l'ensemble des unités stratigraphiques du sondage.

U.S.	Fragmentation				
	Sur os frais	Sur os frais et sec	Sur os sec	Os entier	TOTAL
030101	3	1	0	0	4
030102	5	0	0	0	5
030103	0	26	0	0	26
030105	4	8	0	0	12
030106	2	11	0	0	13
030107	4	4	0	0	8
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>68</b>

Tableau 2: Type de fragmentation des restes osseux (sondage 03)

Dans le sondage 03, la tendance reste à une fracturation préenfouissement puisque les 68 restes osseux présentent des fracturations, dont la patine révèle qu'elle a eu lieu sur os frais. Cependant, une fracturation secondaire a eu lieu. En effet, 50 restes présentent également des fracturations sur os sec. Ce second type de fracturation peut résulter de l'alternance des cycles de gel/dégel (Guadelli, Ozouf 1994), des compactations internes subies par le substrat de décomposition, ou encore du passage répété d'hommes et/ou d'animaux qui peut induire une fracturation par piétinement (Lenoble, Bordes 2001). Enfin, un dernier agent peut intervenir au moment du prélèvement, du transport, du lavage et du conditionnement des ossements d'animaux.

U.S.	Intensité de la corrosion				TOTAL
	Pas de corrosion	Surfaces osseuses corrodées sur de petites surfaces	Corrosion plus intenses, présence de fissures et craquelures	Surfaces osseuses entièrement corrodées, ossement délité en tronçon et esquilles	
010101	0	0	25	0	25
010103	0	1	0	0	1
010105	35	7	0	2	44
010106	0	14	0	1	15
010107	0	27	0	0	27
010109	8	14	6	28	56
010110	2	11	3	12	28
010111	0	0	1	0	1
010112	0	9	0	0	9
TOTAL	45	83	35	43	206

Tableau 3: Intensité de la corrosion des corticales osseuses (sondage 01)

Les restes osseux sont peu corrodés dans ce sondage. La plupart des U.S. présentent une corrosion homogène, ne dépassant pas le stade d'une corrosion mineure (corrosion sur de petites surfaces). Font exception :

- l'U.S. 010101, de surface, soumise plus fortement aux aléas climatiques et aux mouvements de substrat ;
- Les U.S. 010109 et 010110 qui présentent une forte hétérogénéité de préservation des corticales, révélant sans doute un apport de matériel décomposé antérieurement dans une autre U.S.

U.S.	Intensité de la corrosion				TOTAL
	Pas de corrosion	Surfaces osseuses corrodées sur de petites surfaces	Corrosion plus intenses, présence de fissures et craquelures	Surfaces osseuses entièrement corrodées, ossement délité en tronçon et esquilles	
030101	0	0	4	0	4
030102	3	0	1	1	5
030103	1	8	12	5	26
030105	0	11	0	1	12
030106	3	8	0	2	13
030107	1	1	5	1	8
TOTAL	8	28	22	10	68

Tableau 4: Intensité de la corrosion des corticales osseuses (sondage 3)

Dans ce sondage, la plupart des U.S. présentent une forte hétérogénéité de préservation des corticales, révélant peut-être également un apport de matériel.

Coloration des corticales osseuses						
U.S.	Pas de coloration (os blanc)	Beige	Brun	Brun foncé	Brun roux	TOTAL
010101	0	25	0	0	0	25
010103	0	1	0	0	0	1
010105	0	14	4	0	0	18
010106	0	15	0	0	0	15
010107	0	9	17	0	0	26
010109	0	13	42	1	0	56
010110	6	1	20	0	1	28
010111	0	1	0	0	0	1
010112	0	9	0	0	0	9
TOTAL	6	88	83	1	1	179

Tableau 5: Coloration des corticales osseuses (sondage 01)

Cinq U.S. (010101, 010103, 010106, 010111 et 010112) présentent une coloration « beige » homogène et quatre (010105, 010107, 010109, 010110) montrent des ossements dont les teintes de corticale s'étalent d'une absence de coloration, à un brun foncé ou brun roux, en passant par le beige et le brun. Cette diversité renforce l'idée du déplacement de matériel. En effet, les ossements se teintent de brun, plus ou moins intensément en fonction du taux de matière organique que contient le substrat de l'U.S. au sein de laquelle ils se dégradent. Ainsi, les ossements en place, présentent en général, la même coloration.

Coloration des corticales osseuses						
U.S.	Pas de coloration (os blanc)	Beige	Brun	Brun foncé	Brun roux	Total
030101	0	4	0	0	0	4
030102	0	5	0	0	0	5
030103	1	25	0	0	0	26
030105	0	11	1	0	0	12
030106	1	11	1	0	0	13
030107	0	6	2	0	0	8
TOTAL	2	62	4	0	0	68

Tableau 6: Coloration des corticales osseuses (sondage 03)

Bien que la variation de teinte soit moins prononcée que dans le sondage précédent, on peut, pour le sondage 03, faire la même constatation pour les U.S. 030105, 030106 et 030107 que dans les U.S. évoquées du sondage 01.

Intensité de la ponction minérale par les racines des végétaux					
U.S.	Pas de trace	Présence de réseaux sur de petites surfaces	Présence de réseaux intense	Présence de réseaux très intense	TOTAL
010101	0	25	0	0	25
010103	0	1	0	0	1
010105	0	42	2	0	44
010106	0	15	0	0	15
010107	0	27	0	0	27
010109	5	51	0	0	56
010110	9	19	0	0	28
010111	1	0	0	0	1
010112	0	9	0	0	9
TOTAL	15	189	2	0	206

Tableau 7: Intensité de l'activité végétale au sein du substrat (sondage 01)

Intensité de la ponction minérale par les racines des végétaux					
U.S.	Pas de trace	Présence de réseaux sur de petites surfaces	Présence de réseaux intense	Présence de réseaux très intense	TOTAL
030101	0	4	0	0	4
030102	4	1	0	0	5
030103	0	26	0	0	26
030105	7	5	0	0	12
030106	1	12	0	0	13
030107	1	2	5	0	8
TOTAL	13	50	5	0	68

Tableau 8: Intensité de l'activité végétale au sein du substrat (sondage03)

Sur l'ensemble des US des sondages 1 et 3, l'activité des végétaux est peu marquée. Cette faible activité peut indiquer un sol pauvre en matière organique et/ou un substrat où le développement des végétaux est perturbé (abri, niveau de circulation...).

Intensité du weathering					
U.S.	Aucune trace	Fines fissures longitudinales	Écailles associées aux fissures zones rugueuses	Surface entièrement fibreuse	TOTAL
010101	25	0	0	0	25
010103	1	0	0	0	1
010105	44	0	0	0	44
010106	15	0	0	0	15
010107	23	3	0	0	26
010109	19	32	5	0	56
010110	9	20	0	0	29
010111	1	0	0	0	1
010112	9	0	0	0	9
TOTAL	146	55	5	0	206

Tableau 9: Intensité de l'impact des agents atmosphériques (sondage 01)

Seules les U.S. 010107, 010109 et 010110, présentent des surfaces osseuses marquées par les agents atmosphériques signifiant qu'ils ont séjourné un certain temps à l'air libre. Les autres restes osseux, ne présentant aucune trace, ont quant à eux été enfouis rapidement.

U.S.	Intensité du weathering				TOTAL
	Aucune trace	Fines fissures longitudinales	Écailles associées aux fissures zones rugueuses	Surface entièrement fibreuse	
030101	0	4	0	0	4
030102	5	0	0	0	5
030103	24	1	1	0	26
030105	8	4	0	0	12
030106	13	0	0	0	13
030107	2	5	1	0	8
TOTAL	52	14	2	0	68

Tableau 10: Intensité de l'impact des agents atmosphériques (sondage 03)

Dans le sondage 03, les observations réalisées pour certains ossements du sondage 01 dans les U.S. 010107, 010109 et 010110, peuvent être renouvelées pour les US 030101, 030103, 030105 et 030107.

	Aucune trace	Marques de crocs de carnivores	Manducation par des carnivores	Corrosion par les suc digestifs de carnivores	Rognage par des rongeurs	Stries de charriage
Sondage 1	183	0	5	0	23	1
Sondage 3	61	4	2	1	1	0

Tableau 11: Autres traces naturelles observées sur les restes osseux

Les autres traces naturelles, observées sur les restes osseux consistent en des marques de crocs, de manducation et sans doute de digestion de carnivores de type chien, ainsi que des marques de rognage par les rongeurs (fig. 124). Le sondage 01 est plus affecté par les rongeurs que le sondage 03 qui est plus concerné par les chiens. Toutes ces marques impliquent que certains ossements ont été exposés un certain temps à l'air libre avant leur enfouissement.

	Aucune trace	Trace de hachereau	Stries de désarticulation	Stries de décarnisation
Sondage 1	175	22	6	1
Sondage 3	61	6	1	0

Tableau 12: Traces anthropiques observées sur les ossements

Enfin, quelques restes osseux portent des traces de découpe bouchère primaire au hachereau, ainsi que des stries de désarticulation et de décarnisation, attestant de leur consommation *in situ* (fig. 125, 126 et 127).

## c) Approche taxonomique de l'assemblage osseux

U.S.	Renard roux ( <i>Vulpes vulpes</i> )	Cochon domestique ( <i>Sus scrofa domesticus</i> )	Cerf d'Europe ( <i>Cervus elaphus</i> )	Chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	Bœuf domestique ( <i>Bos taurus</i> )	Mouton et chèvre ( <i>Ovicaprinae</i> )	Lapin de garenne ( <i>Oryctolagus cuniculus</i> )	Lièvre-lapin ( <i>Leporidae</i> )	Poule domestique ( <i>Gallus gallus</i> )	Perdrix ( <i>Phasianidae</i> )	Micromammifère
010101		5				8					
010103						1					
010105		3				29					
010106			5	1		1					
010107						26					
010109		1		8	7	15		1	1	4	1
010110	1	2		2	2	3	1				
010111		1									
010112						5					
TOTAL NR (NMI)	1 (1)	12 (2)	5 (1)	11 (2)	9 (1)	83 (3)	1 (1)	1 (1)	1 (1)	4 (1)	1 (1)

Tableau 13: Diversité taxonomique du sondage 01

Le sondage 1 est caractérisé par la triade domestique : ovicaprinés, cochon et bœuf. Il est agrémenté par un reste de poule domestique et de la faune sauvage, telle que : le cerf d'Europe, le chevreuil et une perdrix, dont l'origine anthropique est attestée, tant par la patine des restes osseux que par les traces de boucheries qu'ils portent. Ce n'est, en revanche, pas le cas du renard et du lapin de garenne, pour qui les corticales osseuses présentent des patines de type « os frais » ainsi qu'une absence de trace de boucherie, signes d'un apport naturel récent.

US	Blaireau ( <i>Meles meles</i> )	Cochon domestique ( <i>Sus scrofa domesticus</i> )	Bœuf domestique ( <i>Bos taurus</i> )	Mouton et chèvre ( <i>Ovicaprinae</i> )
030101		1	1	
030102			3	1
030103	1	3	3	11
030105		5		5
030106		4	1	1
030107		1	2	2
TOTAL NR (NMI)	1 (1)	14 (3)	10 (1)	20 (1)

Tableau 14: Diversité taxonomique du sondage 03

Dans le sondage 03, la faune sauvage n'est représentée que par une phalange proximale de blaireau dont la patine et l'absence de trace anthropique indiquent un apport naturel récent dans l'assemblage osseux.

#### d) Conclusion

L'étude taphonomique des restes osseux de faune, mis au jour dans ces deux sondages, conforte les observations de terrain quant aux fonctionnements des différentes unités stratigraphiques. L'U.S. d'occupation 010110 présente des ossements décomposés à l'origine dans d'autres U.S. Cet état de fait est sans doute dû au transfert qui a pu se faire entre la couche d'occupation 010110 et le remblai 010109, très hétérogène et aéré qui comporte le même type d'ossements.

D'un point de vue taxonomique, elle nous renseigne de la présence des animaux domestiques alpins habituels de la période moderne et atteste de la consommation du cerf, du chevreuil et de perdrix.

## 2) Les ossements de faune des sondages 01bis, 04 et 05 (2016)

L'assemblage osseux a été mis au jour lors de la fouille du mois d'août 2016 par Benjamin Oury et son équipe. Il est constitué de 1361 restes de faune dont 136 proviennent du sondage 01bis, 1185 du sondage 04 et 34 du sondage 05. Les mêmes méthodes de déterminations et de quantification de l'assemblage osseux ont été employées que pour l'étude menée en 2015.

#### a) Taphonomie des sondages 1BIS, 4 et 5

Les ossements sont de petite, voire de très petite taille dans les trois sondages. La fragmentation est importante, environ 79% des fragments mesurent moins de 6 cm (Diag. 2).

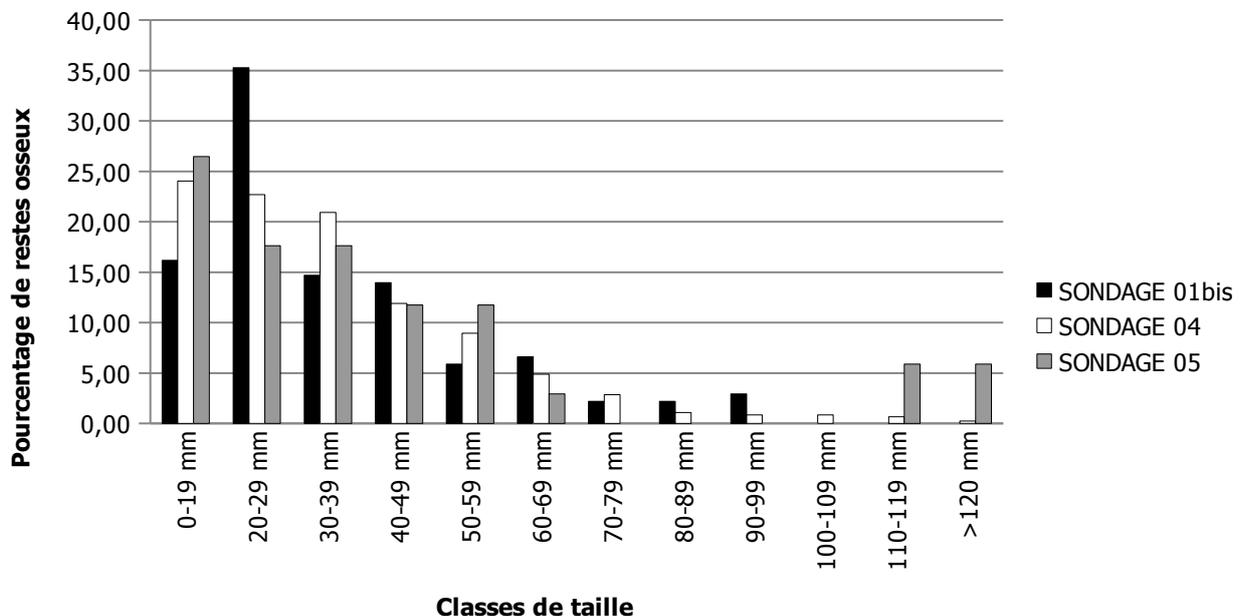


Diagramme 2: Pourcentage des restes osseux en fonction de leur taille et de leur sondage de provenance

L'ensemble des restes osseux fragmentés présente des cassures sur os frais et sur os sec. Les cassures sur os frais sont prédépositionnelles et révèlent une action anthropique. En effet, dans le sondage 01bis, 13 restes osseux portent des traces de débitage au hachereau et 6 des stries de désarticulations. Dans le sondage 04, 58 restes ont été débités au hachereau, 28 portent des stries de désarticulation et 2 des stries de décarnisation. Le sondage 05 ne montre aucun de ces stigmates.

Les restes osseux sont peu brûlés. Lorsqu'ils le sont, ils sont principalement chauffés à plus de 600°C (Tabl. 15). Dans le sondage 01bis, la combustion concerne des ossements de porc domestique (1), de bœuf domestique (1), d'ovicaprinés (12) et de poule domestique (4). Dans le sondage 04, ce sont des ossements de porc domestique (2), de bœuf domestique (1), d'ovicaprinés (31), de lapin de garenne (3) et de poule domestique (6). Dans le sondage 05, aucun reste osseux n'a été passé à la flamme.

	Frais pas de combustion	Brun combustion $\leq 170^{\circ}\text{C}$	Noir combustion $\leq 400^{\circ}\text{C}$	Gris/Blancs combustion $\leq 600^{\circ}\text{C}$
<b>S 01BIS</b>	<b>118</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>16</b>
<b>S 04</b>	<b>1140</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>27</b>
<b>S 05</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Tableau 15: Intensité de la combustion

Les traces anthropiques sont parfois complétées par celles des détritivores vivants au contact de l'homme (chien...). Certains ossements portent des marques de dents de rongeurs, d'autres des stries de charriage. La faible fréquence de ces traces laisse supposer un enfouissement assez rapide des ossements après leur dépôt (Tabl. 16).

Les cassures sur os secs sont postdépositionnelles et résultent des alternances des cycles de gel/dégel (Guadelli, Ozouf 1994), des mouvements de compactions internes du substrat, du piétinement occasionné par le passage fréquent des hommes et/ou des animaux (Lenoble, Bordes 2001), ou encore du prélèvement, du lavage, du conditionnement, du transport des restes osseux.

Dans le sondage 01bis, 100% des restes osseux présentent des marques de ponction minérale par les radicelles des végétaux. Ces marques forment un réseau arborescent de fines ridules occupant une petite surface du fragment osseux (~20% de la surface totale). Dans le sondage 04, la tendance est la même, seule l'US 040102 possède des restes osseux ne montrant aucune marque (10) et un seul reste est plus ponctionné (~50% de la surface totale). Les restes osseux du sondage 05, restent dans ce schéma, à l'exception de 5 restes de l'US 050102 qui sont très fortement impactés par ces ponctions et présentent des corticales couvertes de ridules.

L'impact des agents chimiques du sédiment est faible dans l'ensemble des sondages. Les restes osseux ont des corticales bien conservées et à peine corrodées (~20% de la surface totale). Quelques exceptions sont observables : dans l'US 01b0101 du sondage 1, un fragment est corrodé plus intensément (~50% de la surface totale), 2 restes présentent le même aspect de corticale dans l'US 01b0107. Dans le sondage 04, l'US 040102 contient des restes osseux non corrodés (11), une majorité (877) faiblement corrodée (~20% de la surface totale), 52 restes corrodés plus intensément (~50% de la surface totale) et 7 restes très corrodés (>50% de la surface totale). Enfin, l'US 040108, contient 2 restes corrodés plus intensément (~50% de la surface totale).

La plupart des restes osseux ne présentent aucun stigmate d'exposition aux agents atmosphériques. Lorsque ces stigmates sont présents, ils sont peu intenses. Cette observation vient conforter l'hypothèse d'un enfouissement relativement rapide des restes osseux observé avec les traces naturelles.

Aucune coloration n'a été observée sur les restes osseux à l'exception d'une tache bleu-vert sans doute déposée par le contact direct d'un objet métallique de fer ou de cuivre dans le sondage 04 US 040102.

	Aucune trace	Manduction par des carnivores	Rognage par des rongeurs	Stries de charriage
<b>S 01bis</b>	<b>70</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>S 04</b>	<b>1164</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>S 05</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Tableau 16: Traces naturelles

### b) Taxonomie

Dans le sondage 01bis, les ovicaprinés sont les mieux représentés (66, en prenant en compte l'unique dent de mouton). Le taxon suivant est la poule domestique (5). Viennent ensuite le renard roux (4) et le bœuf domestique (4). Enfin le cochon (2) et le crapaud commun (2) (Tabl. 17).

	Chien ( <i>Canis familiaris</i> )	Renard roux ( <i>Vulpes vulpes</i> )	Cheval ( <i>Equus caballus</i> )	Cochon domestique ( <i>Sus scrofa domestica</i> )	Chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	Bœuf domestique ( <i>Bos taurus</i> )	Chèvre ( <i>Capra hircus</i> )	Mouton ( <i>Ovis aries</i> )	Mouton et chèvre ( <i>Ovicaprinae</i> )	Lapin de garenne ( <i>Oryctolagus cuniculus</i> )	Poule domestique ( <i>Gallus gallus</i> )	Crapaud commun ( <i>Bufo bufo</i> )	TOTAL
01b0101		3				1			5			2	11
01b0105									15				15
01b0106									6				6
01b0107				2		1		1	15		2		21
01b0108						1							1
01b0109									4				4
01b0110									11				11
HS		1				1			6		3		11
01b ST07									2				2
01b ST6									2				2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>66</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>84</b>

Tableau 17: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 01bis

Dans le sondage 04, les ovicaprinés dominent encore l'ensemble de la faune avec 411 restes, auxquels il faut ajouter ceux de chèvre (6) et ceux de moutons (25). Viennent ensuite le bœuf domestique (44), puis le porc domestique (10) et la poule domestique (10). Enfin le chien (9), le lapin de garenne (3), le chevreuil (2) et le cheval (1) (Tabl. 18).

	Chien ( <i>Canis familiaris</i> )	Renard roux ( <i>Vulpes vulpes</i> )	Cheval ( <i>Equus caballus</i> )	Cochon domestique ( <i>Sus scrofa domestica</i> )	Chevreuril ( <i>Capreolus capreolus</i> )	Bœuf domestique ( <i>Bos taurus</i> )	Chèvre ( <i>Capra hircus</i> )	Mouton ( <i>Ovis aries</i> )	Mouton et chèvre ( <i>Ovicaprinae</i> )	Lapin de garenne ( <i>Oryctolagus cuniculus</i> )	Poule domestique ( <i>Gallus gallus</i> )	Crapaud commun ( <i>Bufo bufo</i> )	TOTAL
US 040101	1			1					39		2		44
US 040102	8		1	7		38	6	24	278		6		368
US 040103									8				8
US 040104									12				12
US 040105									32		2		34
US 040106									1				2
US 040107				2	1	1			17	3			24
US 040108						3		1	13				17
US 040109									6				6
HS					1	2			5				8
TOTAL	9	0	1	10	2	44	6	25	411	3	10	0	523

Tableau 18: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 04

Dans le sondage 05, les deux US ayant livré des ossements sont dominées par les ovicaprinés (31) qu'un unique reste de poule domestique vient compléter (Tabl. 19).

	Chien ( <i>Canis familiaris</i> )	Renard roux ( <i>Vulpes vulpes</i> )	Cheval ( <i>Equus caballus</i> )	Cochon domestique ( <i>Sus scrofa domestica</i> )	Chevreuril ( <i>Capreolus capreolus</i> )	Bœuf domestique ( <i>Bos taurus</i> )	Chèvre ( <i>Capra hircus</i> )	Mouton ( <i>Ovis aries</i> )	Mouton et chèvre ( <i>Ovicaprinae</i> )	Lapin de garenne ( <i>Oryctolagus cuniculus</i> )	Poule domestique ( <i>Gallus gallus</i> )	Crapaud commun ( <i>Bufo bufo</i> )	TOTAL
US 050102								22			1		23
US 050104								9					9
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	31	0	0	1	0	32

Tableau 19: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 05

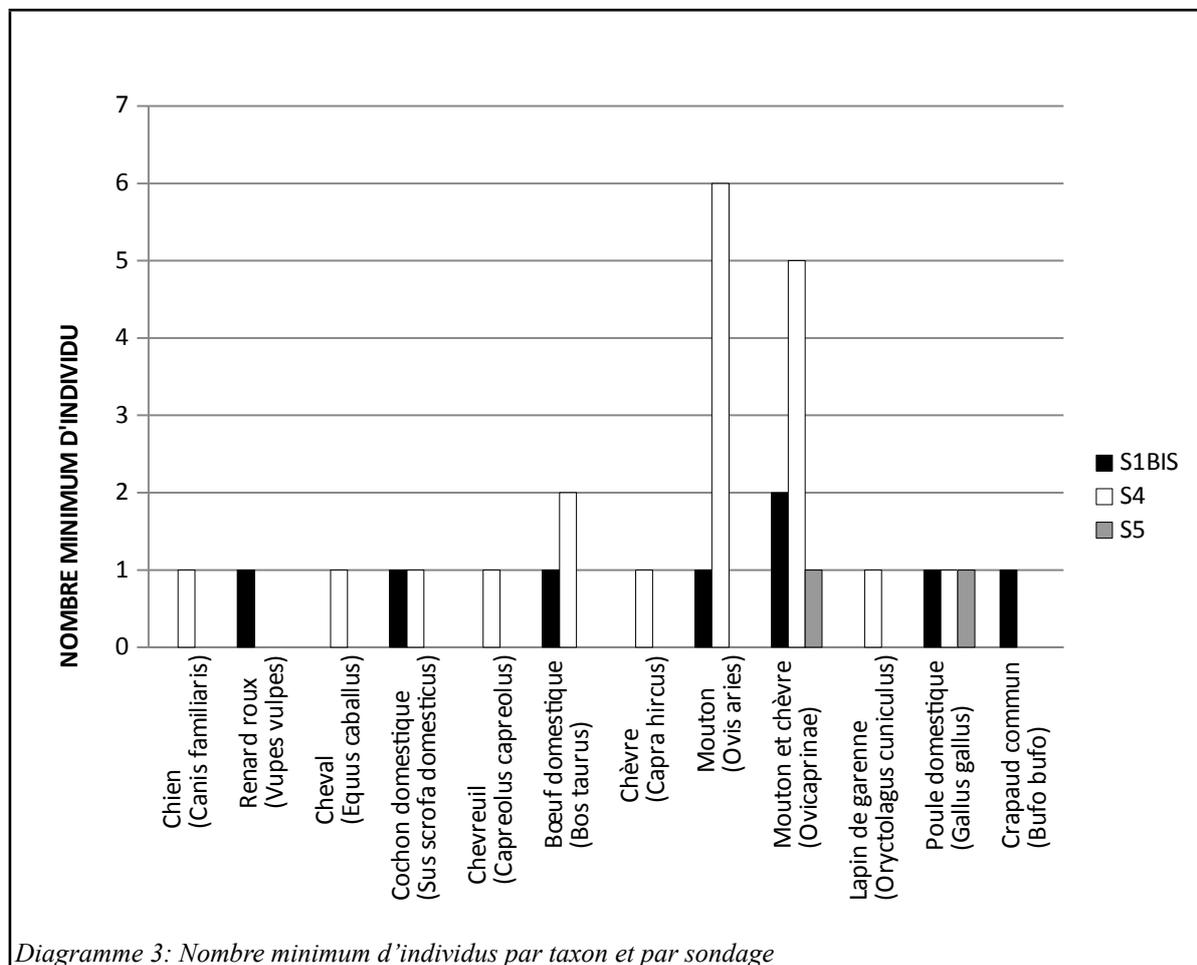
Le nombre d'individus dans le sondage 01bis place les ovicaprinés en tête (2) auxquels il faut ajouter le mouton (1), le bœuf domestique, la poule domestique, le renard, le porc domestique et le crapaud commun, comptabilisent respectivement un individu.

Le renard est un animal adulte, le porc domestique est âgé de moins de 8 mois. Le bœuf domestique est âgé de 20 à 24 mois. Le mouton a entre 40 et 48 mois. Un premier ovicapriné, plus de 55 mois et un second moins de 10 mois. Enfin, la poule domestique est un individu adulte.

Dans le sondage 04, les ovicaprinés restent en tête (5) auxquels s'ajoutent le mouton (6) et la chèvre (1). Suivent, chacun avec un individu : le chien, le cheval, le porc domestique, le lapin de garenne et la poule domestique.

Le chien est âgé de plus de 24 mois. Le cheval est un individu adulte. Le porc domestique à 19 mois. Le chevreuil est également un individu adulte. La chèvre est âgée de plus de 36 mois. Parmi les moutons : 4 ont plus de 60 mois, 1 est âgé de 24 mois et un dernier de plus de 24 mois. Les ovicaprinés totalisent 1 individu de plus de 60 mois, un second âgé de 36 à 42 mois, un autre de 18 mois, un de 10 mois et un dernier de moins de 3 mois. Enfin, le lapin de garenne est un adulte et la poule domestique est un coq adulte.

Le sondage 05 totalise 1 ovicaprinés de plus de 36 mois et 1 poule domestique adulte (Diag. 3).



Chez les ovicaprinés, classe la plus représentée, les animaux sont principalement abattus après 3 ans (Diag. 4), le plus souvent aux alentours de 5 ans (6 individus). Ce profil de classes d'abattage montre une consommation principale d'animaux de réforme de l'élevage laitier (Blaise 2005, Bignon 2008).

L'ensemble du squelette est représenté indiquant l'absence d'une possible conservation différentielle et peut attester d'une préparation bouchère *in situ*. L'élément le mieux représenté est l'hémimandibule, sans doute lié au fait que les dents ont un taux de survie supérieur aux autres éléments. Suivent les os de l'épaule et les gigots (Diag. 5).

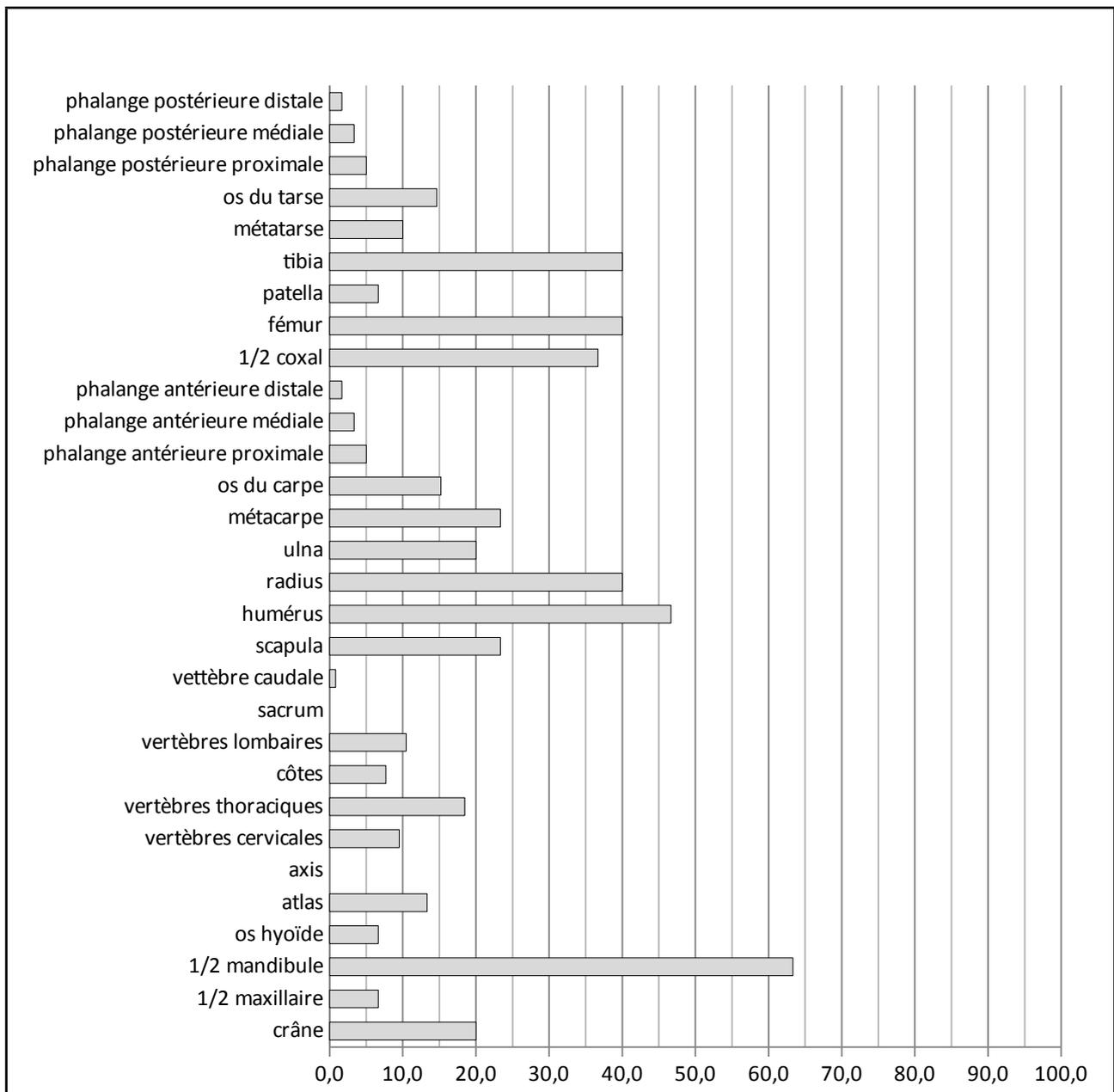
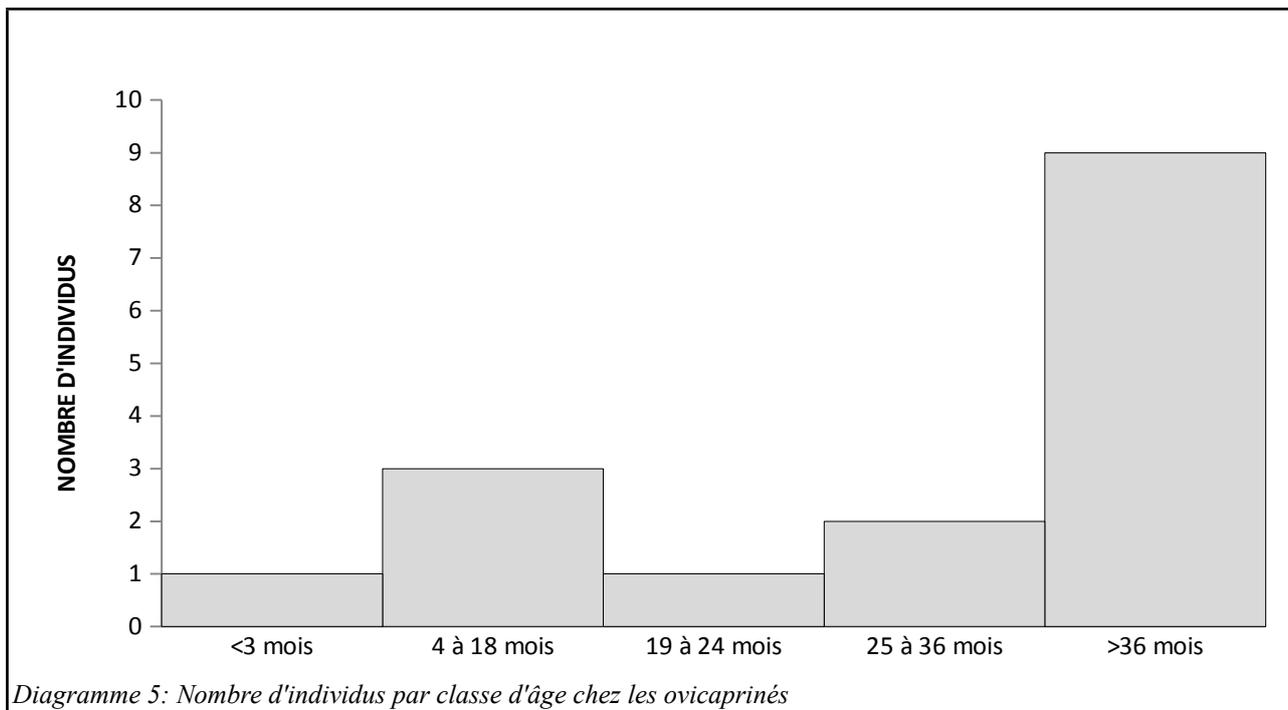


Diagramme 4: Taux de survie des éléments anatomiques d'ovicaprinés



### c) Conclusion

L'ensemble des observations taphonomiques est similaire à celles que nous avons notées dans l'étude des sondages 01 et 03 en 2015. Une exception existe quant aux colorations des corticales, notamment dans le sondage 01, qui n'ont pas été confirmées dans les US fouillées en 2016, indiquant peut être, un matériel en place.

La diversité taxonomique diffère légèrement : le cerf et le blaireau disparaissent. Le cheval est présent avec un seul reste osseux (calcaneus). Un crapaud commun apparaît dans le sondage 1, indiquant une cavité naturelle (terrier...) ou anthropique (cave...).

Les ovicaprinés dominent l'assemblage. Leurs âges d'abattage suggèrent une exploitation du lait et la consommation de femelles de réforme. Les éléments squelettiques présents indiquent une préparation bouchère sur le site.

### **4.3. Étude générale du mobilier céramique des campagnes 2014-2017 (par B. Oury)**

L'étude des céramiques récoltées sur le site de L'Argentière durant les campagnes de prospection thématique (2014) et de sondages (2015-2017) permet d'aborder pour la première fois les céramiques utilisées dans la vallée de la haute Durance durant la période Moderne. Ce travail nous donnant des clefs de compréhension du mobilier ainsi que les premières interprétations est néanmoins fragile du fait de la faible connaissance des céramiques locales. En effet, sur les quelques opérations archéologiques menées dans les Hautes-Alpes, aucune n'a été suivie d'une étude de la céramique Moderne. Les éléments historiques ne permettent pas non plus de connaître la situation de la production de la céramique dans les Hautes-Alpes ni les réseaux d'échanges, car ils ne sont que peu évoqués dans les sources. Aucune production locale n'est encore connue pour la période Moderne, bien qu'il est probable qu'il en ait existé. H. Amouric recense bien un potier à Gap dès le XVI<sup>e</sup> siècle, mais ce sont des mentions sporadiques et il est impossible de suivre ces potiers dans le temps, ni même leurs productions et les réseaux dans lesquels elles s'insèrent (Amouric 1995a : 111). L'étude plus approfondie des registres de notaires conservés aux archives départementales des Hautes-Alpes pourrait peut-être compléter ces informations et affiner nos connaissances. En attendant, l'étude d'un site de consommation comme L'Argentière nous permet d'avoir un aperçu concret des productions utilisées à l'époque Moderne.

Les différentes campagnes de fouilles et de prospection ont permis de rassembler près de 800 tessons (789) majoritairement associés à une occupation du XVII<sup>e</sup> siècle (plus de 90 % des tessons). Toutefois, le caractère très fragmentaire de cette documentation matérielle (seuls deux vases sont archéologiquement complets) sous forme de tessons, bien souvent de taille réduite, ne facilite pas les identifications et ne permet généralement pas de descriptions très détaillées. De plus, certains objets n'ont pas de contexte associé, car découverts en prospection ou dans les remblais de fouille. Ils ne peuvent apporter beaucoup d'information, mais sont tout de même pris en compte dans l'étude lorsqu'ils ont pu être associés par similarité à des tessons contextualisés, puisqu'ils aident à caractériser la consommation céramique de L'Argentière. Globalement, à cause de la taille réduite des tessons et de leur grande fragmentation, à peine plus de 30 % ont pu être caractérisés (forme, type) avec une précision toute relative, c'est pourquoi il n'a pas été attribué de numéro les reliant à une catégorie de céramiques comme il l'est préconisé (Vicard 1996 : 181-215).

Après en avoir dressé l'inventaire, les tessons rencontrés ont été caractérisés en fonction de leur pâte, du traitement de leur revêtement, mais aussi de leur forme (ouverte ou fermée) lorsqu'elle est identifiable ainsi que de leur type (pot, cruche, assiette, plat, etc.). Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur les informations que donne ce mobilier sur l'occupation de la période médiévale. Ensuite, nous détaillerons les différents groupes de céramiques observés au XVII<sup>e</sup> siècle avec deux types de pâtes dominantes. Enfin, nous évoquerons rapidement les céramiques attribuées au XIX<sup>e</sup> siècle qui sont résiduelles.

#### **1) L'absence de céramiques médiévales**

Les sondages réalisés dans le bourg castral de L'Argentière avaient pour but premier de récolter des indices sur l'occupation médiévale du site et d'en estimer le potentiel. Il est donc utile de noter, dans un premier temps, que parmi les 789 tessons récoltés, aucun n'a pu être rattaché à la période médiévale. Cette observation confirme la tendance générale observée durant toutes les campagnes et dans l'étude de toutes les données archéologiques : si le bourg castral conserve ses épaisses murailles médiévales, il est réorganisé de fond en comble au début de l'époque Moderne,

peut-être après une phase d'abandon. D'après les observations, le terrain est creusé jusqu'au substrat rocheux sur lequel sont alors fondés les bâtiments. Lors de ces opérations de terrassement les vestiges de l'occupation médiévale ont été détruits et le mobilier associé évacué. L'érosion a sans doute aussi œuvré dans l'effacement complet de ces traces. Même proche des structures identifiées comme le mur d'enceinte (sondages 05, sondage 09, sondage 02) aucun mobilier céramique retrouvé n'est contemporain de cette époque.

L'époque précise de ce grand remaniement n'est pas connue puisque la céramique de l'époque Moderne est surtout associée à la destruction définitive de l'habitat à la fin du XVIIe siècle sans qu'il soit possible de préciser la chronologie. Elle nous permet néanmoins d'étudier à ce moment précis les pratiques des habitants du bourg de L'Argentière en matière de consommation céramique.

## **2) Les céramiques consommées à L'Argentière à la fin du XVIIe siècle**

Dans un premier temps, les céramiques de L'Argentière n'étaient pas associées à une chronologie précise et étaient replacées dans un temps long et fluctuant. La dernière opération a livré des résultats qui ont permis une meilleure datation, ce que nous allons détailler. Ensuite par l'observation des pâtes, deux grands groupes ont été remarqués, donnant des informations sur la provenance des productions. Enfin, des groupes de traitement du revêtement ont été identifiés à l'intérieur même de ces groupes de pâtes.

### **a) La datation des céramiques de L'Argentière**

L'étude des céramiques de L'Argentière s'est d'abord heurtée à l'absence de référentiel chronologique pour les situer précisément dans le temps. Leur aspect les plaçait indéniablement dans le courant de l'époque Moderne, mais l'absence de formes identifiées associables à des productions connues et datées empêchait toute précision. Les comparaisons avec d'autres aires de production comme la Provence, le Dauphiné ou l'Italie (Ligurie, Piémont, Toscane) se sont avérées peu concluantes. Dans ces conditions, la céramique retrouvée ne pouvait servir elle-même d'élément datant.

Cependant, la découverte en 2017 d'une monnaie dans le sondage 06, sur la partie haute du remblai de comblement du bâtiment a pu apporter un élément de datation absolue. En effet, d'un type précis, frappé à la fin du règne de Louis XIII entre 1642 et 1643, ce double tournois se trouvait dans la partie supérieure du remblai de comblement du bâtiment Moderne situé au sud-ouest du bourg castral (U.S. 060103 = U.S. 040102) et plaçait donc la destruction de l'occupation moderne dans la seconde moitié du XVIIe siècle (*terminus post quem*). Le rattachement typologique des tessons à ceux découverts sous le remblai de comblement daté par la monnaie a permis de dater également du XVIIe siècle les céramiques découvertes dans le remblaiement du bâtiment situé à l'opposé du bourg, au sud-est (sondages 01 et 01bis), ainsi que quelques tessons des autres sondages révélés en contexte remanié. Ceux-ci représentent plus de 90 % du total des tessons récoltés et peuvent être divisés en cinq groupes de pâtes différents.

### **b) Les différentes productions observées à L'Argentière**

Après l'observation macroscopique attentive de l'ensemble des céramiques de L'Argentière attribuées au XVIIe siècle, cinq groupes de pâtes différents ont pu être détachés. Deux sont représentés en quantités non négligeables alors que les trois autres semblent être résiduels.

- **La céramique à pâte rouge sombre micacée (RSM)**

La première catégorie de céramique est très particulière. Elle apparaît en nombre considérable puisque sa proportion oscille entre 71 % et 63 % suivant les éléments retenus (le Nombre de Restes (NR), le Nombre Minimum d'Individu (NMI) ou le Nombre Typologique d'Individus (NTI), Diag. 6). La pâte est rouge, très fine et de bonne qualité. Lorsqu'elle est cuite, elle prend une teinte assez mate, allant du rouge sombre, rouge brique au orange intense. Elle comporte aussi de nombreuses inclusions de mica, ce qui en fait sa caractéristique principale. À ce stade de la recherche, il est impossible de savoir si ces inclusions sont naturelles ou si elles proviennent d'ajout pour purifier l'argile ou comme dégraissant.

Les observations et comparaisons poussent à formuler l'hypothèse d'une production dans des ateliers de moyenne Durance, entre Manosque et Gap ou même plus en amont du côté de l'Embrunais où aucun atelier n'est recensé au XVIIe siècle. Une étude plus poussée de la pâte, notamment sur sa composition minérale pourraient aider à l'identification et localisation du gisement d'argile employé et donc à préciser le secteur géographique des ateliers de potiers concernés. Cette production est en tout cas inconnue dans le sud de la Provence, en Italie et en Dauphiné<sup>32</sup>.

- **La céramique à pâte rouge clair calcaire (RCC)**

Une autre production importante a été identifiée. Bien que moins bien représentée que la précédente puisqu'elle représente entre un quart et un tiers des céramiques du XVIIe siècle observées, elle n'en demeure pas moins représentative des céramiques utilisées à L'Argentière à cette période. D'une pâte rouge clair, fine et plutôt calcaire, elle présente des inclusions de chaux ou de craie et prend une teinte beige clair ou rosée à la cuisson. L'absence d'inclusion de mica et sa couleur très claire la discrimine des productions précédentes.

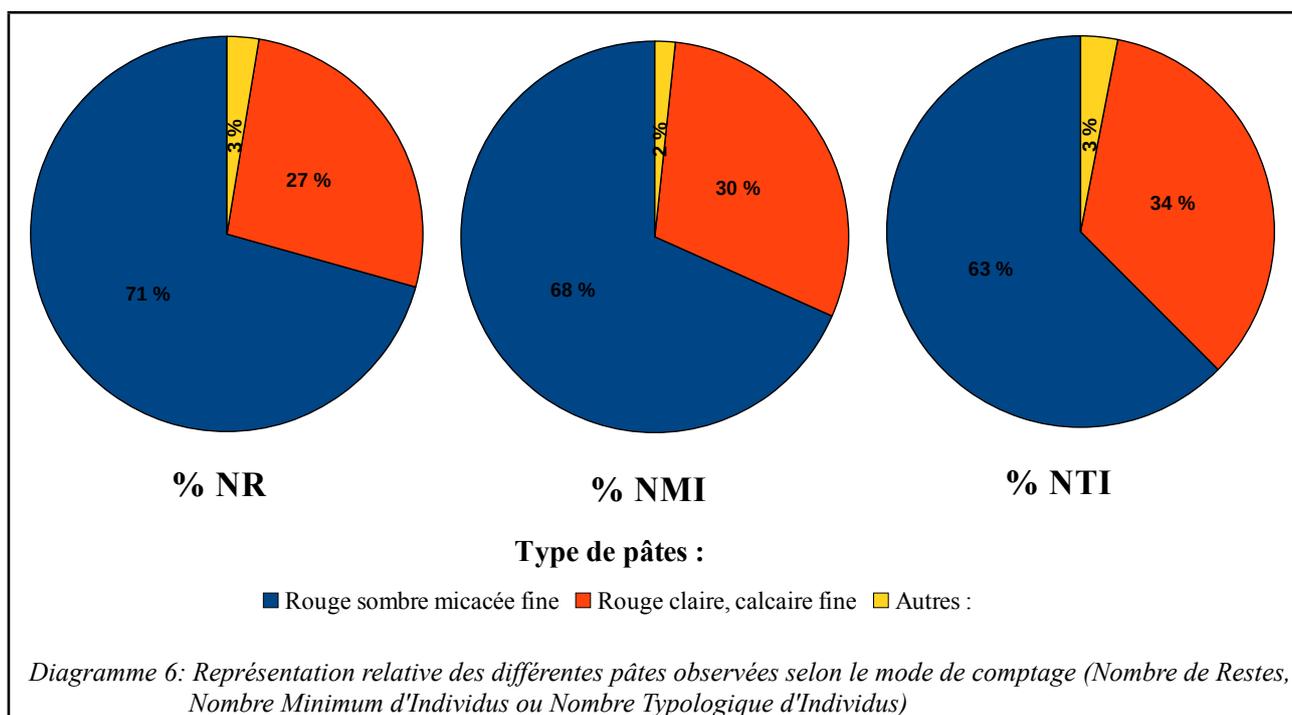
Toutefois, la même hypothèse sur sa zone de production peut être formulée. En effet, leur aspect les rapproche de céramiques découvertes à Peipin, sur la Durance au sud de Sisteron, étudiées par G. Guionova (Breichner, Guionova 2005). Les céramiques réalisées dans cette pâte claire sont globalement plus épaisses que celles du groupe précédent ce qui indique que l'utilisation de cette argile ne permettait pas la réalisation de parois trop fines. Ici aussi, une étude plus approfondie de la composition de cette pâte avec des analyses sur des éléments choisis et représentatifs aiderait sûrement à circonscrire une zone de production plus précise et surtout différencier géographiquement les lieux de production des deux pâtes observées.

- **Autres pâtes observées :**

Enfin, trois autres pâtes apparaissent dans les tessons exhumés. Elles sont très minoritaires et ne représentent à elles trois moins de 3 % des restes, individus ou types. De plus, elles ne sont pas toutes clairement rattachées à la consommation du XVIIe siècle. En effet, si un fond de bol en pâte rouge clair grossière présentant des inclusions de gravillons, les démarquant des autres pâtes observées, est attestée dans les niveaux de destruction datés du XVIIe siècle, ce n'est pas le cas des céramiques à pâtes rouge sombre grossière à nombreuses inclusions et rosée-grisâtre présentant une surcuisson. Présentes sous forme de tessons sporadiques dans les niveaux remaniés après l'abandon définitif de l'habitat, il est difficile de les replacer dans la chronologie. Ces pâtes représentées par un

32 Je tiens à remercier ici les membres du réseau ICERAMM qui m'ont bien aiguillé et m'ont fait part de leurs observations lors des journées d'Avignon (23 et 24 novembre 2017) et tout particulièrement Véronique Abel, Guergana Guionova, Alban Horry et Catherine Richarté.

nombre de tessons limités et dont trop peu de formes ont pu être identifiées ont été écartées de la présente étude car elles ne peuvent en aucun cas être représentatives des pratiques en consommation de céramique à L'Argentière.



D'après ces premières observations, nous nous trouvons face à une consommation de céramique provenant de deux lieux de production différents vraisemblablement situés dans la partie amont de la moyenne Durance avec une prépondérance très marquée des céramiques à pâte rouge sombre micacée sur celles à pâte rouge clair calcaire.

### 3) Les différents traitements appliqués aux céramiques

À l'intérieur de ces deux groupes de pâtes prépondérants, nous pouvons discerner des sous-groupes caractérisés par le traitement technique du revêtement (engobe, glaçure, incisions, décors d'oxydes, etc.). La fragmentation des tessons ainsi que leur taille souvent réduite ne permet pas de réaliser l'identification des formes présentes dans ces sous-groupes de façon poussée et fiable, c'est pourquoi, afin de faciliter l'étude, six catégories ont été créées. La première rassemble les formes ouvertes basses de petits diamètres de type écuelle, bol ou tasse. Dans la deuxième se trouvent les formes ouvertes basses, de diamètre plus large de type plat, assiette ou jatte. La troisième renferme toutes les formes fermées, hautes avec ou sans anses de type pots, marmites, etc. La quatrième catégorie regroupe les formes fermées hautes avec anses et bec verseur de type cruche ou pichet. Enfin, deux catégories de céramiques sans lien avec la cuisine sont remarquées. D'un côté des éléments de type luminaire, comme des bougeoirs dont l'identification est encore mal assurée, et d'un autre les éléments appartenant à la sphère du jeu.

#### a) Les sous-groupes de traitement des céramiques en pâte rouge sombre micacée

Les céramiques en pâte rouge sombre micacée, très représentées se divisent en huit sous-groupes de traitement qui concernent majoritairement la vaisselle de table. Seuls deux sous-groupes

représentent la céramique culinaire étonnamment peu représentée à L'Argentière.

- **La céramique engobée blanc à décor vert (oxyde de cuivre)**

Ce sous-groupe est très bien représenté au sein des céramiques rouge sombre micacé (21 % des types identifiés, Diag. 7). Un fragment d'assiette et de cruche font partie de ce sous-groupe, mais ce sont manifestement des bols hémisphériques à lèvre arrondie et à pied annulaire ou plat qui reçoivent majoritairement ce traitement décoratif puis qu'ils représentent avec 27 individus identifiés 93 % de l'ensemble (Diag. 8).

Certains portent un décor cruciforme à l'oxyde de cuivre (voir Pl. 6) comparable aux bols découverts à Digne-les-Bains, dans un caveau construit contre le flanc nord de la cathédrale médiévale (Démians d'Archimbaud 1995 : 103, fig : 118<sup>33</sup>), et à ceux attribués aux ateliers du Val de Durance dans la région de Manosque (Amouric, Picon, Vallauri 1995 : 385, 389, fig. 7). Cette comparaison ne vaut toutefois pas identification car le décor cruciforme n'est pas tout à fait identique ni même le profil des bols ou la pâte employée qui, dans ce cas-là est calcaire et plutôt claire, mais il semble que l'inspiration soit la même. De plus, les bols de Digne sont datés de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui ne correspond pas à la chronologie remarquée à L'Argentière. Nous nous trouvons sans doute face à une déclinaison tardive de ce motif à la croix qui conforte notre hypothèse d'une production en moyenne Durance.

D'autres bols présentent un décor végétal à l'oxyde de cuivre, mais les fragments retrouvés ne sont pas assez grands ni significatifs pour être comparés à une quelconque production. Enfin les bols décorés d'un bandeau circulaire vert placé sous la lèvre interne complètent ces variantes. L'inspiration italienne, ou du moins provençale, de ces motifs est indéniable. Le décor à la croix se retrouve sur les productions pisanes et ligures de la fin du Moyen Age (Démians d'Archimbaud 1995 : 103 ; Amouric, Picon, Vallauri 1995 : 385) et le décor vert à bandeau peut être comparé à celui pratiqué sur la paroi externe des bols pisans au XVII<sup>e</sup> siècle retrouvés à Marseille (Abel 1987 : 154, fig. 1).

- **La céramique à décor incisé type *graffita tarda***

La céramique de type *graffita tarda* est également bien présente dans les lots récoltés (plus de 20 % des types identifiés). Le décor incisé consiste en des formes géométriques, des frises d'éléments répétés, des végétaux ou de simples incisions linéaires, le tout rehaussé d'oxydes vert, jaune ou brun donnant à cette céramique un aspect chatoyant. Ce traitement du revêtement est clairement inspiré de la *graffita tarda* italienne dont la technique et l'exécution ont été apportées en Provence par l'installation de potiers ligures, piémontais ou toscans dans les environs de Manosque ou dans la vallée de l'Huveaune dès la fin du X<sup>e</sup> siècle (Amouric, Picon, Vallauri 1995 ; Abel, Amouric 1995 : 85 ; Amouric, Vallauri 1995). Outre le Val de Durance et la vallée de l'Huveaune, ces imitations sont également visibles à Moustiers (Zérubia 1995). Cependant, à L'Argentière, aucun décor anthropomorphique ou zoomorphique n'a été remarqué, et les formes incisées ne se retrouvent pas à l'identique sur les productions italiennes ou provençales.

Les formes ouvertes sont nettement mieux représentées que les formes fermées avec 38 % de bols et 44 % de plats ou assiettes. En l'absence de formes complètes, il est impossible de donner les caractéristiques précises de ces productions, mais il est intéressant de noter que tous les fonds récoltés sont plats avec ou sans bourrelet annulaire (Pl. 7). Trois pots et une cruche au col très évasé

33 A la suite d'une erreur non corrigée avant publication, la photo correspondant à la légende de la figure n°118 se trouve sous la légende de la figure n°119 dont la photo se trouve elle-même sous la légende de la figure n°117.

ont été identifiés ainsi qu'un élément se rapportant à une petite tasse, faisant vraisemblablement partie d'une taraiette, petite dînette provençale en terre cuite (n°170027). C'est le seul objet découvert à L'Argentière que nous pouvons associer aux enfants vivants sur le site à l'époque Moderne.

- **La céramique à glaçure monochrome**

Vient ensuite un groupe assez homogène de céramiques qui ne présentent aucun décor si ce n'est une couleur de glaçure unie. Celle-ci est verte dans la majorité des cas, mais se décline aussi en jaune ou blanc<sup>34</sup>, et plus rarement en marron. Réunies, ces céramiques représentent un quart des types observés qui sont généralement des bols ou des assiettes. Quelques éléments de cruches ou pichets ont été remarqués uniquement colorés en vert ou jaune. Ces productions, bien que plus récentes, sont encore à rapprocher des bols monochromes découverts à Digne (Démians d'Archimbaud 1995 : 103) ou à Sisteron (Lemaire 1995 : 118, fig. 139).

Comme pour les céramiques à décor incisé, les fonds sont tous plats avec ou sans bourrelet annulaire. Les bols comportent les mêmes lèvres arrondies que ceux à décor d'oxyde vert (Pl. 8).

- **La céramique glaçurée sombre à décor d'engobe blanc rehaussé de vert**

Un petit groupe de tessons un peu marginal (6 % des types étudiés), mais très homogène, présente un traitement très particulier. Un décor à l'engobe blanc, manifestement végétal, rehaussé d'oxyde de cuivre y a été appliqué avant de recevoir une glaçure qui donne une couleur très sombre aux vases. Ce type de traitement, appelé à décor d'engobe *au verre de lampe*, se retrouve sur des tuiles vernissées observées à Gap et dont la production est estimée dans la moyenne et haute Provence au XVIIIe siècle. Chronologie qui correspond tout à fait aux éléments de datations présents à L'Argentière et à l'hypothèse d'une importation de Haute-Provence.

Les céramiques portant ce décor sont principalement des cruches ou pichets (50 %) mais il se retrouve aussi sur des pots (13%) ainsi que sur des écuelles à oreilles (38%). Leur nombre n'est pas assez significatif pour tirer de solides conclusions, néanmoins la forme de l'écuelle à lèvre arrondie est comparable aux autres bols déjà évoqués plus haut (Pl. 9).

- **La céramique engobée rouge à décor d'engobe blanc et rehaut d'oxydes**

Encore plus marginal que le groupe précédent, celui des céramiques engobées rouge à décor d'engobe blanc rehaussé d'oxyde n'en est pas moins intéressant car il présente deux formes presque complètes et clairement identifiables (Pl. 9). Ce sont uniquement des formes ouvertes majoritairement des plats ou assiettes, puisqu'un seul fragment de bol fait partie du lot. Les décors sont généralement géométriques, lignes, bandeaux rehaussés de couleurs, points, etc. ; mais une assiette présente toutefois un décor végétal stylisé sur son marli (n°150112).

Cette technique de décor est attestée à Avignon dès le début du XVIe siècle (Carru 1989 : 204, fig. 14, 1-2), mais il est difficile d'être certain de cette filiation puisque trop peu d'éléments de comparaison sont disponibles.

34 Dans la mesure où les tessons sont de petite taille, certains monochromes blanc peuvent aussi faire partie du groupe de céramiques engobées blanc à décors d'oxydes vert. Mais en l'absence de ces traces, il a été impossible de trancher. Cette catégorie est donc sans doute à relativiser.

- **La céramique à décor de frise incisée et glaçurée**

Quelques tessons très peu représentatifs de la céramique consommée à L'Argentière présentent un décor très particulier qui ne permet aucun rattachement à quelque chose de connu. Il s'agit de céramiques à décor incisé puis glaçurées. Contrairement aux *graffita tarda*, les incisions sont réalisées pendant le tournage du vase, créant un motif homogène sur toute la paroi, vraisemblablement réalisé au peigne. À côté de lignes, un motif de vagues caractérise cette production (fig. 128).

Les rares tessons récoltés appartiennent tous à des cruches qui semblent être le support privilégié pour ce type de décor.

- **La céramique culinaire**

Deux types de céramiques culinaires ont été repérées dans les lots découverts. La destruction par incendie des deux bâtiments fouillés n'a toutefois pas facilité leur identification car dans ce contexte il devenait complexe de connaître la raison des traces d'expositions au feu remarquées. Ont-elles été causées par une utilisation en cuisine ou bien seulement pas leur exposition à l'incendie ? Toutefois, certaines formes et traitements du revêtement ne trompent pas.

Les premières observées sont les céramiques sans traitement du revêtement, utilisées sans doute pour le stockage de denrées ou pour la cuisson ou le réchauffage d'aliments solides. Cette production concerne majoritairement les pots et quelques cruches/jarres. L'élément le plus probant est un pot à panse globulaire, à lèvre en bandeau et gorge interne ainsi qu'au moins une anse rubanée dont la jonction haute se fait directement au niveau de la lèvre (Pl. 10, n°170034). Aucun élément de comparaison avec d'autres aires de production n'a été observé pour le moment. Deux coupelles pouvant être identifiées comme des bougeoirs ont aussi été observées, mais leur état fragmentaire ne permet pas d'être sûr de leur identification (Pl. 10).

Les autres céramiques culinaires étudiées comportent un revêtement interne glaçuré afin d'assurer leur étanchéité. Ce sont majoritairement des pots, mais nous y retrouvons aussi quelques bols et cruches ainsi qu'une coupelle pouvant s'apparenter à un bougeoir sans certitudes profondes. Un pot de hauteur réduite est la pièce la plus remarquable de l'ensemble (Pl. 10, n°170032). Comparable dans sa morphologie au pot n°170034, il présente une lèvre légèrement évasée à bandeau et gorge interne, une panse globulaire et une anse rubanée attachée au niveau de la lèvre. Encore une fois, aucune comparaison n'a été possible dans les aires de production alentour.

La céramique rouge sombre micacée est donc le support de divers types de revêtement ou de décors. En majorité engobées blanc à décors d'oxyde, glaçurées monochrome (vert, jaune, blanc ou marron) ou encore à décors incisés rehaussées d'oxydes, ces techniques se retrouvent dans les ateliers du Val de Durance autour de Manosque ou Sisteron, ce qui renforce l'hypothèse d'une production durancienne. La vaisselle de table est la plus représentée avec une majorité de formes ouvertes comme les bols ou les assiettes. La céramique culinaire est aussi présente en nombre plus restreint, mais aux formes bien marquées qui n'ont, pour le moment pas trouvé de comparaison. Une analyse de la pâte pour les éléments caractéristiques de chaque groupe pourrait être intéressante pour valider l'hypothèse d'une production unique.

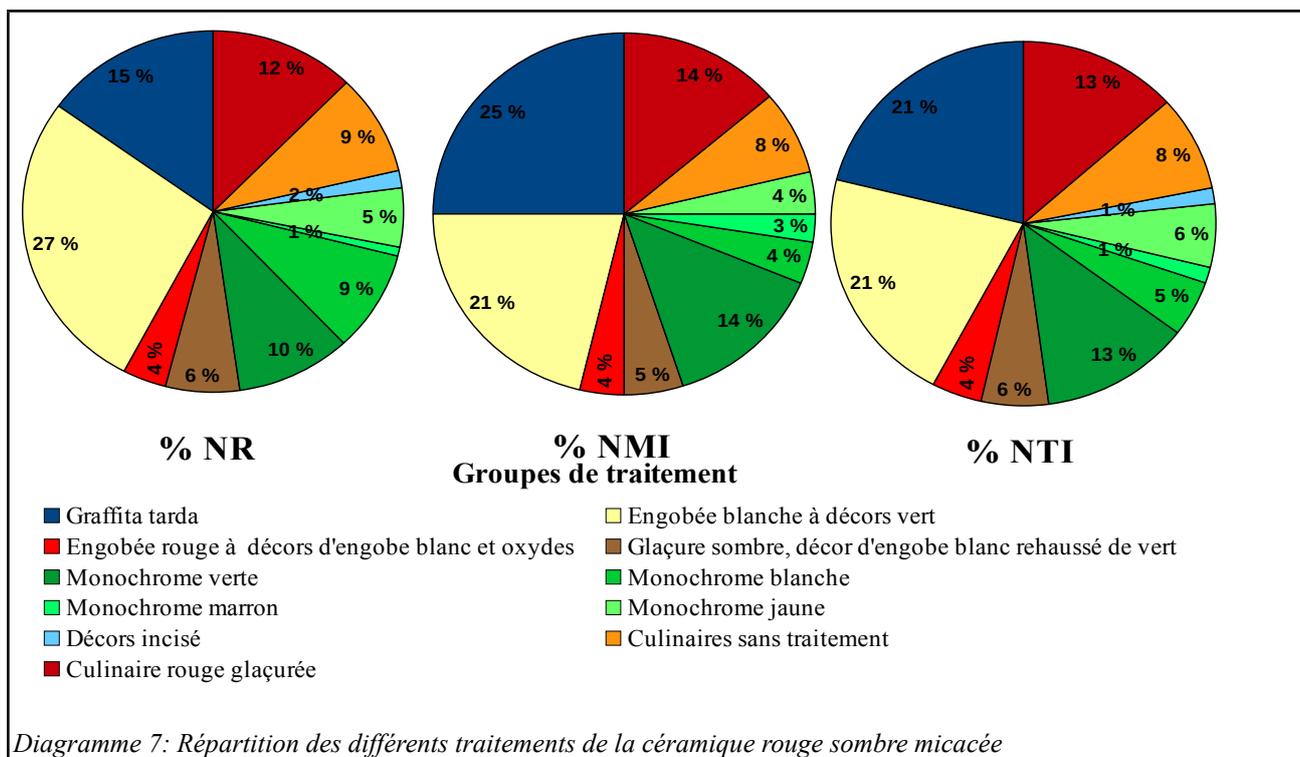


Diagramme 7: Répartition des différents traitements de la céramique rouge sombre micacée

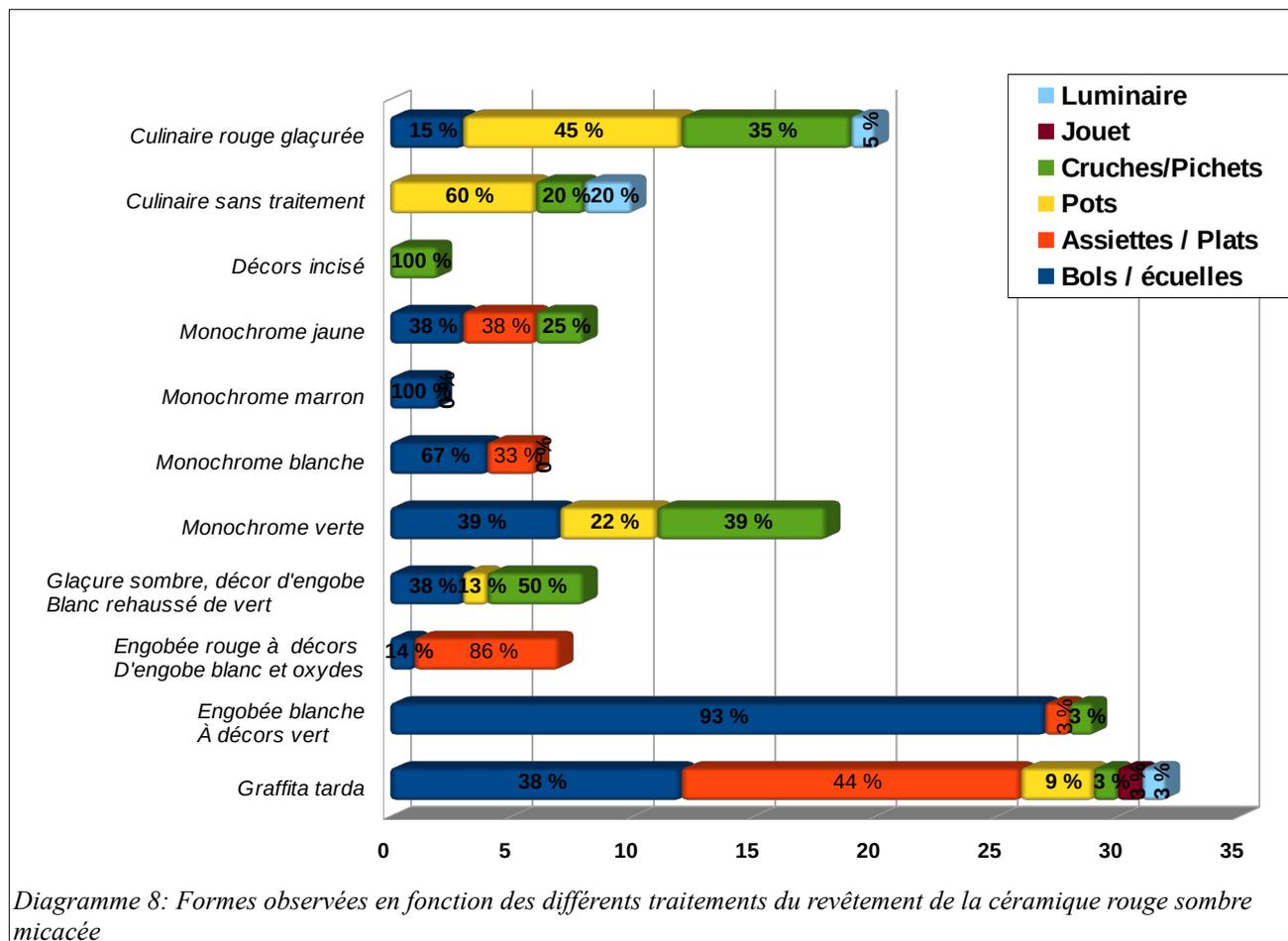


Diagramme 8: Formes observées en fonction des différents traitements du revêtement de la céramique rouge sombre micacée

## **b) Les sous-groupes de traitements de la céramique rouge clair calcaire**

La pâte rouge claire calcaire est sans doute non réfractaire, c'est pourquoi elle n'a pas été employée pour façonner des ustensiles à l'usage culinaire. Seule la vaisselle de table est donc représentée en se répartissant dans plusieurs groupes de traitement de leur revêtement. Neuf catégories ont pu être déterminées avec des résultats sensiblement différents que pour la céramique rouge sombre micacée.

- **La céramique engobée rouge glaçurée**

Ce type de céramique est le plus fréquent rencontré avec ce type de pâte puisqu'il représente entre plus d'un tiers et un quart des restes ou types (Diag. 9). La glaçure donne à l'engobe une couleur rouge vif caractéristique.

Les formes réalisées à partir de cette pâte et avec cette technique de revêtement sont assez diverses et sans prépondérance. Des écuelles ou bols se retrouvent dans près d'un tiers des cas, tout comme les assiettes ou plats ou encore les cruches. Quelques pots ont aussi été remarqués. L'élément le plus représentatif est une écuelle à oreilles trilobées moulées ornée d'une fleur de lis, à lèvre arrondie et fond plat, retrouvée quasiment complète (Pl. 11, n°150105). Elle peut être rapprochée par sa forme et sa pâte aux poteries produites dans un four fouillé en 2000 sur la commune de Peipin près de Château-Arnoux (04) en bordure de la Durance au sud de Sisteron (Breichner, Guionova 2005 : 139, pl. I, n°3-6).

- **La céramique engobée rouge glaçurée à décor d'engobe et/ou rehaut d'oxydes**

Cette deuxième catégorie, assez bien représentée puisqu'elle représente entre un quart et un tiers des restes et des types identifiés, n'est qu'une variante du premier groupe. En effet, avant de poser la glaçure, la céramique est décorée à l'engobe blanc et reçoit de temps à autre des rehauts d'oxydes bien que ce ne soit pas systématique.

Les formes recevant majoritairement ce type de revêtement sont les plats ou les assiettes. L'une d'elles, une assiette creuse à fond plat et décor végétal d'engobe blanc rehaussé d'oxyde de cuivre peut elle aussi être comparée aux productions de l'atelier de Peipin (Pl. 11, n°150113 ; Breichner, Guionova 2005 : pl. 6). Quelques bols à lèvre arrondie forment également plus d'un quart du groupe.

Les formes fermées sont aussi représentées avec quelques pots ou cruches sans que leurs caractéristiques précises ne puissent être décrites à cause de la fragmentation des tessons. Toutefois une partie de pot caréné à anse et bord droit est également à noter. Son décor d'un trait d'engobe blanc en spirale partant du haut du vase n'est pas sans rappeler les décors des productions de l'Épine, dans les Hautes-Alpes à la fin du XIXe siècle (Amouric 1995b : 139, fig. 175).

- **Les céramiques à engobe blanc et décor d'oxydes**

Après ces deux premiers groupes de céramiques à engobe rouge et glaçure, les suivants sont tout à fait minoritaires et ne sont pas vraiment caractéristiques de la consommation céramique à L'Argentière. En effet, les vases présentant un revêtement recouvert à l'engobe blanc rehaussé d'oxydes ne représentent plus que 14 % des tessons observés.

Les décors d'oxydes sont sensiblement similaires à ceux pratiqués sur les céramiques en

pâte rouge sombre micacée à l'exception du motif en croix qui n'apparaît pas ici. Dans la plupart de cas ce sont des bols (55%) ou des assiettes (27%) qui sont décorés de cette manière, mais nous trouvons également deux fragments de cruches sans que ces formes ne puissent être mieux caractérisées.

- **Les céramiques à engobe blanc marbrées**

Ce type de traitement du revêtement est une variante du précédent, outre l'engobe blanc et les rehauts d'oxydes, sont ajoutées des marbrures à l'engobe rouge. Seuls trois bols et deux cruches/pichets ont pu être identifiés sans que leurs caractéristiques ne puissent être précisées (pl. 12, n°160054). Ce type de décor est à mettre en relation avec les pièces à décor marbré découvertes à Sisteron lors des fouilles du couvent de la Visitation (Lemaire 1995 : 118, fig. 127 et 140) ainsi qu'avec des éléments conservés dans les musées d'Apt et de la Tour d'Aigues (Kauffmann 1996 : 90-91). Ces mobiliers sont datés du XVII<sup>e</sup> siècle et correspondent bien à la chronologie de L'Argentière. Si leur lieu de production n'est pas connu, leur présence répétée le long de la Durance, aussi bien dans la partie la plus en amont que dans la partie la plus en aval, plaide pour une production localisée dans ce val de Durance, sans doute à proximité de Sisteron.

- **Les céramiques jaspées**

Quelques tessons retrouvés présentent quelques marbrures d'engobe rouge sur fond blanc ou l'inverse. Ils ne représentent que 10 % des types identifiés. Ce sont essentiellement des formes ouvertes qui sont ornées de cette manière, en majorité des bols ou écuelles à oreilles (75%). Toutefois, dans beaucoup de cas l'effet de ce traitement n'est guère marqué et il est difficile de savoir si ces marbrures ont été voulues par le potier, leur représentativité est donc sans doute à relativiser. Néanmoins, un fragment de bord d'écuelle comportant une oreille trilobée moulée et fleurdéliée est clairement associé à ce type de décor (Pl. 12, n°150184).

- **Les céramiques à engobe blanc sans décor**

Ce type de traitement représente tout juste moins de 10 % des cas. De plus, comme pour les céramiques à pâtes rouge sombre micacées du même type, il est possible que les petits fragments attribués à ce groupe fassent en fait partie d'un vase décoré d'oxydes ou d'engobe. Sa proportion déjà faible est donc sans doute plus restreinte en réalité.

Deux bols, deux cruches et un pot aux parois plutôt épaisses ont été identifiés, mais les tessons sont tellement fragmentaires qu'il est difficile d'imaginer leur forme complète et leurs caractéristiques.

- **Les céramiques exceptionnelles : *graffita tarda*, engobées blanc à décor d'engobe rouge, glaçurées brun / jaune**

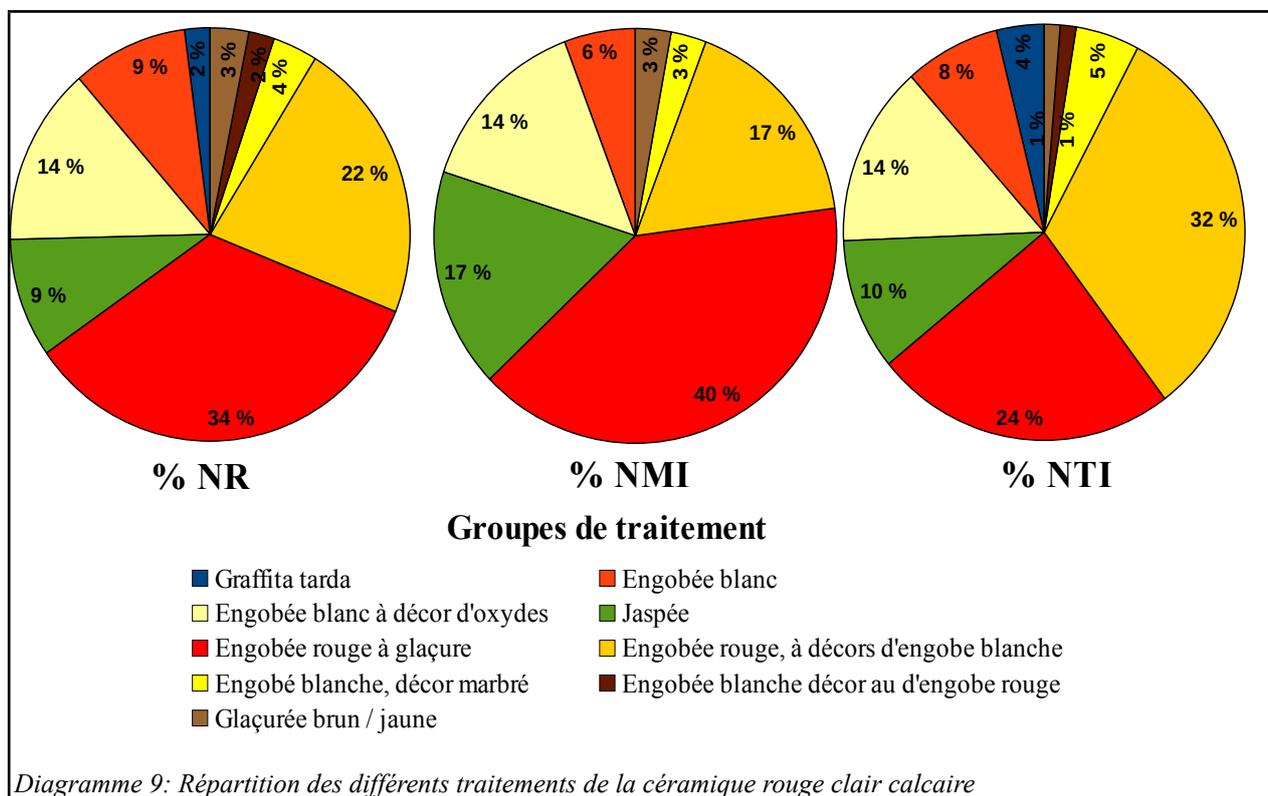
Les types de traitement qui suivent ont été réunis car ils représentent des exceptions. Quelques tessons de *graffita tarda* ont été identifiés. Trop petits pour identifier l'ampleur de leur décor incisé, le répertoire semble assez similaire aux *graffita tarda* réalisées en pâte rouge sombre micacée (lignes, frises, formes géométriques, motifs végétaux, etc.). Il semble que seuls des bols reçoivent ce traitement, mais la faible représentativité du lot ne permet pas de généraliser.

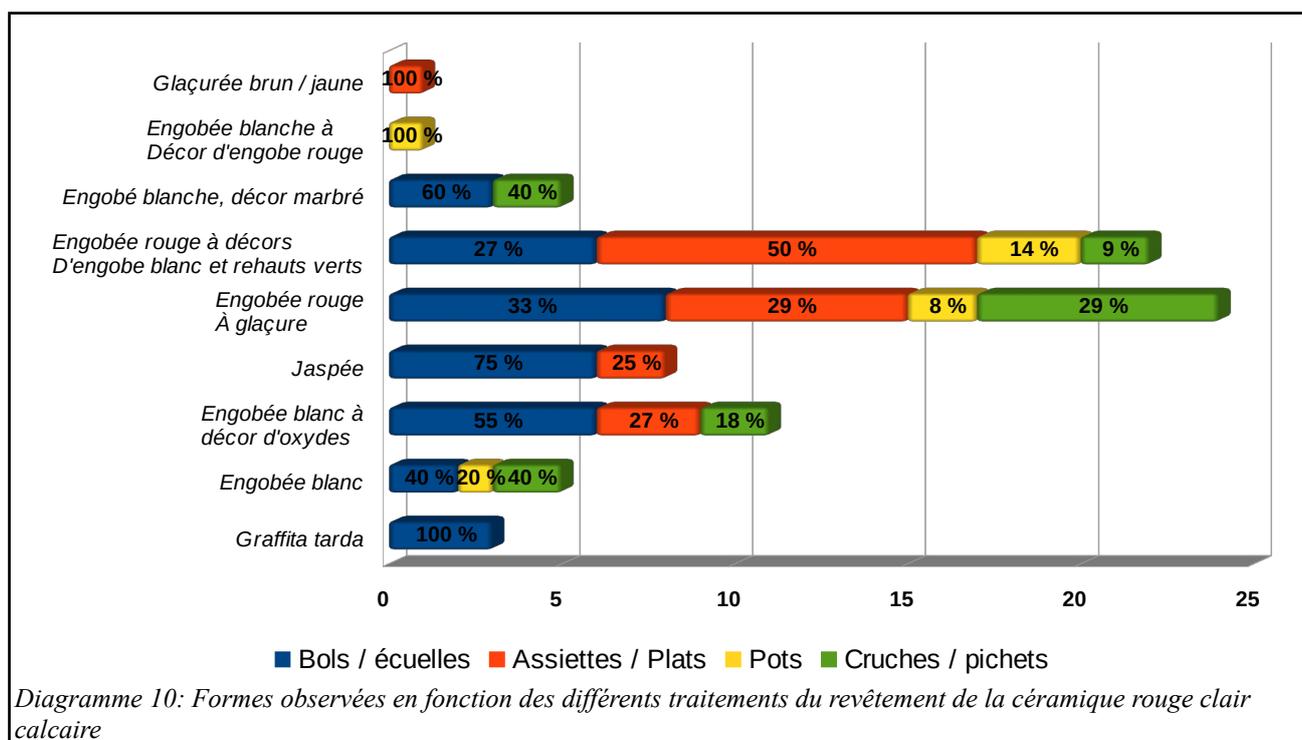
Ensuite, ont été observés les fragments d'un vase engobé de blanc avec un décor d'engobe rouge, maculé de points noirs, appliqué à la corne en liseré très fin. Trop fragmentés pour

reconstituer une forme, ces tessons attestent au moins de ce type de traitement qui semble très marginal à L'Argentière (1 % des types). Aucune comparaison avec une production connue n'a pu être établie.

Enfin, le dernier traitement observé concerne une assiette dont le revêtement engobé de blanc a reçu une glaçure teintée jaune/brune. Ce tesson est unique sur le site et n'est pas très caractéristique de la consommation argentiéroise.

L'étude attentive de la céramique rouge clair calcaire a mis en évidence deux types de traitement appliqués aux revêtements qui sont relativement voisins. L'engobage rouge est donc prépondérant avec ou sans décor à l'engobe blanc rehaussé ou non d'oxydes. Viennent ensuite des productions plus sporadiques de céramiques jaspées, marbrées ou encore des graffita tarda, ce qui interroge sur la localisation des ateliers. Ne faut-il pas voir dans ce groupe, la marque de plusieurs ateliers différents ? Il semble que la céramique engobée rouge et glaçurée, par le rapprochement avec les productions observées à Peipin, est vraisemblablement produite en moyenne Durance proche de Sisteron. C'est peut-être aussi le cas de la céramique à décor marbré dont des exemples se retrouvent dans la région d'Apt et à Sisteron. Pour les autres productions, l'absence de comparaison et la faiblesse numérique des lots ne permettent aucune conclusion.





La consommation de céramique au XVIIe siècle à L'Argentière peut être caractérisée par cette première étude. Deux catégories de pâtes sortent du lot à l'intérieur desquelles différents groupes de traitement s'organisent. Les céramiques rouge sombre micacé, plus nombreuses, semblent, au vu des comparaisons réalisées, prendre leurs racines dans la tradition potière de Haute-Provence. Les ateliers de production ne sont pas localisés, mais devraient se situer entre Gap et Manosque. Les céramiques à pâte rouge clair calcaire moins nombreuses présentent moins de différences de traitement. La majorité sont engobées de rouge, ce qui ne se retrouvait pas avec les céramiques à pâte rouge sombre micacée. Le reste des traitements est plutôt sporadique et peu caractéristique. Ils correspondent peut-être à d'autres productions différentes que la céramique engobée rouge sans doute produite à Peipin comme le suggère la comparaison avec les céramiques découvertes dans un des fours de potier. Une analyse des pâtes sur ces éléments caractéristiques permettrait sans doute d'affiner la classification et de donner plus d'indices sur la localisation des lieux de production.

#### 4) Les pipes en terre blanche

Deux fragments de pipes en terre blanche ont été mis au jour à L'Argentière. Très différents dans leur aspect et dans leur forme, il est intéressant d'en donner une description et analyse.

##### a) Une pipe du XVIIe siècle ?

Dans le sondage 09, à proximité du mur d'enceinte arasé, un fragment de pipe en terre blanche a été mis au jour (U.S. 090103, fig. 129). De petites dimensions, mesurant 3,2 cm de long pour un maximum de 1 cm de hauteur, il correspond à la partie appelée tige qui jouxte immédiatement le foyer circulaire.

La dimension du conduit interne d'environ 3 mm de diamètre la ferait dater de l'époque Moderne du XVIIe ou XVIIIe siècle car au XIXe ces conduits sont beaucoup plus réduits et ne dépassent pas les 1,5 mm de diamètre. Autre particularité, une petite partie du début du foyer

persiste sur ce fragment et il est possible d'y voir la naissance d'un talon, caractéristique des pipes des XVIIe et XVIIIe siècles, absent sur les modèles du XIXe. De plus, l'angle formé entre le foyer et la tige semble dépasser les 90°. Autant d'arguments pour la dater du XVIIe siècle comme le reste du mobilier céramique.

Une estampille est visible sur le côté gauche de la tige. Le mot « Noel » y a été inscrit, correspondant sans doute au nom ou prénom du fabricant. Le début d'une lettre (un L ?) se distingue sur la ligne d'en dessous, malheureusement coupée par la cassure (fig. 130). Sans indices plus précis, il est difficile d'en estimer la provenance, bien qu'il est probable qu'elle soit importée de Hollande, région exportatrice à grande échelle de pipe de ce genre à cette époque.

### **b) Une pipe du XIXe siècle**

Dans les remblais de fouille du sondage 04, une pipe en terre blanche d'un aspect tout différent de la précédente a été découverte (fig. 131). L'absence de contexte archéologique rattaché à cet objet complique sa datation qui ne repose que sur ses caractéristiques propres.

Une partie de la tête est conservée sur 3,5 cm de hauteur et 2 cm de largeur et laisse voir un foyer circulaire estimé à environ 2 cm de diamètre. Une petite partie de la tige est accolée à la tête. De forme ovoïde, elle mesure 1,5 cm de large sur 1 cm d'épaisseur. Un fin conduit de tirage de 1,5 mm de diamètre reliant le foyer au bec y est aménagé. Toutes les autres parties sont manquantes.

Le fragment d'une petite estampille présent sous la tige nous apporte des précisions sur la provenance de cette pipe : DEL[...] / À PAR[...] (fig. 132). D'après les lettres visibles, elle aurait été façonnée à Paris. Son type relativement commun permet toutefois de la dater du XIXe siècle par des caractéristiques comme l'angle entre la tête et la tige (ici 90°) ou le diamètre du conduit de tirage aménagé dans la tige (ici 1,5 mm). Elle peut être mise en relation avec d'autres pipes découvertes en 2016 lors de fouilles à Sixt-Fer-à-Cheval (74) dans les environs de l'abbaye elles aussi datée du XIXe - début XXe siècle (Bochaton 2016).

C'est avec cette occupation du XVIIe siècle que s'achève l'occupation du bourg qui sera en partie réhabité au XVIIIe siècle dans les parties basses. La fouille a permis, par un ramassage systématique des céramiques, d'observer des productions associées à la fin du XVIIIe siècle ou du XIXe.

## **5) La céramique à L'Argentière aux XVIIe-XIXe siècles**

Tous les sondages ont donnés dans leurs couches supérieures une céramique attribuable aux XVIIIe-XIXe siècles. Elles se répartissent en quatre types différents qui ne tiennent pas compte de leurs lieux de production car il n'a pas été possible de les déterminer au vu de la faible représentativité des lots et de la taille réduite des tessons. Sur la totalité des céramiques ramassées, celles-ci représentent moins de 10 %.

### **a) Les faïences**

Le groupe le plus important en termes de restes est celui des faïences. Trop petites pour estimer leur provenance, elles sont très diverses. Faites dans une pâte blanche, certaines ont leur revêtement entièrement blanc, d'autres prenant une teinte jaune sous la glaçure ; un fragment d'anse est entièrement bleu orné d'émulsions de blanc.

Les formes identifiées appartiennent presque exclusivement à des plats ou des assiettes

bien qu'une cruche et un bol soient représentés.

### **b) Une céramique à pâte beige clair glaçurée**

Le groupe suivant en importance de reste rassemble des céramiques faites en une pâte beige clair plutôt fine. Les traitements de revêtement sont encore très divers, la glaçure présente souvent des couleurs variées : rouge, brun, jaune, etc.

Les formes sont majoritairement des bols ou des assiettes que complètent un pot et deux cruches. Vu la faible représentation et la nature réduite des données, il est là aussi impossible de fournir une provenance de ces tessons.

### **c) Une céramique beige clair engobée blanche.**

Vraiment très peu représenté, ce type de céramique à pâte beige clair et engobée de blanc n'est pas caractérisé. Quelques formes ont été identifiées, avec une majorité de formes ouvertes (2 bols et 1 assiette) auxquelles s'ajoute une cruche. Ce mobilier ne permet aucune interprétation.

### **d) De la céramique réfractaire**

Enfin, la dernière catégorie regroupe les céramiques réfractaires. Majoritairement à glaçure colorée en jaune ou en orange (ou les deux à la fois), certains vases pourraient provenir des ateliers de Dieulefit dans la Drôme.

Un bol façonné dans cette pâte a été remarqué ainsi qu'une cruche. Ils sont accompagnés de deux fragments de couvercles.

Les renseignements donnés par les céramiques attribuées au XVIIe-XIXe siècles et retrouvées à L'Argentière sont très maigres et lacunaires. Ils n'informent pas vraiment sur une tendance de consommation, mais montrent surtout que le site n'est quasiment plus occupé à ces périodes. En effet, l'aspect du mobilier récolté semble correspondre à une situation d'épandage ou de dépotoir très occasionnel de vaisselle plus fonctionnelle.

## **6) Conclusion**

En définitive, l'étude approfondie et globale des céramiques mises au jour durant les campagnes de prospection thématiques et de sondages (2014-2017) nous renseigne à plusieurs titres sur l'occupation du site.

L'absence de mobilier médiéval sur la totalité du site alors que l'occupation villageoise est pourtant bien attestée par les textes est un indice d'une réorganisation importante de l'habitat à l'époque Moderne. Toutes les structures internes anciennes ont été démontées et de nouveaux bâtiments ont été construits directement sur le substrat rocheux.

La majorité des tessons récoltés sont attribués à une période d'occupation achevée à la fin du XVIIe siècle par l'incendie généralisé du bourg castral. Deux grands groupes de pâtes ont été mis en évidence. D'un côté une céramique rouge sombre et micacée dont les traitements du revêtement sont largement inspirés des potiers italiens installés en Haute-Provence depuis la fin du XVe siècle. De l'autre une pâte rouge clair calcaire dont les traitements du revêtement sont plutôt limités à de l'engobe rouge avec ou non décoration à l'engobe blanche et oxydes ayant des similarités avec les productions de l'atelier de Peipin en Haute-Provence. L'hypothèse d'un approvisionnement en

céramique produite en moyenne Durance dans un secteur allant du Gapençais à la région de Manosque se retrouve renforcée par toutes ces observations et comparaisons. Toutefois, des analyses de pâtes demeurent nécessaires pour affiner nos connaissances et déterminer plus précisément cette région de provenance.

Enfin l'étude des céramiques des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, présents en nombre très limité sur le site, permet de mettre en lumière le quasi-abandon du bourg pour ces périodes. Les éléments récoltés ne correspondant pas à une phase d'occupation intense et assidue.

La poursuite d'étude de ce genre sur le mobilier céramique récolté dans la région permettrait de mieux connaître les pratiques de consommations dans la haute vallée de la Durance durant l'époque Moderne et ainsi préciser la carte des réseaux d'échanges et d'approvisionnement. Dans le cas de l'Argentière, l'approvisionnement par l'axe de la Durance est logique bien que des flux venant de l'Italie par le col du Montgenèvre ou de la région de Grenoble par l'Oisans n'était pas à exclure d'emblée.

#### 4.4. Étude dendrochronologique d'une poutre carbonisée, château de L'Argentière (par L. Shindo<sup>35</sup>)

Lors de la fouille du site du château de L'Argentière-la-Bessée en août 2017 par B. Oury, 10 pièces de bois carbonisées ont été mises au jour dans un niveau antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle, certainement un plancher (informations B. Oury).

Parmi ces 10 pièces, six ont été entourées de plâtre et prélevées (PL04, 05, 06, 08, 09 et 10). La poutre 01, trop fragile, s'est délitée et ses fragments ont été rangés dans des sachets. Enfin, les poutres 02, 03 et 07, mal conservées, n'ont pas été prélevées. Les prélèvements ont été conservés dans les locaux du musée de la mine, à L'Argentière-la-Bessée.

Cette première analyse porte sur la poutre 01 (PL01), dont les fragments ont été transportés au Centre Camille Jullian à Aix-en-Provence. Ils seront ensuite déposés à la Dendrothèque régionale, au dépôt archéologique des Milles.

##### 1) Préparation des échantillons

Les 18 fragments de la poutre PL01 présentant plus d'une dizaine de cernes ont été légèrement nettoyés à la brosse afin d'avoir une bonne lisibilité des cernes de croissance (Fig. 133).

##### 2) Mesure des séries de cernes

Les mesures des échantillons ont été réalisées sous loupe binoculaire Leica avec la table de mesure Lintab et le système TSAP de la société Rinntech (Heidelberg, Allemagne), voir Tabl. 20. Les analyses dendrochronologiques ont été faites avec le logiciel « Dendron IV », de G.-N. Lambert<sup>36</sup>. Les valeurs des épaisseurs des cernes ont été transformées en indices (standardisation) selon la méthode du Corridor (Lambert 2006 ; Lambert 2011).

Séries	Données (Format TSAP Heidelberg)	Séries	Données (Format TSAP Heidelberg)
01	HEADER: DataFormat=Tree Length=19 DateBegin=3001 DateEnd=3019 KeyCode=0500604_01_1 Location=LArgentiere_chateau_BenjOury Species=LADE Dated=Undated Pith=- WaldKante=--- Unit=1/100 mm DataType=Ringwidth SeriesType=Single curve SeriesStart=Ringwidth	02	HEADER: DataFormat=Tree Length=21 DateBegin=3001 DateEnd=3021 KeyCode=0500604_01_2 Location=LArgentiere_chateau_BenjOury Species=LADE Dated=Undated Pith=- WaldKante=--- Unit=1/100 mm DataType=Ringwidth SeriesType=Single curve SeriesStart=Ringwidth

35 Lisa Shindo, docteure en Archéologie, postdoctorante à Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE UMR 7263) et chercheur associé au Centre Camille Julian (CCJ UMR 7299).

36 Dendron IV, développé avec RunRev LiveCode (Edimbourg, Ecosse), par Georges Lambert (CNRS, Université de Franche-Comté, Besançon, France et, Université de Liège, Belgique). Version : 2015/02/04.

	<p>SeriesEnd=Ringwidth GlobalMathCommentCount=0 ImageCount=0 CommentCount=0 BibliographyCount=0 DATA:Single 310 348 243 316 343 299 267 296 231 200 282 271 346 320 212 274 276 202 139 0</p>		<p>SeriesEnd=Ringwidth GlobalMathCommentCount=0 ImageCount=0 CommentCount=0 BibliographyCount=0 DATA:Single 354 296 225 247 214 359 210 287 282 284 309 259 276 248 114 133 140 261 325 280 268 0 0 0 0 0 0 0 0 0</p>
<b>03</b>	<p>HEADER: DataFormat=Tree Length=14 DateBegin=3001 DateEnd=3014 KeyCode=0500604_01_3 Location=LArgentiere_chateau_BenjOury Species=LADE Dated=Undated Pith=- WaldKante=--- Unit=1/100 mm DataType=Ringwidth SeriesType=Single curve SeriesStart=Ringwidth SeriesEnd=Ringwidth GlobalMathCommentCount=0 ImageCount=0 CommentCount=0 BibliographyCount=0 DATA:Single 318 365 223 251 265 212 175 285 237 334 299 220 291 297 0 0 0 0 0 0</p>	<b>04</b>	<p>HEADER: DataFormat=Tree Length=21 DateBegin=3001 DateEnd=3021 KeyCode=0500604_01_4 Location=LArgentiere_chateau_BenjOury Species=LADE Dated=Undated Pith=- WaldKante=--- Unit=1/100 mm DataType=Ringwidth SeriesType=Single curve SeriesStart=Ringwidth SeriesEnd=Ringwidth GlobalMathCommentCount=0 ImageCount=0 CommentCount=0 BibliographyCount=0 DATA:Single 274 287 351 419 272 253 262 241 187 272 238 284 238 251 330 311 90 136 198 312 376 0 0 0 0 0 0 0 0 0</p>
<b>05</b>	<p>HEADER: DataFormat=Tree Length=12 DateBegin=3001 DateEnd=3012 KeyCode=0500604_01_5 Location=LArgentiere_chateau_BenjOury Species=LADE Dated=Undated Pith=- WaldKante=--- Unit=1/100 mm DataType=Ringwidth SeriesType=Single curve SeriesStart=Ringwidth SeriesEnd=Ringwidth GlobalMathCommentCount=0 ImageCount=0 CommentCount=0 BibliographyCount=0 DATA:Single 135 123 145 156 218 122 185 199 214 256 266 166 0 0 0 0 0 0 0 0</p>	<b>06</b>	<p>HEADER: DataFormat=Tree Length=8 DateBegin=3001 DateEnd=3008 KeyCode=0500604_01_6 Location=LArgentiere_chateau_BenjOury Species=LADE Dated=Undated Pith=- WaldKante=--- Unit=1/100 mm DataType=Ringwidth SeriesType=Single curve SeriesStart=Ringwidth SeriesEnd=Ringwidth GlobalMathCommentCount=0 ImageCount=0 CommentCount=0 BibliographyCount=0 DATA:Single 378 329 405 305 169 355 293 201 0 0</p>

<b>07</b>	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=19  DateBegin=3001  DateEnd=3019  KeyCode=0500604_01_7  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  238 271 330 320 233 222 248 278  178 237 279 259 288 285 326 229  104 115 142 0</p>	<b>08</b>	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=10  DateBegin=3001  DateEnd=3010  KeyCode=0500604_01_8  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Comment=le dernier c ne doit pas etre loin  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  155 134 158 132 157 127 91 128 182  160</p>
<b>09</b>	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=14  DateBegin=3001  DateEnd=3014  KeyCode=0500604_01_9  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  400 345 324 338 340 290 299 259  190 140 202 262 199 360 0 0 0  0 0 0</p>	<b>10</b>	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=18  DateBegin=3001  DateEnd=3018  KeyCode=0500604_01_10  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Comment=last c pas loin  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  96 72 153 180 148 82 67 114 147  147 188 180 122 157 125 172 136 134  0 0</p>

<b>11</b>	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=27  DateBegin=3001  DateEnd=3027  KeyCode=0500604_01_11  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  321 317 277 214 337 368 410 315  421 346 269 299 271 180 152 210  270 278 346 257 325 294 173 148  185 169 124 0 0 0</p>	<b>12</b>	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=20  DateBegin=3001  DateEnd=3020  KeyCode=0600504_01_12  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  169 247 293 387 331 187 361 465  453 316 342 387 317 339 321 222 146  246 291 520</p>
<b>13</b>	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=20  DateBegin=3001  DateEnd=3020  KeyCode=0500604_01_13  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  483 520 354 500 374 312 225 252  187 99 120 207 434 375 275 308  272 137 129 229</p>	<b>14</b>	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=7  DateBegin=3001  DateEnd=3007  KeyCode=0500604_01_14  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  561 395 521 653 556 599 549 0 0  0</p>

15	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=17  DateBegin=3001  DateEnd=3017  KeyCode=0500604_01_15  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  121 241 154 135 102 120 136 162  179 194 108 159 129 192 152 146  144 0 0 0</p>	16	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=13  DateBegin=3001  DateEnd=3013  KeyCode=0500604_01_16  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  311 326 314 378 342 279 170 179  256 292 237 319 367 0 0 0 0 0  0 0</p>
17	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=21  DateBegin=3001  DateEnd=3021  KeyCode=0500604_01_17  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  332 315 248 388 270 247 415 344  387 256 411 331 261 237 263 221  152 198 230 218 392 0 0 0 0  0 0 0 0 0</p>	18	<p>HEADER:  DataFormat=Tree  Length=9  DateBegin=3001  DateEnd=3009  KeyCode=0500604_01_18  Location=LArgentiere_chateau_BenjOury  Species=LADE  Dated=Undated  Pith=-  WaldKante=---  Unit=1/100 mm  DataType=Ringwidth  SeriesType=Single curve  SeriesStart=Ringwidth  SeriesEnd=Ringwidth  GlobalMathCommentCount=0  ImageCount=0  CommentCount=0  BibliographyCount=0  DATA:Single  412 313 255 290 255 477 695 392  515 0</p>

Tableau 20 : Épaisseurs des cernes des 18 séries de PL01, en 1/100 mm, format TSAP (Heidelberg)

### 3) Résultats

L'essence de l'échantillon a été identifiée, il s'agit de mélèze (*Larix decidua* Mill.).

Dix des 18 séries individuelles mesurées corrént et leur chronologie moyenne, datée sur les chronologies de référence, couvre la période 1521 - 1560, soit 40 ans. Cette date est donnée par 19 chronologies de référence en rang 1, ce qui est excellent. La meilleure synchronisation est obtenue avec la chronologie de référence « Bvz400 » (Beauvezer, C. Belingard et J.-L. Edouard, t = 12,34. Tabl. 21 et Fig. 134).

Les huit autres séries individuelles ont peu de cernes (entre 8 et 14 cernes) et elles ne corrént ni avec la moyenne précédente, ni avec les chronologies de référence.

Date du premier cerne	Date du dernier cerne	Recouvrement (nombre d'années en commun)	Probabilité /sécurité	t de Student	r (coef. de corrélation moyen)	Rang	Référentiels
1521	1560	35	0,999995	12,34	0,79	1	Bvz400, Mercantour (C. Belingard et J.-L. Edouard)
1521	1560	39	0,999993	8,54	0,71	1	Oriol, Briançonnais (J.-L. Edouard)
1521	1560	39	0,999992	7,93	0,69	1	Champs-Richard, Mercantour (V. Labbas)
1521	1560	39	0,999992	7,69	0,68	1	MOUTm1b, Mercantour (J.-L. Edouard)
1521	1560	39	0,999992	7,6	0,68	1	26042016-Bousieyas, Mercantour (V. Labbas)

Tableau 21 : Résultat de synchronisation entre la chronologie moyenne des séries et les chronologies de référence (séries de cernes standardisées par la méthode du Corridor). Seuls les cinq meilleurs résultats sont présentés ici.

#### 4) Discussion et analyse des résultats

La date d'abattage de l'arbre dont provient la poutre 01 est postérieure à 1560 mais elle n'est pas précisément connue. En effet, le dernier cerne fabriqué par l'arbre n'a été identifié sur aucun des fragments. La non conservation de ce dernier cerne peut être due à l'érosion de la périphérie de la poutre ou à un équarrissage (même si aucune trace d'équarrissage n'a été identifiée sur les fragments étudiés).

Il faut également évoquer la possibilité d'un remploi de cette poutre, qui impliquerait que plusieurs années aient pu s'écouler entre l'abattage de l'arbre et la construction de la structure au château de l'Argentière. Cependant, étant donné l'état de conservation de cette poutre, aucun indice ne vient confirmer ou infirmer la possibilité d'un remploi.

L'analyse future des six poutres plâtrées viendra peut-être préciser la datation de cette structure bâtie.

## 4.5. Étude pétrographique des mortiers prélevés sur l'enceinte du bourg castral et sur les chemisage de la plateforme en 2017 (par A. Delassiaz)

Pour faire cette étude de mortier, 8 échantillons de mortier ont été prélevés sur la fouille de L'Argentière en 2017. L'inventaire des mortiers observés et la base de données faite à partir de ceux-ci sont présents sur le CR-ROM accompagnant le rapport. L'étude de ces mortiers a été réalisée en deux phases d'observation et de description : d'abord macroscopique (à l'œil nu) sur le terrain et puis une autre à la loupe binoculaire en laboratoire.

### 1) Observation à la loupe binoculaire

L'observation à la loupe binoculaire a permis de mieux définir les caractéristiques macroscopiques vues sur le terrain, mais également de distinguer des éléments non visibles à l'œil nu. Elle permet ainsi de déterminer des groupes de mortier en fonction de plusieurs critères : couleur, granulométrie, texture et forme des agrégats les plus grands.

#### a) La couleur du mortier

Les échantillons se répartissent en trois grands groupes d'après leur couleur : blanc, gris et beige.

#### b) La granulométrie

Les descriptions de textures et granulométrie sont basées sur l'ouvrage de Coutelas (Coutelas 2009) et l'échelle d'Udden-Wentworth simplifiée (Nichols 2009 : 7).

Il est nécessaire de rappeler ici qu'un mortier n'est pas forcément homogène dans sa composition donc un biais granulométrique reste présent.

Trois types de granulométrie sont visibles dans ces mortiers : fine, moyenne et grossière (Tabl. 22).

Une granulométrie fine indique que le mortier est composé d'agrégats de type sable fin et sable.

Une granulométrie moyenne indique que le mortier est composé d'agrégats de type sable fin, sable et gravier.

Une granulométrie grossière indique que le mortier est composé d'agrégats de type sable fin, sable, gravier et galet.

mm	nom des grains (d'après la classification d' Udden-Wentworth)	granulométrie				texture (d'après Coutelas, 2009)
256	Blocs					gravillonneuse
16	Galets					
4	Graviers					granuleuse
2	Granules					
0,25	Sables					sableuse
0,063	Sables fin					
0,0039	Silts	très fine	fine	moyenne	grossière	très grossière
	Argiles					

Tableau 22: Échelle de classification adaptée

#### c) La texture du mortier

D'après la terminologie de Coutelas (Coutelas 2009 : 130), on distingue deux textures : limono-gravillonneuse et sablo-gravillonneuse.

- Une texture limono-gravillonneuse présente des grains moyens à grossiers mais avec une base limoneuse, de silt ou sable fin.
- La texture sablo-gravillonneuse présente des grains moyens à grossiers avec une base sableuse.

#### d) La forme des agrégats les plus grands

La forme des grains est décrite précisément par les géologues dans des chartes détaillées. Dans le cas des mortiers qui nous intéressent ici, la distinction entre agrégats anguleux et arrondis est suffisante pour classer nos échantillons.

## 2) Typologie des mortiers de L'Argentière

À partir des critères ainsi définis, les mortiers ont été rassemblés dans quatre groupes (Tab. 23).

Nature du liant	Granulométrie	Forme des grains les plus grands	Texture	Couleur	Nombre d'échantillons	groupes
Chaux	Grossière	Sub-arrondie	Limono-gravillonneuse	Gris	4	1
			Sablo-gravillonneuse	Blanc	1	2
		Sub-anguleuse		Sablo-gravillonneuse	Beige	1
			Beige		2	4

Tableau 23: Groupes de mortier observés dans les prélèvements réalisés à L'Argentière

Tous les mortiers ont été fabriqués à base de chaux et ils comportent beaucoup de liant. D'autre part, ils présentent tous une granulométrie grossière.

Les groupes de mortiers se différencient donc par la forme de l'agrégat, la texture et leur couleur.

#### a) Mortiers à agrégat subarrondi

Ils sont classés ici suivant un critère déterminant, la forme de leur agrégat : ceux à agrégat plutôt arrondi, et ceux à agrégat plutôt anguleux.

Le **groupe 1** comprend des mortiers de couleur grise et de texture limono-gravillonneuse (Tabl. 24). Il est à noter que l'échantillon M.106 présente parfois une texture plus grossière qui se comprend puisque c'est un mortier de surface, prélevé en complément de M.107.

On peut distinguer des minéraux ressemblant à du verre, de couleurs vert foncé à noir brillant et vert clair, qui seraient des fragments de pyroxène et d'olivine. Certains échantillons comportent également des fragments qui semblent être du charbon de bois.

Ces mortiers ont été prélevés dans le sondage 05 dans le mur ST 09, appelé aussi MR3, et dans le mur MR1.

Groupe de mortier	Année	Localisation		Prélèvement
1	2017	Sondage 05	ST 09	M.104
	2017	Sondage 05	ST 09	M.105
	2017	MR 1	Parement ouest	M.106
	2017	MR 1	Parement ouest	M.107

Tableau 24: Groupe 1 des mortiers prélevés à L'Argentière

Le **groupe 2** comprend un mortier de couleur blanche et de texture sablo-gravillonneuse (Tabl. 25). De granulométrie grossière, il comporte toutefois, moins de galets que les autres groupes et est plus homogène.

Ce mortier est tellement blanc qu'on ne voit pas s'il contient des nodules de chaux. Il présente un liant sableux certes, mais plus compact que les groupes 3 et 4.

Il a été prélevé dans le chemisage de l'éperon rocheux.

Groupe de mortier	Année	Localisation		Prélèvement
2	2017	Chemisage de l'éperon rocheux	Paroi 1	M.108

Tableau 25: Groupe 2 des mortiers prélevés à L'Argentière

Le **groupe 3** comprend un mortier de couleur beige et de texture sablo-gravillonneuse (Tabl. 26). De même texture que le groupe précédent, il paraît néanmoins plus grossier, et se compose d'argile pour une partie.

Ce mortier a été prélevé dans le sondage 9.

Groupe de mortier	Année	Localisation		Prélèvement
3	2017	Sondage 09	Partie Est	M.101

Tableau 26: Groupe 3 des mortiers prélevés à L'Argentière

#### b) Mortiers à agrégat subanguleux

À la différence des mortiers précédents, le groupe suivant présente un agrégat plutôt anguleux, mais sans contenir de gros fragments de quartz.

Le **groupe 4** comprend des mortiers de couleur beige et de texture sablo-gravillonneuse (Tabl. 27). Il est à noter que l'échantillon M.103 présente parfois une texture plus grossière qui se comprend puisque c'est un mortier de surface, prélevé en complément de M.102.

Ces mortiers ont été prélevés dans le sondage 9, au niveau du mur ST13.

Groupe de mortier	Année	Localisation		Prélèvement
4	2017	Sondage 09	ST 13 - Côté Sud	M.102
	2017	Sondage 09	ST 13	M.103

Tableau 27: Groupe 4 des mortiers prélevés à L'Argentière

### 3) Nature des grains et provenance

Sans observation microscopique, il n'est pas possible de déterminer avec certitude la nature des minéraux composant l'agrégat. Cependant, la permanence des minéraux rougeâtres et de couleur rouille-orangé nous fait penser à un agrégat plutôt local. En effet, on retrouve régulièrement des moellons de poudingue rougeâtre dans le parement du chemisage de l'éperon rocheux. Quant à la présence de fragments de roche ou de minéraux « rouillés », la forte teneur en fer du sol provoque une altération des roches en les oxydant, d'où cette couleur particulière.

Toutefois, il n'a pas été possible de vérifier la présence de galène ou de plomb argentifère dans les mortiers, ce qui les relierait à la mine de L'Argentière.

La plupart des grains sont plutôt arrondis, généralement les plus gros, alors que les grains les plus fins ont tendance à être anguleux. Les grains de quartz sont émoussés, luisants, avec une surface plutôt transparente. Cela correspondrait à un sable issu d'un transport hydraulique et récupéré dans un dépôt fluvial.

L'agrégat serait donc du sable de rivière local. Sachant qu'il existe deux rivières aux alentours du site : le Fournel (torrent impétueux) et la Durance (rivière plus calme), il serait intéressant d'analyser les sables issus de ces deux dépôts fluviaux pour déterminer s'il existe une différence notable dans leur forme. En effet, lorsque les grains sont transportés par le courant, ils s'entrechoquent et s'usent (c'est l'abrasion), et l'énergie du cours d'eau influe sur la forme finale des galets et graviers, alors que les grains fins sont moins soumis à ce phénomène<sup>37</sup>.

### 4) Conclusion

Cette étude a pu déterminer la présence de 4 groupes de mortiers sur le site autour du château de L'Argentière, dont la composition, somme toute, assez similaire fait penser à une production locale. Cependant, les disparités bien visibles peuvent indiquer une fabrication à des époques différentes ou par divers maître d'œuvre ou encore, un approvisionnement différent en agrégat et en chaux.

#### 4.6. Étude générale du mobilier numismatique des campagnes 2014-2017 (par B. Oury)

Durant les campagnes de fouilles et de prospection qui se sont déroulées sur le site castral de L'Argentière, seules deux monnaies ont été mises au jour, ce qui est peu. La première, découverte durant la prospection de 2014 atteste de passage sur le site dans le courant du XIXe siècle. Plus intéressante, la seconde nous a permis de dater le comblement du bâtiment détruit à l'ouest du bourg castral.

1) Une monnaie de Napoléon III



[cardie.fr/beauchamp/cu](http://cardie.fr/beauchamp/cu)



**Datation** : 1854.**Émetteur** : Napoléon III empereur.**Atelier monétaire** : Inconnu.**Graveur** : Jean-Jacques Barre.**Contexte de découverte** : sur le chemin menant au château de L'Argentière (18/08/2014).**Type** : Dix centimes.**Poids** : 10 g.**Diamètre** : 30,2 mm**Métal** : Alliage cuivreux.**État** : Monnaie de fouille, état moyen.

### Description du champ :

#### DROIT

Buste de Napoléon III empereur, à gauche, tête nue. Le nom du graveur, Barre, est inscrit sous le buste.

#### REVERS

Aigle de face, tête vers la droite

### Description de la légende :

#### DROIT

[N]AP[OLEON] III E[M]PER[EUR] – 1854 -  
La mention 1854 est séparée du reste du côté gauche par une tête de chien regardant vers la droite et du côté droit par une main pointant l'index vers la droite.  
La légende est entourée à l'intérieur et à l'extérieur d'un semi de perles.

#### REVERS

E[M]PIRE [F]RANCAIS \*DI[X CENTIMES]\*  
La mention du millésime est entourée d'une étoile à cinq branches de part et d'autre.  
La légende est entourée à l'intérieur et à l'extérieur d'un semi de perles.

## 2) Un double tournois de Louis XIIIe

**Datation** : 1642-1643.**Émetteur** : Louis XIII roi de France et de Navarre.**Type** : Double tournois, 16<sup>e</sup> type (dit « de Warin »).**Poids** : 1,90 g.

**Atelier monétaire :** Vallée du Rhône.

**Diamètre :** 20 mm.

**Graveur :** Simon Mathieu.

**Métal :** Alliage cuivreux.

**Contexte de découverte :** Remblai de comblement d'un bâtiment (Sondage 06, U.S 060103).

**État :** Monnaie de fouille, état altéré, presque effacé.

### Description du champ :

#### DROIT

Tête du roi laurée, à gauche.

#### REVERS

Trois lis posés 2 et 1 dans un cercle intérieur lisse.

### Description de la légende :

#### DROIT

L[OVIS XIII R. D. F]RAN. ET NA[V.]

#### REVERS

[✚] DOVBL[E. TOVRNOIS. (millésime) ]

**Références :** Duplessy 1989 : 222, n°1378 et 1378A.

## Conclusion générale

Les opérations de prospection et de sondages archéologiques qui se sont déroulées sur le site castral de L'Argentière ont donné des résultats à différents niveaux. Les observations réalisées pour la période médiévale permettent de mieux connaître l'occupation de cette époque. Les indices d'une réorganisation du bourg au milieu de l'époque Moderne éclairent sur une période peu connue de l'histoire de L'Argentière et dont les sources historiques font peu écho. Enfin, d'autres traces attestent d'un réemploi du terrain après la destruction définitive de l'habitat à des fins agricoles puis industrielles (fin de l'époque Moderne – époque Contemporaine).

Les données récoltées sur le bâti médiéval encore en place sur le site décrivent un château tripartite implanté sur un piton rocheux à l'entrée des gorges du Fournel. Cette morphologie, articulée entre un espace seigneurial sur la plateforme sommitale, un espace semi-public en tampon (basse-cour) et le bourg fortifié, est parfaitement conforme aux pratiques des XIIe-XIIIe siècles, époque supposée de l'édification du château. L'ensemble fortifié persiste en de nombreux endroits et permet de restituer le plan d'organisation des défenses. Les analyses des mortiers prélevés sur différents vestiges de l'enceinte du bourg et du chemisage de la plateforme sommitale ont mis en évidence une différence chronologique dans leur mise en place. Vraisemblablement, la première maçonnerie à être construite est celle du chemisage, pour permettre l'établissement du château sur la plateforme sommitale. Les remparts de la basse-cour et du bourg castral ont été bâtis par la suite sans que de grandes distinctions puissent être faites. Le chantier de construction a probablement progressé depuis l'ouest vers l'est. L'épaisseur d'environ 1,70m de cette enceinte la place parmi les places-fortes les plus robustes en Dauphiné. Pour comparaison, d'après une enquête menée en 1339, l'épaisseur des murs des châteaux du Haut-Dauphiné excède à peine le mètre.

La découverte d'un tronçon du mur d'enceinte dans le sondage 09 à l'ouest a permis de préciser son tracé dans une partie où il était jusque là mal assuré. Le négatif d'une poutre placée dans l'axe longitudinal du mur atteste matériellement pour la première fois sur le site de l'emploi de techniques architecturales pour le renfort des murs de défense. En effet, noyée dans la maçonnerie, la poutre de bois lui assure une cohésion et une certaine capacité à se déformer sans s'effondrer. L'ouverture d'un sondage en périphérie du rempart nord-est a complètement infirmé l'hypothèse d'une tour de flanquement positionnée sur l'enceinte. Il semble donc que le bourg castral était protégé de l'extérieur uniquement par une courtine épaisse.

Malgré l'ouverture de 10 sondages, répartis de manière relativement homogène sur toute la surface du bourg castral, les niveaux d'occupation médiévale sont remarqués par leur absence. Elle nous empêche donc d'apporter des réponses à la problématique originelle de cette étude qui portait sur l'origine du château. Celle-ci ne peut donc pas être précisée davantage que la fourchette chronologique de 1155-1202 proposée par les sources écrites. Si cette absence ne permet pas d'évoquer la période médiévale, elle est néanmoins la témoin d'une réorganisation totale du bourg castral durant l'époque Moderne.

Cette époque est abordée par la découverte de deux bâtiments semi-excavés, directement construits sur le substrat rocheux en deux zones opposées du bourg castral, au sud-est pour l'un (sondages 01 et 01bis) et au sud-ouest pour l'autre (sondages 04 et 06). Ils sont tous deux détruits par un incendie, puis une partie de leurs matériaux de construction est récupérée et leur emplacement est remblayé sans que des traces de ré-habitation n'aient pu être observées. Le mobilier céramique ainsi que la datation d'un remblai de démolition par une monnaie tendent à situer l'abandon du site vers la fin du XVIIe, visiblement de manière violente. La présence de galets pouvant s'apparenter à des boulets de siège oriente vers l'hypothèse d'un conflit armé, probablement

lors de l'invasion du sud du Dauphiné par le duc de Savoie en 1692, mais les sources historiques n'évoquent rien de tel.

Les matériaux retrouvés dans ces bâtiments attestent de l'emploi de lauzes pour la couverture des toitures ainsi que de verre pour les vitres des fenêtres du bâtiment situé à l'ouest du bourg. Des fragments de plancher et de charpente calcinés ont également été observés.

L'étude du mobilier métallique et lithique retrouvé dans les bâtiments comblés témoigne d'une population rurale pratiquant des activités artisanales comme la meunerie, le travail des métaux ou du cuir, sans doute à des fins individuelles ou familiales vu l'ampleur des vestiges associés. Les activités pastorales et agricoles sont aussi représentées, soit par des outils permettant le travail de la terre ou des boucles de harnachement, soit par l'étude des ossements de faune. En effet, une grande majorité de restes d'ovicaprinés ont été retrouvés dans les décombres des deux bâtiments signalant la présence de troupeaux, sans doute de moutons, élevés pour une consommation laitière (fromages). Cette observation propose un tableau de l'activité pastorale figée depuis le Moyen Âge puisque les textes du XIIIe siècle évoquent l'importance économique de la présence de troupeaux transhumant dans les montagnes de L'Argentière et payant des tributs, notamment en fromage.

L'étude attentive du mobilier céramique nous renseigne sur la vaisselle employée en haute Durance au XVIIIe siècle. Deux types de productions bien différenciées ont été dégagées : l'une très micacée l'autre calcaire. D'après les comparaisons faites, ces céramiques proviendraient de la moyenne Durance dans une large zone comprise entre Gap et Manosque. Toutefois, afin d'affiner ces conclusions, il convient de poursuivre les recherches sur le mobilier céramique moderne retrouvé dans les Hautes-Alpes, ce qui n'est pas encore systématique.

Après la destruction violente du bourg castral, le site est encore réorganisé pour permettre la culture de la vigne dans un laps de temps qui nous est impossible à déterminer. Des terrasses sont alors aménagées et délimitées par des murs de soutènement en pierre sèche (restanques) qui sillonnent alors le site et correspondent au parcellaire XIXe et actuel. Leur installation est antérieure à 1838 puisqu'à cette époque le cadastre napoléonien décrit déjà un vignoble dense à cet endroit.

La fouille de trois restanques donne de précieux renseignements sur leur conception et méthodes de construction (sondages 02, 03 et 08). Avant toute opération, le substrat est grossièrement nivelé puis une couche de terre et de débris de taille vient égaliser la surface. La première assise de pierres est alors posée et le blocage est placé à l'arrière presque simultanément. Certaines restanques sont mieux conçues que d'autres, car un remblai de cailloutis a été placé à l'arrière du mur et permet d'atténuer la pression latérale exercée par la terrasse supérieure et de limiter le ravinement causé par l'infiltration des eaux de pluie et qui affaiblit la structure. D'une manière générale, ces restanques ont été construites rapidement et n'ont pas vraiment survécu à l'arrêt de l'exploitation viticole après les grandes épidémies de la vigne au XIXe. Elles se sont rapidement éventrées ou affaissées dans la pente sous l'effet de l'érosion comme en témoignent les vestiges de la première assise de la restanque supérieure, la seule à avoir subsisté (sondage 08).

Après une petite période d'abandon, le site est à nouveau investi pour des raisons industrielles. Une conduite forcée alimentant une usine dans la vallée est mise en place entre 1910 et 1916. Son passage marque fortement le paysage puisqu'un tunnel est d'abord creusé sous la partie ouest du bourg, puis un fossé est aménagé dans la partie sud-est à la sortie du tunnel. Une pile cimentée retrouvée dans le sondage 01bis, dans l'axe du tunnel, montre que la conduite forcée ne reposait pas à même le sol et que son pendage régulier était assuré par des supports maçonnés posés

à même le sol, sans fondations. Des piles similaires s'observent encore un peu plus en amont du site, à la sortie des gorges du Fournel.

En 1928, la grande crue qui touche les cours d'eau alpins, notamment la Durance et le Fournel, détruit complètement cette conduite forcée. Il est alors décidé de la démonter comme le montrent les quelques rivets de fixation retrouvés fracturés dans les couches supérieures des sondages 01 et 01bis.

En définitive, les opérations archéologiques menées entre 2014 et 2017 sur le site de l'Argentière témoignent d'une longue occupation avec un habitat continu du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, puis une occupation agricole et enfin la construction de structures industrielles. Son histoire s'achève en 1928 avec le démontage de la dernière construction mis en place sur le terrain. Depuis, le château et son bourg castral sont livrés à la végétation. Un diagramme stratigraphique général tente de schématiser les relations des U.S. dans les différents sondages (fig. 135).

L'absence de sols archéologiques au niveau des parties sommitales et de la basse-cour combinée à la forte érosion remarquée dans le bourg castral et le bon quadrillage réalisé par la mise en place de 10 sondages ne nous encouragent pas à poursuivre les investigations. En effet, il ne semble pas qu'une fouille extensive ou l'ouverture de sondages supplémentaires apportent d'autres données que celles déjà connues sur le site.

## Sources

- **Archives Départementales des Hautes-Alpes (A.D.H.A.)**

**A.D.H.A. F3027** : A.D.H.A., F3027, Jean Fabre, notaire. – Livre des virées de la seigneurie de L'Argentière, Louis Aynard (fin du XVIIe siècle).

**A.D.H.A. P1006/21** : A.D.H.A., P1006/21 – Plan cadastral de la commune de L'Argentière-la-Bessée, Section du Plandergue et la Bourgea C5 (1838).

**A.D.H.A. P1006/24** : A.D.H.A., P1006/24 – Plan cadastral de la commune de L'Argentière-la-Bessée, Section de l'Église D3 (1838).

**A.D.H.A. 3P art. 143** : A.D.H.A., 3P art. 143 – États de section du cadastre de la commune de L'Argentière-la-Bessée, sections C et D (1838).

- **Archives Départementales de l'Isère (A.D.I.)**

**A.D.I. B2662** : A.D.I., B2662, Rolland Bozi, Silon du Vert et Guigues du Château. – *Prima inquisitio* [première enquête delphinale du *Probus*], fol. 469-470 (1250 ca.).

**A.D.I. B2662** : A.D.I., B2662, Pierre Lombard. – *Secunda inquisitio* [seconde enquête delphinale du *Probus*], fol. 471-472 (15 juillet 1260).

**A.D.I. B3162** : A.D.I., B3162, I et II. – Diplômes impériaux en faveur de Guigues comte d'Albon (1155).

**A.D.I. B3699** : A.D.I., B3699, – *Secunda inquisitio* [extraits de la seconde enquête delphinale du *Probus*], fol. 18-22 (15 juillet 1260).

**A.D.I. B3700** : A.D.I., B3700, Hugues de Châteauneuf, Pierre du Monétier et Pascal de Briançon. – *Tercia inquisitio* [troisième enquête delphinale du *Probus*], fol. 1-10 (14 juillet 1265).

- **Archives Communales de L'Argentière-la-Bessée (A.C.A.)**

**A.C.A. Archives seigneuriales de L'Argentière** : A.C.A., Archives Seigneuriales de L'Argentière. – *Repertorium novum extractum ab aliis precedentibus de Argenteria compillatum anno Domini M° CCCC° LXXX primo die XXVII augusti. Mont Eynart* [inventaire des archives seigneuriales de L'Argentière] (27 août 1481).

## Bibliographie

- Abel 1987** : ABEL (V.). – La céramique commune à Marseille au XVII<sup>e</sup> siècle : l'exemple de dépotoirs domestiques du site de la Charité. *Archéologie du Midi médiéval*, t. 5, 1987. Carcassonne : Ed. du Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 1987. p. 153-165. Doi : [10.3406/amime.1987.1147](https://doi.org/10.3406/amime.1987.1147)
- Abel, Amouric 1995** : ABEL (V.), AMOURIC (H.). – Les ateliers de l'Huveaune à l'époque moderne. In : *Ve Colloque international de la céramique médiévale en Méditerranée occidentale*, Rabat 1991. Rabat : Ed. du CNRS, 1995. p. 84-93.
- Albert 1783** : [ALBERT (A.)]. – *Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun*. t. I. s. l. : s. n., 1783. 562 p.
- Amouric 1995a** : AMOURIC (H.). – Semaines italiennes, moissons provençales. In : *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes, catalogue d'exposition*, Musées de Digne et de Gap, 1995. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. p. 107-111.
- Amouric 1995b** : AMOURIC (H.). – À la croisée des chemins . In : *Terre de Durance, céramiques de l'Antiquité aux temps modernes*, catalogue d'exposition, Musées de Digne et de Gap, 1995. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. p. 136-139.
- Amouric, Vallauri 1995** : AMOURIC (H.), VALLAURI (L.). – Tous les chemins mènent à Manosque. In : *Terre de Durance, céramiques de l'Antiquité aux temps modernes, catalogue d'exposition*, Musées de Digne et de Gap. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. p. 96-98.
- Amouric, Picon, Vallauri 1995** : AMOURIC (H.), PICON (M.), VALLAURI (L.). – Manosque à la fin du moyen-âge et au début du XVI<sup>e</sup> siècle : la dialectique des sources écrites, des données de terrain et de laboratoire. In : *Ve Colloque international de la céramique médiévale en Méditerranée occidentale*, Rabat 1991. Rabat : s. n., 1995. p. 385-389.
- Ancel 1997** : ANCEL (B.). – *Les mines d'argent du Fournel. Fouille programmée triennale 1995-1997 : Document Final de Synthèse*, t. I-II. L'Argentière-la-Bessée : s. n., 1997. 2 vol. ill.
- Ancel, Cowburn 2008** : ANCEL (B.), COWBURN (I.). – *Les mines d'argent du vallon du Fournel : L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes*. L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 2008. 25 p. ill.
- Bailly-Maitre, Bruno Dupraz 1994** : BAILLY-MAÎTRE (M.-C.), BRUNO DUPRAZ (J.). – *Brandes-en-Oisans, la mine d'argent des Dauphins (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) Isère*. Lyon : DRAC Rhône-Alpes, 1994. 168 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes ; 9).
- Barone 1999** : BARONE (R.). – *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, t. 1 : Ostéologie. 4<sup>e</sup> éd. rev. et mise à jour. Paris : Vigot Frères éditeurs, 1999. 761 p.
- Bayrou 2000** : BAYROU (L.), dir. – *Peyrepertuse, forteresse royale*, Archéologie du Midi médiéval, supplément numéro 3, 2000. Carcassonne : Ed. du Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2000. 287 p.

**Berehrensmeier 1978** : BEREHRENSMEYER (A.-K.). – Taphonomic and ecologic information from bone weathering. *Paleobiology*, 4 (2). Lawrence KS : Paleontological Society, 1978. p. 150-162.

**Biddle 1990** : BIDDLE (M.), dir. – *Artefacts from medieval Winchester, Object and economy in medieval Winchester*, 2 vol. Oxford : Clarendon Press, 1990. 1271 p.

**Bignon 2008** : BIGNON In : LEPETZ (S.), VAN ANDRINGA (W.). – *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine Rituels et pratiques alimentaires*. Montagnac : Editions Monique Mergoïl, 2008. 155-164.

**Blaise 2005** : BLAISE (E.). – L'élevage au Néolithique final dans le sud-est de la France : éléments de réflexion sur la gestion des troupeaux, *Anthropozoologica*, 40 (1). p. 191-216.

**Breichner, Guionova 2005** : BREICHNER (H.), GUIONOVA (G.). – Le four potier de Peipin (Alpes-de-Haute-Provence). *Bulletin archéologique du CTHS : Moyen Age, Renaissance, Temps Modernes*, 2005, 31-32. Paris : Ed. du CTHS, 2005. p.135-151. <[halshs-00505554](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00505554)>

**Brennan 2001** : BRENNAN (D.). – *The small finds and other artifacts, Excavations at Carmarthen Greyfriars 1983-1990*. s. l. : Dyfed archeological trust, 2001. 95 p. (Topic report ; 4). [En ligne, U.R.L. : <http://www.dyfedarchaeology.org.uk/projects/CGF/CgffindsScreenres.PDF>]

**Carru 1989** : CARRU (D.). – Céramiques d'un dépotoir du XVI<sup>e</sup> siècle à Avignon. *Archéologie du Midi médiéval*, t. 7, 1989. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 1989. p. 187-210. Doi : [10.3406/amime.1989.1194](https://doi.org/10.3406/amime.1989.1194)

**Chabrand, Rochas d'Aiglun 1877** : CHABRAND (J.-A.), ROCHAS D'AIGLUN (A. de). – *Patois des Alpes Cottiennes : (Briançonnais et vallées Vaudoises) et en particulier du Queyras*. Grenoble : Maisonville et fils, 1877. 228 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de Statistique de l'Isère*, 3<sup>e</sup> s., t. VII).

**Chatelain 1992** : CHATELAIN (E.). – *Dents diagnose de l'âge des animaux domestiques*. Lyon : École Nationale Vétérinaire de Lyon, 1992. 89 p.

**Chevalier 1913** : CHEVALIER (U.). – *Regeste dauphinois : ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*. t. II, fasc. IV-VI. Valence : Imprimerie valentinoise, 1913. 960 col.

**Chomel 1967** : CHOMEL (V.). – Un censier dauphinois inédit : méthode et portée de l'édition du *Probus*. *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du comité des travaux historiques et scientifiques* : Actes du 89<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1964. Paris : Bibliothèque Nationale, 1967. p. 319-407. éd. bilingue (latin).

**Clark, Ellis, Egan 1995** : CLARK (J.), ELLIS (B.), EGAN (G.). – *The medieval horse and its equipment, c.1150- c.1450*. Londres : Museum of London 1995. 185 p. (Medieval finds from excavations in London ; 5).

**Colardelle, Verdel 1993** : COLARDELLE (M.), VERDEL (E.) – L'habitat des Grands Roseaux et son mobilier. In : COLARDELLE (M.) dir., VERDEL (E.) dir. – *Les habitats*

*du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement : La formation d'un terroir au XI<sup>e</sup> siècle.* Paris, Editions de la maison des sciences de l'Homme : 1993. p. 314-321.

**Costamagno 1999** : COSTAMGNO (S.). – *Stratégies de chasse et fonction des sites au Magdalénien dans le Sud de la France.* Thèse soutenue le 29 octobre 1999 Directeur : Françoise Delpech, 2 vol. S. l. : s. n., 1999. 495 p. et 510 p.

**Coutelas 2009** : COUTELAS (A.) dir. – *Le mortier de chaux.* Paris : éd. Errance, 2009. 159 p. (Archéologiques).

**Cowburn, Ancel, Leuleu 2010** : COWBURN (I.), ANCEL (B.), LEULEU (V.). – *Gilbert Planche et L'Argentière-la-Bessée : 100 ans d'hydroélectricité 1910-2010.* L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 2010. 32 p. ill.

**Deloffre 1991** : DELOFFRE (V.). – Le mobilier archéologique des fouilles de l'Hôtel-Dieu à Beauvais (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 1991. Amiens : Direction régionale des antiquités historiques de Picardie, 1991. p. 203-261.

**Demians d'Archimbaud 1980.** DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). – *Les fouilles de Rougiers*, Editions du CNRS, Paris, 1980 (réédition de nov. 2010)

**Démians d'Archimbaud 1995** : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). – Dépôts de vaisselle inattendus à Digne. In : *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : exposition Digne-Gap, 1995. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. p. 103.

**Diderot, D'Alembert 1752** : DIDEROT (D.), D'ALEMBERT (J. Le Rond). – Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers..., vol. 2. Paris : chez Briasson, 1752. 871 p. (Encyclopédie ; 2).

**Dufournet 1981** : DUFOURNET (P.-H.). – *L'art populaire en Savoie : un territoire, une société, des expressions d'art à la fois locales et universelles.* s. l. : C. Bonneton, 1981. 261 p. pl.

**Duplessy 1989** : DUPLESSY (J.). – *Les Monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI : 987-1793. 2, François Ier-Louis XVI.* Paris : Platt, 1989. 350 p.

**Durey-Blary 1999** : DUREY-BLARY (V.). – Un dépotoir de la fin XV<sup>e</sup>/début du XVI<sup>e</sup> siècle découvert dans les latrines du château de Château-Thierry (Aisne). Étude de la céramique et du petit mobilier. *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 1999. Amiens : Direction régionale des antiquités historiques de Picardie, 1999. p.171-197.

**Édouard 2010a** : EDOUARD (J.-L.). – Longue chronologie de cernes du mélèze et occupation humaine depuis plus de mille ans dans la vallée de la Clarée (Briançonnais, Alpes françaises). In : TZORTZIS (S.), DELESTRE (X.), dir. – *Archéologie de la montagne européenne, Actes de la table ronde internationale de Gap, 29 septembre- 1er Octobre 2008*, Aix-en-Provence : Errance, 2010. p. 325-333. (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine ; 4)

**Édouard 2010b** : EDOUARD (J.-L.). – Datation dendrochronologique du bâti traditionnel et occupation humaine dans les Alpes françaises du sud au cours du dernier millénaire. In : ASTRADE (L.), MIRAMONT (C.), dir. – *Actes du colloque « Panorama de la*

*dendrochronologie en France, 8,9 et 10 octobre 2009, Digne-les-Bains, Alpes de Haute Provence* ». Maugio : Pure Impression, 2010. p. 169-176. (Collection EDYTEM ; 11)

**Egan 2010** : EGAN (G.). – *The medieval household, Daily living c.1150-1450*. Londres : Museum of London, 2010. 342 p. ill. (Medieval finds from excavations in London ; 6).

**Estienne, Nicolas 1999** : ESTIENNE (M.-P.), NICOLAS (N.). – *Châteaux médiévaux des Hautes-Alpes*. Gap : Les Amis des Archives des Hautes-Alpes ; Gap : La Librairie des Hautes-Alpes, 1999. 224 p. (Cahiers du patrimoine Haut-Alpin ; 1).

**Fallou 1997** : FALLOU (L.). – *Le Bouton Uniforme Français*. Nantes : Les Éditions Du Canonier, 1997. 327 p.

**Falque-Vert 2013** : FALQUE-VERT (H.). – *Les Dauphins et leurs domaines fonciers au XIIIe siècle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2013. 243 p. ill. (La pierre et l'écrit).

**Falque-Vert 1997** : FALQUE-VERT (H.). – *Les hommes et la montagne en Dauphiné au XIIIe siècle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1997. 517 p. : ill. (La pierre et l'écrit).

**Fernandez 2001** : FERNADEZ (H.). – *Ostéologie comparée des petits ruminants eurasiatiques sauvages et domestiques (genres Rupicapra, Ovis, Capra et Capreolus) : diagnose différentielle du squelette appendiculaire*. Thèse N°3286, Directeur : Louis Chaix, 2 vol. Genève : Université de Genève, 2001. 441 p.

**Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892** : FORNIER MARCELLIN, GUILLAUME (P.) éd. – *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiènes et particulière de leur métropolitaine Ambrun : chronologique et meslée de la séculière avec l'ecclésiastique divisée en cinq parties fort abondantes en diverses belles curiositez*. t. I-III. Paris : H. Champion, 1890-1892. 3 vol. éd. bilingue (latin).

**Guadelli, Ozouf 1994** : GUADELLI (J.-L.), OZOUF (J.-C.) – Étude expérimentale de l'action du gel sur les restes fauniques. In : Outillage peu élaboré en os et bois de cervidé IV : taphonomie/bone modification, *Artefacts* 9. Marignane : Arion, 1994. p. 47-56.

**Guibal 1998** : GUIBAL (F.). – Les méthodes de la dendrochronologie : son application au domaine alpin. In : *Histoire et Anthropologie des populations de l'Arc Alpins, Université d'été 1998*. L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 1998. p. 21-27.

**Guillaume 1883** : GUILLAUME (P.). – Notice historique sur L'Argentière. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*. 2<sup>e</sup> année. Gap : Société d'Études des Hautes-Alpes, 1883. p. 264-296.

**Guillaume 1884** : GUILLAUME (P.) éd. – Documents inédits relatifs à L'Argentière : XIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. *Bulletin de la société d'Études des Hautes-Alpes*. 3<sup>e</sup> année. Gap : Société d'Études des Hautes-Alpes, 1884. p. 192-221. éd. bilingue (latin).

**Guillaume 1888** : GUILLAUME (P.) éd. – Inventaire des archives seigneuriales de L'Argentière en 1481. In : SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES. – *Bulletin de la société d'Études des Hautes-Alpes*. 7<sup>e</sup> année. Gap : Société d'Études des Hautes-Alpes, 1888. 67 p. éd. en latin.

**Halbout et al. 1986** : HALBOUT (P.), PILET (C.), VAUDOUR (C.). – *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie, du Ier au XV<sup>e</sup> siècle*. Caen : Cahier des annales de Normandie n°20, 1986. 255 p.

**Horry 2015** : HORRY (A.). – *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles : un panorama des techniques, des formes et des décors*. Châtillon-sur-Chalaronne : ALPARA - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2015. 448 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes Auvergne, 43).

**Kauffmann 1996** : KAUFFMANN (A.). – Céramiques décorées au barrolet et à émail marbré des musées d'Apt et de la Tour d'Aigues. In : KAUFFMANN (A.). – *1500 ans de céramique en Vaucluse. Ateliers et productions de poteries du Ve siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle*. Avignon : Conseil Général de Vaucluse-Musée des Faïences du Château de la Tour d'Aigues, 1996. p.89-91.

**Labbas 2016** : LABBAS (V.). – *Archéologie et dendrochronologie du bâti subalpin dans le massif du Mercantour Durant le deuxième millénaire de notre ère*. Thèse de doctorat, Aix-Marseille université, 2016 (inédit).

**Ladoucette 1848** : LADOUCKETTE (J.-C.-F.). – *Histoire, topographie, antiquité, usages, dialectes des Hautes-Alpes : avec un atlas et des notes*. 3<sup>e</sup> éd. rev. et augm. Paris : Gide et C<sup>ie</sup> éditeurs, 1848. 805 p.

**Lagane 2011** : LAGANE (C.). – *Le mobilier en fer du quartier nord-ouest du bas castrum de Chalucet (Haute-Vienne) : vie quotidienne d'un enclos aristocratique aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, mémoire de Master 2 (dir. L. BOURGEOIS), 2011. 146 p. (dactyl.).

**Lambert 2011** : LAMBERT (G.-N.). – Dendrochronology, archaeology and science. In : FRAITURE (P.), dir. – *Tree Rings, Art, Archaeology, Proceedings of the conference, Brussels, Royal Institute for Cultural Heritage, 10-12 February 2010*. Brussels : Royal Institute for Cultural Heritage, 2011. p. 19-30. (Scientia Artis ; 7)

**Lambert 2006** : LAMBERT (G.-N.). – *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps. Le logiciel Dendron II et le projet Historik Oaks, VI et V2*. Habilitation à diriger les recherches, 2 vol. Besançon : Université de Besançon, 2006. 152 p. et 206 p. (dactyl.).

**Lambert, Lavier 1992** : LAMBERT (G.-N.), LAVIER (C.). – L'étalon de datation dendrochronologique Bourgogne 29. In : *Les veines du temps. Lecture du bois en Bourgogne*, Catalogue d'exposition. Autun : s. n., 1992. p. 123-156.

**Legros 2001** : LEGROS (V.). – Étude du mobilier métallique des fermes médiévales du « Bellé » à Neuilly-en-Thelle (Oise) : approche technique et fonctionnelle. *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2001. Amiens : Direction régionale des antiquités historiques de Picardie, 2001. p.39-72.

**Lemaire 1995** : LEMAIRE (G.). – Sisteron : fouilles du couvent de la Visitation. In : *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : exposition Digne-Gap, 1995. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. p. 118.

**Lenoble, Bordes 2001** : LENOBLE (A.), BORDES (J.-G.). – Une expérience de piétinement et de résidualisation par ruissellement. In : BOURGUIGNON (L.) dir.,

ORTEGA (I.) dir., FRÈRE-SAUTOT (M.-C.) dir. – *Préhistoire et approche expérimentale*. Montagnac : M. Mergoïl, 2001. p 295-311 (Préhistoire ; 5).

**Letailleur 2015** : LETAILLER (A.). – *Le mobilier métallique du village castral d'Essertines-Basses (Loire) : aspects matériels d'un village du Forez, XIIIe-XVIe siècles*, mémoire de Master 2 (dir. J.-M. POISSON), 2 vol. Lyon : université Lyon 2, 2015. (dactyl.).

**Manteyer 1932** : MANTEYER (G. de). – Le Livre journal tenu par Fazy de Rame. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*. 6e s. n° 1, 2 et 3, trim. 1, 2 et 3, avril 1929- janvier 1930. Gap : Louis Jean, 1932, p. 1-354.

**Mazard 1999** : MAZARD (C.). – À l'origine d'une principauté médiévale : le Dauphiné, Xe-XIe siècle. Le temps des châteaux et des seigneurs. In : CHOMEL (V.), MAZARD (C.), FALQUEVERT (H.). – *Dauphiné, France : de la principauté indépendante à la province : XIIIe-XVIIIe siècles*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1999. p. 7-35 (La Pierre et l'écrit).

**Mocci et al. 2010** : MOCCI (F.), SEGARD (M.), WALSH (K.), GOLOSETTI (R.). – Données récentes sur l'occupation humaine dans les Alpes méridionales durant l'Antiquité. In : TZORTZIS (S.), DELESTRE (X.), dir. – *Archéologie de la montagne européenne : Actes de la table ronde internationale de Gap, 29 septembre-1er octobre 2008*. Paris : Errances. Aix-en-Provence : Centre Camille Julian, 2010, p. 308-323. (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine ; 4).

**Motteau 1991** : MOTTEAU (J.). – *Catalogue des objets des fouilles de Tours (1973-1977)*. Tours : Laboratoire d'archéologie urbaine, 1991. 138 p.

**Moussette 2000** : MOUSSETTE (M.). – Des couteaux pour la traite des fourrures. *Revue de la culture matérielle*, vol. 51, printemps 2000. Ottawa (Ont.) : National Museum of Science and Technology, 2000. p. 3-15.

**Musées de la Ville de Strasbourg 1990** : MUSÉES DE LA VILLE DE STRASBOURG. – *Vivre au moyen-âge, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*, catalogue d'exposition. Strasbourg : Les musées de la ville de Strasbourg 1990. 523 p. pl.

**Nichols 2009** : NICHOLS (G.). – *Sedimentology and Stratigraphy*, 2e éd. Chichester : Wiley-Blackwell, 2009. 419 p.

**Nicolas 2005** : NICOLAS (N.). – *La Guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné : étude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge*. Aix-en-Provence : Publication de l'Université de Provence, 2005, 377 p. pl.

**Ottaway, Rogers 2002** : OTTAWAY (P.), ROGERS (N.). – *Craft, industry and everyday life : finds from medieval York*. York : Archaeological Trust, 2002. 511 p.

**Oury 2015** : OURY (B.). – *Rapport final d'opération, sondages archéologiques, château de L'Argentière (Argenterie)*. s. l. : s. n. 2015. 150 p. (dactyl.).

**Oury 2014** : OURY (B.). – *Rapport final d'opération, prospection thématique, château de L'Argentière (Argenterie)*. s. l. : s. n. 2014. 80 p. (dactyl.).

**Oury 2012** : OURY (B.). – *Rapport final d'opération, prospection thématique, château de Rame (Rama)*. s. l. : s. n. 2012. 69 p. (dactyl.).

**Oury 2011** : OURY (B.). – *Les châteaux du Dauphin de l'Embrunais d'après le comptabilité delphinale et les données archéologiques*. Mémoire de Master, sous la direction de J.-M. Poisson, Université Lyon II, t. I, 2011. 250 p. ill. (dactyl.).

**Pogneaux 1997** : POGNEAUX (N.). – *La Dîme des Cimes : histoire des neufs villages du pays argentiérois au Moyen Âge*. L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 1997, 135 p. (Histoire et Patrimoine)

**Py 2010** : PY (V.). – *Mine, bois et forêt dans les Alpes du Sud au Moyen Âge : approches archéologique, bioarchéologique et historique*. Vol. I, thèse de doctorat. Publication électronique : 2010. 524 p. (dactyl.).

**Quesnel 1991** : QUESNEL (A.). – Le site du Palais de l'intendant à Québec : rapport préliminaire de la septième campagne de fouilles (1988). *Rapports et mémoires de recherche du CELAT*, n° 20. Québec : Université Laval, 1991. 219 p.

**Rieb, Salch 1973** : RIEB (J.-P.), SALCH (C.-L.). – *Aspects de la vie au Moyen-Age et à la Renaissance : Dix ans de fouilles en Alsace*. Strasbourg : Centre d'archéologie médiévale de Strasbourg, 1973. 68 p. LXIII pl. (Chantiers d'études médiévales ; 11).

**Roman 1883** : ROMAN (J.). – *Monographie du mandement de L'Argentière (Hautes-Alpes)*. Paris : Alphonse Picard, 1883. 39 p.

**Roman 1887** : ROMAN (J.). – *Tableau Historique du Département des Hautes-Alpes : État Ecclésiastique, Administratif et Féodal antérieur à 1789, Histoire, Biographie, Bibliographie de chacune des Communes qui le composent*, t. 1. Gap : Éditions de la Librairie des Hautes-Alpes, 1993, 204 p. Reprod. de l'éd. de 1887.

**Roman 1888** : ROMAN (J.). – *Répertoire Archéologique du département des Hautes-Alpes*. Paris : Imprimerie Nationale, 1888, 134 p. (Répertoire archéologique de la France).

**Royer 1914** : ROYER (L.). – Le *Probus* et les enquêtes sur le domaine du Dauphin au XIII<sup>e</sup> siècle. *Bulletin de l'académie delphinale*. 5<sup>e</sup> s., t. 7, 1913. Grenoble : Allier Frères, 1914. p. 373-392. dépl. éd. bilingue (latin).

**Royer 1944** : ROYER (L.). – Les finances du Dauphiné au XIII<sup>e</sup> siècle. *Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes*. 63<sup>e</sup> année, 7<sup>e</sup> s., fasc. Trim. 9-12, janvier-décembre 1944. Gap : Société d'études des Hautes-Alpes, 1944. p. 181-199.

**Schmid 1972**: SCHMID (E.). – *Atlas of Animal Bones*. Amsterdam : Elsevier Publishing Society, 1972. 153 p.

**Shindo 2016** : SHINDO (L.). – *Bois de construction et ressources forestières dans les Alpes du sud au II<sup>e</sup> millénaire. Dendrochrono-écologie et archéologie*. Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, 2016. 935 p. [En ligne] URL : <https://hal-sde.archives-ouvertes.fr/tel-01325760/>.

**Terre Durance 1995** : *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : exposition Digne-Gap, 1995. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. 160 p. ill.

**Tzortzis et al. 2005 :** TZORTZIS (S.) et al. – Un ensemble funéraire médiéval et moderne aux abords de la chapelle St-Jean (L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes, France) : Approches anthropologique et archéologique. In : SIGNOLI (M.) dir. *et al.* – *L'homme et ses images, mesures, représentations, constructions* : actes du XXV<sup>e</sup> colloque du Groupement des Anthropologistes de Langue Française, Marseille, 16-18 juillet 2001. Marseille : UMR 6578, 2005. p. 358-373.

**Varano 2012 :** VARANO (M.). – *Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Âge (IXe-XIIIe siècles) : l'exemple de Forcalquier et de sa région*. Thèse de doctorat. Publication électronique : HAL Archives-ouvertes, 2012. 3 vol. (dactyl.).

**Varin 1980 :** VARIN (E.). – *Chevreuil, Cerf, Sanglier*. Bordeaux : Éditions de l'Orée, 1980. 270 p.

**Vedrine 2006 :** VEDRINE (B.). – *Incidence du parasitisme pulmonaire et digestif sur le retard de croissance du sanglier*. Thèse de l'école vétérinaire de Nantes. Nantes : Université de Nantes, 2006. 99 p.

**Vicard 1996 :** VICARD (T.). – Pour une typologie des récipients. In : FAURE-BOUCHARLAT (E.), VICARD (T.), MACCARI-POISSON (B.), SAVAY-GUERRAZ (S.). – *Pots et potiers en Rhône-Alpes : époque médiévale, époque moderne*. Lyon : Service Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, 1996. p.181-215. ill. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes ; 12).

**Von Den Driesch 1976:** VON DEN DRIESCH (A.). – *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*. Cambridge (Mass.): Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, 1976. 136 p. (Peabody Museum Bulletin ; 1).

**Walsh 2005 :** WALSH (K.). – *Document final de synthèse : Prospection géophysique sur le site antique de Rama (Champcella, Hautes-Alpes) avril 2005*. Aix-en-Provence – York, 2005. Dactylogramme.

**Zérubia 1995 :** ZÉRUBIA (R.). – Moustiers avant Moustiers. In : *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : exposition Digne-Gap, 1995. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. p. 104-106, 127-129.

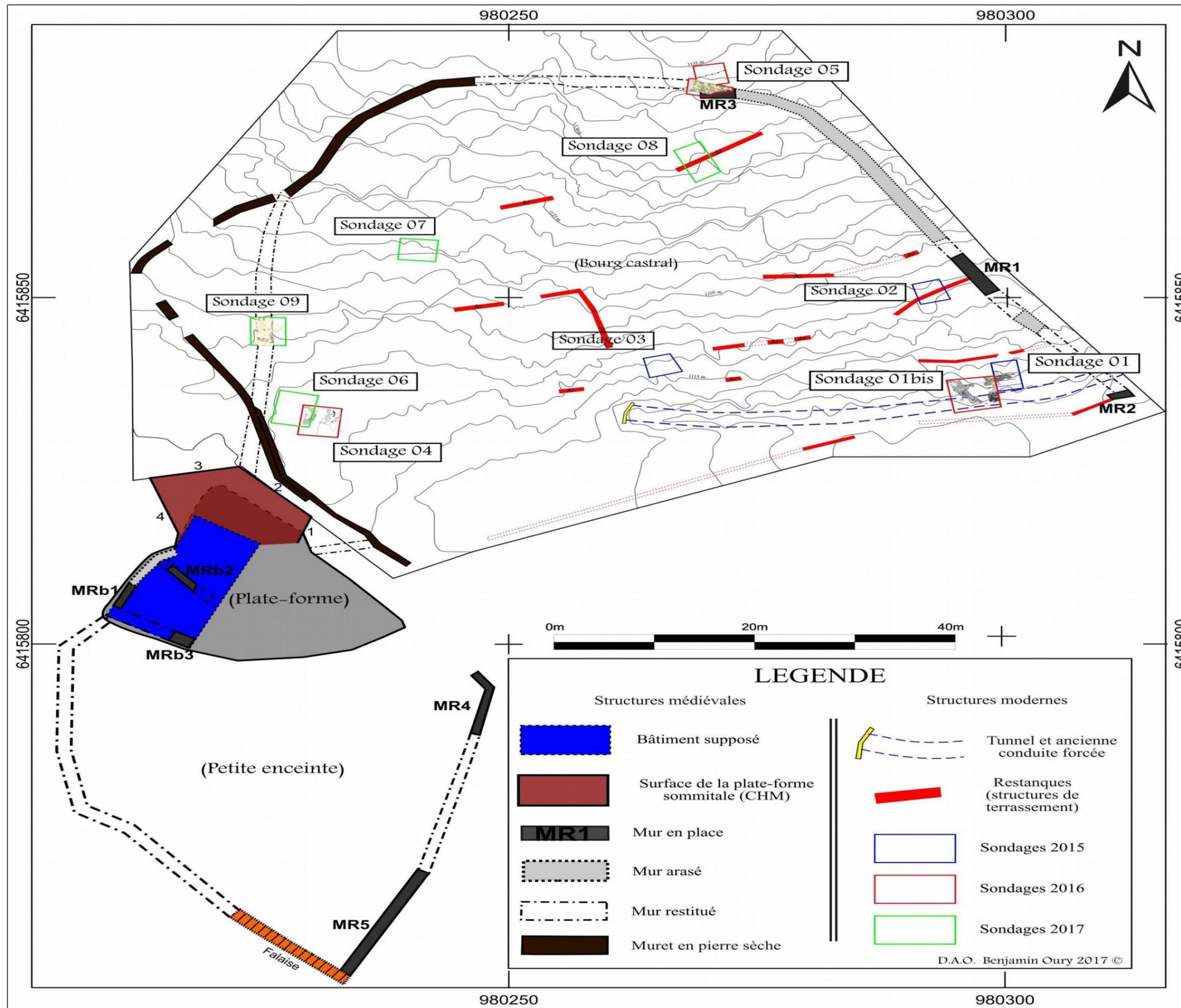




Figure 6: Chemisage de la plateforme sommitale, CHE-1 et CHE-2 (Cliché B. Oury 2014)



Figure 7: Chemisage de la plateforme sommitale, CHE-2 et CHE-3 (cliché B. Oury, 2014)



Figure 8: Chemisage de la plateforme sommitale, CHE-4 (cliché B. Oury, 2014).

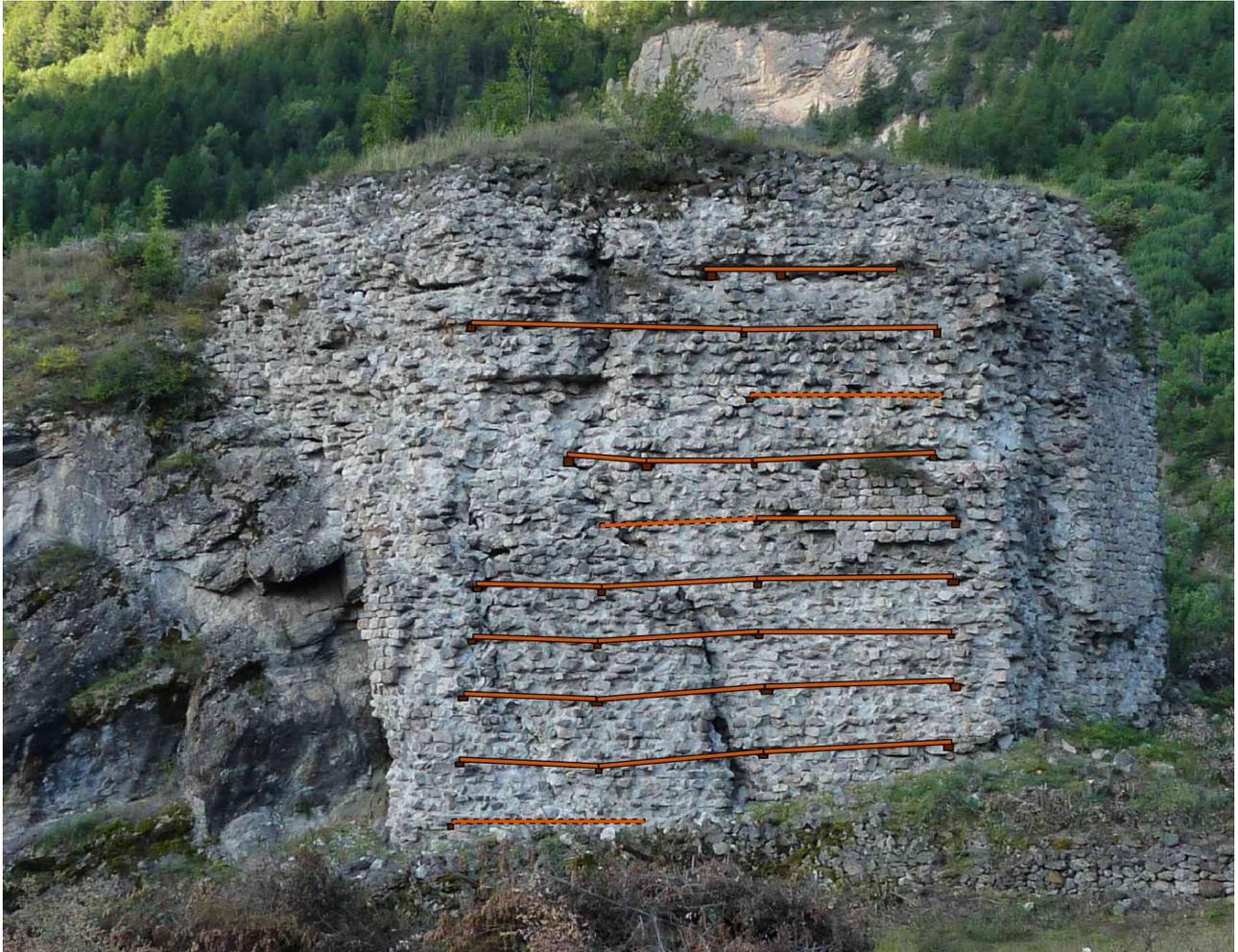


Figure 9: Restitution de l'échafaudage ayant servi à la construction de la paroi CHE-2 (DAO B. Oury, 2014)



Figure 10: Parement externe du mur MRb1 et sa méthode d'enrochement (cliché B. Oury, 2014).



Figure 11: Profil nord du mur MRb1 (cliché B. Oury, 2014)



Figure 12: Parement nord du mur MRb2 (clichés B. Oury, 2014)



Figure 13: Profil ouest du mur MRb2 (cliché B. Oury, 2014)



Figure 14: Profil est du mur MRb3 (cliché B. Oury, 2014)



Figure 15: Parement interne du mur MRb3 (cliché B. Oury, 2014)



Figure 16: Profil nord du mur MR4, basse cour (cliché B. Oury, 2014)



Figure 17: Parement externe du mur MR4, basse cour (cliché B. Oury, 2014).



Figure 18: Parement externe du mur MR5, basse cour (clichés B. Oury, 2014)



Figure 19: Parement interne du mur MRI, enceinte du bourg castral (clichés B. Oury, 2014)



Figure 20: Profil sud du mur MRI, enceinte du bourg castral (cliché B. Oury, 2014)



Figure 21: Mur MR2, face sud (a), est (b), nord (c) et ouest (d), enceinte du bourg castral (clichés B. Oury, 2014)



Figure 22: face sud du mur MR3 (parement interne), enceinte du bourg castral (clichés B. Oury, 2014)



Figure 23: Vestiges éboulés du mur entre MR3 et MR1, enceinte du bourg castral (cliché B. Oury, 2014)

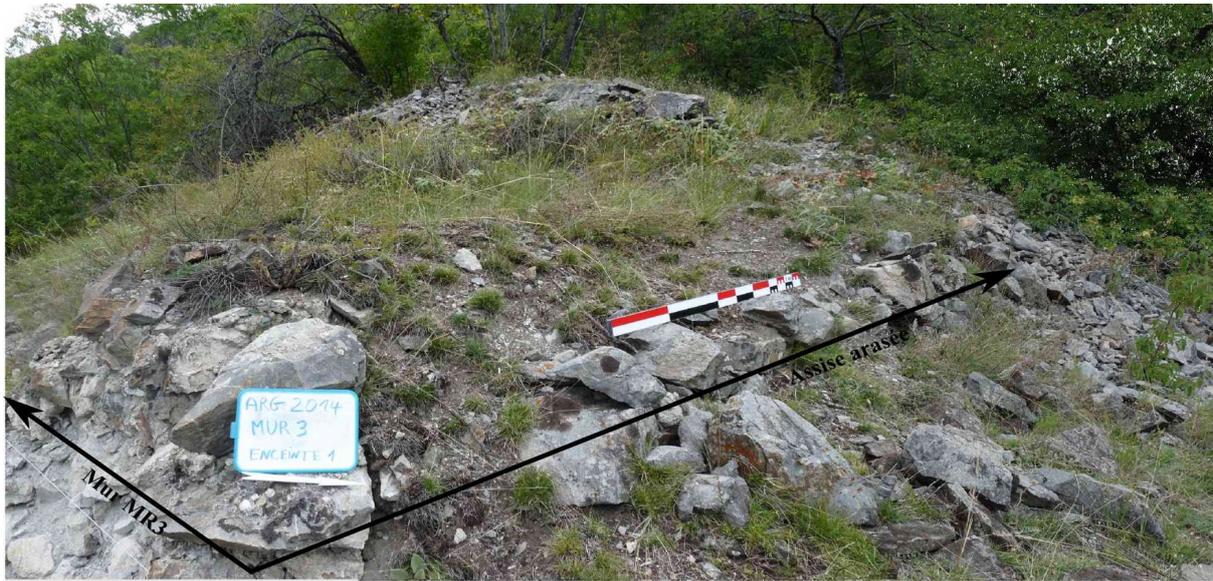


Figure 24: Arase supposée de mur perpendiculaire à MR3, enceinte du bourg castral (cliché B. Oury, 2014)

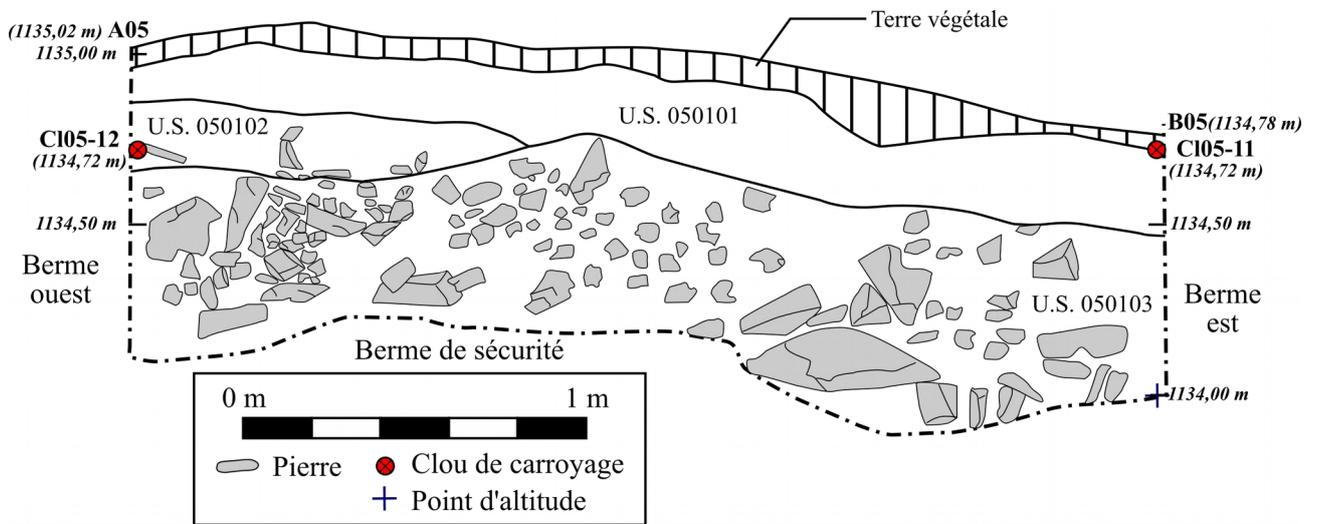


Figure 25: Sondage 05, coupe stratigraphique nord (DAO, B. Oury, 2016)

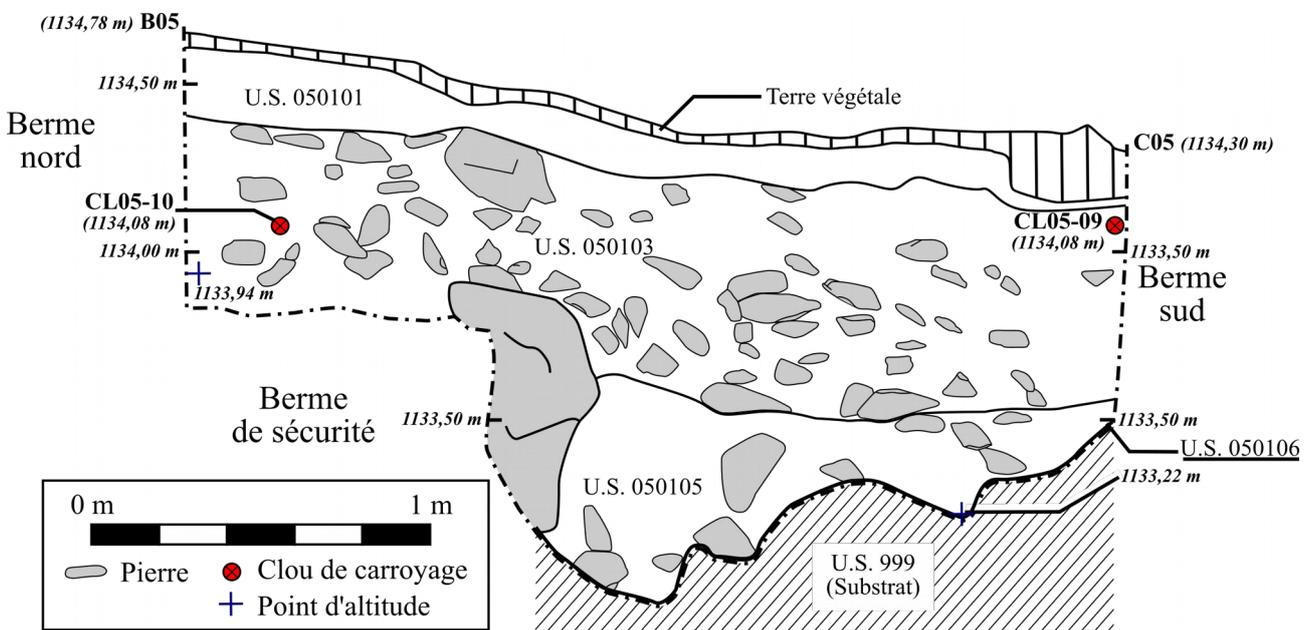


Figure 26: Sondage 05, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2016)

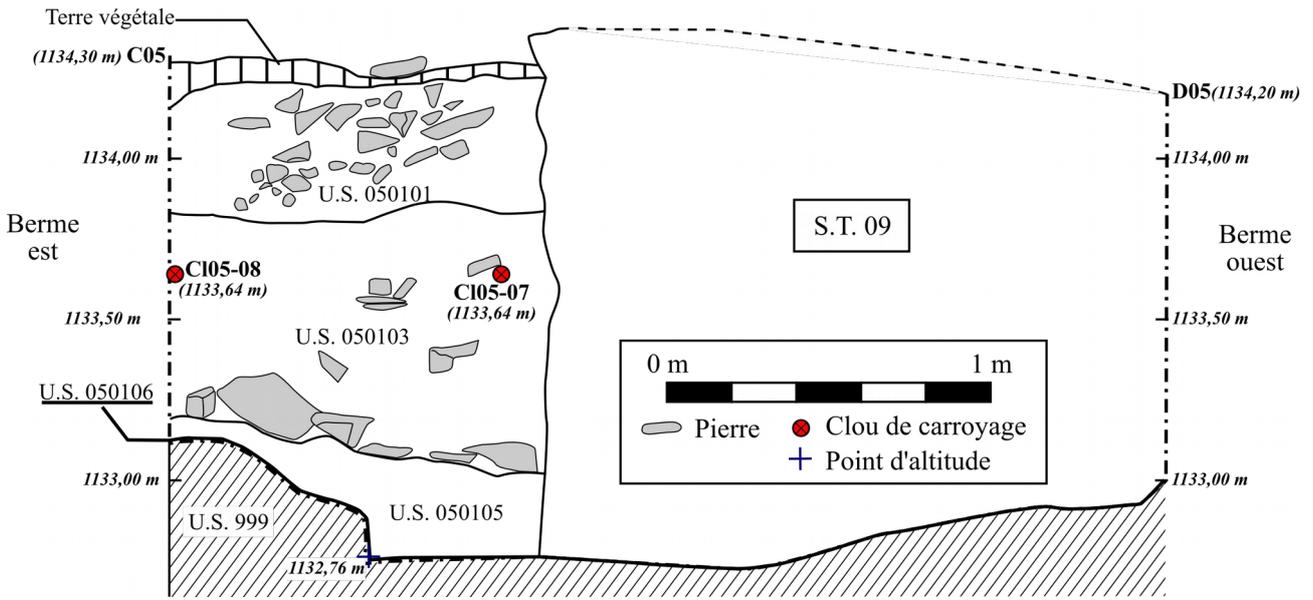


Figure 27: Sondage 05, coupe stratigraphique sud (DAO B. Oury, 2016)

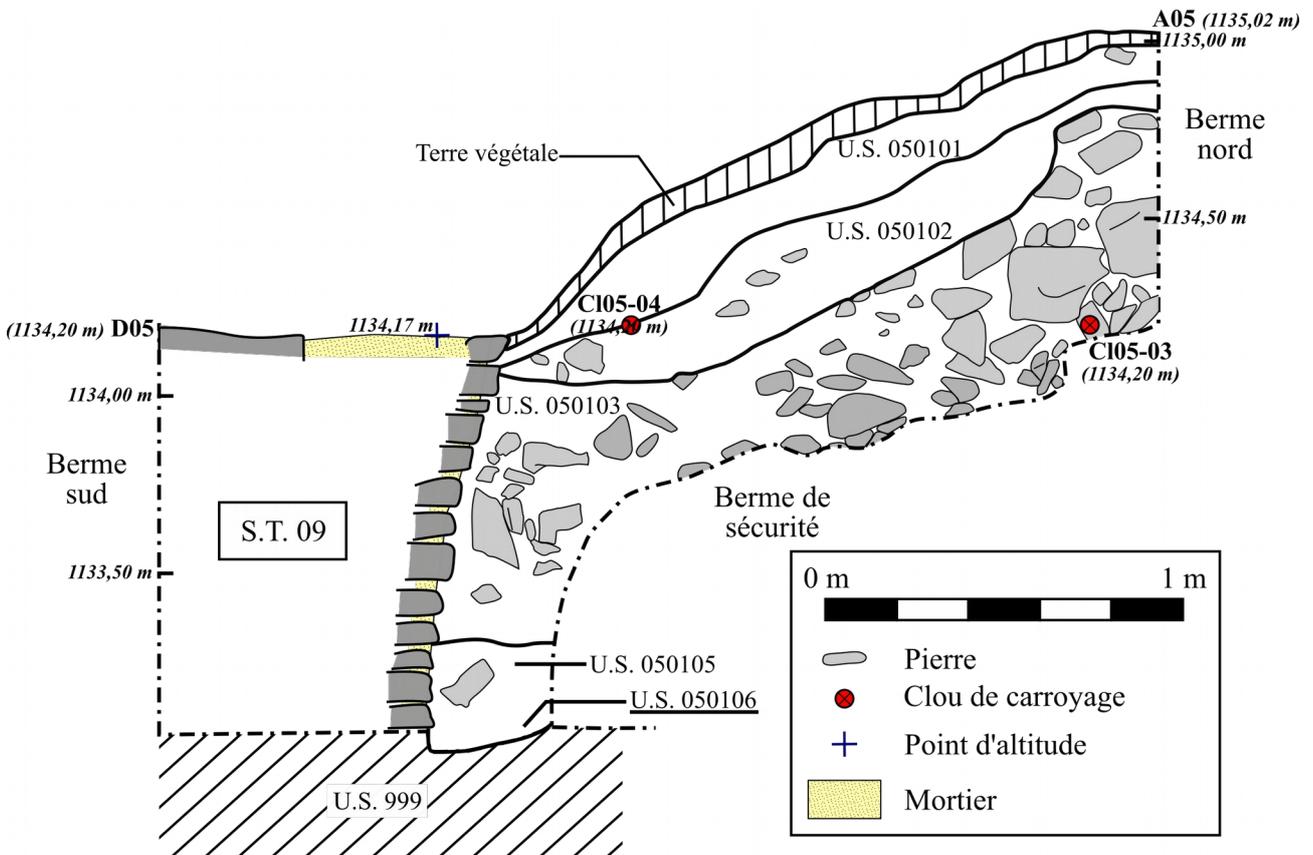


Figure 28: Sondage 05, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2016)



Figure 29: Sondage 05, empierrement et tranchée de fondation de ST09, enceinte du bourg castral (cliché B. Oury, 2016)

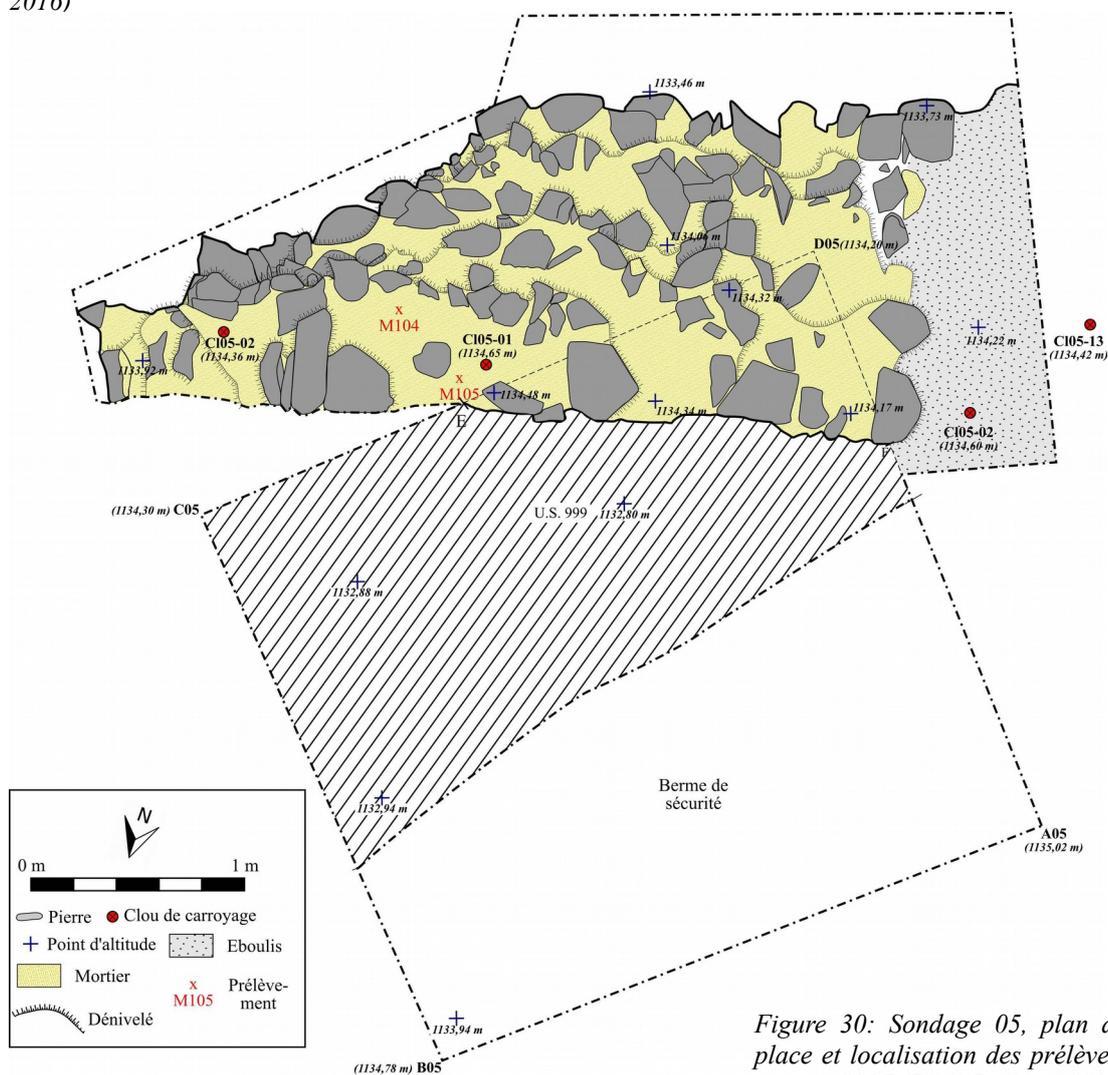


Figure 30: Sondage 05, plan des structures en place et localisation des prélèvements de mortier faits en 2017 (DAO B. Oury, 2016)

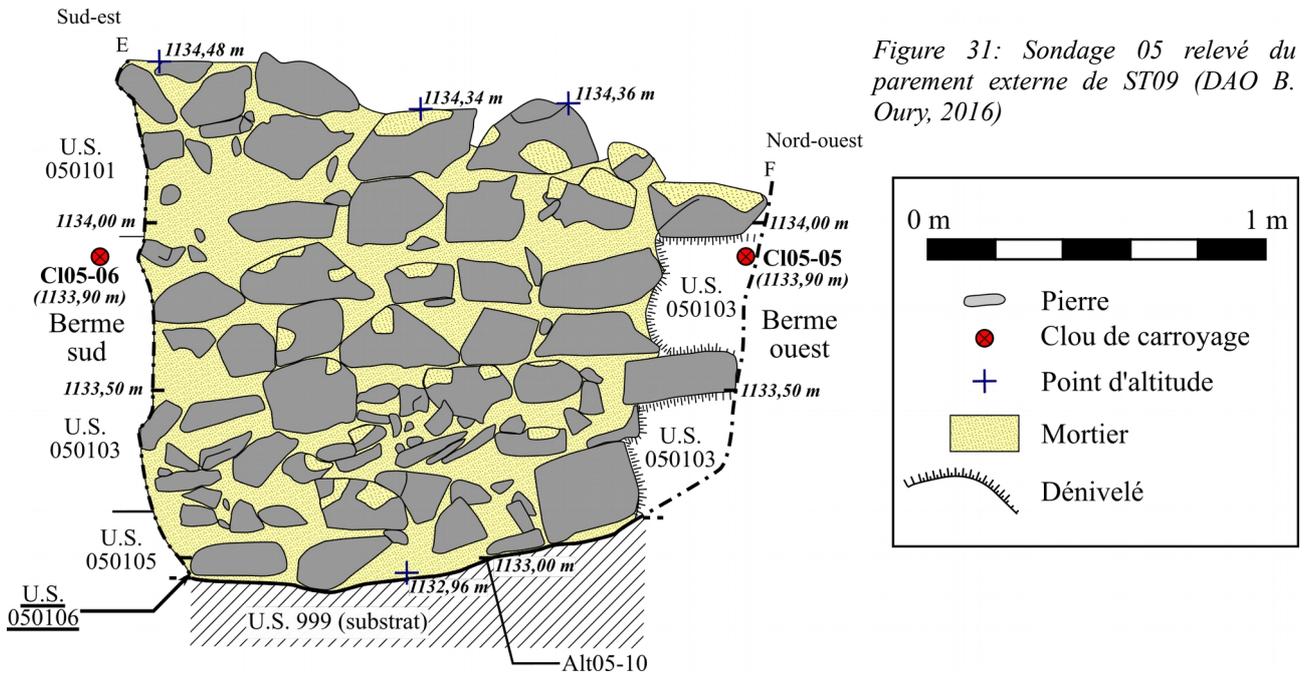


Figure 31: Sondage 05 relevé du parement externe de ST09 (DAO B. Oury, 2016)



Figure 32: Sondage 05, parement externe de ST09 (cliché B. Oury, 2016)



Figure 33: Sondage 05, profil ouest de ST09 (cliché B. Oury, 2016)

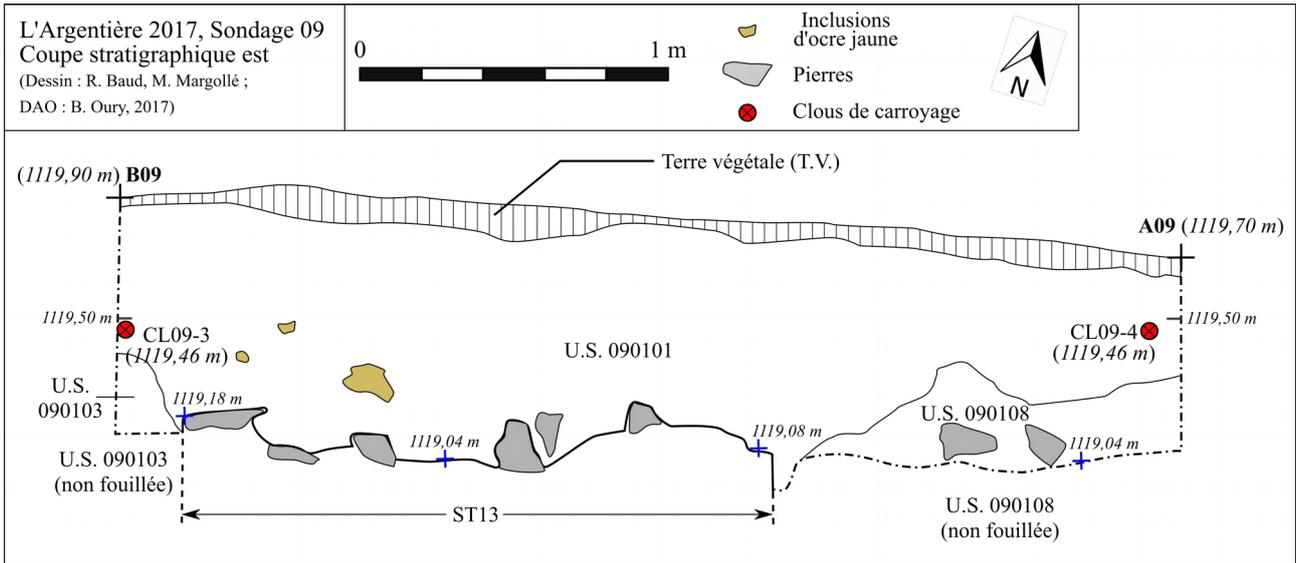


Figure 34: Sondage 09, coupe stratigraphique nord (2017)

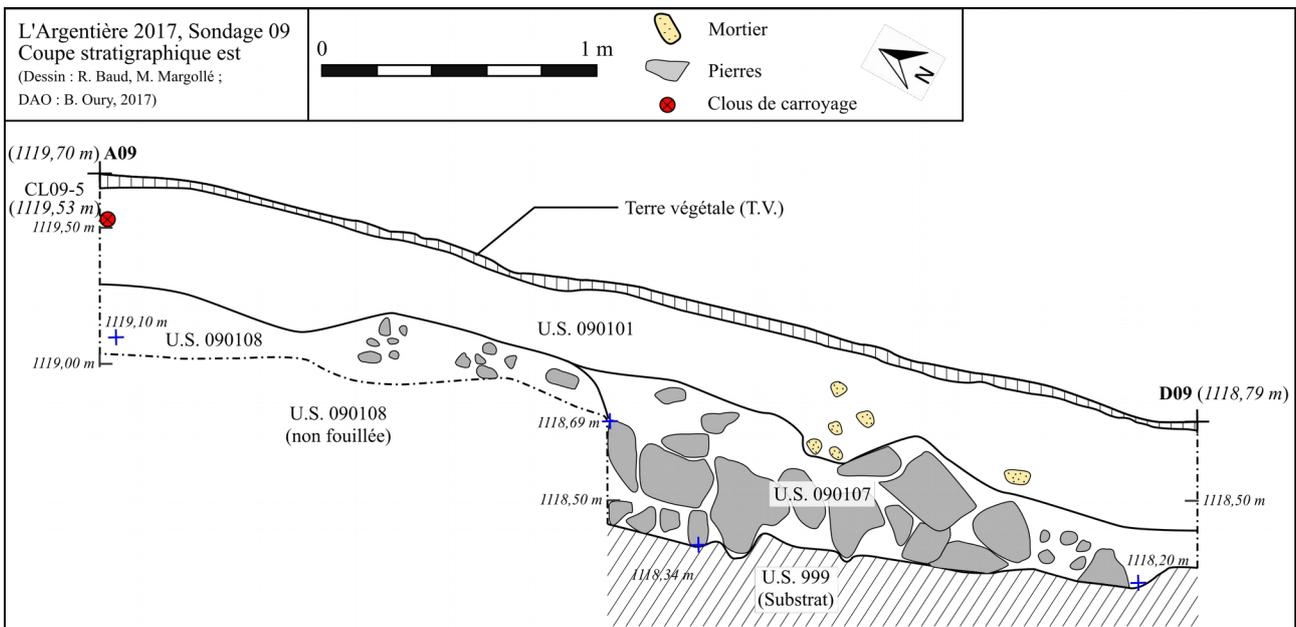


Figure 35: Sondage 09, coupe stratigraphique est (2017)



Figure 36 : Sondage 09, tranchée de fondation de ST13 (cliché B. Oury, 2017)



Figure 37: Sondage 09 : Structure ST13, mur d'enceinte ouest du bourg castral (cliché B. Oury, 2017).

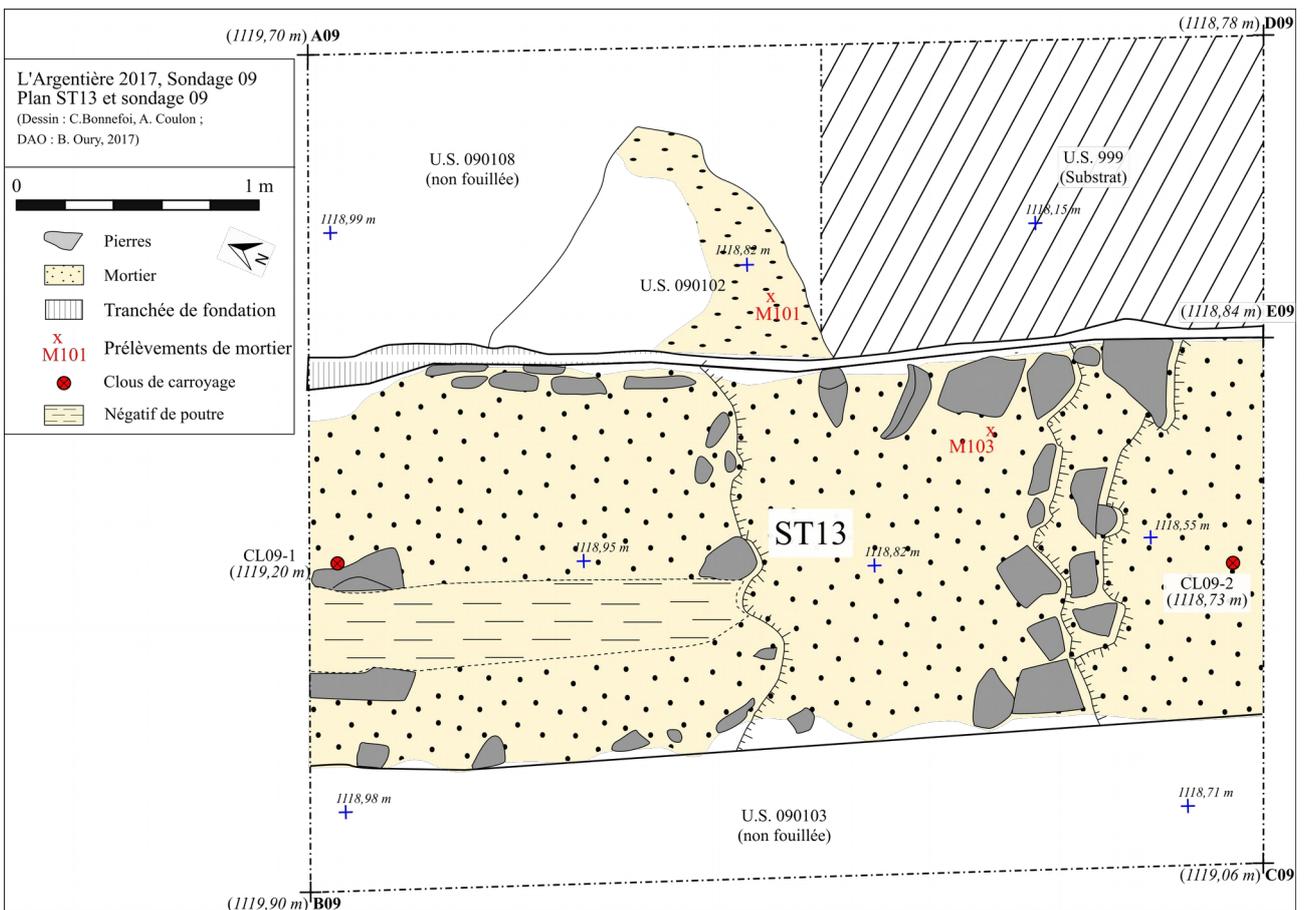


Figure 38: Sondage 09, plan des structures (2017)

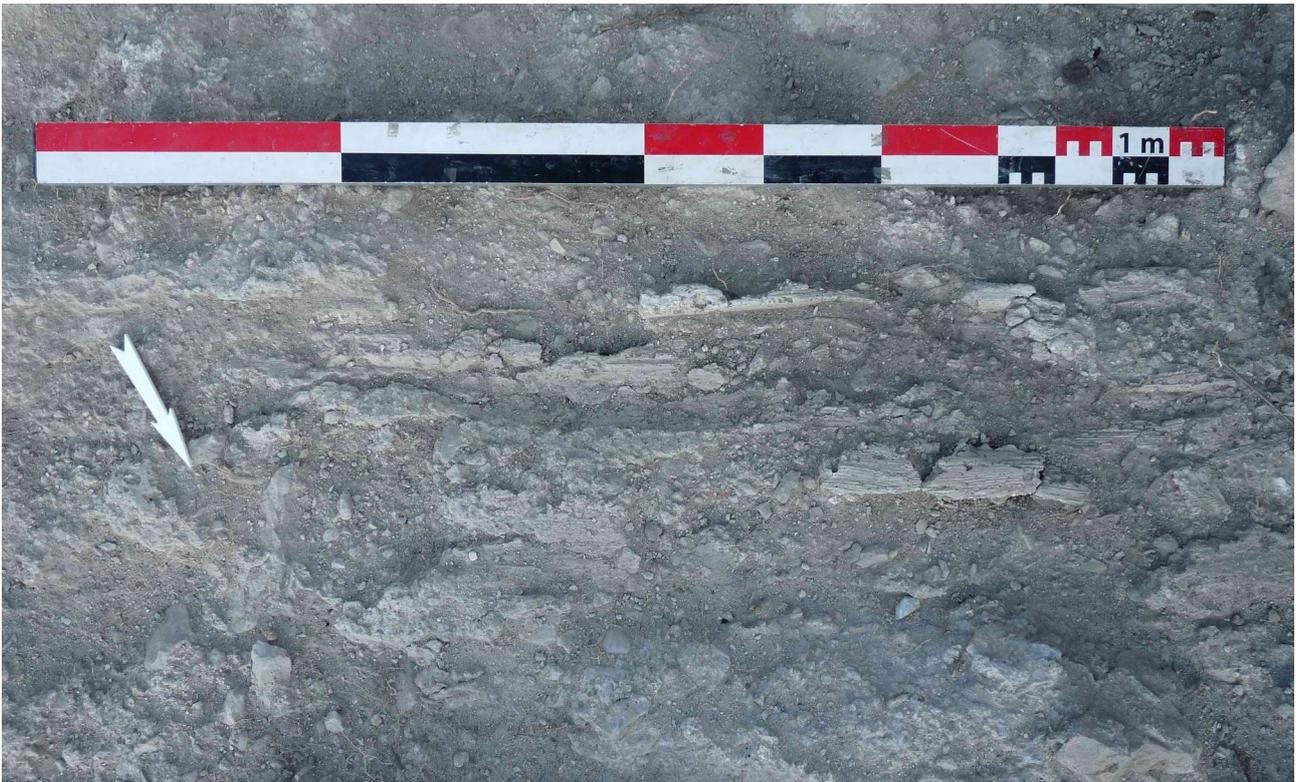


Figure 39 : Sondage 09, négatif de poutre dans le mortier de la ST13 (cliché B. Oury, 2017)



Figure 40 : Sondage 09, détail de mortier portant la trace en négatif d'une poutre (cliché B. Oury, 2017)

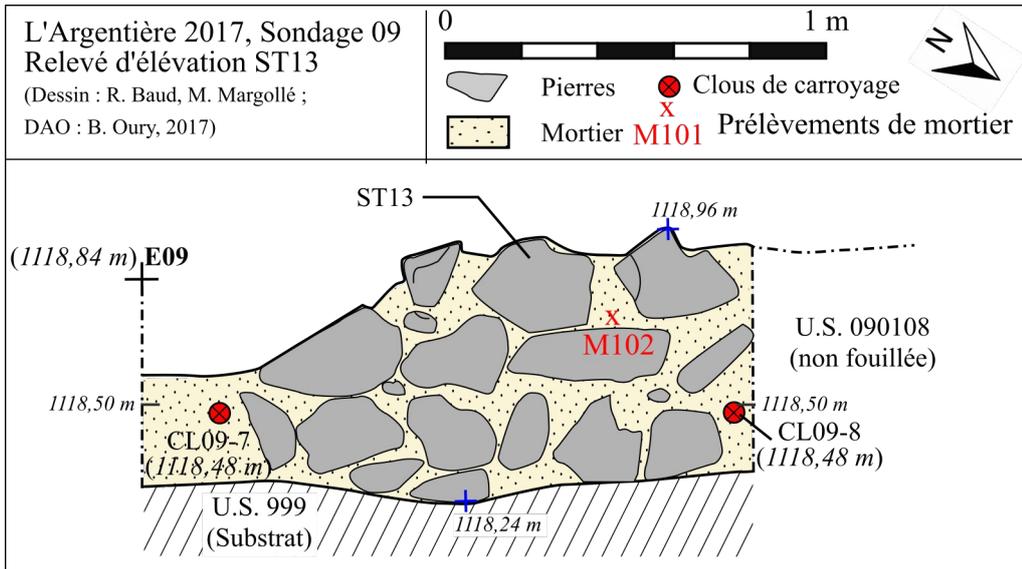


Figure 41 : Sondage 09, relevé du parement interne de ST13 (2017).

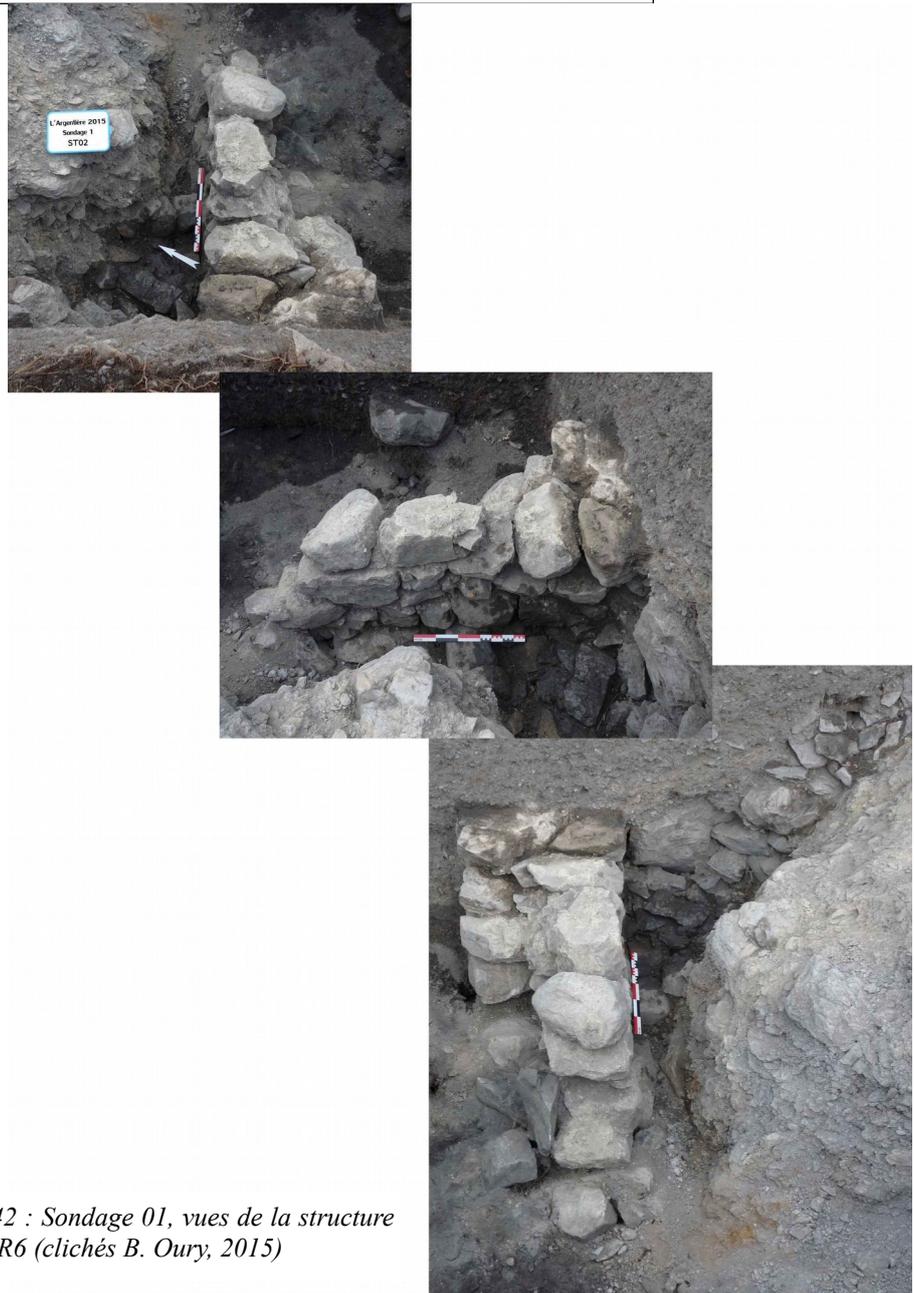


Figure 42 : Sondage 01, vues de la structure ST02-MR6 (clichés B. Oury, 2015)



Figure 43 : Sondage 01, sol d'occupation 010110 (cliché B. Oury, 2015)

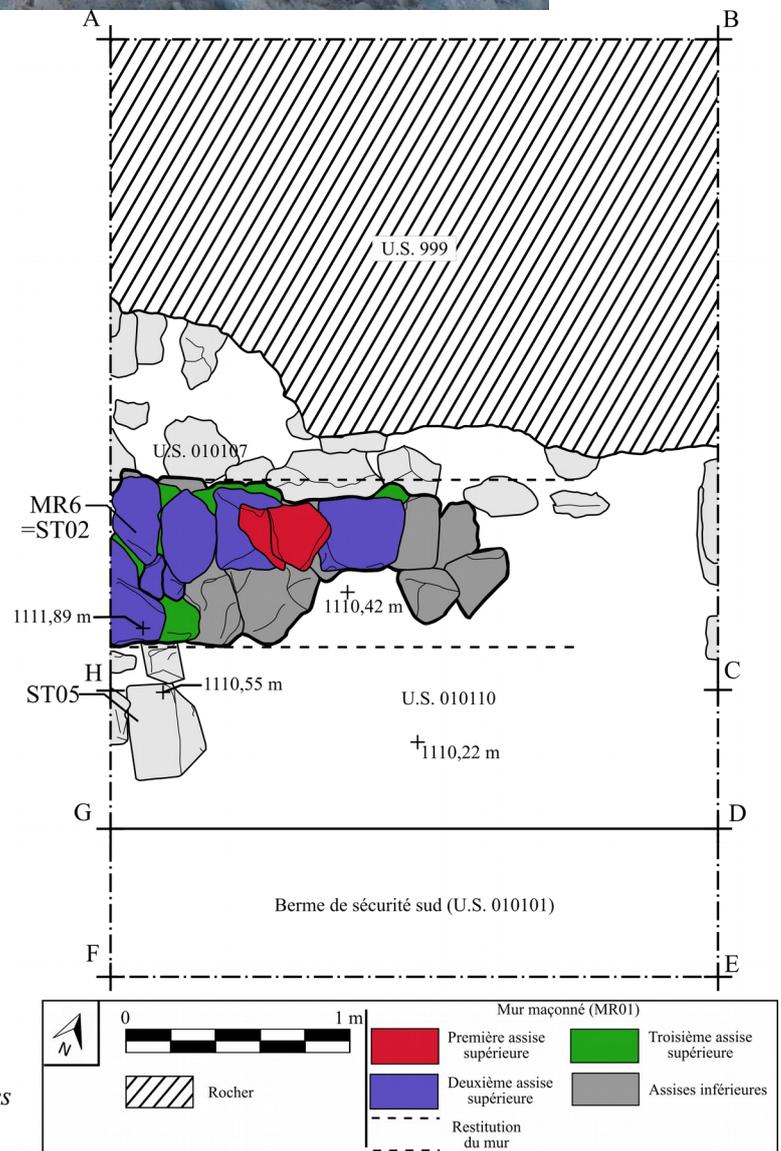


Figure 44 : Sondage 01, plan de situation des structures en place (DAO B. Oury, 2017)

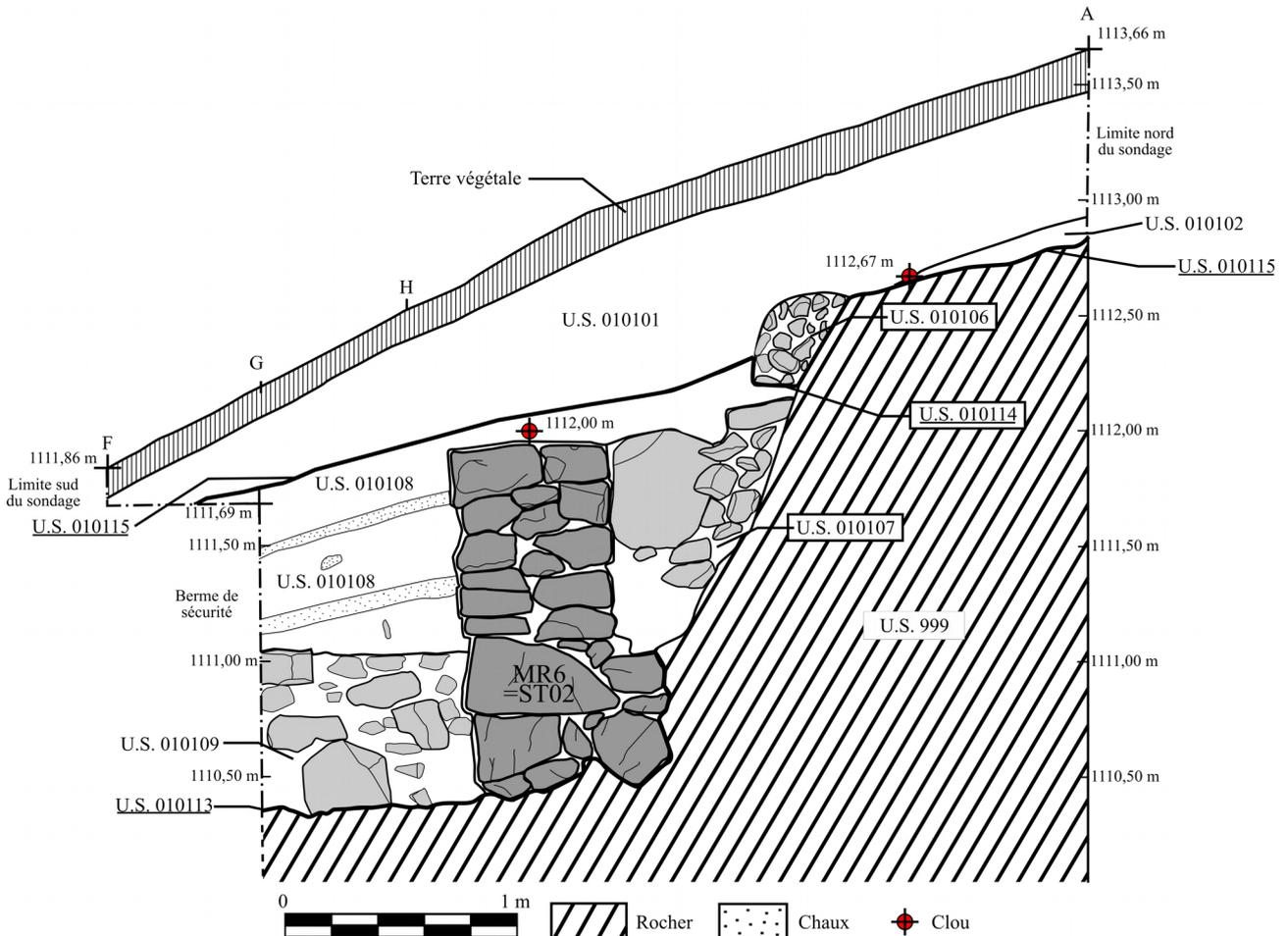
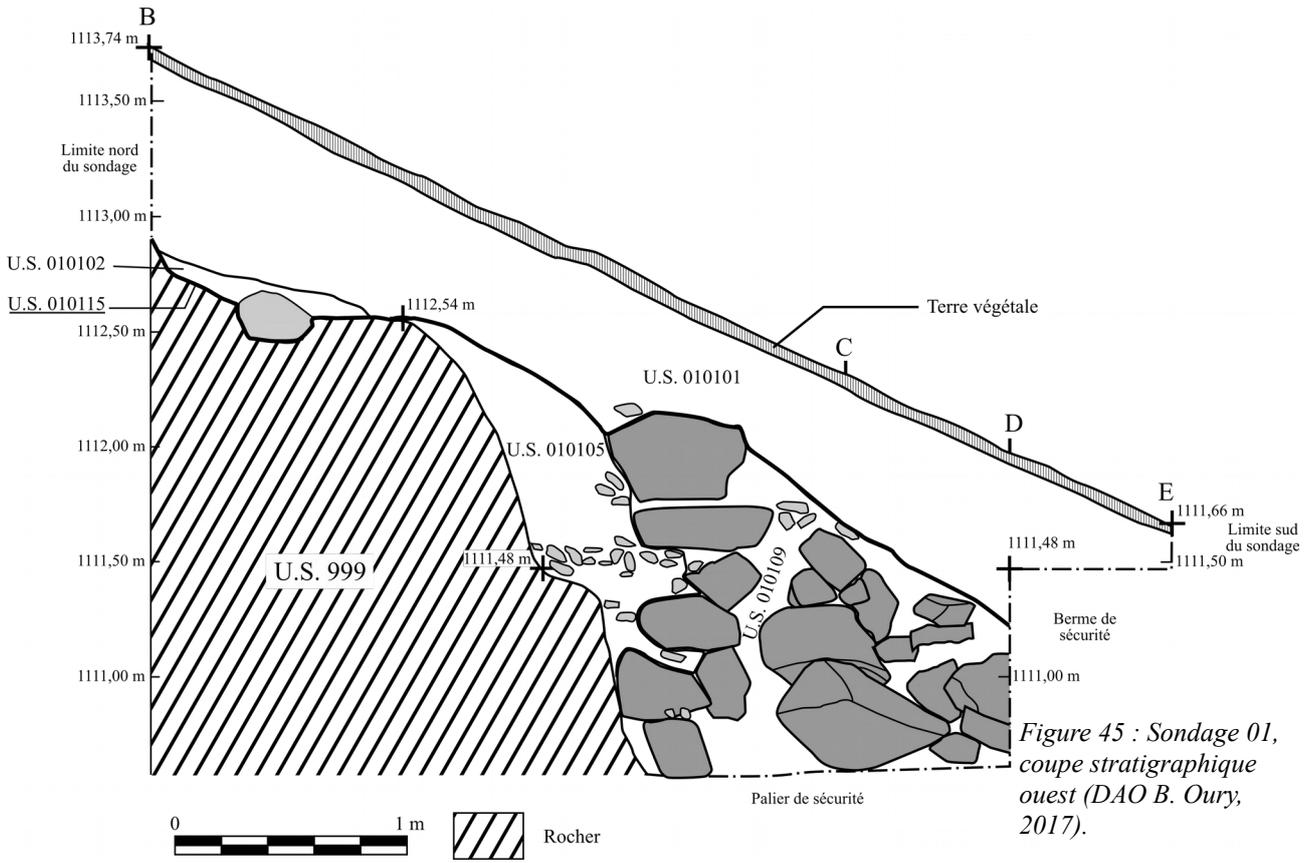


Figure 47 : Sondage 01, ST05, marche ? (cliché A. Letailleur, 2015)



Figure 48 : Sondage 01, planche calcinée, U.S. 010110 (cliché A. Letailleur, 2015).

Figure 49 : Sondage 01, poutre calcinée, U.S. 010110 (cliché A. Letailleur, 2015).





Figure 50 : Sondage 01, pierre architecturale composant ST05 (cliché A. Letailleur, 2015)



Figure 51 : Sondage 01, fragment de meule à aiguiser composant ST05 (cliché A. Letailleur, 2015)

L'Argentière 2015  
Sondage 1  
ST05  
Meule recyclée



Figure 52 : Sondage 01bis, substrat rocheux (cliché B. Oury, 2016).



Figure 53 : Sondage 01bis, vue de ST06-ST07 (cliché B. Oury, 2016).

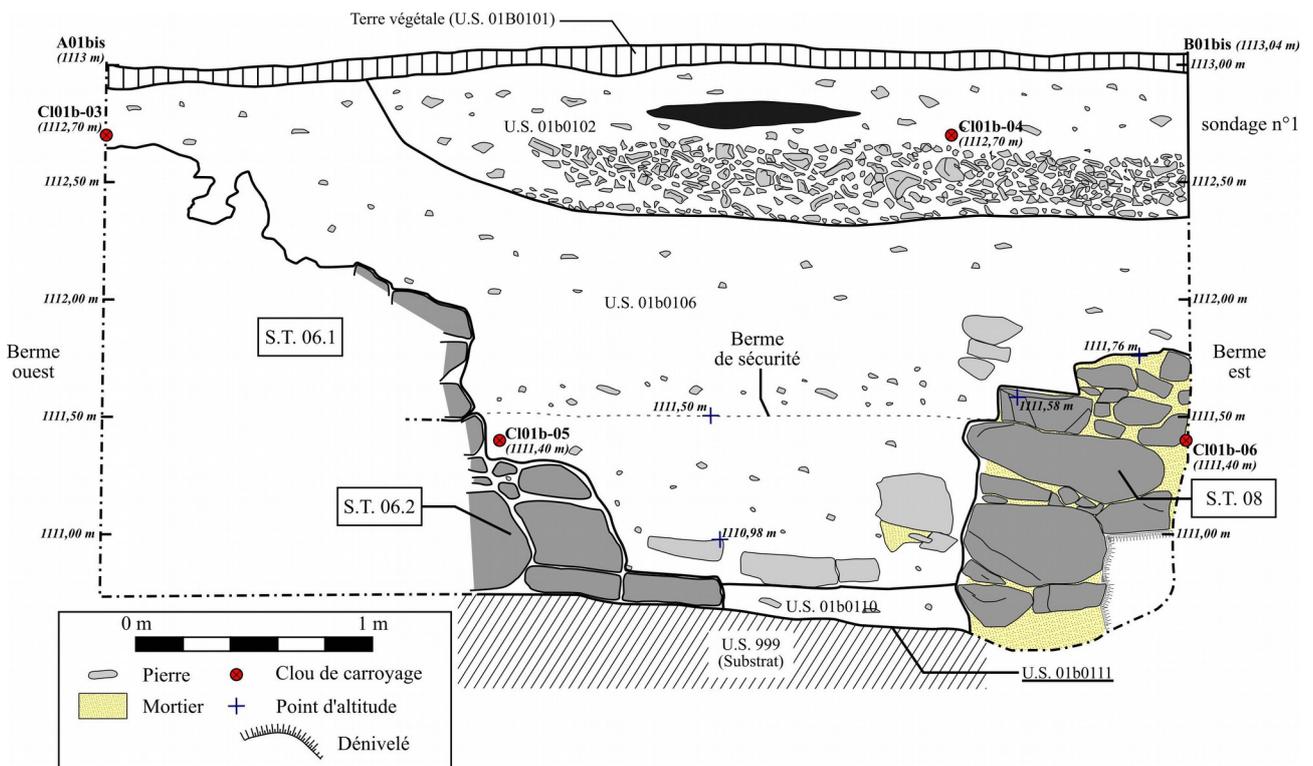


Figure 54 : Sondage 01bis, coupe stratigraphique nord (DAO B. Oury, 2016).

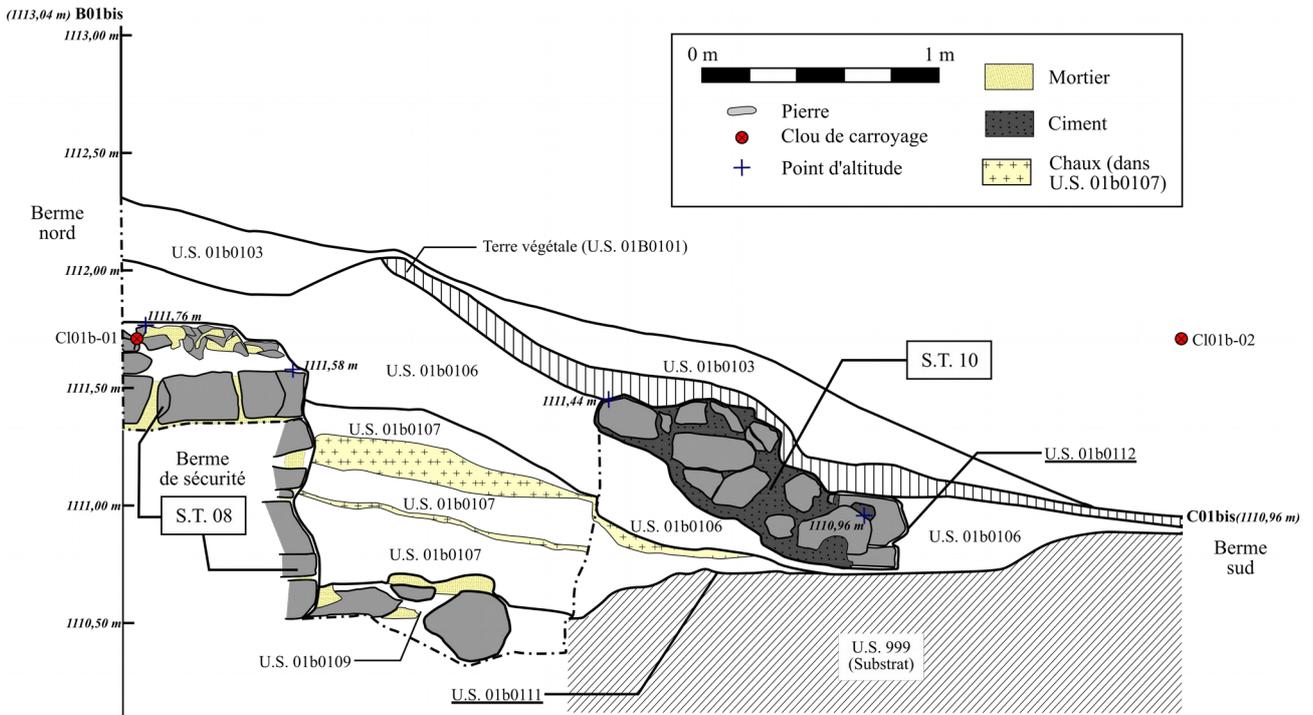


Figure 55 : Sondage 01bis, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2016).



Figure 56 : Sondage 01bis, face est de ST06-ST07 (clichés, B. Oury, 2016).

Figure 57 : Sondages 01 et 01bis, plan des structures en place (DAO B. Oury 2015-2016).

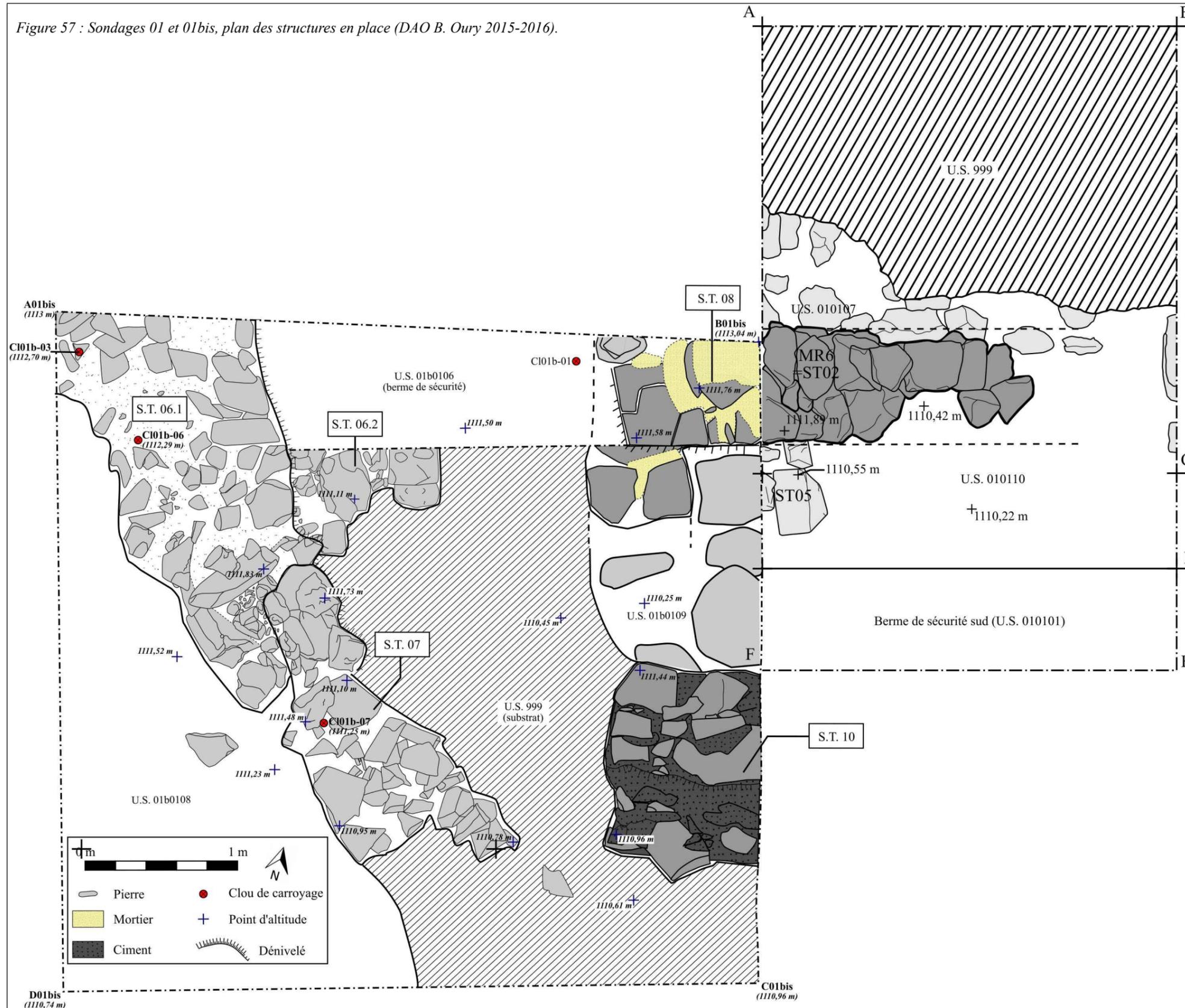


Figure 58 : sondage 01bis, fragment de tegula découvert sur ST06 (cliché B. Oury, 2016).



Figure 59 : Sondage 01, fragments de meule à grain, U.S. 010109 (clichés B. Oury, 2015).





Figure 60 : Sondage 01bis, fragment de meule à grain (cliché B. Oury, 2016).



Figure 61 : Sondage 01, fragment de meule à aiguiser, ST05 (cliché B. Oury, 2015).



Figure 62 : Sondage 01, pierre à aiguiser, hypothèse d'identification (clichés B. Oury, 2015).



Figure 63 : Sondage 01bis, pierre outils, hypothèse d'identification (clichés B. Oury, 2016).



Figure 64 : Sondage 01bis, pierre outils, hypothèse d'identification (cliché B. Oury, 2016).



Figure 65 : Sondage 01, pierre outils, hypothèse d'identification (clichés B. Oury, 2015).



Figure 66 : Sondage 01, fragment de tuf architectural (cliché B. Oury, 2015).



Figure 67 et 68 : Sondage 01, fragments de lauzes de couverture (clichés B. Oury, 2015).



Figure 69 : Sondage 01, bloc architectural en marbre rose de Guillestre, ST05 (clichés, B. Oury, 2015).



Figure 70 : sondage 01bis, pierre à cupulesn usage non identifié (clichés B. Oury, 2016).



Figure 71 : Sondage 04, ST11 et couche d'incendie 040109 (cliché B. Oury, 2016).



Figure 72 : Sondage 04, détail de la couche d'incendie (cliché B. Oury, 2016).



Figure 73 : Sondage 06, plancher calciné (cliché B. Oury, 2017).

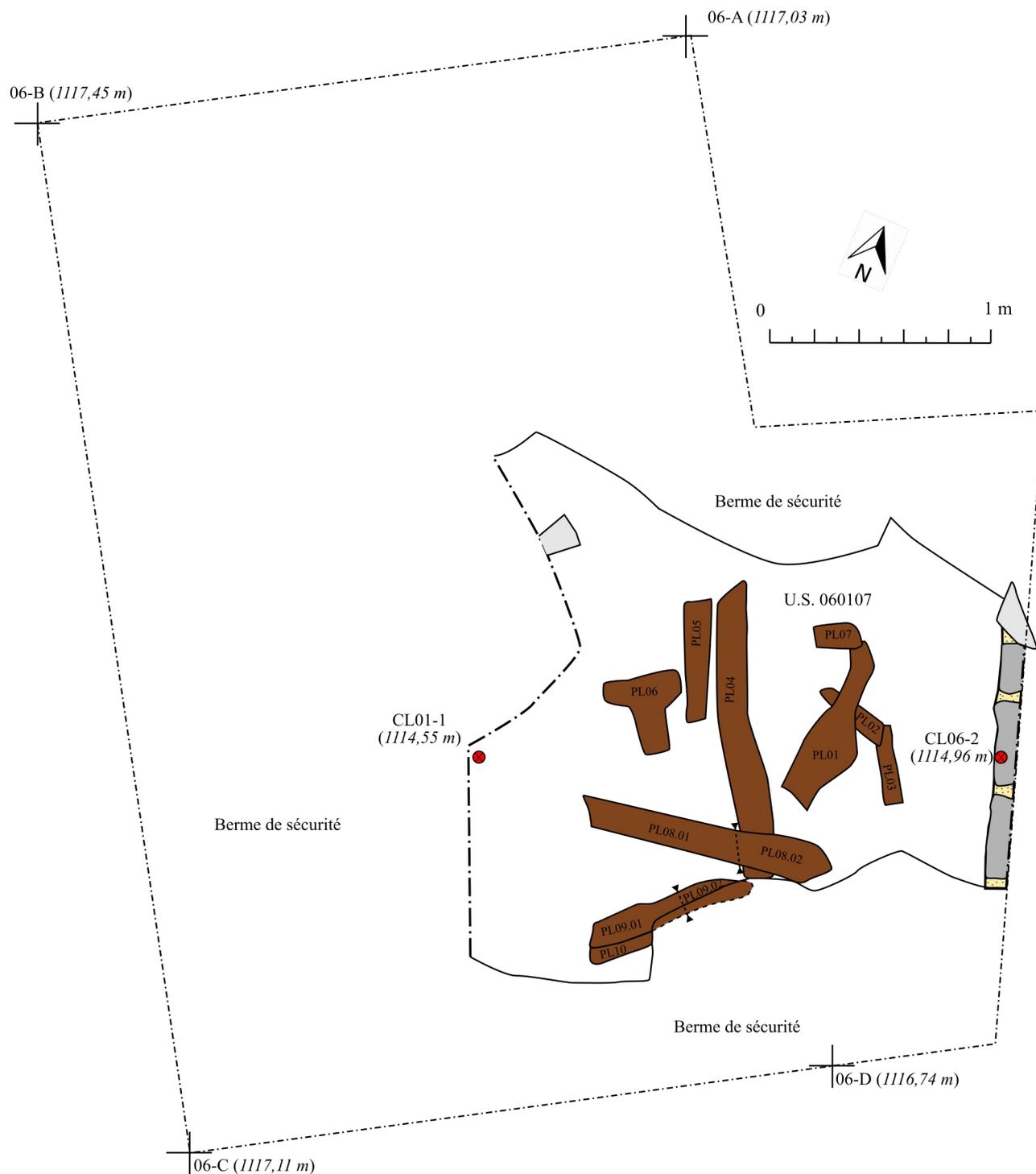


Figure 74 : Sondage 06, plan de situation du plancher calciné (DAO B. Oury, 2017).



Figure 75 : Sondage 04, remblai de pierre 040102 (cliché B. Oury, 2016).



Figure 76 : Sondage 06, remblai de pierres 060103 (cliché B. Oury, 2017).



Figure 77 : Sondage 04, couche de chaux interprétée comme les vestiges d'une aire de gâchage du mortier (cliché B. Oury, 2017).

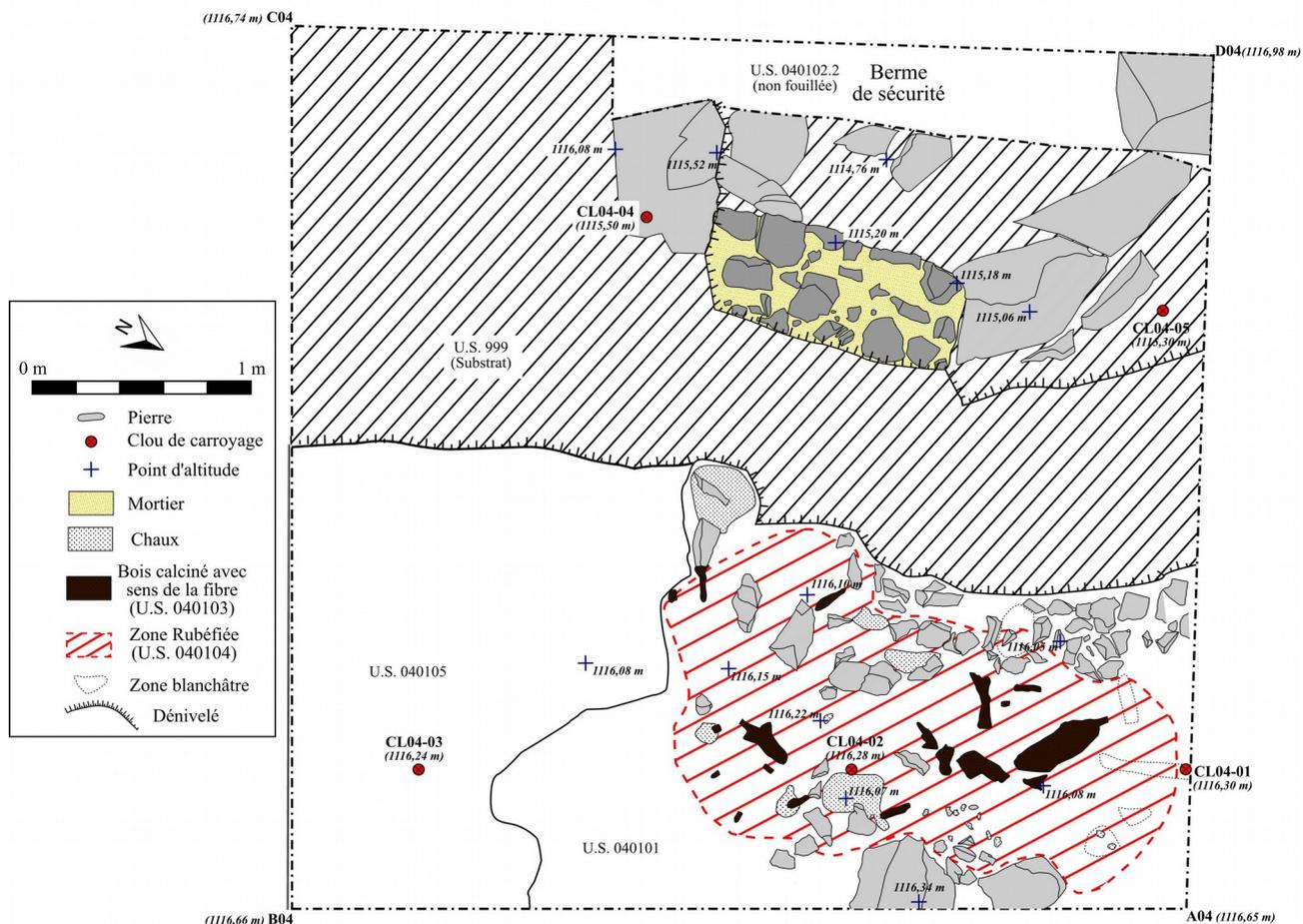


Figure 78 : Sondage 04, plan des structures et des sols en place (DAO B. Oury, 2016).



Figure 79 : Sondage 04, couche d'incendie rubéfiée, 040104 (cliché B. Oury, 2016).

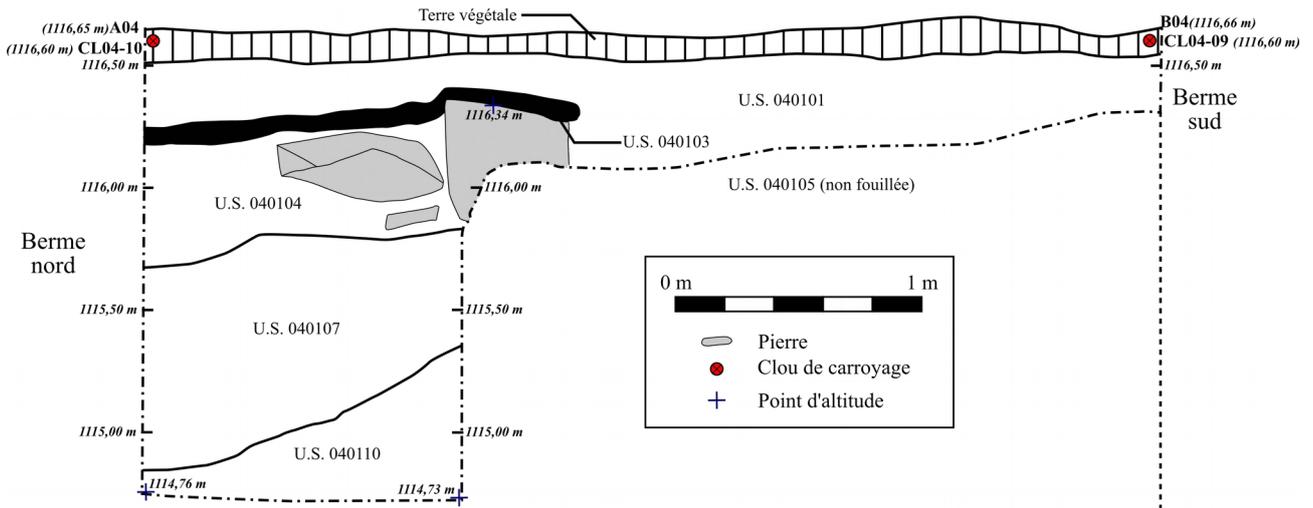


Figure 80 : Sondage 04, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2016).

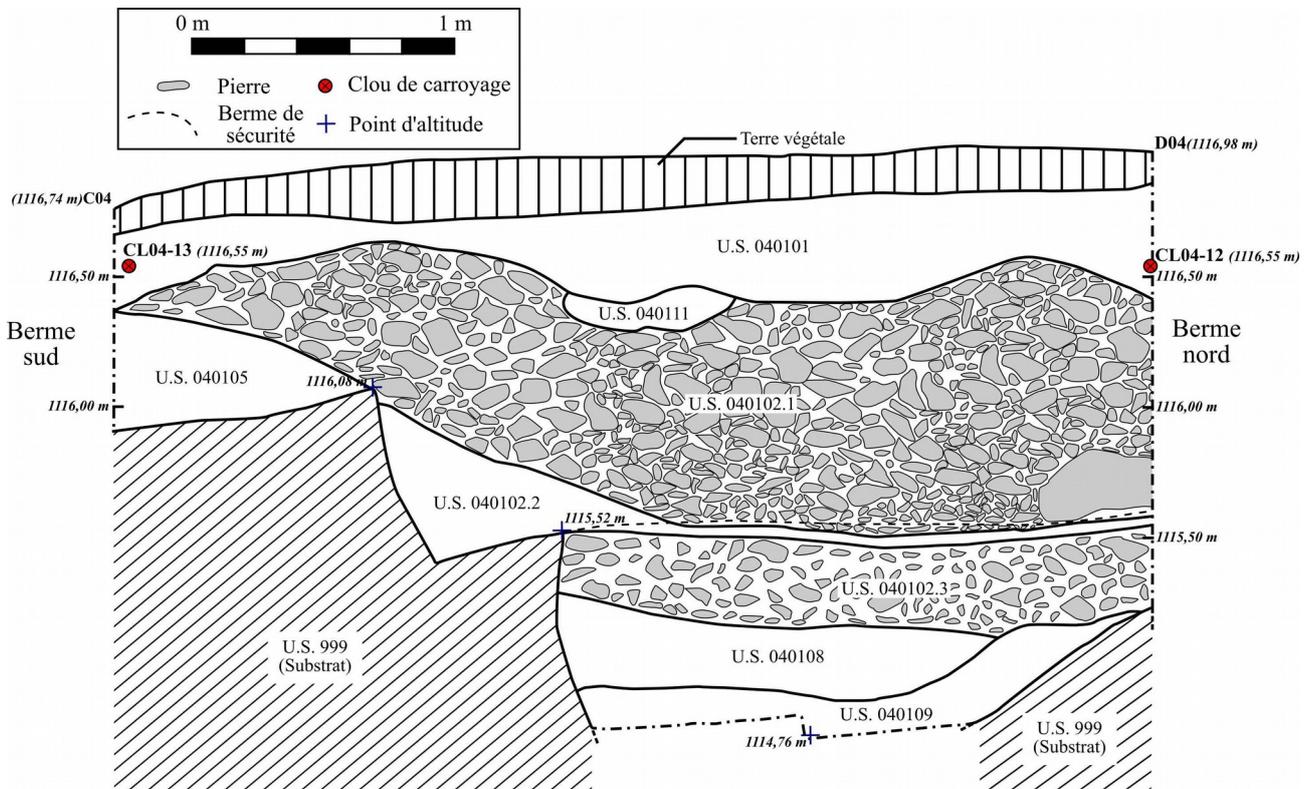
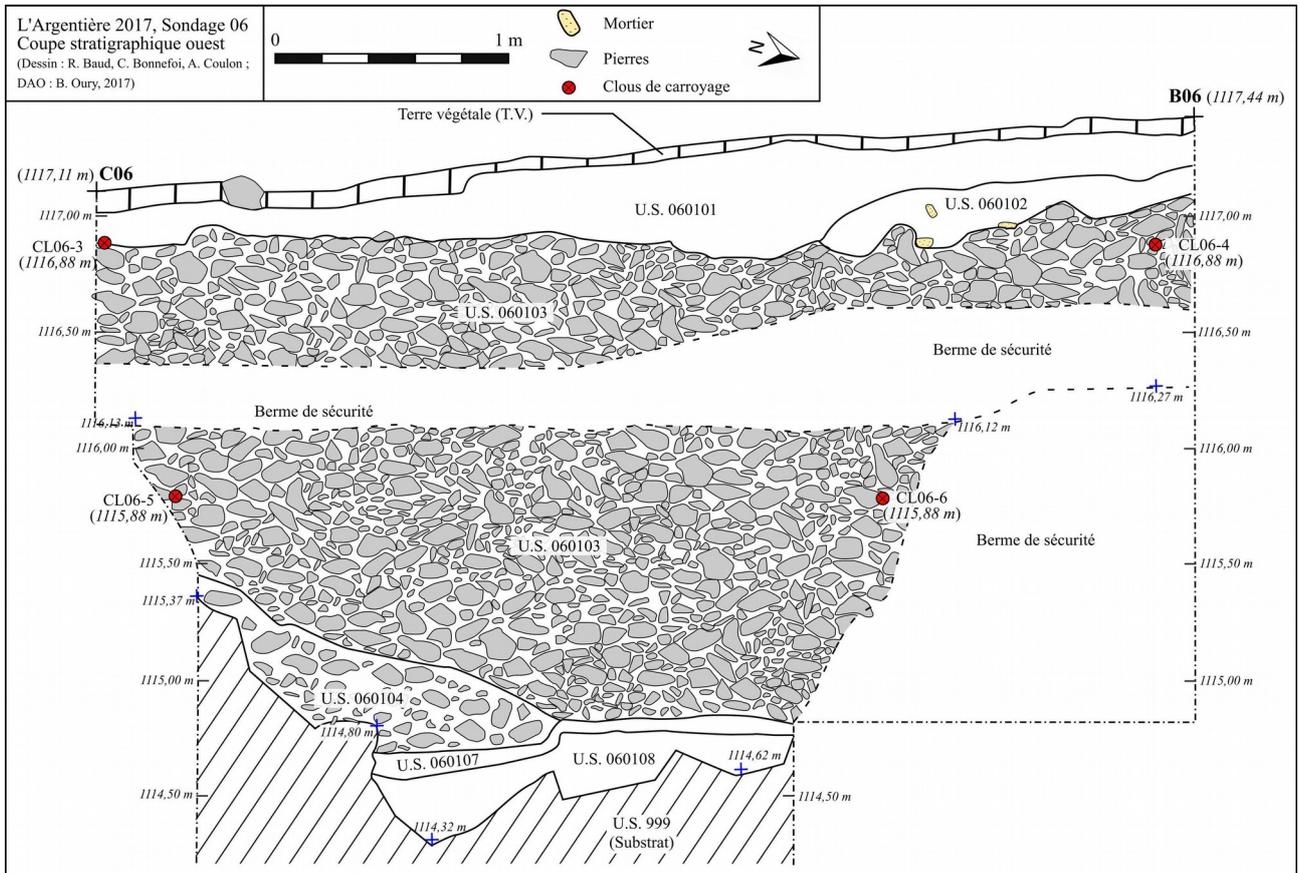
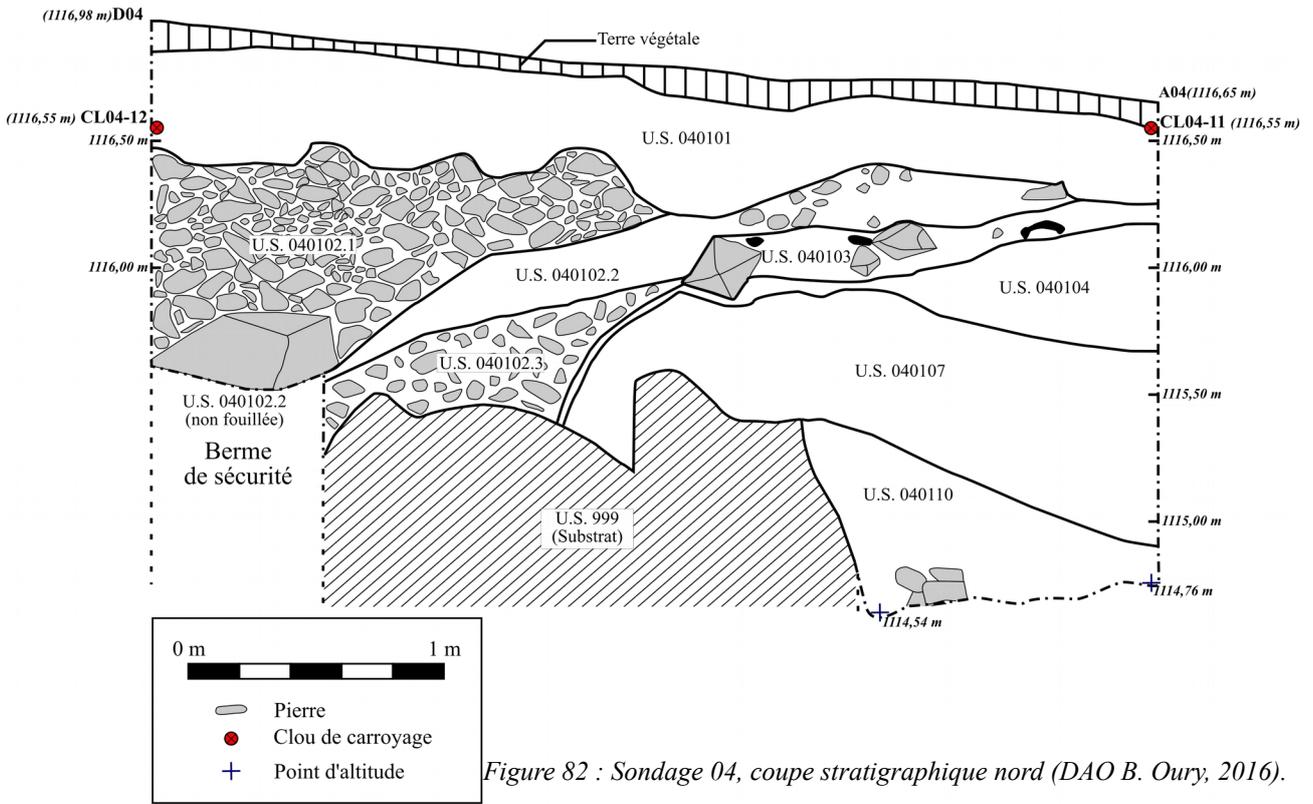


Figure 81 : Sondage 04, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2016).



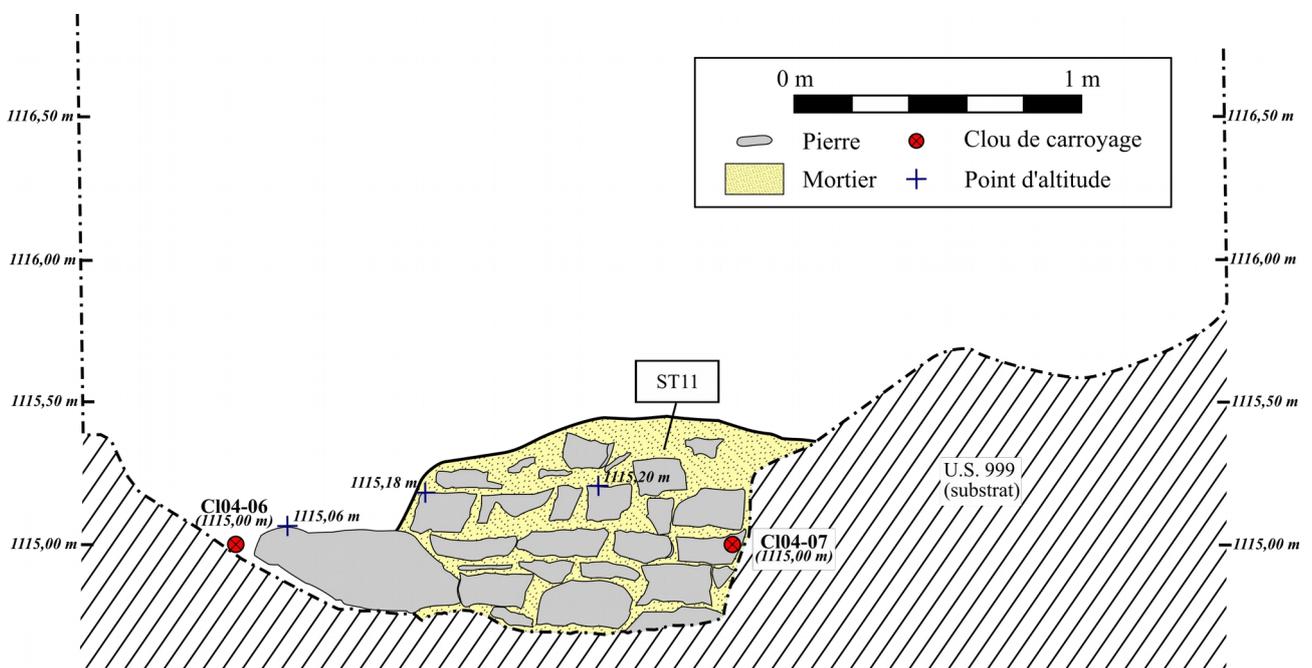
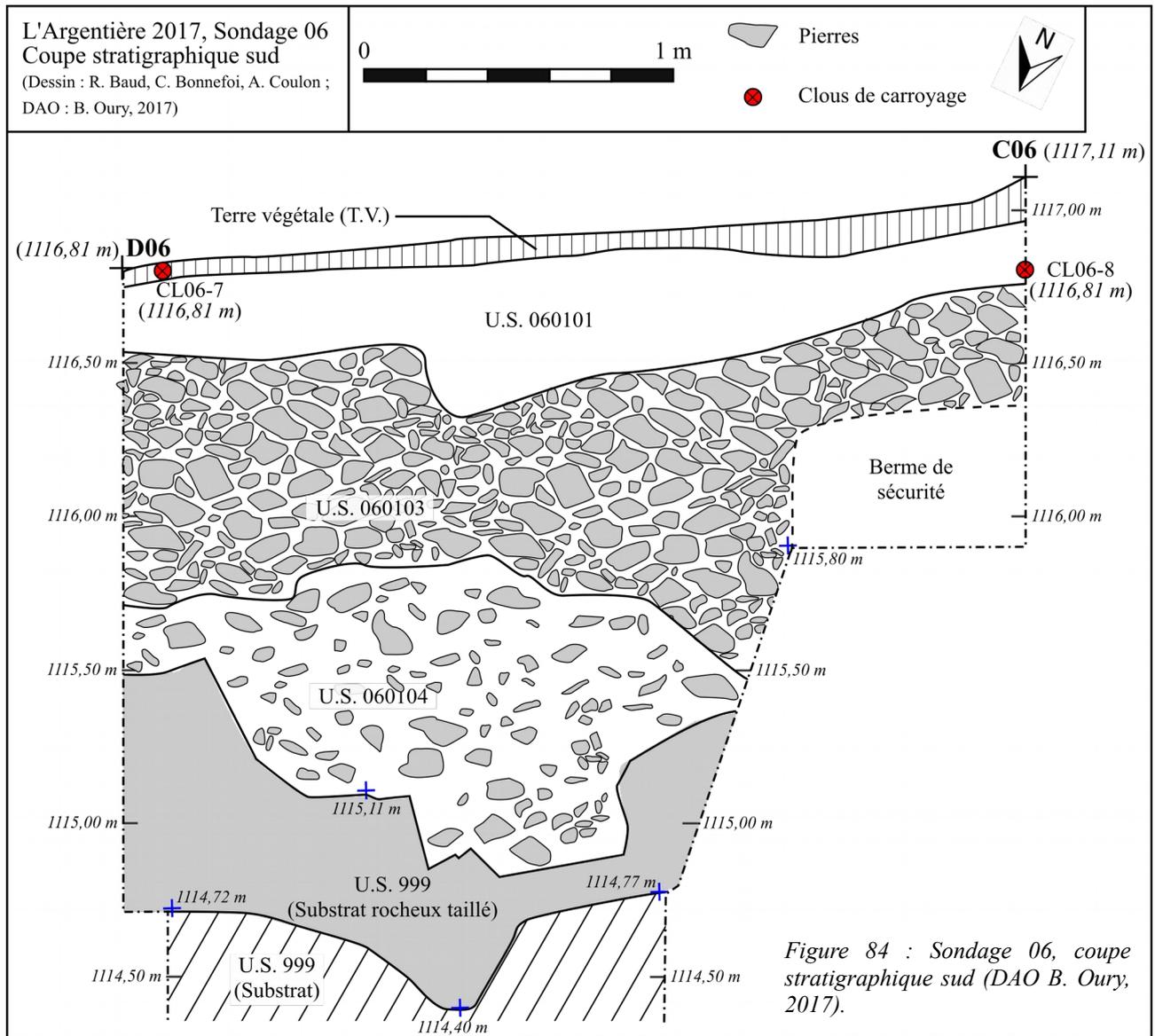




Figure 86 : Sondage 06, fragments de tegula retrouvée sur le sol d'occupation calciné (cliché B. Oury, 2017).



Figure 87 : Sondage 06, fragments de tuf architectural, U.S. 060103 (cliché B. Oury, 2017).



Figure 88 : Sondage 04 et 06, fragments de lauzes de couverture, U.S. 040102 et U.S. 060103 (clichés, B. Oury, 2016-2017).



Figure 89 : Sondage 06, galets pouvant avoir servi de boulets d'engin de siège (cliché B. Oury, 2017).



Figure 91 : Sondage 06, noix calcinées retrouvées sur le sol d'occupation incendié (cliché B. Oury, 2017).



Figure 90 : Sondage 06, clous de charpente et de chaussures retrouvés sur le sol d'occupation incendié (clichés B. Oury, 2017).



Figure 92 : Sondage 06, Ustensile métallique identifié comme un cernoir retrouvé sur le sol d'occupation calciné (cliché B. Oury, 2017).



Figure 93 : Sondage 06, ciseau de couture, partie supérieur de l'U.S. 060103 (cliché B. Oury, 2017).



Figure 94 : Sondages 04 et 06, fragments de verre (vaisselle, vitre, flacons, etc.) retrouvés dans les niveaux de comblement (clichés B. Oury, 2016-2017).



Figure 95 : Restanque RT01, parement sud (clichés B. Oury, 2014).

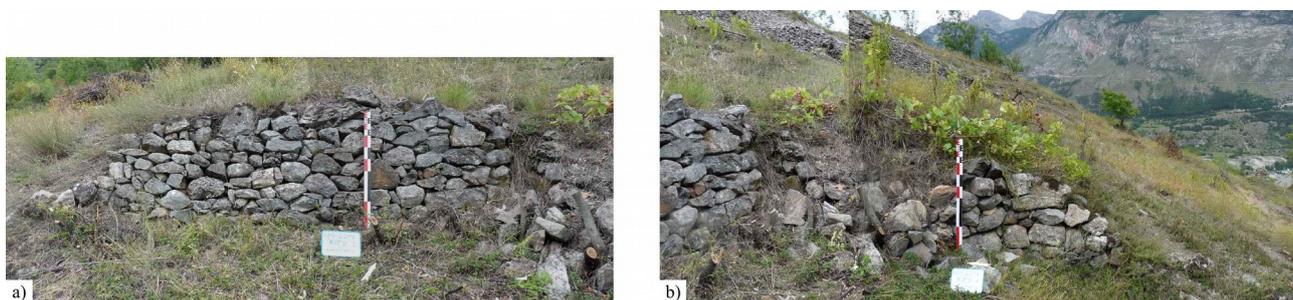


Figure 96 : Restanque RT02, parements sud et ouest (clichés B. Oury, 2014).

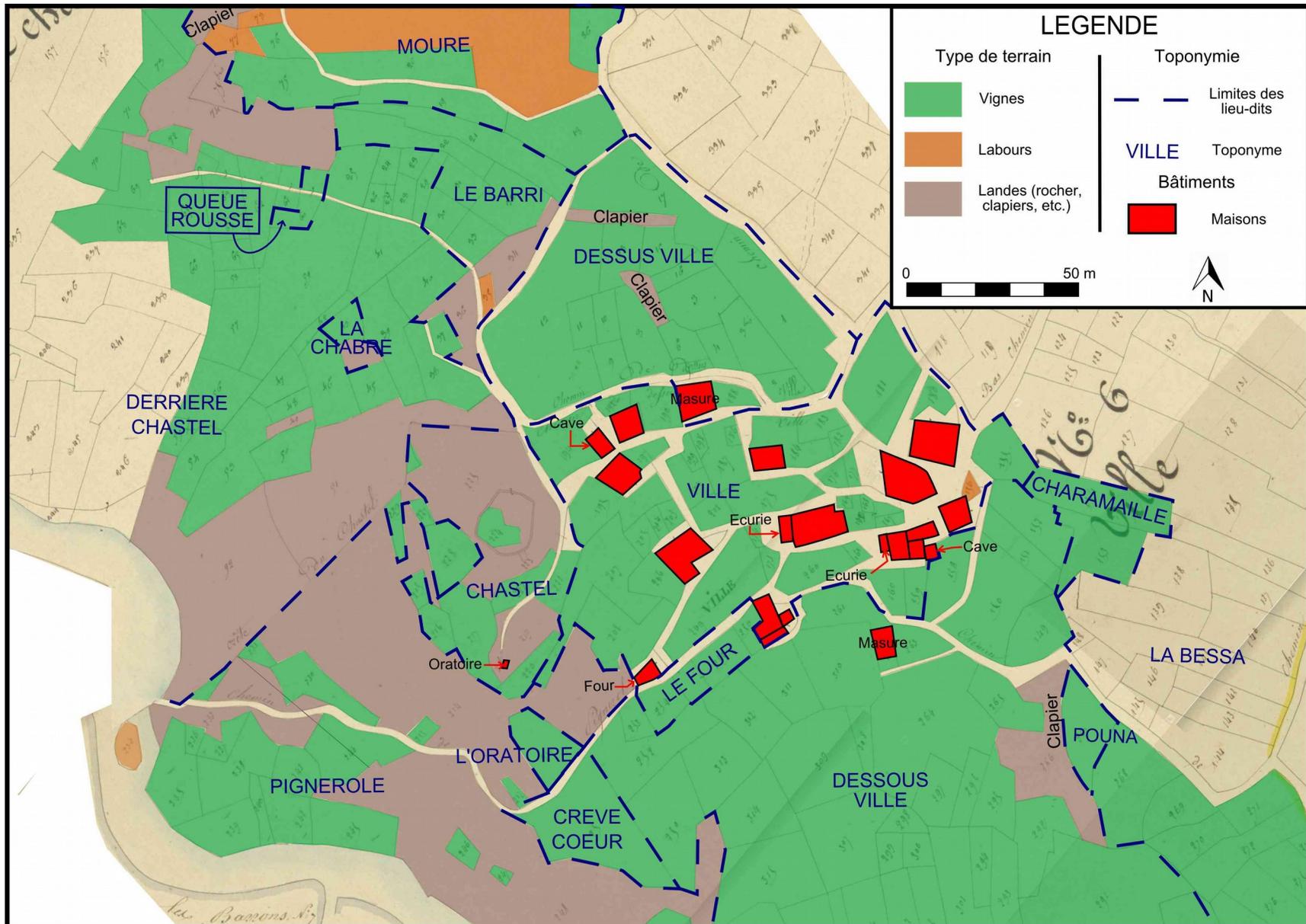


Figure 97 : Statut des parcelles du hameau de Ville d'après le cadastre napoléonien dressé en 1838. Le bourg castral se trouve au lieu-dit « Dessus Ville » (DAO B. Oury, 2014).



Figure 98 : Sondage 02, RT01, coupes est et ouest (clichés M. Levasseur, 2015).

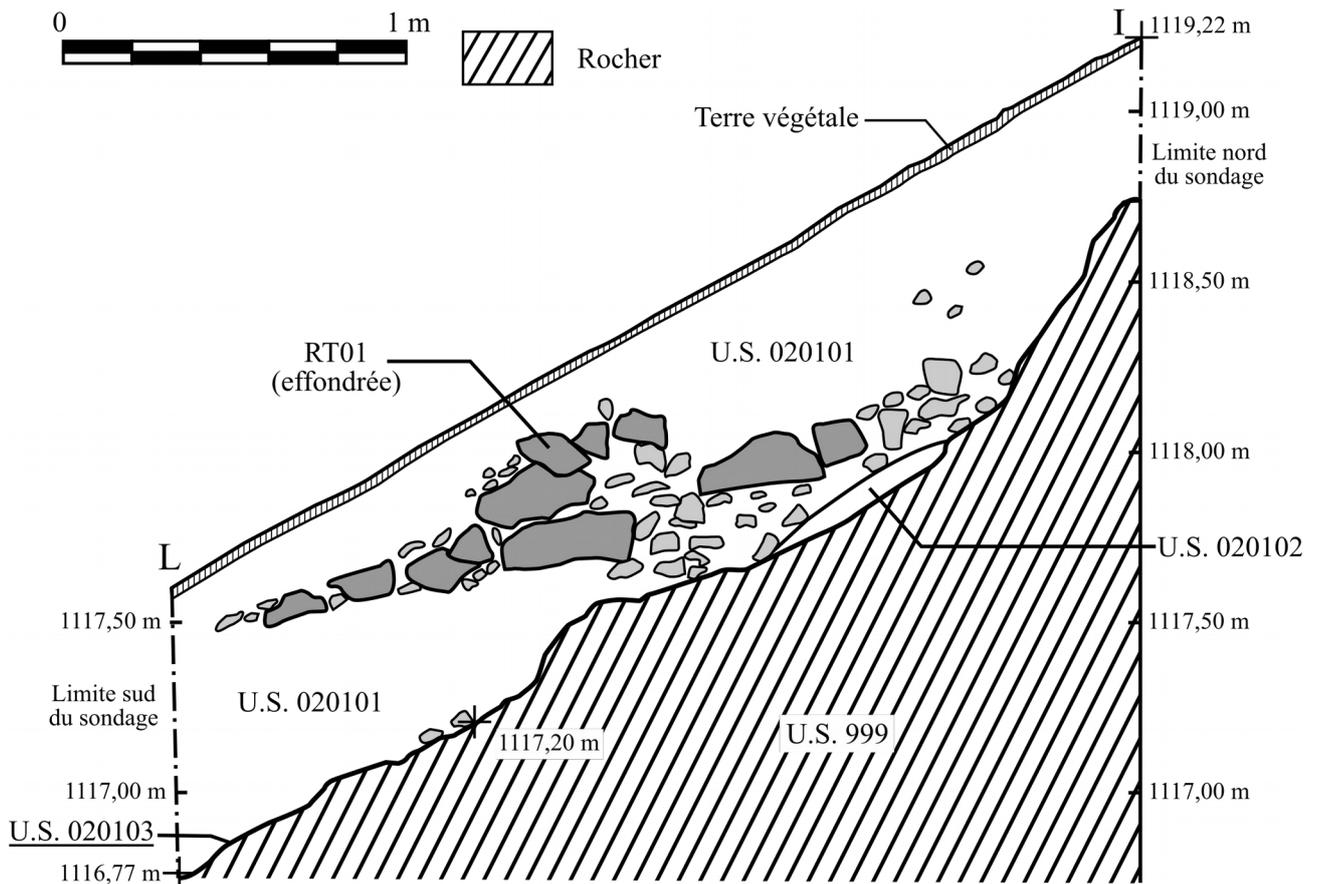
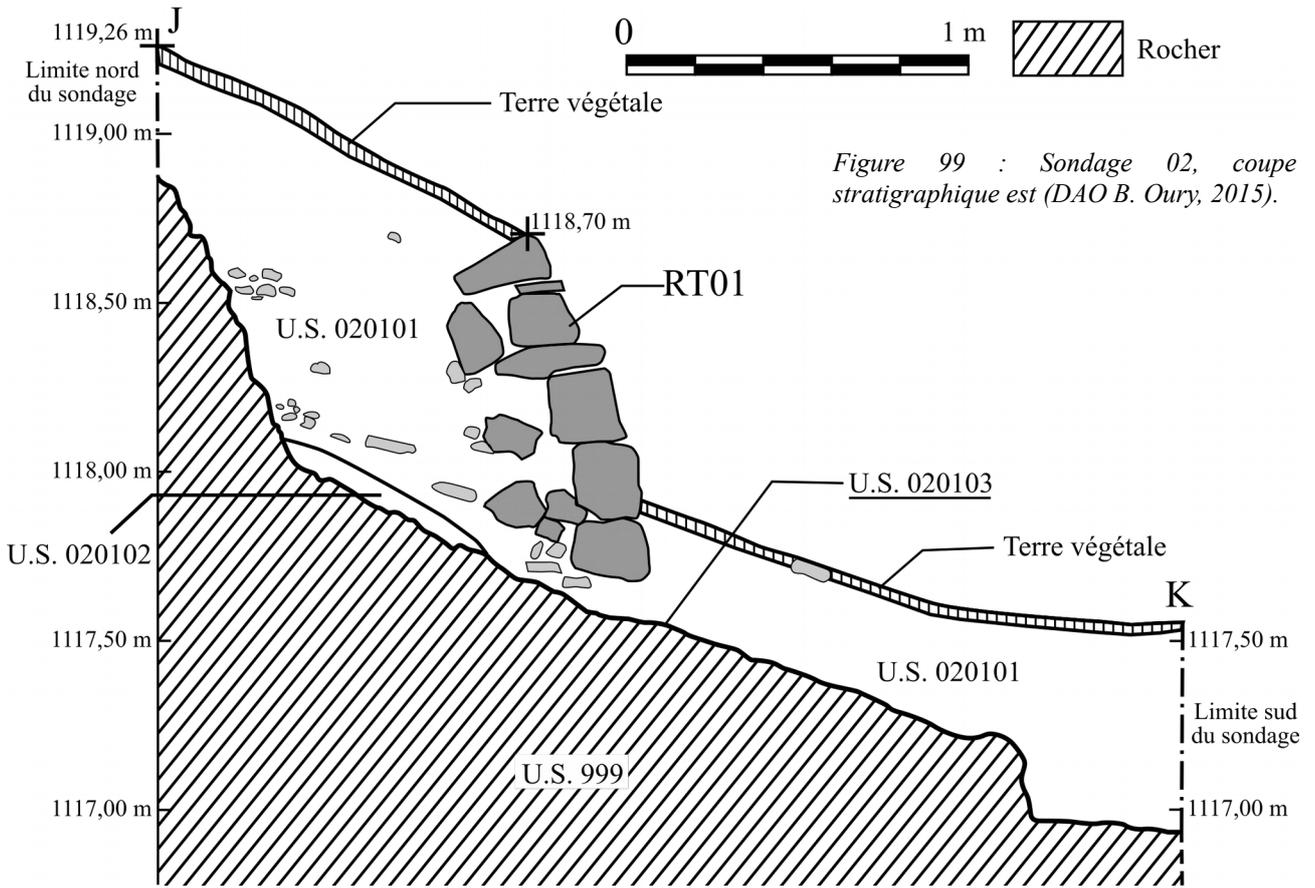




Figure 101 : Sondage 02, substrat rocheux 999 (cliché B. Oury, 2015).

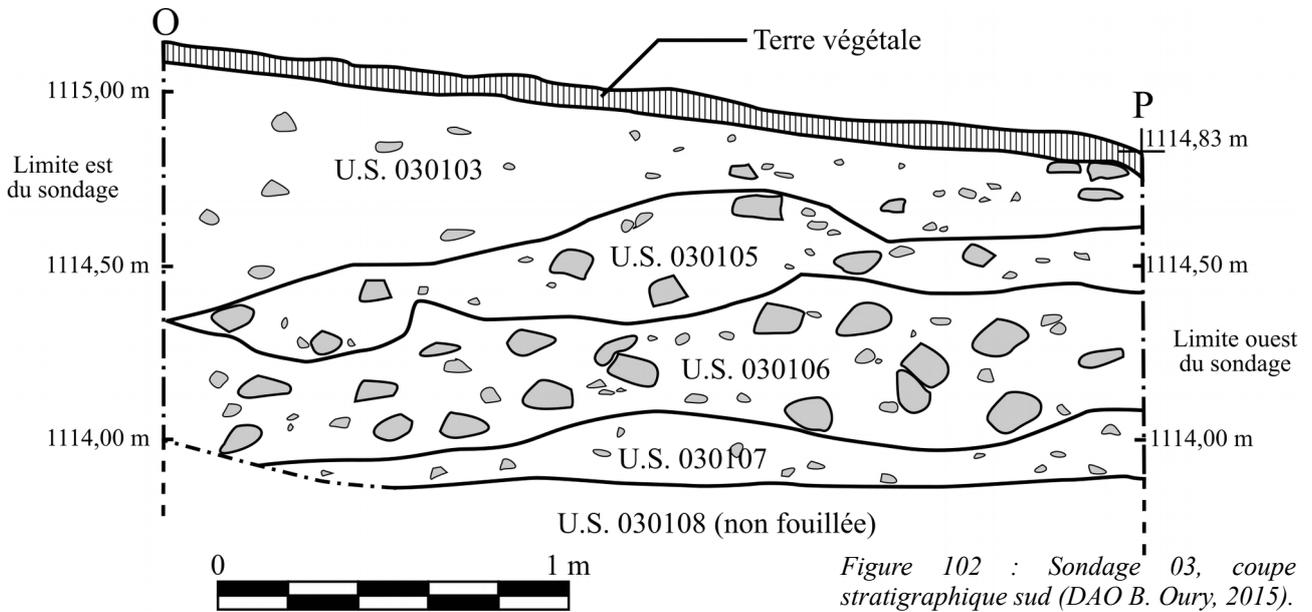


Figure 102 : Sondage 03, coupe stratigraphique sud (DAO B. Oury, 2015).

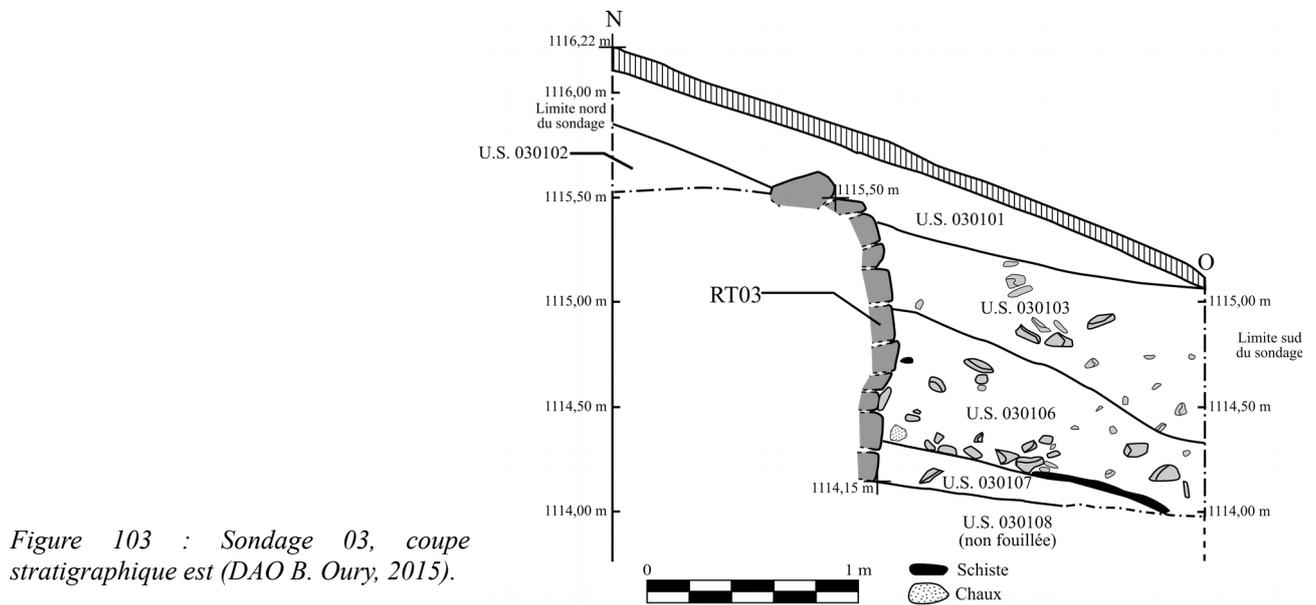


Figure 103 : Sondage 03, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2015).

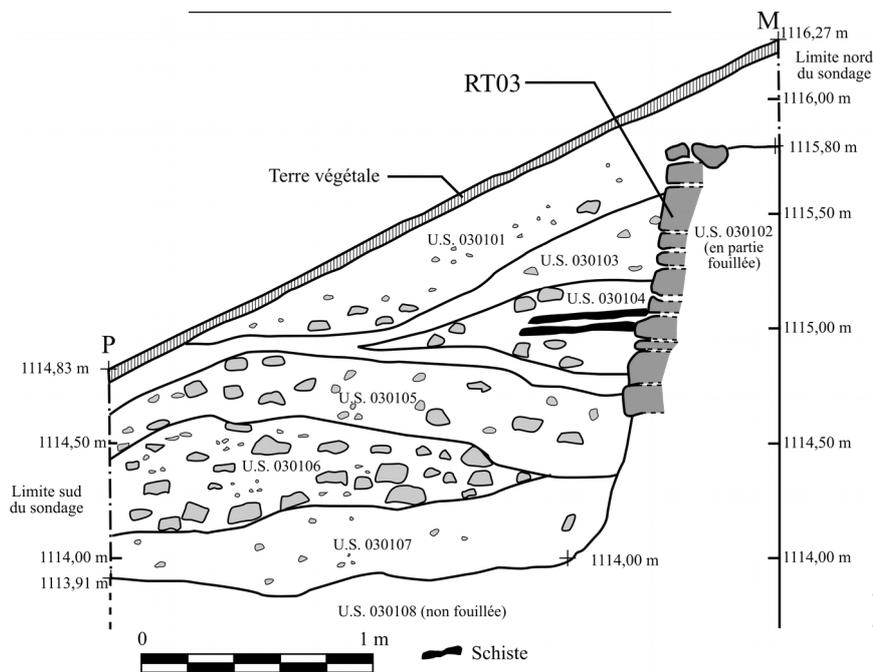


Figure 104 : Sondage 03, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2015).

Figure 105 : Sondage 03, vue zénithale de la restant RT03 (cliché B. Oury, 2015).



Figure 106 : Sondage 03, restanque RT03 (cliché B. Oury, 2015).



Figure 107 : Sondage 03, fragment de manche de couteau en os retrouvé dans le blocage de la restanque RT03 (cliché B. Oury, 2015).

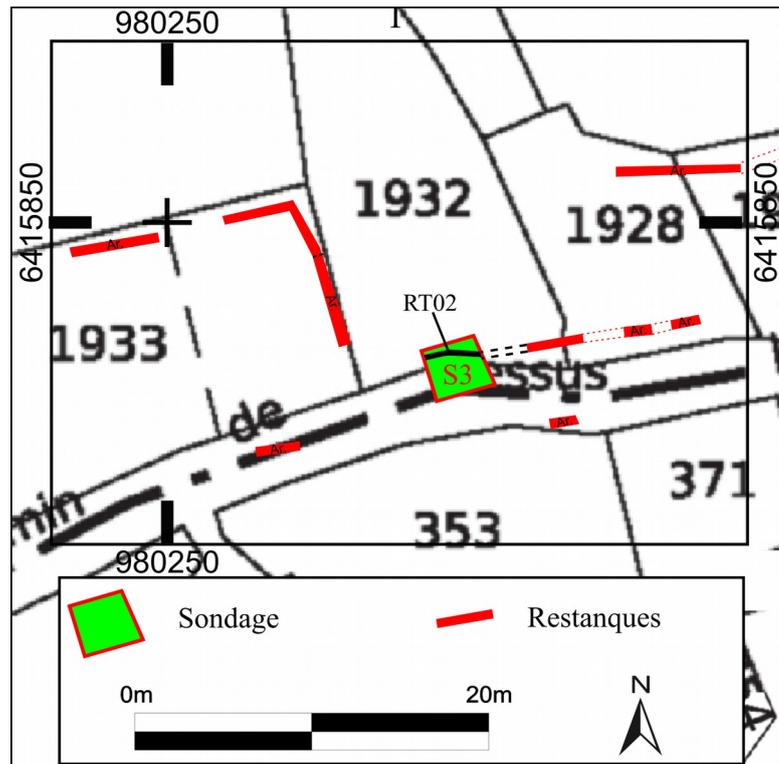


Figure 108 : Sondage 03, situation de RT03 dans le parcellaire cadastral (DAO B. Oury, 2015).

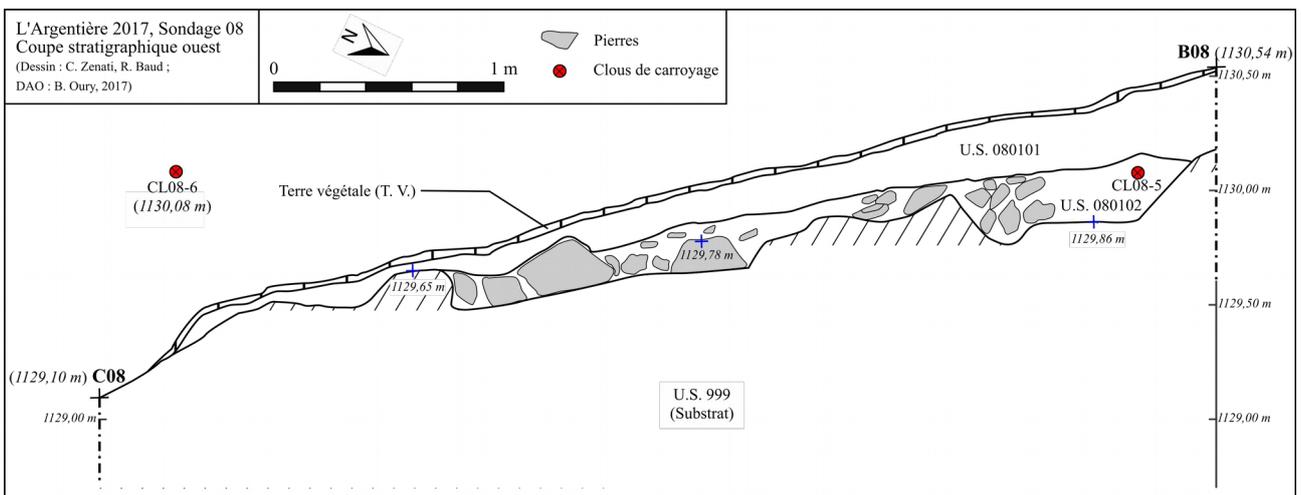


Figure 109 : Sondage 08, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2017).

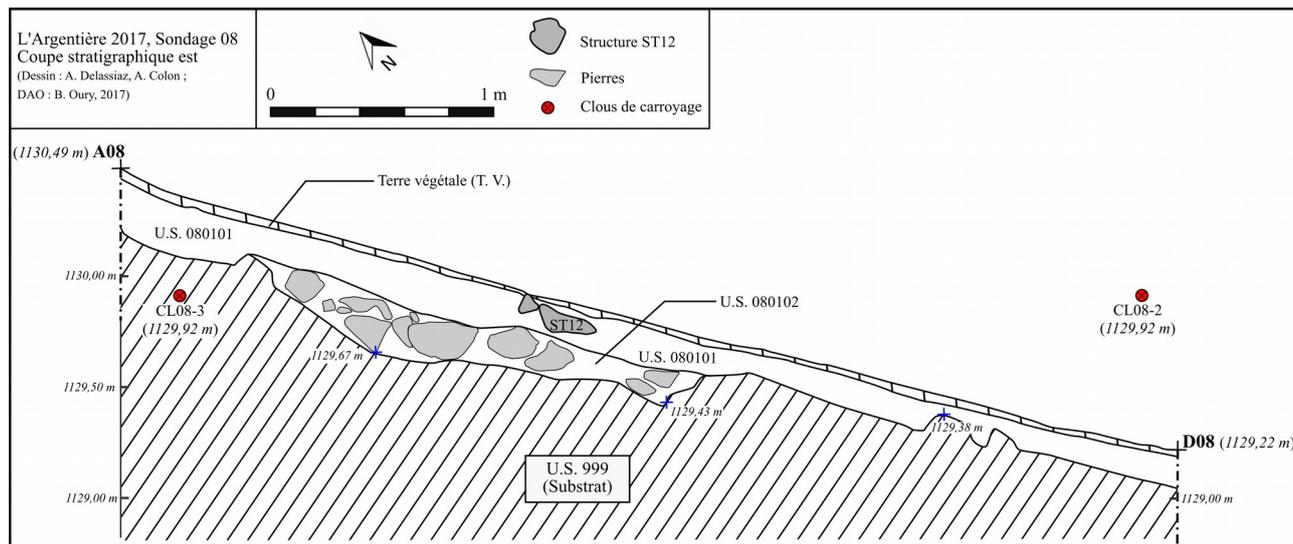


Figure 110 : Sondage 08, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2017).



Figure 111 : sondage 08, substrat rocheux 999 (cliché B. Oury, 2017).



Figure 112 : Sondage 08, arase de la restanque RT04 (cliché B. Oury, 2017).

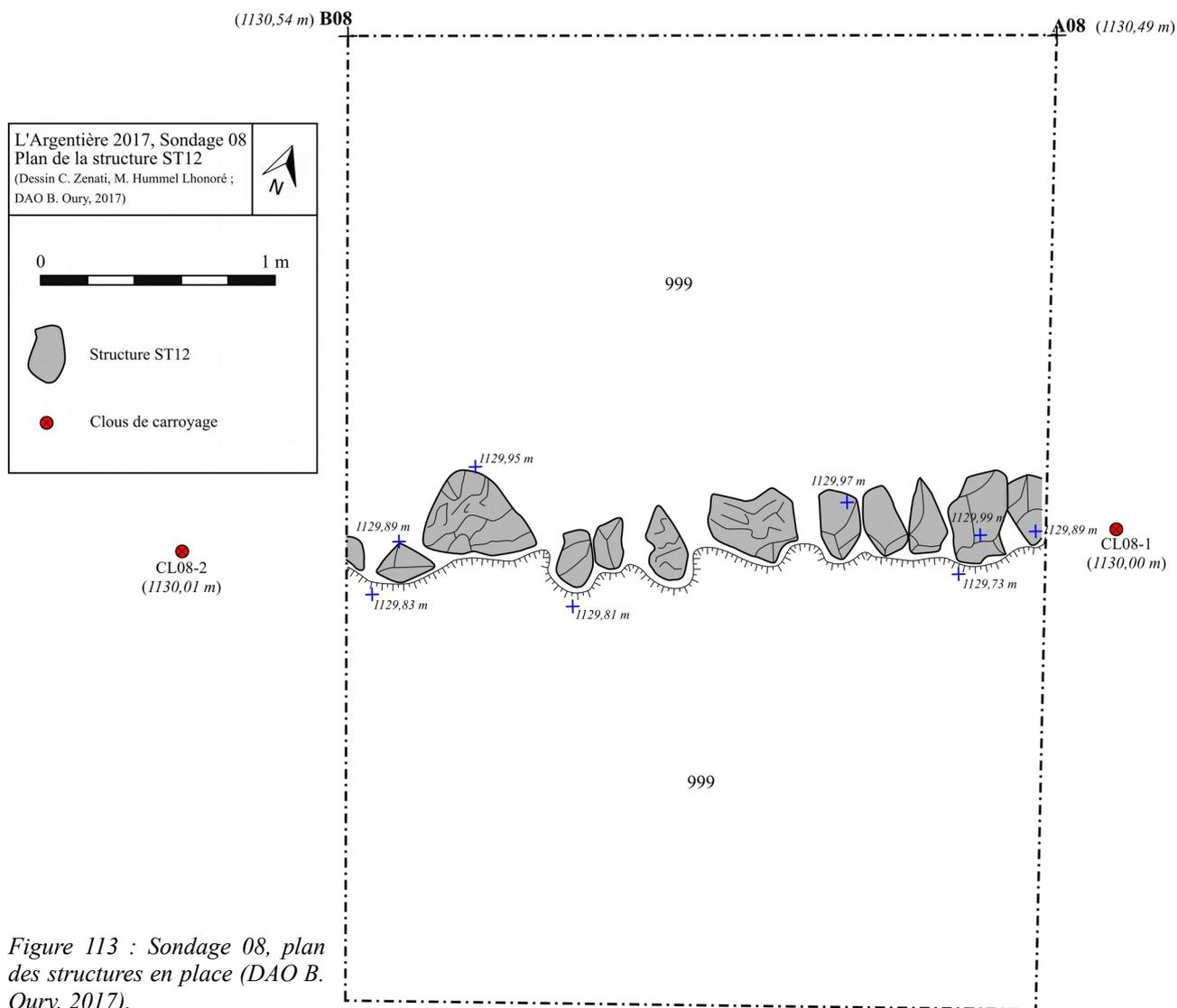


Figure 113 : Sondage 08, plan des structures en place (DAO B. Oury, 2017).



Figure 114 : Sondage 07, rocher, substrat rocheux ? (cliché B. Oury, 2017).

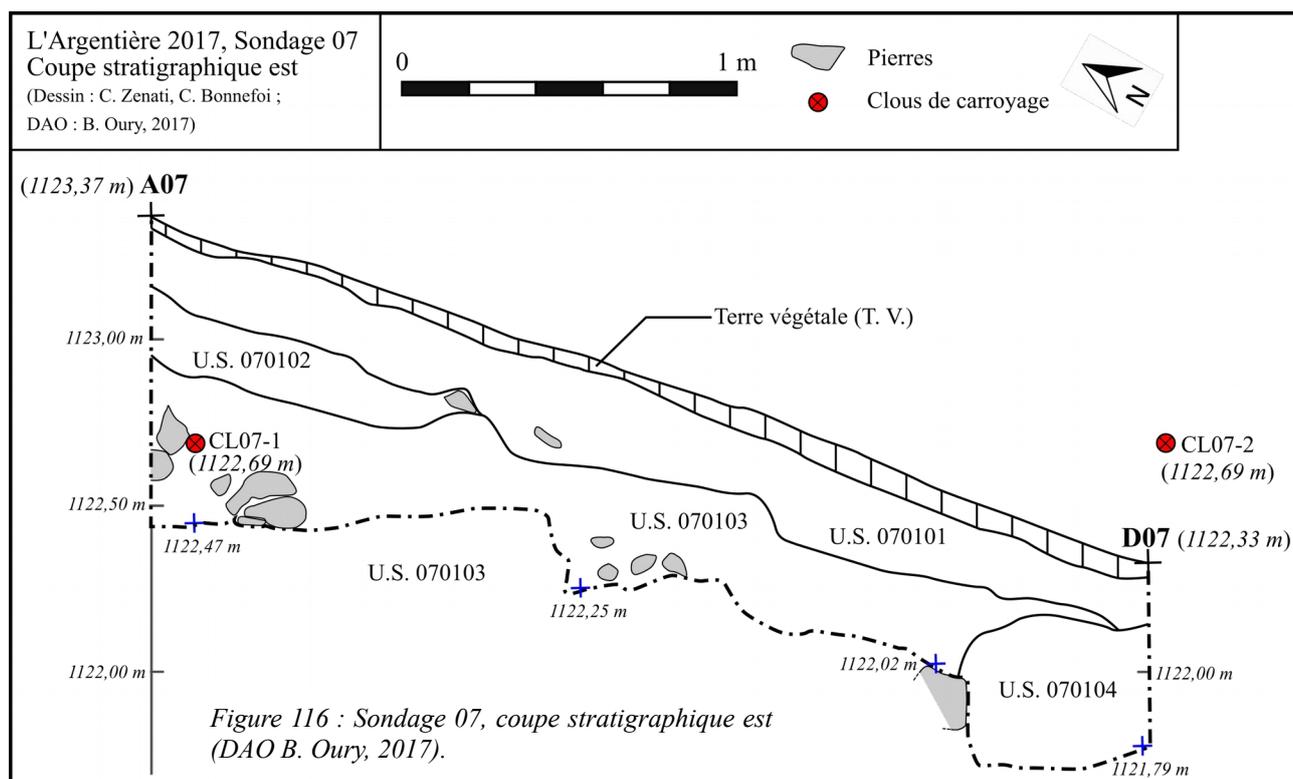
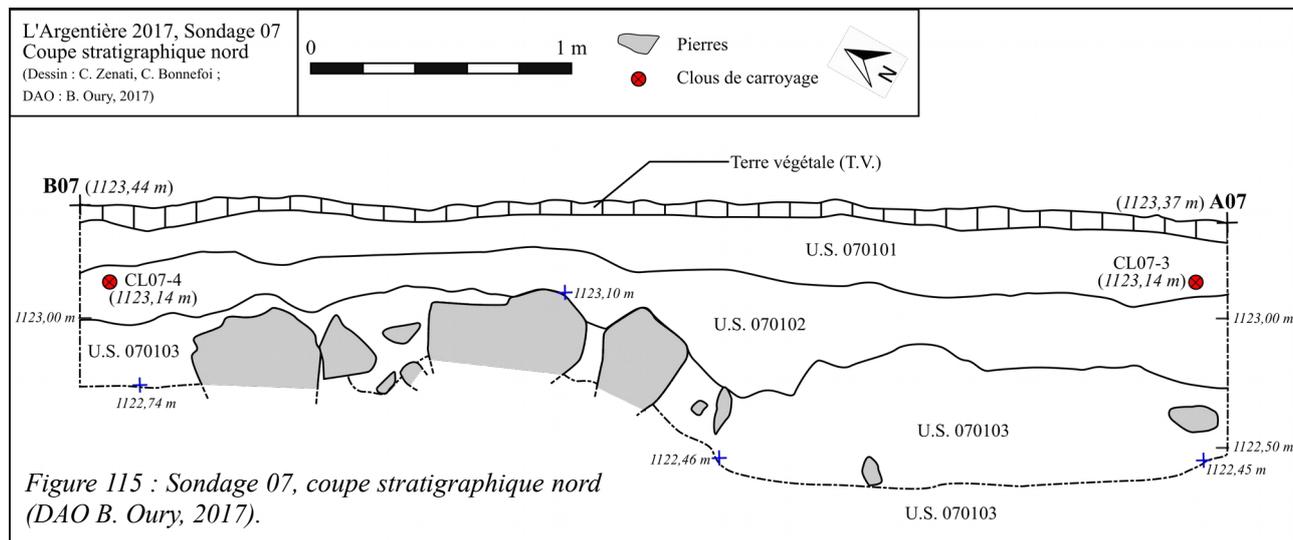


Figure 117 : Sondage 07, clou ornement à tête chapelue (cliché B. Oury, 2017).

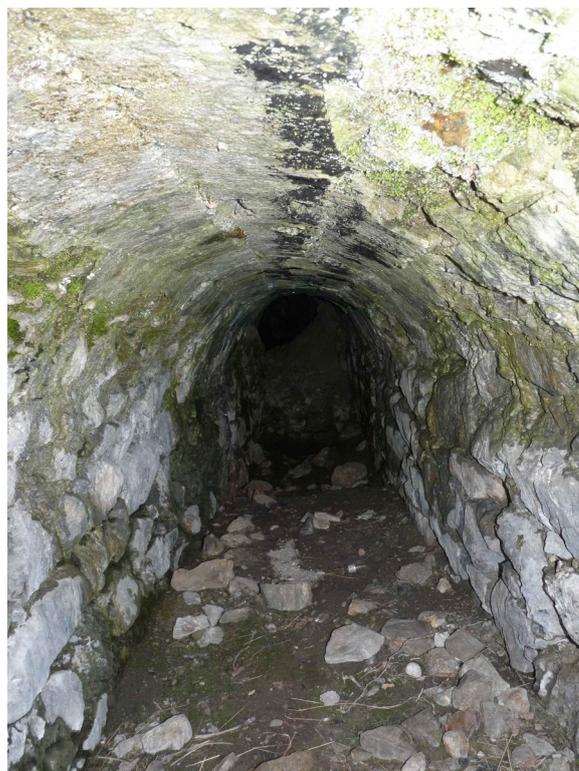


Figure 118 et 119: Tunnel de la conduite forcée traversant le site éboulée à quelques mètres de l'entrée (clichés B. Oury, 2012).



Figure 120 et 121 : Sondage 01bis, pile de soutènement de la conduite forcée ST10, vue zénithale et face est (clichés B. Oury, 2016).



Figure 122 : Sondage 01, empierrement ST01 lié au démontage de la conduite forcée (cliché B. Oury, 2015).



Figure 123 : Ensemble de boutons des XVIIIe et XIXe siècles ; plusieurs systèmes d'attaches sont visibles (tiré de Fallou 1997).



Figure 124 : Tibia d'ovicapriné présentant des traces de rognage par des rongeurs (cliché L. Roux, 2015).



Figure 125 : Fragment d'os coxal de bœuf domestique présentant des traces de découpe au hachereau (cliché L. Roux, 2015).



Figure 126 : Héli-mandibule de faon (Cliché L. Roux, 2015)



Figure 127 : Côte de bœuf domestique (cliché L. Roux, 2015).



Figure 128 : Céramique rouge sombre micacée à décor de frise incisée (Cliché B. Oury, 2017).



Figure 129 et 130 : Sondage 09, fragment de pipe en terre blanche et détail de l'estampille (cliché B. Oury, 2017).



Figure 131 : Sondage 04, fragment de pipe en terre blanche XIXe, retrouvée dans les remblais, hors contexte (clichés B. Oury, 2016).

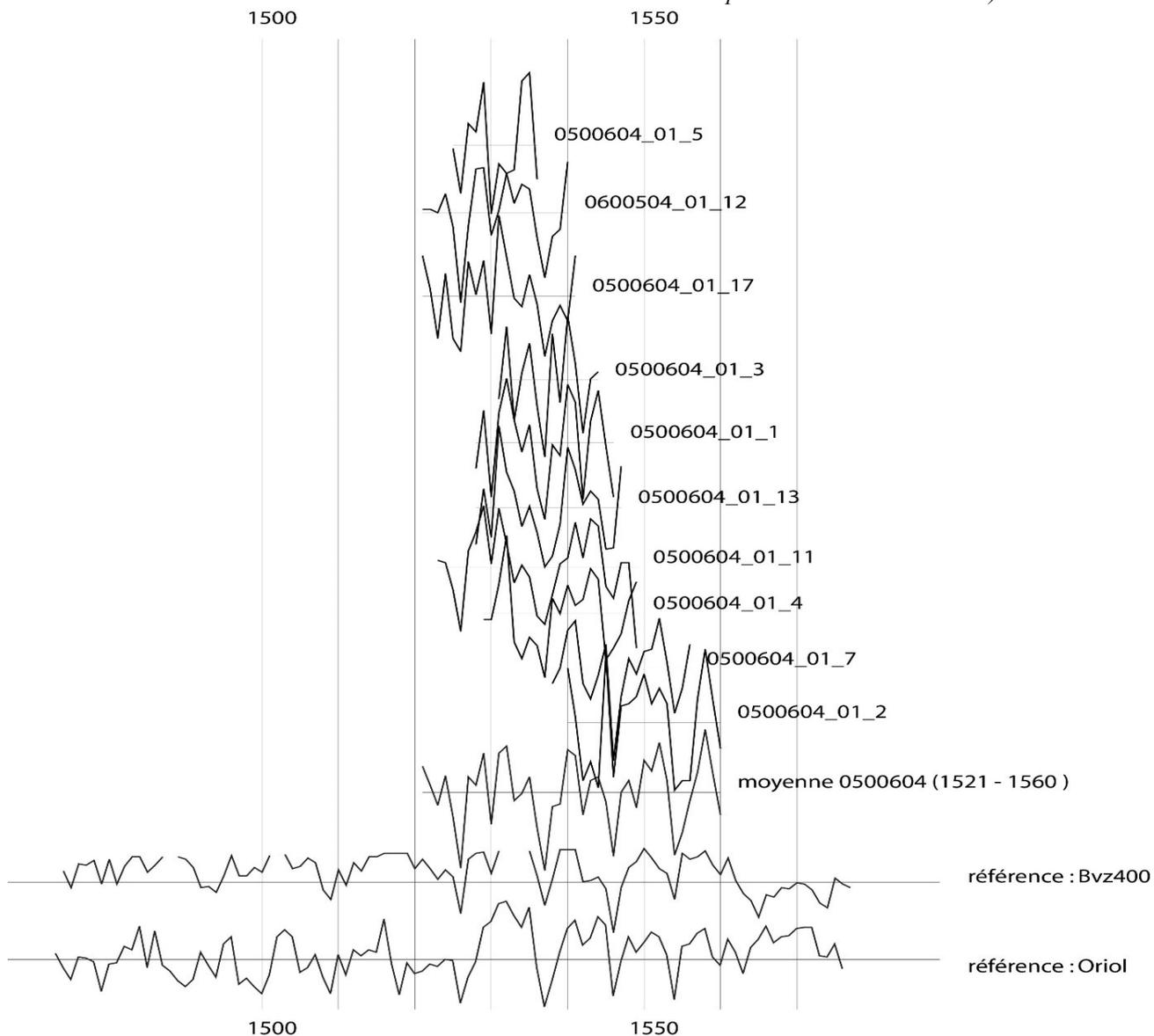


Figure 132 : Sondage 04, fragment d'estampille sur la pipe en terre XIXe (cliché B. Oury, 2016).



Figure 133 : Un des fragments de PL01 (cliché L. Shindo). Les limites des cernes, plus claires, sont bien visibles.

Figure 134 : Représentation graphique des 18 séries individuelles ainsi que leur chronologie moyenne « moyenne 0500604 » et les deux chronologies de référence (Bvz400 et Oriol) avec lesquelles cette moyenne corrèle le mieux (transformation par la méthode du Corridor).



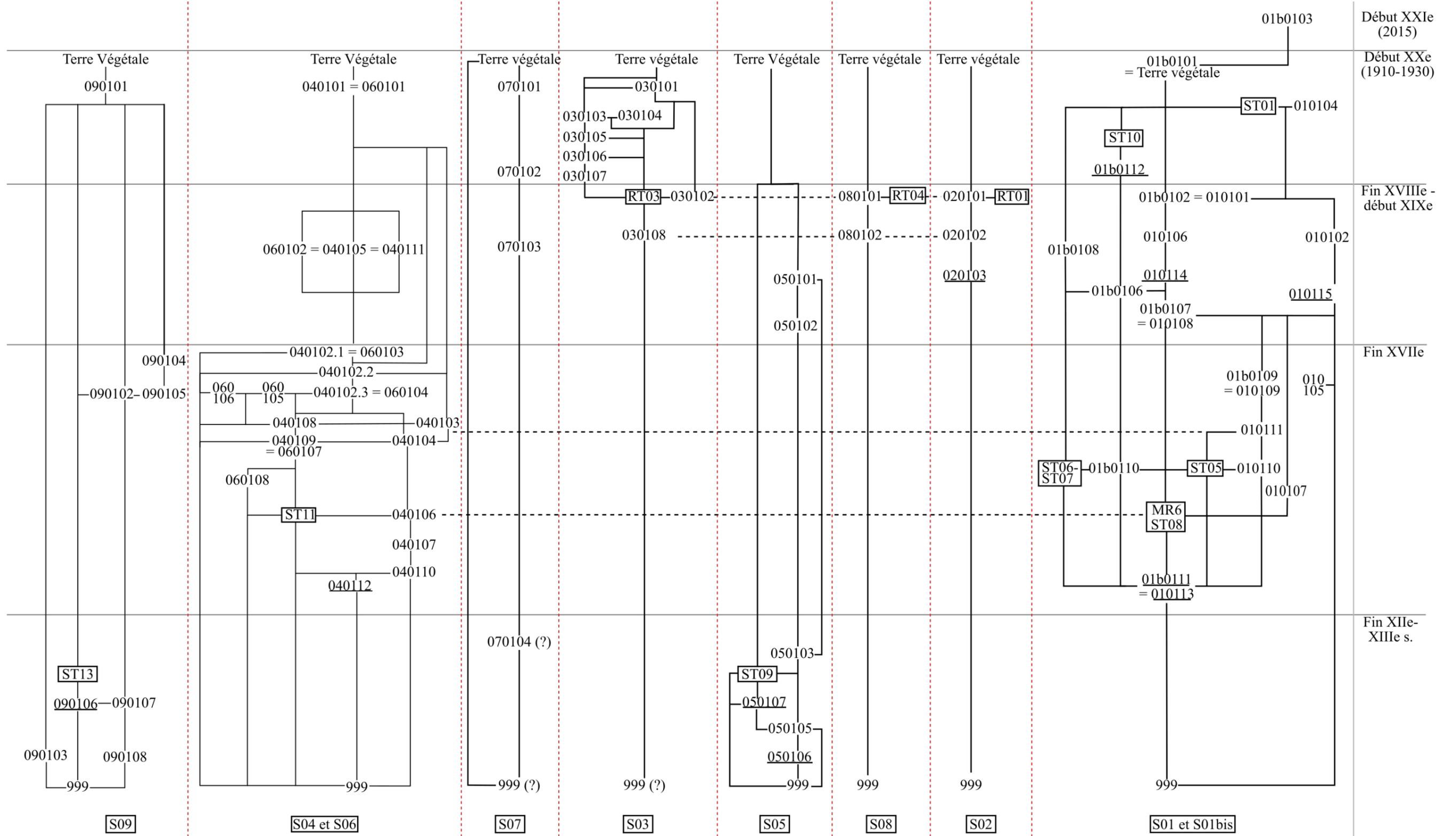
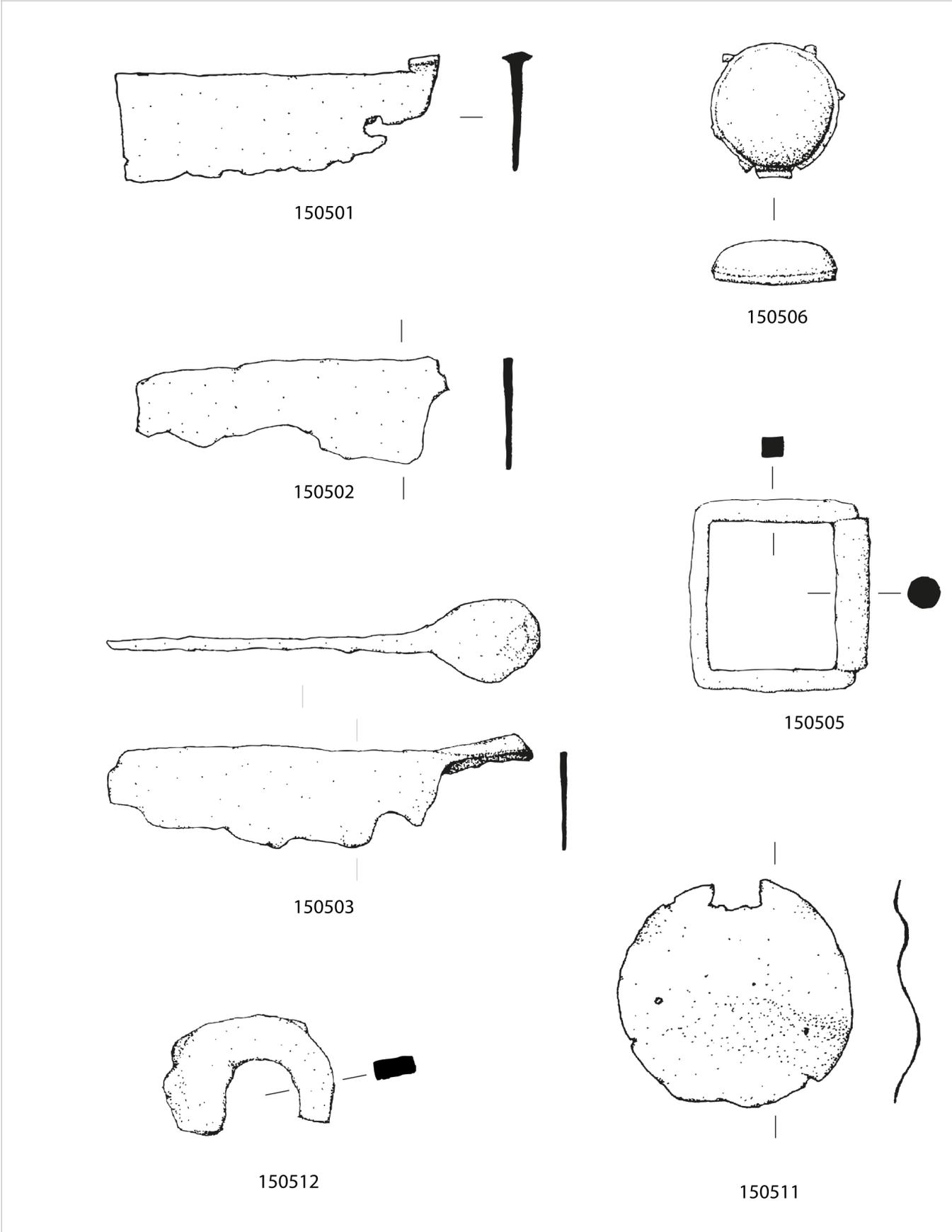


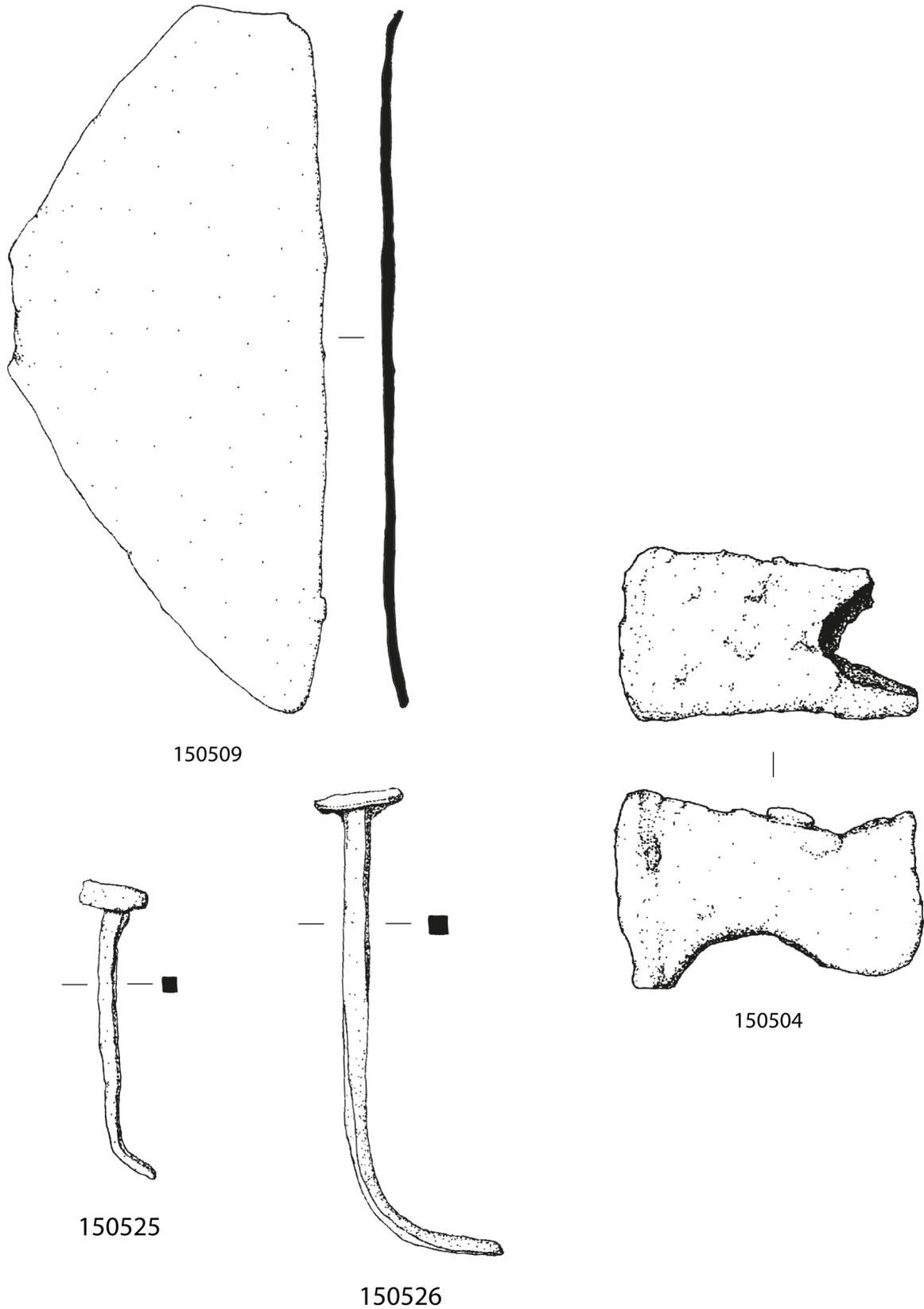
Figure 135 : Diagramme stratigraphique combiné des différents sondages pratiqués dans le bourg castral de L'Argentière entre 2015 et 2017 (DAO B. Oury, 2017).



**Planche 1** - 150501-503 : lames ; 150512 : anneau ; 150506 : bouton ;  
150505 : boucle ; 150511 : indéterminé

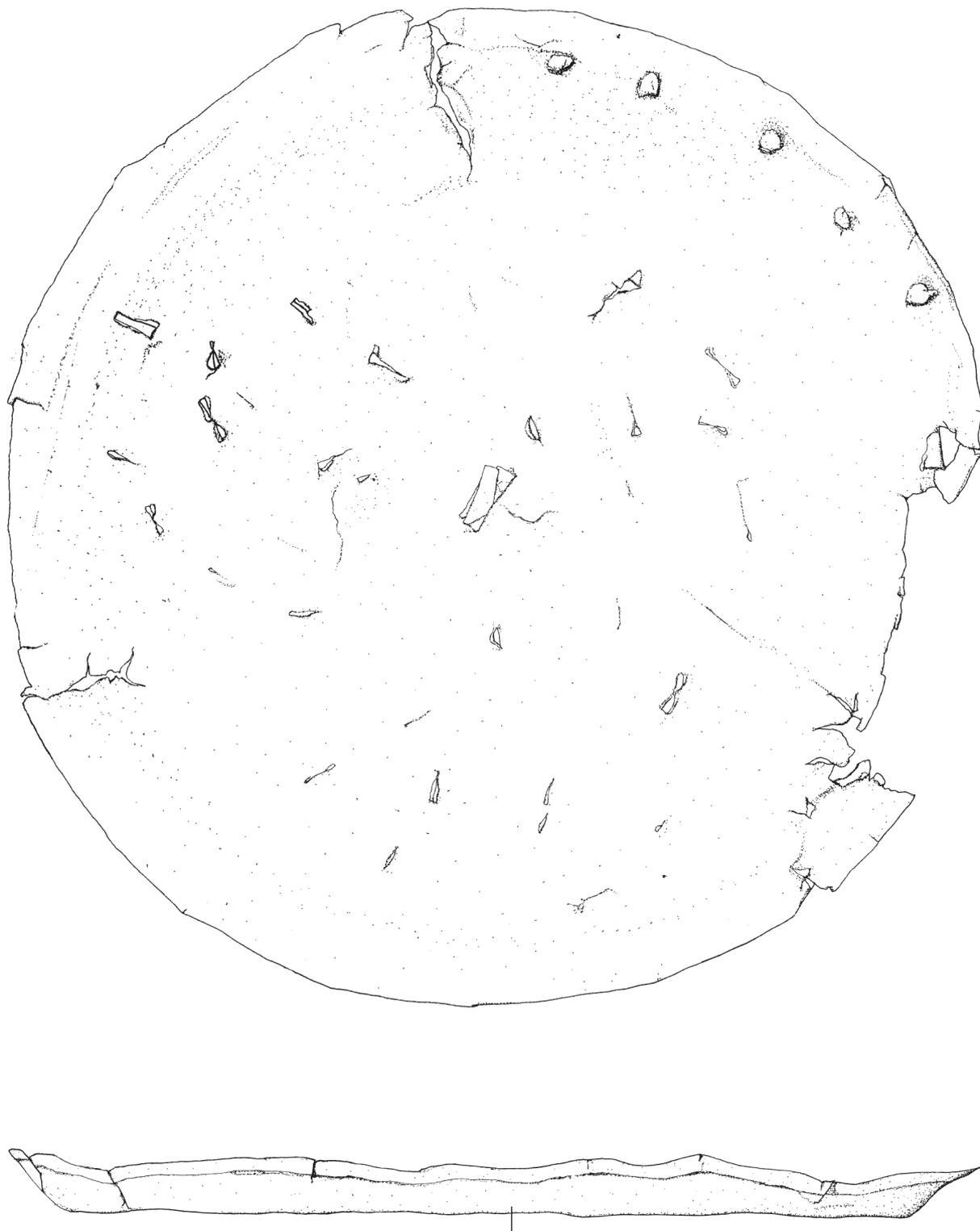
L'Argentière-la-Bessée (05) - sondages 2015. Dessin, DAO : Arnaud Letailleur





**Planche 2** - 150509 : binette ou houe ; 150525-526 : clous ;  
150504 : marteau  
L'Argentière-la-Bessée (05) - sondages 2015. Dessin, DAO : Arnaud Letailleur



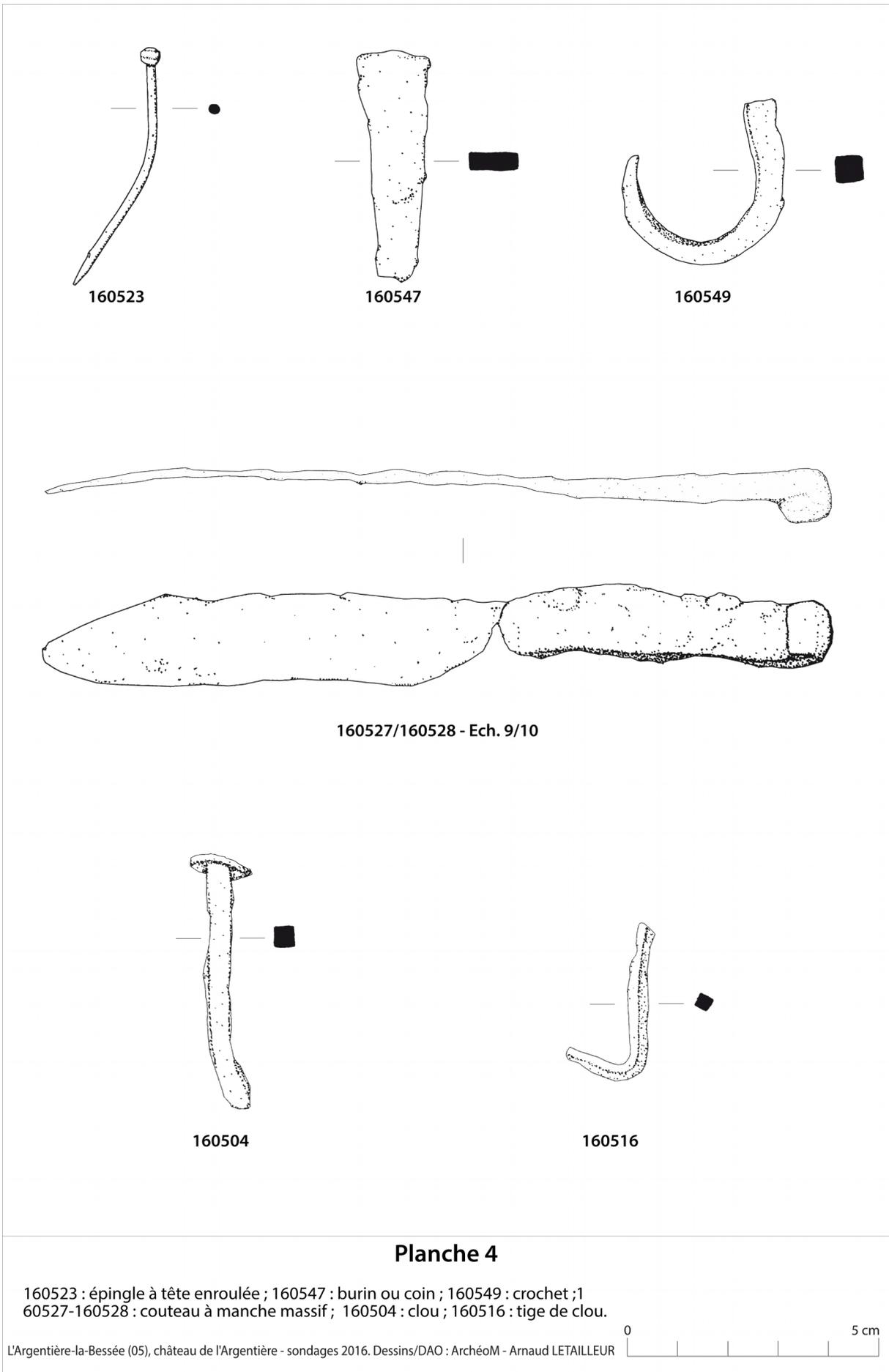


Echelle 1/2

**Planche 3** - ustensile en alliage cuivreux

L'Argentière-la-Bessée (05) - sondages 2015. Dessin, DAO : Arnaud Letailleur



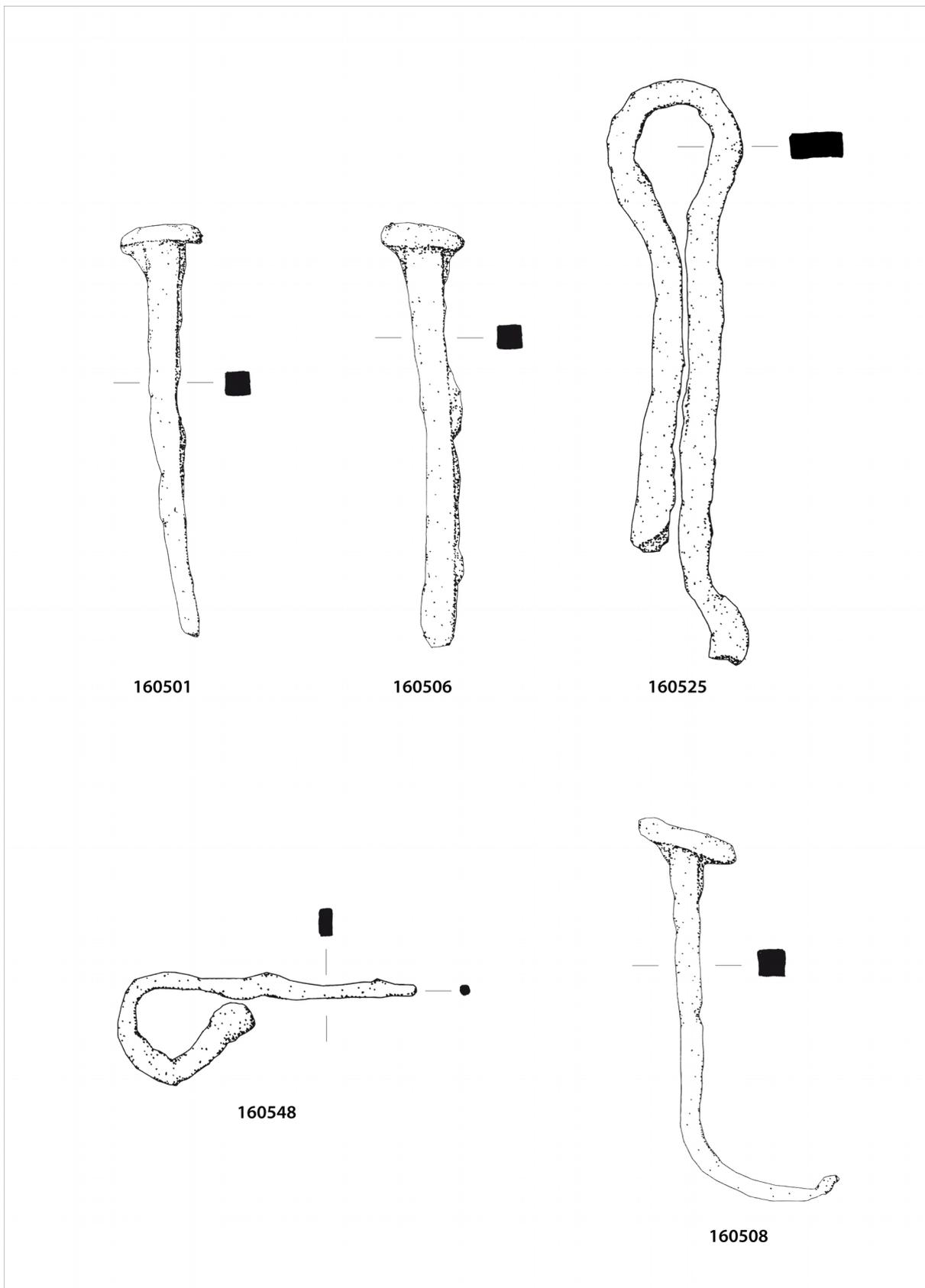


**Planche 4**

160523 : épingle à tête enroulée ; 160547 : burin ou coin ; 160549 : crochet ; 160527-160528 : couteau à manche massif ; 160504 : clou ; 160516 : tige de clou.

L'Argentière-la-Bessée (05), château de l'Argentière - sondages 2016. Dessins/DAO : ArchéoM - Arnaud LETAILLEUR



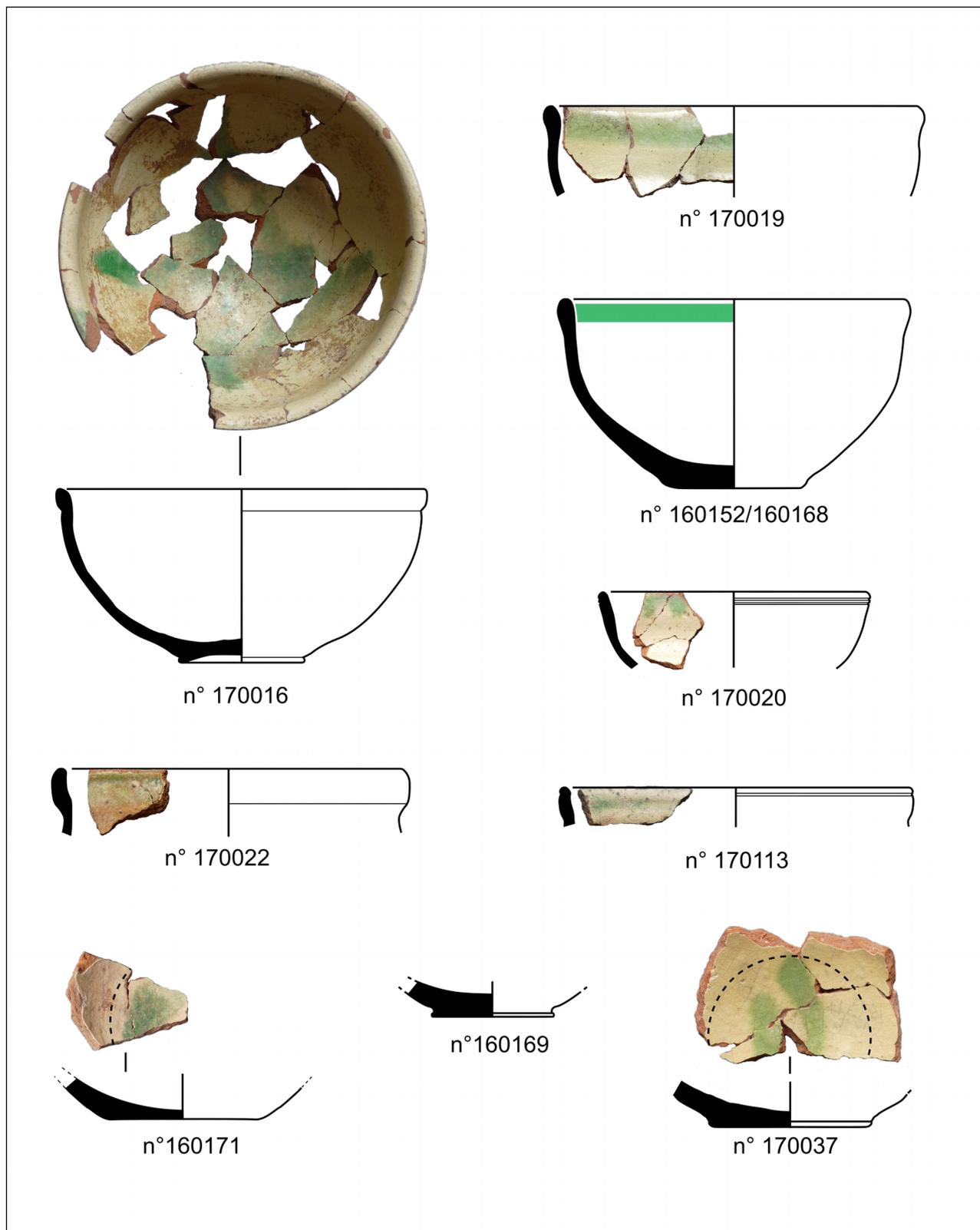


**Planche 5**

160501, 160506, 160508 : clous ; 160525 : charnière-goupille (?) ; 160548 : indéterminé.

L'Argentière-la-Bessée (05), château de l'Argentière - sondages 2016. Dessins/DAO : ArchéoM - Arnaud LETAILLER





**Planche 6 - Céramiques rouges sombres engobées à décors vert (XVIIe s.)**

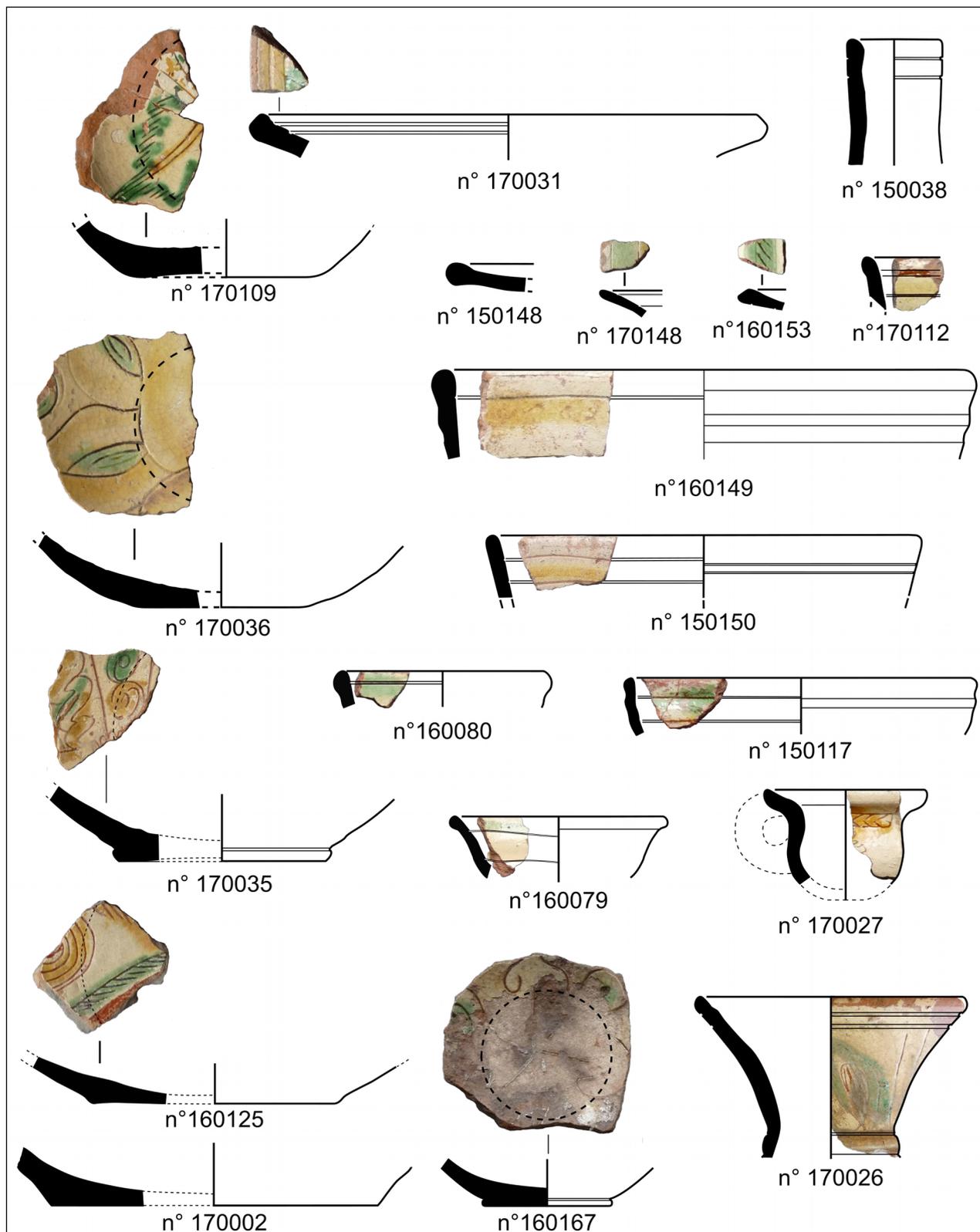
**Bol à décor cruciforme :** n°170016.

**Bols ou écuelles décor à bandeau :** n°160152/160168, n°170019, n°170022, n°170113.

**Bols ou écuelles à décor végétal :** n°160169, n°160171, n°170020, n°170037.

Château de L'Argentière (L'Argentière-la-Bessée, 05) - Mobilier  
céramique des sondages 2015-2017 - Dessin/DAO : B. OURY

0 5 cm  
| | | | | | | | | |



### Planche 7 - Céramiques rouges sombres type *graffita tarda* (XVIIe s.)

**Coupes** : n°150117, n°160070, n°160080, n°170112. **Bols** : n°150150, n°160149, n°160167, n°170109.

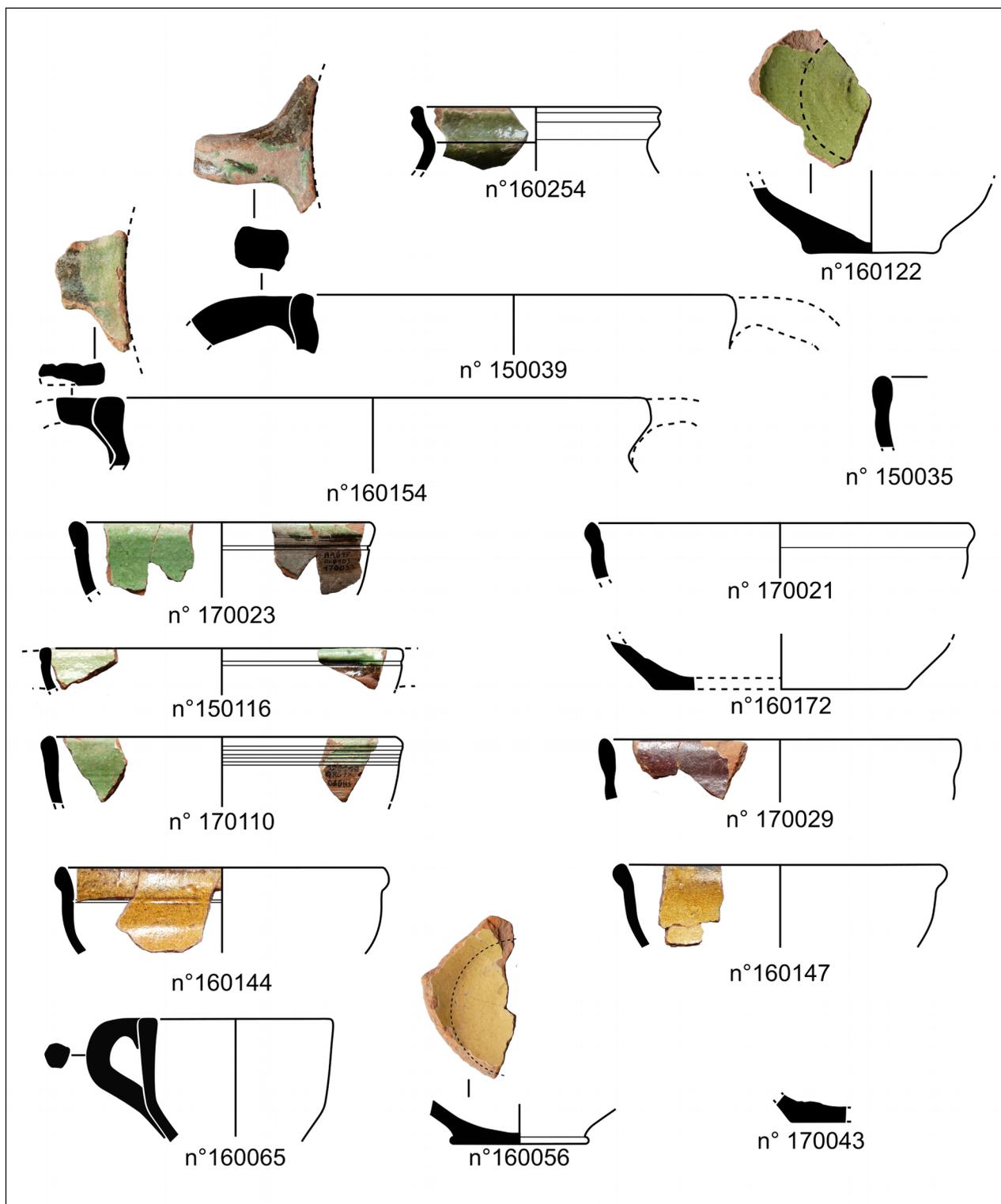
**Plats / assiettes** : n°150148, n°160125, n°160153, n°170002, n°170031, n°170035, n°170036, n°170148.

**Bouteille** : n°150038. **Cruche (?)** : n°170026.

**Taraiette** : n°170027.

Château de L'Argentière (L'Argentière-la-Bessée, 05) - Mobilier  
céramique des sondages 2015-2017 - Dessin/DAO : B. OURY

0 5 cm



### Planche 8 - Céramiques rouges sombre engobées monochromes (XVIIe s.)

- Vert : Pots : n°150039, n°160122, n°160154, n°160254.

Bols/écuelles : n°150035, n°150116, n°160172, n°170021, n°170023, n°170110.

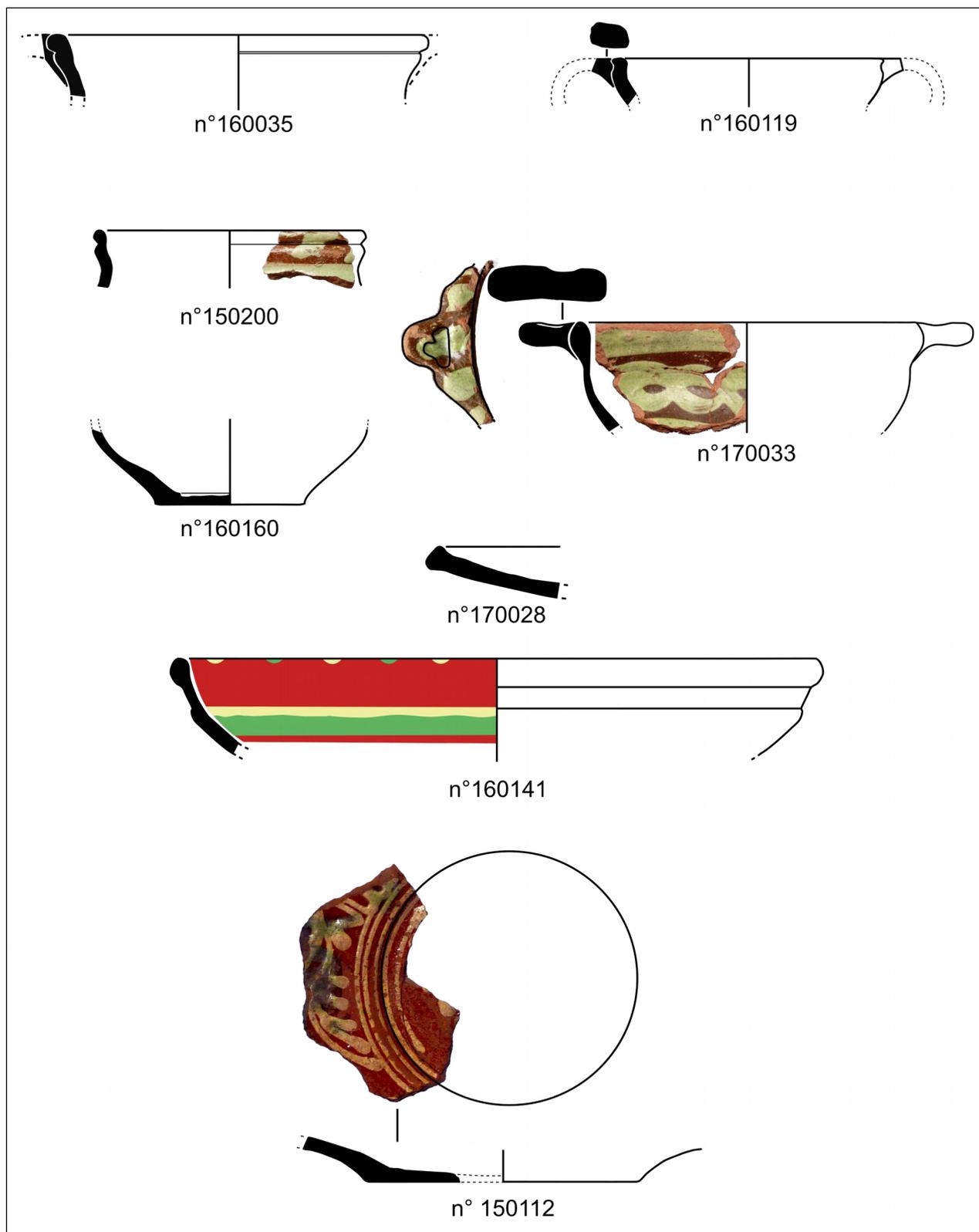
- Marron : Bol : n°170029.

- Jaune / brun : Bols / écuelles : n°160144, n°160147, n°170043.

- Blanc : Tasse : n°160065. Bol/ écuelle : 160056.

Château de L'Argentière (L'Argentière-la-Bessée, 05) - Mobilier  
céramique des sondages 2015-2017 - Dessin/DAO : B. OURY

0 5 cm

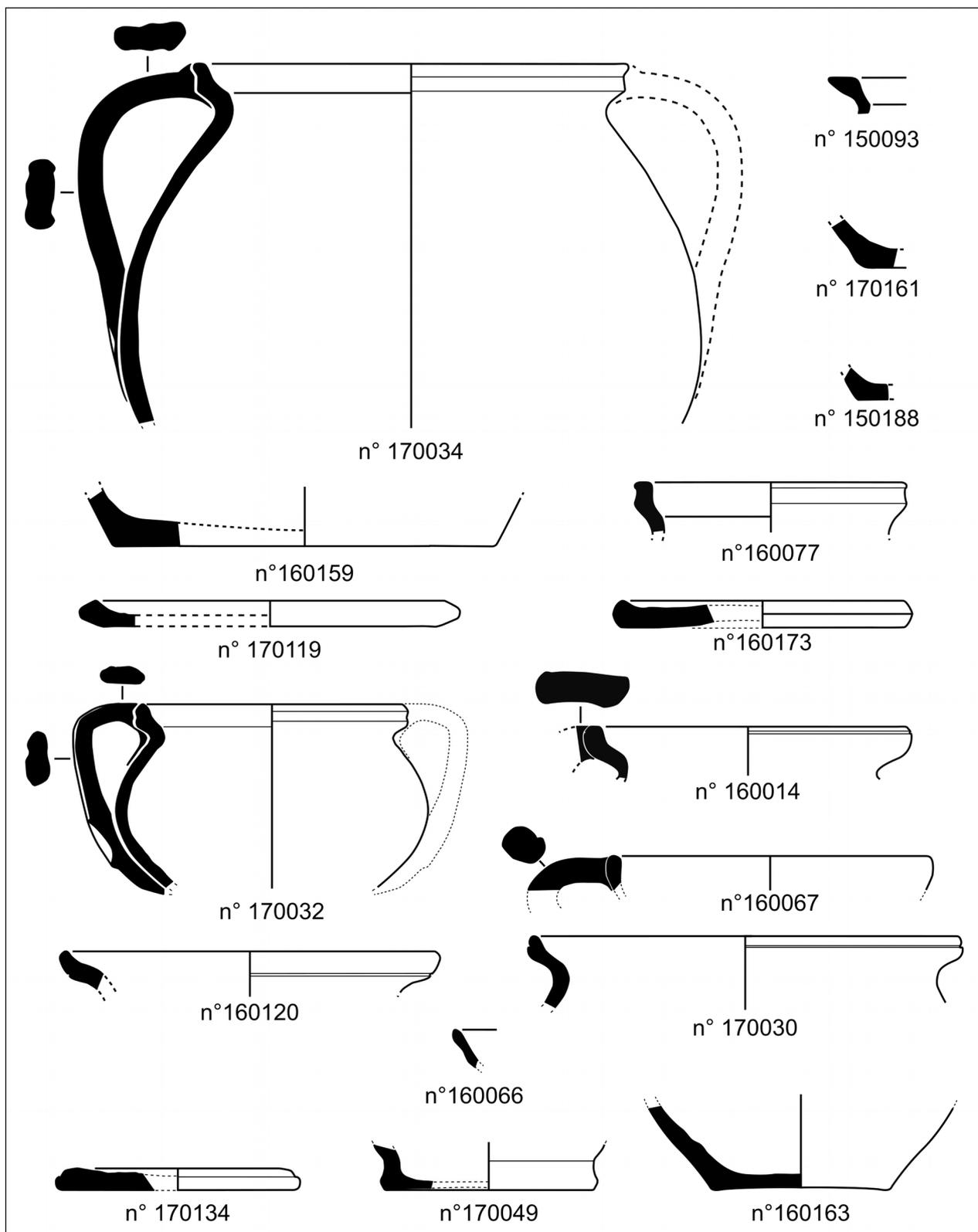


### Planche 9 - Céramiques rouges sombres à décors d'engobe blanc et rehauts vert

- Céramiques glaçurées : Cruches : n°160035, n°160119, n°160160. Pot : n°150200. Ecuelle : n°170033.
- Céramiques engobées rouge : Saladier : n°160141. Plat : 170028. Assiette : n°150112.

Château de L'Argentière (L'Argentière-la-Bessée, 05) - Mobilier  
céramique des sondages 2015-2017 - Dessin/DAO : B. OURY

0 5 cm  
|-----|



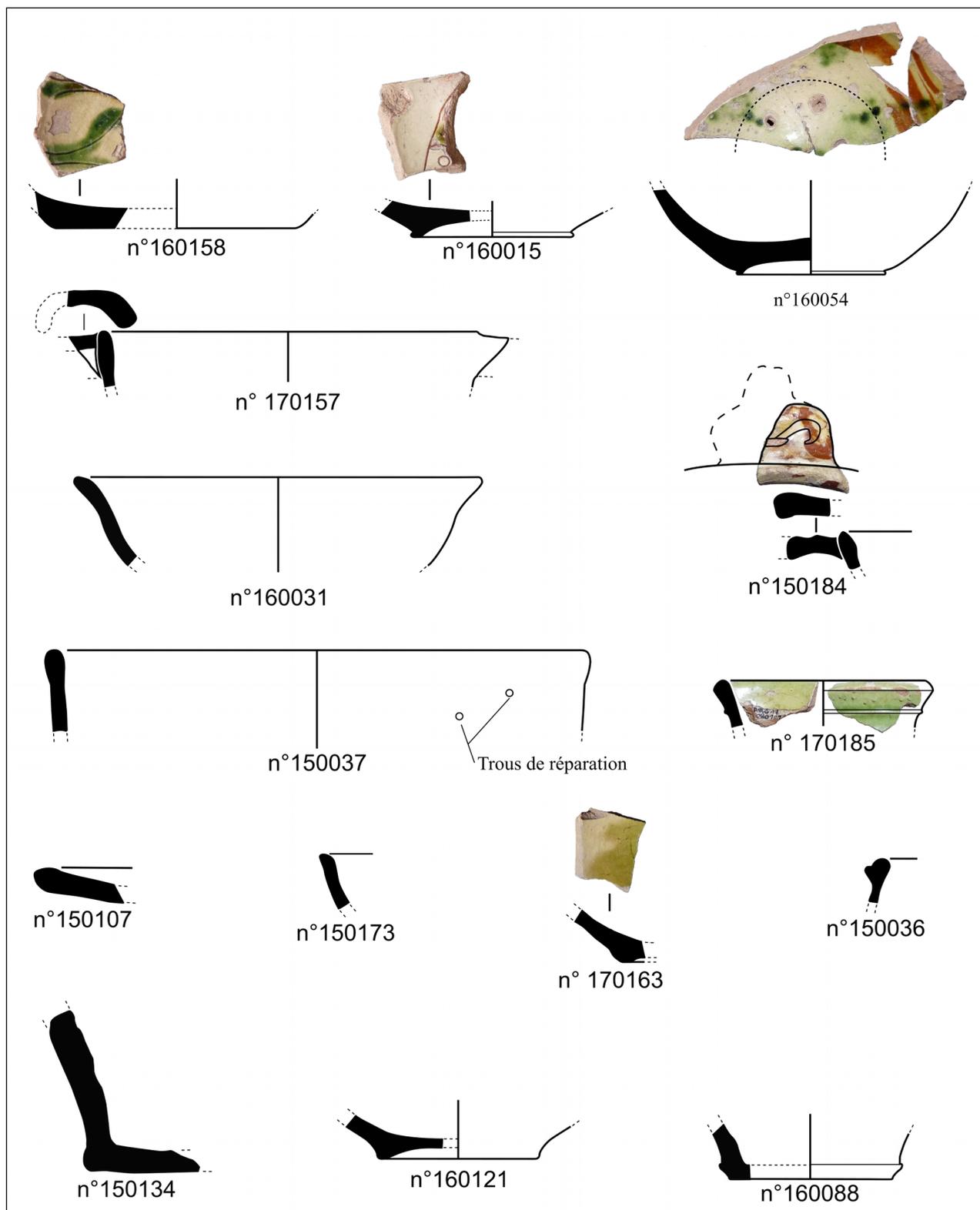
### Planche 10 - Céramiques rouges sombre culinaires et diverses (XVIIe s.)

- Céramiques sans traitement : Cruche : n°160159. Pots : n°150093, n°150188, n°160077, n°170034, n°170161. Coupelles (bougeoirs ?) : n°160173, n°170119.
- Céramiques glaçurées : Pots : n°160014, n°160067, n°160120, n°160163, n°170032, n°170030. Cruche : n°170049. Bol : n°160066. Coupelle (bougeoir ?) : n°170134.

Château de L'Argentière (L'Argentière-la-Bessée, 05) - Mobilier  
céramique des sondages 2015-2017 - Dessin/DAO : B. OURY

0 5 cm





### Planche 12 - Céramiques rouges claires engobées blanc (XVIIe s.)

- Graffita tarda : Plats : n°160016, n°160158
- Décor marbré : Bol : n°160054.
- Jaspée : Ecuellen à oreilles : n°150184, n°170157. Bols : n°170037, n°160031.
- A décor d'oxydes : Bol : n°170163. Pots : n°150036, n°170185. Assiette : n°150107.
- Sans décor : Bol : n°150173, n°160121. Pot : n°160088. Cruche : n°150134.

Château de L'Argentière (L'Argentière-la-Bessée, 05) - Mobilier  
céramique des sondages 2015-2017 - Dessin/DAO : B. OURY

0 5 cm

## 5) Table des Figures

Figure 1: Carte de localisation du site (extrait de carte IGN 1/250 000, R18 Région P.A.C.A.).....	16
Figure 2: Carte de localisation du site (carte IGN 1/25 000, 3537 ET Guillestre).....	17
Figure 3: Positionnement des sondages (2015, 2016 et 2017) sur le cadastre actuel (2014).....	18
Figure 4: Situation des sondages (2015, 2016 et 2017) sur le cadastre napoléonien (1838).....	19
Figure 5: Plan topographique des structures en place et situant les sondages réalisés entre 2015 et 2017 (DAO B. Oury, 2017).....	131
Figure 6: Chemisage de la plateforme sommitale, CHE-1 et CHE-2 (Cliché B. Oury 2014).....	139
Figure 7: Chemisage de la plateforme sommitale, CHE-2 et CHE-3 (cliché B. Oury, 2014).....	139
Figure 8: Chemisage de la plateforme sommitale, CHE-4 (cliché B. Oury, 2014).....	139
Figure 9: Restitution de l'échafaudage ayant servi à la construction de la paroi CHE-2 (DAO B. Oury, 2014).....	140
Figure 10: Parement externe du mur MRb1 et sa méthode d'enrochement (cliché B. Oury, 2014).....	140
Figure 11: Profil nord du mur MRb1 (cliché B. Oury, 2014).....	141
Figure 12: Parement nord du mur MRb2 (clichés B. Oury, 2014).....	141
Figure 13: Profil ouest du mur MRb2 (cliché B. Oury, 2014).....	141
Figure 14: Profil est du mur MRb3 (cliché B. Oury, 2014).....	141
Figure 15: Parement interne du mur MRb3 (cliché B. Oury, 2014).....	142
Figure 16: Profil nord du mur MR4, basse cour (cliché B. Oury, 2014).....	142
Figure 17: Parement externe du mur MR4, basse cour (cliché B. Oury, 2014).....	142
Figure 18: Parement externe du mur MR5, basse cour (clichés B. Oury, 2014).....	143
Figure 19: Parement interne du mur MR1, enceinte du bourg castral (clichés B. Oury, 2014).....	143
Figure 20: Profil sud du mur MR1, enceinte du bourg castral (cliché B. Oury, 2014).....	143
Figure 21: Mur MR2, face sud (a), est (b), nord (c) et ouest (d), enceinte du bourg castral (clichés B. Oury, 2014).....	144
Figure 22: face sud du mur MR3 (parement interne), enceinte du bourg castral (clichés B. Oury, 2014).....	145
Figure 23: Vestiges éboulés du mur entre MR3 et MR1, enceinte du bourg castral (cliché B. Oury, 2014).....	145
Figure 24: Arase supposée de mur perpendiculaire à MR3, enceinte du bourg castral (cliché B. Oury, 2014).....	146
Figure 25: Sondage 05, coupe stratigraphique nord (DAO, B. Oury, 2016).....	146
Figure 26: Sondage 05, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2016).....	146
Figure 27: Sondage 05, coupe stratigraphique sud (DAO B. Oury, 2016).....	147
Figure 28: Sondage 05, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2016).....	147
Figure 29: Sondage 05, empierrement et tranchée de fondation de ST09, enceinte du bourg castral (cliché B. Oury, 2016).....	148
Figure 30: Sondage 05, plan des structures en place et localisation des prélèvements de mortier faits en 2017 (DAO B. Oury, 2016).....	148
Figure 31: Sondage 05 relevé du parement externe de ST09 (DAO B. Oury, 2016).....	149
Figure 32: Sondage 05, parement externe de ST09 (cliché B. Oury, 2016).....	149
Figure 33: Sondage 05, profil ouest de ST09 (cliché B. Oury, 2016).....	149
Figure 34: Sondage 09, coupe stratigraphique nord (2017).....	150
Figure 35: Sondage 09, coupe stratigraphique est (2017).....	150
Figure 36 : Sondage 09, tranchée de fondation de ST13 (cliché B. Oury, 2017).....	150
Figure 37: Sondage 09 : Structure ST13, mur d'enceinte ouest du bourg castral (cliché B. Oury, 2017).....	151
Figure 38: Sondage 09, plan des structures (2017).....	151
Figure 39 : Sondage 09, négatif de poutre dans le mortier de la ST13 (cliché B. Oury, 2017).....	152
Figure 40 : Sondage 09, détail de mortier portant la trace en négatif d'une poutre (cliché B. Oury, 2017).....	152
Figure 41 : Sondage 09, relevé du parement interne de ST13 (2017).....	153

<i>Figure 42 : Sondage 01, vues de la structure ST02-MR6 (clichés B. Oury, 2015).....</i>	<i>153</i>
<i>Figure 43 : Sondage 01, sol d'occupation 010110 (cliché B. Oury, 2015).....</i>	<i>154</i>
<i>Figure 44 : Sondage 01, plan de situation des structures en place (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>154</i>
<i>Figure 45 : Sondage 01, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>155</i>
<i>Figure 46 : Sondage 01, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>155</i>
<i>Figure 47 : Sondage 01, ST05, marche ? (cliché A. Letailleur, 2015).....</i>	<i>156</i>
<i>Figure 48 : Sondage 01, planche calcinée, U.S. 010110 (cliché A. Letailleur, 2015).....</i>	<i>156</i>
<i>Figure 49 : Sondage 01, poutre calcinée, U.S. 010110 (cliché A. Letailleur, 2015).....</i>	<i>156</i>
<i>Figure 50 : Sondage 01, pierre architecturale composant ST05 (cliché A. Letailleur, 2015).....</i>	<i>157</i>
<i>Figure 51 : Sondage 01, fragment de meule à aiguiser composant ST05 (cliché A. Letailleur, 2015).....</i>	<i>157</i>
<i>Figure 52 : Sondage 01bis, substrat rocheux (cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>157</i>
<i>Figure 53 : Sondage 01bis, vue de ST06-ST07 (cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>158</i>
<i>Figure 54 : Sondage 01bis, coupe stratigraphique nord (DAO B. Oury, 2016).....</i>	<i>158</i>
<i>Figure 55 : Sondage 01bis, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2016).....</i>	<i>159</i>
<i>Figure 56 : Sondage 01bis, face est de ST06-ST07 (clichés, B. Oury, 2016).....</i>	<i>159</i>
<i>Figure 57 : Sondages 01 et 01bis, plan des structures en place (DAO B. Oury 2015-2016).....</i>	<i>160</i>
<i>Figure 58 : sondage 01bis, fragment de tegula découvert sur ST06 (cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>160</i>
<i>Figure 59 : Sondage 01, fragments de meule à grain, U.S. 010109 (clichés B. Oury, 2015).....</i>	<i>161</i>
<i>Figure 60 : Sondage 01bis, fragment de meule à grain (cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>162</i>
<i>Figure 61 : Sondage 01, fragment de meule à aiguiser, ST05 (cliché B. Oury, 2015).....</i>	<i>162</i>
<i>Figure 62 : Sondage 01, pierre à aiguiser, hypothèse d'identification (clichés B. Oury, 2015).....</i>	<i>162</i>
<i>Figure 63 : Sondage 01bis, pierre outils, hypothèse d'identification (clichés B. Oury, 2016).....</i>	<i>163</i>
<i>Figure 64 : Sondage 01bis, pierre outils, hypothèse d'identification (cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>163</i>
<i>Figure 65 : Sondage 01, pierre outils, hypothèse d'identification (clichés B. Oury, 2015).....</i>	<i>163</i>
<i>Figure 66 : Sondage 01, fragment de tuf architectural (cliché B. Oury, 2015).....</i>	<i>163</i>
<i>Figure 67 et 68 : Sondage 01, fragments de lauzes de couverture (clichés B. Oury, 2015).....</i>	<i>164</i>
<i>Figure 67 et 68 : Sondage 01, fragments de lauzes de couverture (clichés B. Oury, 2015).....</i>	<i>164</i>
<i>Figure 69 : Sondage 01, bloc architectural en marbre rose de Guillestre, ST05 (clichés, B. Oury, 2015).....</i>	<i>164</i>
<i>Figure 70 : sondage 01bis, pierre à cupules usage non identifié (clichés B. Oury, 2016).....</i>	<i>165</i>
<i>Figure 71 : Sondage 04, ST11 et couche d'incendie 040109 (cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>165</i>
<i>Figure 72 : Sondage 04, détail de la couche d'incendie (cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>165</i>
<i>Figure 73 : Sondage 06, plancher calciné (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>165</i>
<i>Figure 74 : Sondage 06, plan de situation du plancher calciné (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>166</i>
<i>Figure 75 : Sondage 04, remblai de pierre 040102 (cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>167</i>
<i>Figure 76 : Sondage 06, remblai de pierres 060103 (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>167</i>
<i>Figure 77 : Sondage 04, couche de chaux interprétée comme les vestiges d'une aire de gâchage du mortier (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>167</i>
<i>Figure 78 : Sondage 04, plan des structures et des sols en place (DAO B. Oury, 2016).....</i>	<i>168</i>
<i>Figure 79 : Sondage 04, couche d'incendie rubéfiée, 040104 (cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>168</i>
<i>Figure 80 : Sondage 04, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2016).....</i>	<i>169</i>
<i>Figure 81 : Sondage 04, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2016).....</i>	<i>169</i>
<i>Figure 82 : Sondage 04, coupe stratigraphique nord (DAO B. Oury, 2016).....</i>	<i>170</i>
<i>Figure 83 : Sondage 06, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>170</i>
<i>Figure 84 : Sondage 06, coupe stratigraphique sud (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>171</i>
<i>Figure 85 : Sondage 04, Relevé de ST11 (DAO C. Encrenaz, 2016).....</i>	<i>171</i>
<i>Figure 86 : Sondage 06, fragments de tegula retrouvée sur le sol d'occupation calciné (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>172</i>
<i>Figure 87 : Sondage 06, fragments de tuf architectural, U.S. 060103 (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>172</i>

<i>Figure 88 : Sondage 04 et 06, fragments de lauzes de couverture, U.S. 040102 et U.S. 060103 (clichés, B. Oury, 2016-2017).....</i>	<i>172</i>
<i>Figure 89 : Sondage 06, galets pouvant avoir servi de boulets d'engin de siège (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>173</i>
<i>Figure 90 : Sondage 06, clous de charpente et de chaussures retrouvés sur le sol d'occupation incendié (clichés B. Oury, 2017).....</i>	<i>173</i>
<i>Figure 91 : Sondage 06, noix calcinées retrouvées sur le sol d'occupation incendié (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>173</i>
<i>Figure 92 : Sondage 06, Ustensile métallique identifié comme un cernoir retrouvé sur le sol d'occupation calciné (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>173</i>
<i>Figure 93 : Sondage 06, ciseau de couture, partie supérieur de l'U.S. 060103 (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>173</i>
<i>Figure 94 : Sondages 04 et 06, fragments de verre (vaisselle, vitre, flacons, etc.) retrouvés dans les niveaux de comblement (clichés B. Oury, 2016-2017).....</i>	<i>174</i>
<i>Figure 95 : Restanque RT01, parement sud (clichés B. Oury, 2014).....</i>	<i>174</i>
<i>Figure 96 : Restanque RT02, parements sud et ouest (clichés B. Oury, 2014).....</i>	<i>174</i>
<i>Figure 97 : Statut des parcelles du hameau de Ville d'après le cadastre napoléonien dressé en 1838. Le bourg castral se trouve au lieu-dit « Dessus Ville » (DAO B. Oury, 2014).....</i>	<i>175</i>
<i>Figure 98 : Sondage 02, RT01, coupes est et ouest (clichés M. Levasseur, 2015).....</i>	<i>176</i>
<i>Figure 99 : Sondage 02, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2015).....</i>	<i>177</i>
<i>Figure 100 : Sondage 02, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2015).....</i>	<i>177</i>
<i>Figure 101 : Sondage 02, substrat rocheux 999 (cliché B. Oury, 2015).....</i>	<i>178</i>
<i>Figure 102 : Sondage 03, coupe stratigraphique sud (DAO B. Oury, 2015).....</i>	<i>178</i>
<i>Figure 103 : Sondage 03, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2015).....</i>	<i>178</i>
<i>Figure 104 : Sondage 03, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2015).....</i>	<i>179</i>
<i>Figure 105 : Sondage 03, vue zénithale de la restanque RT03 (cliché B. Oury, 2015).....</i>	<i>179</i>
<i>Figure 106 : Sondage 03, restanque RT03 (cliché B. Oury, 2015).....</i>	<i>179</i>
<i>Figure 107 : Sondage 03, fragment de manche de couteau en os retrouvé dans le blocage de la restanque RT03 (cliché B. Oury, 2015).....</i>	<i>180</i>
<i>Figure 108 : Sondage 03, situation de RT03 dans le parcellaire cadastral (DAO B. Oury, 2015).....</i>	<i>180</i>
<i>Figure 109 : Sondage 08, coupe stratigraphique ouest (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>180</i>
<i>Figure 110 : Sondage 08, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>181</i>
<i>Figure 111 : sondage 08, substrat rocheux 999 (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>181</i>
<i>Figure 112 : Sondage 08, arase de la restanque RT04 (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>181</i>
<i>Figure 113 : Sondage 08, plan des structures en place (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>182</i>
<i>Figure 114 : Sondage 07, rocher, substrat rocheux ? (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>182</i>
<i>Figure 115 : Sondage 07, coupe stratigraphique nord (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>183</i>
<i>Figure 116 : Sondage 07, coupe stratigraphique est (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>183</i>
<i>Figure 117 : Sondage 07, clou ornement à tête chapelue (cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>183</i>
<i>Figure 118 et 119: Tunnel de la conduite forcée traversant le site éboulée à quelques mètres de l'entrée (clichés B. Oury, 2012).....</i>	<i>184</i>
<i>Figure 118 et 119: Tunnel de la conduite forcée traversant le site éboulée à quelques mètres de l'entrée (clichés B. Oury, 2012).....</i>	<i>184</i>
<i>Figure 120 et 121 : Sondage 01bis, pile de soutènement de la conduite forcée ST10, vue zénithale et face est (clichés B. Oury, 2016).....</i>	<i>184</i>
<i>Figure 120 et 121 : Sondage 01bis, pile de soutènement de la conduite forcée ST10, vue zénithale et face est (clichés B. Oury, 2016).....</i>	<i>184</i>
<i>Figure 122 : Sondage 01, empierrement ST01 lié au démontage de la conduite forcée (cliché B. Oury, 2015).....</i>	<i>185</i>
<i>Figure 123 : Ensemble de boutons des XVIIIe et XIXe siècles ; plusieurs systèmes d'attaches sont visibles (tiré de Fallou 1997).....</i>	<i>185</i>
<i>Figure 124 : Tibia d'ovicapriné présentant des traces de rognage par des rongeurs (cliché L. Roux, 2015).....</i>	<i>185</i>

<i>Figure 125 : Fragment d'os coxal de bœuf domestique présentant des traces de découpe au hachereau (cliché L. Roux, 2015).....</i>	<i>185</i>
<i>Figure 126 : Héli-mandibule de faon (Cliché L. Roux, 2015).....</i>	<i>186</i>
<i>Figure 127 : Côte de bœuf domestique (cliché L. Roux, 2015).....</i>	<i>186</i>
<i>Figure 128 : Céramique rouge sombre micacée à décor de frise incisée (Cliché B. Oury, 2017).....</i>	<i>186</i>
<i>Figure 129 et 130 : Sondage 09, fragment de pipe en terre blanche et détail de l'estampille (cliché B. Oury, 2017)....</i>	<i>186</i>
<i>Figure 129 et 130 : Sondage 09, fragment de pipe en terre blanche et détail de l'estampille (cliché B. Oury, 2017)....</i>	<i>186</i>
<i>Figure 131 : Sondage 04, fragment de pipe en terre blanche XIXe, retrouvée dans les remblais, hors contexte (clichés B. Oury, 2016).....</i>	<i>187</i>
<i>Figure 132 : Sondage 04, fragment d'estampille sur la pipe en terre XIXe (cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>187</i>
<i>Figure 133 : Un des fragments de PL01 (cliché L. Shindo). Les limites des cernes, plus claires, sont bien visibles.....</i>	<i>188</i>
<i>Figure 134 : Représentation graphique des 18 séries individuelles ainsi que leur chronologie moyenne « moyenne 0500604 » et les deux chronologies de référence (Bvz400 et Oriol) avec lesquelles cette moyenne corrèle le mieux (transformation par la méthode du Corridor).....</i>	<i>188</i>
<i>Figure 135 : Diagramme stratigraphique combiné des différents sondages pratiqués dans le bourg castral de L'Argentière entre 2015 et 2017 (DAO B. Oury, 2017).....</i>	<i>189</i>

## 6) Table des planches

<i>Planche 1 : Mobilier métallique (150501-150503, 150512, 150206, 150505, 150511) – A. Letailleur, 2015.....</i>	<i>190</i>
<i>Planche 2 : Mobilier métallique (150509, 150525-150526, 150504) – A. Letailleur, 2015.....</i>	<i>191</i>
<i>Planche 3 : Ustensile en alliage cuivreux – A. Letailleur, 2015.....</i>	<i>192</i>
<i>Planche 4 : Mobilier métallique (160504, 160516, 160523, 160527/528, 160547, 160549) – A. Letailleur, 2016.....</i>	<i>193</i>
<i>Planche 5 : Mobilier métallique (160501, 160506, 160508, 160525, 160548) – A. Letailleur, 2016.....</i>	<i>194</i>
<i>Planche 6 : Céramique rouge sombre engobée à décors vert (XVIIe s.) – B. Oury, 2017.....</i>	<i>195</i>
<i>Planche 7 : Céramique rouge sombre type graffita tarda (XVIIe s.) – B. Oury, 2017.....</i>	<i>197</i>
<i>Planche 8 : Céramique rouge sombre engobée monochrome (XVIIe s.) – B. Oury, 2017.....</i>	<i>198</i>
<i>Planche 9 : Céramique rouge sombre à décor d'engobe blanc et rehauts verts (XVIIe s.) – B. Oury, 2017.....</i>	<i>199</i>
<i>Planche 10 : Céramique rouge sombre culinaire et diverse (XVIIe s.) – B. Oury, 2017.....</i>	<i>200</i>
<i>Planche 11 : Céramique rouge clair engobée rouge (XVIIe s.) – B. Oury, 2017.....</i>	<i>201</i>
<i>Planche 12 : Céramique rouge clair engobée blanc (XVIIe s.) – B. Oury, 2017.....</i>	<i>202</i>

## 7) Table des tableaux

• <i>Tableau 1: type de fragmentation des restes osseux (sondage 01)</i> .....	86
• <i>Tableau 2: Type de fragmentation des restes osseux (sondage 03)</i> .....	86
• <i>Tableau 3: Intensité de la corrosion des corticales osseuses (sondage 01)</i> .....	87
• <i>Tableau 4: Intensité de la corrosion des corticales osseuses (sondage 3)</i> .....	87
• <i>Tableau 5: Coloration des corticales osseuses (sondage 01)</i> .....	88
• <i>Tableau 6: Coloration des corticales osseuses (sondage 03)</i> .....	88
• <i>Tableau 7: Intensité de l'activité végétale au sein du substrat (sondage 01)</i> .....	89
• <i>Tableau 8: Intensité de l'activité végétale au sein du substrat (sondage03)</i> .....	89
• <i>Tableau 9: Intensité de l'impact des agents atmosphériques (sondage 01)</i> .....	89
• <i>Tableau 10: Intensité de l'impact des agents atmosphériques (sondage 03)</i> .....	90
• <i>Tableau 11: Autres traces naturelles observées sur les restes osseux</i> .....	90
• <i>Tableau 12: Traces anthropiques observées sur les ossements</i> .....	90
• <i>Tableau 13: Diversité taxonomique du sondage 01</i> .....	91
• <i>Tableau 14: Diversité taxonomique du sondage 03</i> .....	91
• <i>Tableau 15: Intensité de la combustion</i> .....	93
• <i>Tableau 16: Traces naturelles</i> .....	94
• <i>Tableau 17: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 01bis</i> .....	94
• <i>Tableau 18: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 04</i> .....	95
• <i>Tableau 19: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 05</i> .....	95
• <i>Tableau 20 : Épaisseurs des cernes des 18 séries de PL01, en 1/100 mm, format TSAP (Heidelberg)</i> .....	118
• <i>Tableau 21 :Résultat de synchronisation entre la chronologie moyenne des séries et les chronologies de référence (séries de cernes standardisées par la méthode du Corridor). Seuls les cinq meilleurs résultats sont présentés ici</i> .....	119
• <i>Tableau 22: Échelle de classification adaptée</i> .....	120
• <i>Tableau 23: Groupes de mortier observés dans les prélèvements réalisés à L'Argentière</i> .....	121
• <i>Tableau 24: Groupe 1 des mortiers prélevés à L'Argentière</i> .....	122
• <i>Tableau 25: Groupe 2 des mortiers prélevés à L'Argentière</i> .....	122
• <i>Tableau 26: Groupe 3 des mortiers prélevés à L'Argentière</i> .....	122
• <i>Tableau 27: Groupe 4 des mortiers prélevés à L'Argentière</i> .....	122
• <i>Tableau 28 : Listes des structures en place sur la plateforme sommitale</i> .....	211

• <i>Tableau 29 : Listes des structures en place dans la basse-cour.....</i>	<i>212</i>
• <i>Tableau 30 : Listes des structures en place dans le bourg castral.....</i>	<i>212</i>
• <i>Tableau 31 : Listes des U.S. et des structures du sondage 01.....</i>	<i>213</i>
• <i>Tableau 32: Listes des U.S. et des structures du sondage 01bis.....</i>	<i>214</i>
• <i>Tableau 33 : Liste des U.S. et des structures du sondage 02.....</i>	<i>215</i>
• <i>Tableau 34 : Inventaire des U.S. et des structures du sondage 03.....</i>	<i>216</i>
• <i>Tableau 35: Inventaire des U.S. et des structures du sondage 04.....</i>	<i>217</i>
• <i>Tableau 36: Inventaire des U.S. et des structures du sondage n°05.....</i>	<i>218</i>
• <i>Tableau 37 : Liste des U.S. et des structures du sondage 06.....</i>	<i>219</i>
• <i>Tableau 38 : Liste des U.S. et des structures du sondage 07.....</i>	<i>219</i>
• <i>Tableau 39 : Listes des U.S. et structures du sondage 08.....</i>	<i>220</i>
• <i>Tableau 40 : Liste des U.S. et structures du sondage 09.....</i>	<i>220</i>
• <i>Tableau 41: Inventaire du mobilier céramique.....</i>	<i>221</i>
• <i>Tableau 42: Inventaire du mobilier métallique.....</i>	<i>238</i>
• <i>Tableau 43: Inventaire de mobilier divers.....</i>	<i>243</i>
• <i>Tableau 44: Inventaire des mortiers prélevés à L'Argentière.....</i>	<i>247</i>
• <i>Tableau 45 : Inventaire des documents graphiques.....</i>	<i>248</i>
• <i>Tableau 46: Inventaire des documents photographiques.....</i>	<i>250</i>

## 8) Index des illustrations

- *Diagramme 1: Répartition des restes osseux en fonction de leur classe de taille dans les sondages 01 et 03.....*85
- *Diagramme 2: Pourcentage des restes osseux en fonction de leur taille et de leur sondage de provenance.....*92
- *Diagramme 3: Nombre minimum d'individus par taxon et par sondage.....*96
- *Diagramme 4: Taux de survie des éléments anatomiques d'ovicaprinés.....*97
- *Diagramme 5: Nombre d'individus par classe d'âge chez les ovicaprinés.....*98
- *Diagramme 6: Représentation relative des différentes pâtes observées selon le mode de comptage (Nombre de Restes, Nombre Minimum d'Individus ou Nombre Typologique d'Individus).....*102
- *Diagramme 7: Répartition des différents traitements de la céramique rouge sombre micacée.....*106
- *Diagramme 8: Formes observées en fonction des différents traitements du revêtement de la céramique rouge sombre micacée.....*106
- *Diagramme 9: Répartition des différents traitements de la céramique rouge clair calcaire.....*109
- *Diagramme 10: Formes observées en fonction des différents traitements du revêtement de la céramique rouge clair calcaire.....*110

# **TROISIÈME SECTION**

## 1) Inventaire des unités stratigraphiques (U.S.) et des structures archéologiques (ST, MR, RT)

### 1.1. Structures relevées lors de la prospection (2014)

#### 1) Structures en place de la plateforme sommitale

Tableau 28 : Listes des structures en place sur la plateforme sommitale

Structure	Description	Relations
CHE-1	Paroi sud-est du chemisage polygonal entourant le piton rocheux. D'axe nord-sud, elle mesure environ 4 m de longueur sur 12 m de hauteur. Elle est bâtie en moellons de tout-venant, non taillés, agencés en assises régulières. Une partie du parement est conservé. La base est décollée du rocher et s'est affaissée.	Jonction avec le rocher vers le sud et avec CHE-2 vers le nord.
CHE-2	Paroi est du chemisage polygonal entourant le piton rocheux. D'axe nord-sud légèrement désaxé vers l'ouest, elle mesure 10,50m de longueur sur 12 m de hauteur. Elle est bâtie en moellons de tout-venant, non taillés, agencés en assises régulières. Son parement est en partie conservé. La présence de trous de boulins a permis la reconstitution de son échafaudage.	Jonction avec CHE-1 au sud et avec CHE-3 au nord.
CHE-3	Paroi nord du chemisage polygonal entourant le piton rocheux. D'axe est-ouest, elle mesure 9,50m de longueur sur 12 m de hauteur. Elle est bâtie en moellons de tout-venant, non taillés, agencés en assises régulières. Son parement est globalement bien conservé.	Jonction avec CHE-2 à l'est et avec CHE-4 à l'ouest.
CHE-4	Paroi ouest du chemisage polygonal entourant le piton rocheux. D'axe nord-sud légèrement désaxé vers l'ouest, elle mesure 7,30m de longueur sur 12 m de hauteur. Elle est bâtie en moellons de tout-venant, non taillés, agencés en assises régulières. Son parement est en partie conservé.	Jonction avec CHE-3 au nord et avec le rocher au sud.
MRb1	Pan de mur d'une structure plus importante située sur la plate-forme sommitale au sud-ouest. D'axe nord/sud, et conservé sur 3,20 m de long et entre 5 et 3 m de hauteur, ce mur présente une épaisseur légèrement supérieure à 75 cm. Composé de pierres de tout venant de moyen appareil, il n'est pas parfaitement assisé. Une semelle de fondation plus large d'une cinquantaine de centimètres s'étend à sa base pour assurer une meilleure stabilité.	Lié à MRb2 au nord, à MRb3 au sud et à CHE-4 au nord (liaisons reconstituées)
MRb2	Pan de mur d'une structure située sur la plate-forme sommitale. Orienté est/ouest il mesure 3,70 m de long pour 1,70 m de hauteur pour une épaisseur estimée à 0,80 m. Le parement visible, composé de pierres de moyen module est parfaitement assisé.	Lié perpendiculairement à MRb2 à l'ouest.
MRb3	Pan de mur appartenant à une structure située au sud de la plate-forme sommitale. Orienté est/ouest, il est conservé sur 1,80 m et 2 m de hauteur. Son épaisseur est estimée à environ 0,80 m. Il est composé de pierres de moyen et petit module non assisées. Il présente également la même semelle de fondation que MRb1	Lié perpendiculairement à MRb1 à l'ouest (liaison reconstituée).

## 2) Structures en place de la basse-cour

Tableau 29 : Listes des structures en place dans la basse-cour

Structure	Description	Liaisons
MR4	Paroi de la petite enceinte, globalement orientée nord/sud. Conservée en deux parties sur environ 9,40 m (2,60 m et 6,80 m) et sur environ 4 m de hauteur, elle est épaisse de 1,15 m à sa base et 0,70 m en hauteur. Seul son parement externe est visible, il est composé de pierres de moyen et petit modules bien assisés.	Lié à MR5 au sud (liaison reconstituée).
MR5	Paroi de la petite enceinte, orientée nord/sud. Conservée sur environ 17 m, ce mur est épais de 1,20 m à sa base et 0,60 m en hauteur. Ses deux parements sont visibles et sont composés de pierres de moyen et petit modules bien assisés. Une assise d'enrochement non horizontale, suivant la courbure du rocher est observable.	Lié à MR4 au nord (liaison reconstituée).

## 3) Structures en place du bourg castral

Tableau 30 : Listes des structures en place dans le bourg castral

Structure	Description	Liaisons
MR1	Tronçon est du mur d'enceinte orienté nord/sud et conservé sur 5,5 m de longueur, 1 m de hauteur à l'extrémité sud et 0,40 m de hauteur à l'extrémité nord. L'épaisseur du mur est estimée à 1,70 m. Seul le parement interne est observable, il est composé de pierres de moyen module disposées en assises nivelées de petite taille (entre 10 et 20 cm de hauteur).	Lié à MR2 au sud et MR3 au nord (liaisons reconstituées). Lié à RT01 qui s'appuie perpendiculairement sur MR1 au tiers de sa longueur.
MR2	Noyau de maçonnerie de l'enceinte est, orienté nord/sud et conservée sur environ 2 m de long pour 2,80 m de hauteur. Le blocage est composé de pierres de natures géologiques diverses noyées dans du mortier relativement friable.	Lié à MR1 au nord (liaison reconstituée).
MR3	Pan de mur orienté est/ouest situé au nord-est de l'enceinte. Conservé sur une longueur de 2 m et une hauteur de 1,40 m, ce mur devait mesurer environ 9 m de long à l'origine. Le parement externe est effondré, mais les assises se devinent toujours dans le blocage et sont composées de pierres de moyen appareil (entre 15 et 20 cm de hauteur).	Lié à MR1 au sud (liaison reconstituée).
RT01	Restanque située dans l'enceinte du bourg, au sud-est. Constituée de pierres sèches de petit et moyen modules non assisées, elle est de construction assez rustique et présente un effondrement. Conservée sur une longueur de 9 m et sur 1 m de hauteur, elle est orientée est/ouest.	Liée perpendiculairement à l'est à MR1 (liaison postérieure).
RT02	Restanque située dans la partie centrale de l'enceinte du bourg, elle est de forme coudée. Le premier côté conservé sur une longueur de 4 m et une hauteur de 1,10 m est orientée est/ouest. La seconde partie longue de 3 m et haute de 0,80 m se déploie sur un axe nord/sud. Les deux parois de pierre sèches sont composées de pierres de petit et moyen appareil non assisés.	Aucune liaison remarquée.

## 1.2. Structures et U.S. du sondage 01

Tableau 31 : Listes des U.S. et des structures du sondage 01

U.S.	Description	Relations
010101	Remblai moderne lié à la culture de la vigne constitué d'une terre granuleuse voire sableuse de couleur grisâtre ainsi que de débris de pierres de faible module. La couche présente quelques inclusions de céramiques, de nodules de chaux et d'ossements animaux.	Sur 010102, <u>010115</u> , 010105, 010106, 010109 et 999 Englobe 010103 et 010104
010102	Couche argileuse indurée et homogène proche du substrat composée de quelques pierres de module moyen et de débris de roche (substrat) et ne contenant aucun mobilier.	Sous 010101 Sur 999
010103 = ST01	Empierrement de forme quadrangulaire situé dans le coin sud-ouest du sondage. Les pierres de module moyen sont empilées sur deux ou trois niveaux. Sa fonction n'est pas encore interprétée et il ne se remarque pas dans la coupe stratigraphique.	Dans 010101
010104	Couche meuble et hétérogène de couleur noirâtre cantonnée au coin sud-est du sondage et contenant des inclusions de schiste délité. Ne se remarque pas dans la coupe stratigraphique.	Dans 010101
010105	Poche d'argile limoneuse, de couleur brun foncé-noir, compact et contenant un mobilier relativement abondant (faune, céramique). Elle est probablement issue de l'érosion du substrat par écoulement d'eau.	Sous 010101 Contre 010109 Sur 999
010106	Empierrement de pierres de petit module appuyé contre le substrat rocheux (drain). Sa nature différenciée de 010107 l'associe sans doute à la phase d'aménagement de la terrasse pour la culture de la vigne.	Sous 010101 Contre 999 Sur <u>010114</u> , 010108
010107	Empierrement de pierres de modules moyen à gros (drain) appuyé sur le substrat et situé contre le mur maçonné (MR6) avec lequel il fonctionnait.	Sous 010108 Contre : MR6 Sur <u>010113</u> , 999
010108	Remblai supérieur de la structure MR6 constitué d'un limon sableux brun avec des inclusions de chaux (résidus de la destruction de la partie supérieure de MR6)	Sous 010101, <u>010114</u> , <u>010115</u> , 010106 Contre MR01 Sur 010107, 010109
010109	Couche de démolition et de remblai de la structure MR6 composée de blocs de pierres parfois de très grandes dimensions avec des vides importants. Des inclusions de chaux importantes sont présentes dans la couche ainsi que des morceaux de bois, des fragments de meules et de pierres architecturales (tuf), une petite pierre à aiguiser et une pierre servant de casse-amande.	Sous 010108 Contre MR6 Sur 999
ST02 = MR6	Mur maçonné constitué de gros blocs bruts ou grossièrement équarris.	Sous 010108 Contre 010107, 010109, 010110, 010111 et 010112 Sur <u>010113</u> , 999
010110	Couche brune foncée, mince et très compacte située sous le niveau de destruction 010109 et interprétée comme un niveau de sol. Des morceaux de bois bien conservés posés à plat ainsi que des pierres dans la même configuration ont été observés et des céramiques Modernes et/ou contemporaines ont été découvertes. Des traces de rubéfections sont présentes par endroit. Couche non visible dans la stratigraphie.	Sous 010109 Contre MR6 Sur <u>010113</u> , 999

U.S.	Description	Relations
010111	Couche cendreuse grise, incluant de gros morceaux de charbon, épaisse de quelques centimètres, observée seulement près de la coupe ouest sur la couche 010112, à la base de MR6.	Sous 010109 Contre MR6 Sur 010112
010112 = ST05	Pierres massives alignée perpendiculairement contre MR6. Un parement a été observé sur la face est de la structure sur deux ou trois assises de hauteur maximum. Une meule à aiguiser et une pierre architecturale en marbre rose de Guillestre en partie taillée ont été observées. Cette structure est interprétée comme un possible mur de refend ou un seuil aménagé.	Sous 010111 Contre MR6 Sur 999
<u>010113</u>	U.S. négative qui témoigne du creusement jusqu'au substrat pour établir le niveau d'occupation 010110	Sous 010110, MR6 Sur 999
<u>010114</u>	U.S. négative témoignant du creusement de la couche 010108 pour installer le drain 010106.	Sous 010106 Sur 010108, 999
<u>010115</u>	U.S. négative qui témoigne du déblayage de la partie superficielle du terrain pour y installer des terrasses (création d'une surface presque plane).	Sous 010101 Contre 010106 Sur 010108, 999
999	Substrat rocheux schisteux (délité en plusieurs endroits, il se confond souvent avec une U.S. d'occupation par son caractère friable).	Substrat

### 1.3. Structures et U.S. du sondage 01bis

Tableau 32: Listes des U.S. et des structures du sondage 01bis

U.S.	Description	Relations
01b0101	Terre végétale présentant dans l'angle sud-est du sondage des pierres de moyen module (décimétriques 20-40 cm) correspondant au sommet de la structure ST10	Sur 01b0102 et ST10 Sous 01b0103
01b0102 = 01b0104 = 01b0105 = 010101 (2015)	Couche de terre sableuse et gravillonneuse de couleur marron-gris, hétérogène et friable. Cette couche de comblement naturel (colluvionnement) est composée d'un litage de cailloux au contact de la couche inférieure surmonté d'un amas de pierres de petit module et de poches schisteuses. Couche pauvre en mobilier (faune, céramique, métal)	Sous 01b0101 Sur 01b0106
01b0103	Déblais du sondage n°1 (campagne août 2015), hors contexte.	Sur 01b0101
01b0106	Couche marron, homogène et compacte. Elle correspond à un remblai recouvrant les structures ST06, ST07 et ST08. Elle contient peu de mobilier.	Sous 01b0102 et 01b0103 Sur 01b0107, ST06, ST07 et ST08.
01b0107 = 010108 (2015)	Remblai de la structure ST08 constitué d'un limon sableux brun présentant des inclusions de chaux (démolition partielle de la structure ST08). Un morceau de tuf architectural et des lauzes de couverture en position verticale ont été retrouvés dans cette couche ainsi qu'un mobilier faiblement abondant (céramique, métal, faune, verre).	Sous 01b0106 Contre : ST08 Sur 01b0109 et 01b0110
01b0108	Couche d'effondrement de la structure ST06, hétérogène présentant de nombreux blocs de dimensions comprises entre 10 et 30 cm. Cette couche est uniquement identifiée à l'ouest du sondage et de la structure ST06 / ST07. Cette couche ne contient pratiquement pas de mobilier.	Sous 01b0106 Contre ST06, ST07 Sur 999 (substrat).
01b0109 = 010109 (2015)	Couche de démolition et de remblai de la structure ST08 composée de blocs de pierre parfois de très grandes dimensions avec des vides importants. Elle est uniquement localisée dans l'emprise de la structure ST08.	Sous 01b0107 Contre ST08 Sur 999

U.S.	Description	Relations
01b0110	Couche argileuse altérée, de couleur ocre rouge, ocre jaune et noir, hétérogène et assez compacte présentant de nombreuses inclusions de charbon. Interprétée comme un sol d'occupation extérieur.	Sous : 01b0106 Contre : ST06, ST07, ST08 Sur : <u>01b0111</u> , 999.
ST06	Cette structure semble être composée en deux parties :	
– ST06.1	Mur non maçonné, d'axe nord-ouest/sud-est, d'épaisseur comprise entre 80 cm et 1,60 m et mesurant jusqu'à 70 cm de hauteur. Il est composé d'un appareil non régulier de tout-venant de moyen module (entre 20 et 40 cm de long et 11 et 30 cm de haut). Un fragment de <i>tegula</i> a été retrouvé au sommet de la structure.	Sous 01b0106, 01b0101 Contre 01b0108, S.T. 07 Sur 999 (substrat)
– ST06.2	Mur non maçonné, d'axe ouest/est, situé au nord-est de ST06.1 composé de pierre aux caractéristiques identiques. ST06.1 s'appuie sans doute sur une portion de ST06.2.	Sous 01b0106 Contre 01b0110 Sur <u>01b0111</u> , 999 (substrat)
ST07	Alignement en pierre sèche situé dans la continuité de ST06.1. et constitué d'une seule assise de pierre de gros et moyen appareil.	Sous 01b0106 Contre 01b0108 Sur 01b0110
ST08 = MR6 (2015)	Mur maçonné à double parement sans blocage, constitué de gros blocs bruts ou grossièrement équarris. Localisé dans la partie nord-est du sondage, la structure présente un axe est/ouest avant de bifurquer vers le sud.	Sous 01b0106 Contre 01b0107, 01b0109 Sur 999 (substrat)
ST10	Structure maçonnée de forme quadrangulaire, dont les matériaux de moyen appareil sont liés au ciment. Elle est interprétée comme une pile supportant la conduite forcée mise en place entre 1910 et 1928.	Sous 01b0101 Sur 01b0106, <u>01b0112</u>
<u>01b0111</u>	U.S. négative témoignant de l'aplanissement du substrat pour la mise en place du sol d'occupation extérieur 01b0110 et les structures ST06, ST07 et ST08.	Sous 01b0110, ST06, ST07 et ST08. Sur 999 (substrat).
<u>01b0112</u>	U.S. négative résultant du creusement de la couche 01b0106 pour y construire la structure ST10.	Sous ST10 Sur 01b0106
999	Substrat rocheux schisteux (délité en plusieurs endroits, il se confond souvent avec une U.S. d'occupation par son caractère friable).	Substrat

#### 1.4. Structures et U.S. du sondage 02

Tableau 33 : Liste des U.S. et des structures du sondage 02

U.S.	Description	Relations
020101	Remblai moderne lié à la culture de la vigne constitué d'une terre granuleuse voire sableuse de couleur grisâtre ainsi que de débris de pierres de faible module. La couche présente quelques inclusions de céramiques. Ce remblai compose notamment la terrasse supérieure et le comblement de la restanque RT01.	Sur 020102, <u>020103</u> Contre RT01 Sous RT01
020102	Couche argileuse indurée et homogène proche du substrat composée de quelques pierres de module moyen et de débris de roche (substrat) et ne contenant aucun mobilier.	Sous 010101 Sur <u>020103</u> , 999
<u>020103</u>	U.S. négative qui témoigne du déblayage de la partie superficielle du terrain jusqu'au substrat pour y installer des terrasses et une restanque (création d'une surface presque plane).	Sous 020101, 020102 Sur 999

U.S.	Description	Relations
RT01	Restanque de pierre sèche réalisée pour maintenir la terre de la terrasse supérieure lors de l'aménagement du terrain pour la culture de la vigne.	Sur 020101.
999	Substrat rocheux schisteux (délimité en plusieurs endroits, il se confond souvent avec une U.S. d'occupation ou de remblai par son aspect friable)	Substrat

### 1.5. Structures et U.S. du sondage 03

Tableau 34 : Inventaire des U.S. et des structures du sondage 03

U.S.	Description	Relations
030101	Couche de colluvionnement superficielle constituée d'une terre meuble, hétérogène brun clair avec inclusion de cailloux et quelques pierres.	Sur 030102, 030103, RT03
RT03	Mur non maçonné, peut-être lié à la terre, interprété comme un mur de restanque participant à la mise en terrasse du site pour la culture de la vigne. Il est situé en bordure du chemin et s'intègre parfaitement au réseau de restanques remarquées lors de la prospection de 2014.	Sous 030101 Contre 030102, 030103, 030104, 030105, 030106, 030107 Sur 030108
030102	Couche compacte hétérogène de couleur beige grise avec beaucoup de petites pierres et de gravillons. Située à l'arrière de RT02, elle participe au soutien du mur de restanque et au terrassement. La couche fouillée en partie seulement a livré un fragment de manche de couteau en os.	Sous 030101 Contre RT03
030103	Couche compacte de couleur gris-noir avec cailloutis et petite inclusion de chaux. La couche a livré peu de mobilier (faune et céramique)	Sous 030101 Contre RT03 Sur 030104, 030105 et 030106
030104	Couche argileuse compacte de couleur beige présentant des inclusions de caillons et de pierres ainsi que du schiste. Aucun mobilier n'a été découvert dans cette couche	Dans 030103 Contre RT03
030105	Couche meuble très claire et hétérogène incluant de la chaux et composée d'une terre très sableuse avec de nombreuses pierres issues de démolition (les pierres présentent des agglomérats de chaux).	Sous 030103 Contre RT03 Sur 030106, 030107
030106	Couche de remblai sablonneuse brun foncé et compacte avec inclusion fréquente de pierres de moyen module et quelques nodules de chaux accompagnés de lits de schistes.	Sous 030105 Contre RT03 Sur 030107, 030108
030107	Sol argileux grisâtre avec de nombreuses inclusions de schistes délimités accompagnés de cailloutis.	Sous 030106 Contre RT03 Sur 030108
030108	Sol induré de couleur brun clair fonçant légèrement par endroits avec inclusions de nombreux petits cailloux. Cette couche n'a pas été fouillée.	Sous 030106

## 1.6. Structures et U.S. du sondage 04

Tableau 35: Inventaire des U.S. et des structures du sondage 04

U.S.	Description	Relations
040101	Couche gris clair, d'aspect sableux, peu tassée friable et homogène présentant de petites inclusions de cailloutis. Interprétée comme du colluvionnement naturel	Sous terre végétale Sur 040102.1, 040102.2, 040103 et 040105.
040102	Couche de remblais de démolition divisée en trois sous ensembles :	
- 040102.1	Remblai composé essentiellement de pierres de petit et moyen modules sans orientation particulières dont certaines présentent des traces de liaison à la chaux. Des poches d'air ont été remarquées lors de la fouille ainsi que de la terre issue de l'U.S supérieure (040101). La majorité du mobilier du sondage provient de cette couche, notamment des lauzes de couverture.	Sous 040101 Sur 040102.2, 040105
- 040102.2	Couche de remblai intermédiaire d'épaisseur moyenne composée de terre légèrement tassée et contenant peu de pierres.	Sous 040101, 040102.1 Sur 040102.3, 040103, 999 (substrat)
- 040102.3	Remblais caillouteux de plus faible calibre que les pierres présentes dans 040102.1. Des poches d'air ont été remarquées lors de la fouille.	Sous 040102.2 Sur 040104, 040108, 040109, ST11, 999 (substrat)
040103	Couche charbonneuse, d'une couleur gris-noir, peu tassée, légèrement sableuse et d'épaisseur peu importante. Elle est seulement localisée dans la partie nord-est du sondage. Identifiée comme une couche d'incendie	Sous 040101, 040102.2 Sur 040104
040104	Couche de couleur ocre jaune hétérogène et très compacte dont certaines parties sont rubéfiées (mise en relation avec la couche d'incendie 040103). Des petits nodules de chaux ont été observés durant la fouille. Cette couche est interprétée comme un niveau de sol.	Sous 040101, 040102.3 et 040104 Sur 040106 et 040107
040105	Couche de couleur jaune, très compacte et homogène, elle a été remarquée dans la moitié sud du sondage. Elle se compose de cailloutis et de blocs de moyen module.	Sous 040101 Sur 040102.1 et 999 (substrat)
040106	Fine couche de chaux d'un blanc vif située directement sous la couche de sol rubéfiée et indurée. Localisée dans la partie nord-est du sondage. Identifiée hypothétiquement comme une aire de gâchage du mortier.	Sous 040104 Sur 040105 et 040107
040107	Couche très compacte et dure, homogène, d'aspect argileux. De couleur claire elle contient des inclusions de couleur jaune et grise. Localisé dans la partie nord-est du sondage, le mobilier en est quasiment absent (faune et céramique)	Sous 040104, 040106 Sur 040110, 999 (substrat)
040108	Couche de démolition de couleur sombre (gris-noir), très cendreuse, homogène et meuble, composée de petit cailloutis et de mortier. Localisée uniquement à l'ouest de la structure S.T. 11	Sous 040102.3 Contre ST11 Sur 040109
040109	Couche charbonneuse composée de morceaux de planches calcinées (charpente, plancher, etc.). Des traces de rubéfaction du sol autour de l'U.S. ont été constatées lors de la fouille et peu de mobilier y a été découvert. Localisée uniquement à l'ouest de la structure S.T. 11	Sous 040108 Contre ST11 Sur niveau de sol non identifié, 999 substrat
040110	Couche meuble de couleur ocre jaune à orange composée de pierres du substrat altérées et de terre meuble (témoin d'un creusement du substrat)	Sous 040107 Sur 999 (substrat)

U.S.	Description	Relations
ST11	Mur maçonné encastré dans le substrat et conservé sur 4 assises. À double parement sans blocage, il est composé de pierres de moyen appareil liées par un mortier de couleur gris clair avec inclusion de petit cailloutis.	Sous 040102.3 Contre 040108, 040109 Sur 999 (substrat)
040111	Petite couche de couleur beige, homogène et dure ressemblant à l'U.S. 040105. Interprété comme un dépôt limoneux de colluvionnement.	Sous 040101 Sur 040102.1
<u>040112</u>	U.S. négative liée au creusement du substrat pour y installer le mur S.T. 11.	Sous ST11, 040109, 040110, 040107. Sur 999 (substrat)
999	Substrat rocheux de couleur ocre jaune très friable et composé de blocs rocheux saillants.	Substrat

### 1.7. Structures et U.S. du sondage 05

Tableau 36: Inventaire des U.S. et des structures du sondage n°05

U.S.	Description	Relations
050101	Couche de sol naturel, brun clair, homogène et compacte située sous la terre végétale et présentant de nombreuses racines. Elle est très pauvre en mobilier, deux tessons de céramique moderne y ont été retrouvés.	Sous terre végétale Contre ST09 Sur 050102
ST09 = MR3 (2014)	Mur maçonné composé de pierres de moyen appareil liées à la chaux. Le mur présente encore 8 assises irrégulières visibles. Des amoncellements de pierres de petit appareil contre la maçonnerie témoignent d'un remblaiement progressif au fil de l'élévation du mur.	Contre 050101, 050102, 050103, 050105 Sur <u>050106</u> et 999 (substrat)
050102	Couche brun/jaune, très caillouteuse elle présente des blocs de moyen module dans la moitié sud du sondage qui pourraient provenir de la démolition ou de l'effondrement partiels de la structure ST09. Pauvre en mobilier quelques ossements de faune y ont été découverts. Cette couche n'est localisée que dans la partie ouest du sondage.	Sous 050101 Contre ST09 Sur 050103/4
050103 = 050104 (050103/4)	Couche de remblais de couleur grise, homogène et plutôt meuble comportant de nombreux blocs de pierre. Pauvre en mobilier, seuls quelques ossements de faune y ont été découverts.	Sous 050101 et 050102 Contre ST09 Sur 050105
050105	Couche de remblai, brun foncé, meuble et hétérogène comportant des inclusions ocre jaune (débris de substrat). Cette couche de remblais couvre directement le substrat et ne comporte aucun mobilier.	Sous 050103/4 Contre ST09 Sur 999 (substrat)
<u>050106</u>	U.S. négative correspondant au creusement du sol naturel jusqu'au substrat pour y enrocher le mur ST09. Les débris de substrat remarque en 050105 proviennent sans doute de ce creusement.	Sous 050105, ST09 Sur 999 (substrat)
<u>050107</u>	U.S. négative consécutive au creusement de l'U.S. 050105 pour installer le mur ST09 (tranchée de fondation).	Sous 050103 Contre 050105 Sur 999 (substrat)
999	Substrat rocheux composé d'une roche ocre jaune friable.	Sous 050105 et <u>050106</u>

## 1.8. Structures et U.S. du sondage 06

Tableau 37 : Liste des U.S. et des structures du sondage 06

U.S.	Description	Relations
060101 = 040101	Couche sédimentaire limoneuse de couleur gris clair, meuble et hétérogène. Quelques inclusions de petits cailloux (centimétriques) et présence de nombreuses racines.	Sous : terre végétale Sur : 060102, 060103.
060102 = 040105	Couche beige clair très compacte et indurée contenant de rares pierres centimétriques et décimétriques. Localisée dans la partie nord-ouest du sondage.	Sous : 060101 Sur : 060103
060103 = 040102.1	Remblai composé essentiellement de pierres de petit et moyen modules (centimétriques et décimétriques) sans orientation particulière dont certaines présentent des traces de liaison à la chaux. Des poches d'air ont été remarquées lors de la fouille ainsi que de la terre issue de l'U.S supérieure (060101). La majorité du mobilier du sondage provient de cette couche.	Sous : 060101, 060102 Sur : 060104, 060105, 060107
060104 = 040102.3	Remblais similaire au précédent composé de pierres centimétriques et décimétriques mêlées à de la terre de couleur brun clair. Elle est plutôt localisée au sud du sondage. Elle contient peu de mobilier.	Sous : 060103 Sur : 060105, 060107
060105	Partie du remblais de pierres centimétriques et décimétriques contenant une plus forte concentration de mortier mêlée à de la terre sableuse de couleur brun clair. Quelques charbons apparaissent également. Cette couche n'est pas visible dans les coupes.	Sous : 060104, 060103 Sur : 060106, 060107
060106	Couche humide de couleur gris sombre de quelques cm d'épaisseur présentant de nombreux fragments de mortier ainsi que des gravillons. La couche est très sableuse et pourrait résulter de la décomposition d'une quantité importante de mortier. Elle n'est pas visible dans les coupes.	Sous : 060103, 060104, 060105 Sur : 060107
060107 = 040109	Couche d'incendie composée de terre noirâtre, cendreuse avec inclusion de nombreux charbons et planches calcinées. Une fine couche marron-rouille a été remarquée par endroit au-dessus de la couche noire.	Sous : 060103, 060104, 060105, 060106 Sur : 060108, 999
060108	Couche marron, sableuse avec plusieurs pierres décimétriques ressemblant au substrat. Cette couche se trouve entre le plancher de bois et le socle rocheux.	Sous : 060107 Sur : 999
999	Substrat. Socle rocheux taillé pour aménager un espace semi-excavé relativement plat. Le rocher n'est pas friable et présente une couleur gris clair.	Sous : 060108

## 1.9. Structures et U.S. du sondage 07

Tableau 38 : Liste des U.S. et des structures du sondage 07

U.S.	Description	Relations
070101	Couche de terre sableuse de couleur gris clair, avec inclusions de cailloux (centimétriques) et de quelques reste de mortier (concentrés à l'ouest). De nombreux pieds de vigne étaient présents lors du décapage de cette couche qui a livré quelques tessons de céramique et du mobilier en fer.	Sous : Terre végétale Sur : 070102
070102	Couche de terre compacte de couleur gris clair présentant de nombreuses inclusions de cailloux (centimétriques et décimétriques) accompagnés de restes de mortier. Quelques tessons de céramique ont été récoltés accompagnés d'ossements de faune.	Sous : 070101 Sur : 07013

070103	Couche de couleur allant du beige clair à l'ocre-jaune présentant des inclusions de pierres centimétriques et décimétriques. Vide de tout mobilier et extrêmement compacte, elle n'a pas été fouillée en totalité.	Sous : 070102 Sur : 070104, 999 (?)
070104	Couche de terre meuble et humide de couleur gris sombre, localisée dans le coin sud-est du sondage. Elle pourrait correspondre au comblement d'un ancien canal menant l'eau sur le site.	Sous : 070103 Sur : 999 (?)
999 (?)	Le substrat n'a pas été atteint dans ce sondage, mais un gros rocher de couleur claire affleure à la surface sans que son extrémité inférieure n'ait pu être atteinte. Il pourrait être une résurgence du substrat rocheux.	Sous : 070103, 070104 (?)

### 1.10. Structures et U.S. du sondage 08

Tableau 39 : Listes des U.S. et structures du sondage 08

U.S.	Description	Relations
080101	Couche de terre sableuse, de couleur gris clair comportant des inclusions de petit cailloutis (taille centimétrique). De consistance hétérogène, elle correspond à un niveau de sédimentation.	Sous : terre végétale Sur : ST12, 080102
ST12 = RT04	Première arase d'un mur de terrassement en pierre sèche. Elle est composée de pierre de moyen modules, formant une assise nivelée, alignées perpendiculairement à la pente. Certaines pierres sont très éclatées (gel).	Sous : 080101 Sur : 080102
080102	Couche pierreuse composée de terre et de pierres de différents modules (centimétriques et décimétriques) posées en vrac. De même aspect que le substrat rocheux, elles pourraient en être les débris de taille. Elle a servi de lit de pose à la structure ST12.	Sous : 080101, ST12.
999	Substrat rocheux d'aspect schisteux. Très délité et friable, il affleure dans la partie sud du sondage.	Sous 080102.

### 1.11. Structures et U.S. du sondage 09

Tableau 40 : Liste des U.S. et structures du sondage 09

U.S.	Description	Relations
090101	Couche de terre limoneuse brun sombre avec du cailloutis assez homogène et présentant par endroit des poches peu profondes de terre plus meuble et de terre ocre-jaune compacte.	Sous : terre végétale Sur :
090102	Remblais de démolition localisé dans la partie est du sondage. Accolé à la structure ST13, il se présente sous la forme d'un amoncellement de pierres de taille décimétrique présentant des traces de mortiers. Il n'apparaît pas dans les coupes.	Sous : 090101 Contre : ST13, 090104 Sur : 090106, 090107, 090108
090103	Couche de terre limoneuse ocre-jaune avec fin cailloutis. Très compacte elle n'est localisée qu'à l'ouest de ST13. Trop indurée pour être fouillée manuellement elle a été laissée en place.	Sous : 090101 Contre : ST13 Sur : ?
090104	Couche terreuse noire et compacte contenant des pierres centimétriques et décimétriques ainsi que quelques poches ocres jaunes. Elle est localisée au sud-est de ST13 et n'est pas visible dans les coupes.	Sous : 090101 Contre : ST13, 090102 Sur : 090107
ST13	Structure maçonnée correspondant au mur d'enceinte arasé du bourg castral. D'une épaisseur d'environ 1,70 m elle traverse le sondage sur un axe nord/sud.	Sous : 090101 Contre : 090102,

	Le peu de pierres apparentes, noyées dans le mortier, sont de module moyen. Le parement interne est régulier et trois assises nivelées ont pu être remarquées.	090103, 090105, 090104, 090106, 090107, 090108. Sur : 999
090105	Couche blanche composée de mortier décomposé et localisée dans la partie sud du sondage. Elle n'apparaît pas dans les coupes.	Sous 090101 Contre : ST13 Sur : 090107
<u>090106</u>	Tranchée de fondation remarquée sur tout le flanc est de ST13.	Sous : 090101, 090102, 090108, 090107 Contre ST13 Sur : 999
090107	Remblais de terre meuble de couleur beige, ocre jaune contenant des pierres décimétriques et localisée à l'est de ST13	Sous 090101, 090102 Contre : ST13, 090106
090108	Couche jaune-ocre très compacte contenant quelques pierres décimétriques. Localisée au nord-est du sondage, elle est comparable à 090103. Très difficile à entamer manuellement elle n'a été que partiellement fouillée.	Sou : 090101 Contre : 090106, ST13 Sur : ?
999	Substrat rocheux se présentant comme un rocher anguleux et légèrement friable. Il a été observé dans le coin sud-est du sondage	Sous : 09017, ST13, 090106

## 2) Inventaire du mobilier archéologique

### 2.1. Inventaire du mobilier céramique

Tableau 41: Inventaire du mobilier céramique

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
140001	Prosp.	H.C.	Cruche	Fond	RCC	Engobe, glaçure	
140002	Prosp.	H.C.	Plat	Fond	RCC	Engobe, glaçure	
140003	Prosp.	H.C.	Pot	Panse	RSM	Engobe, glaçure	
140004	Prosp.	H.C.	Écuelle	Oreille	RCC	Engobée rouge à décors d'engobe blanc, glaçurée, et oxydes	
140005	Prosp.	H.C.	Pot	Bord	RCC	Engobe rouge, glaçure	
140006	Prosp.	H.C.	Pot	Panse	RSM	Sans traitement	
140007	Prosp.	H.C.	Pot	Panse	RCC	Décor à l'engobe, glaçure	
140008	Prosp.	H.C.	Pot	Bord	RCC	Engobe rouge, glaçure	
140009	Prosp.	H.C.	Jatte	Bord	RCC	Engobe rouge, glaçure	
140010	Prosp.	H.C.	Pot	Panse	RSM	Glaçure oxyde	
140011	Prosp.	H.C.	Plat	Panse	RCC	Graffita tarda	
140012	Prosp.	H.C.	Plat	Fond	RSM	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	
140013	Prosp.	H.C.	Cruche	Bord	RSM	Engobe blanc, glaçure au oxydes	
150033	01	010101	Plat	Lèvre	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	16
150034	01	010101	Pot	Lèvre	RSM	Engobée rouge glaçurée	10
150035	01	010101	Pot	Lèvre	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	12
150036	01	010101	Cruche	Lèvre, bec pincé	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	8

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
150037	01	010101	Pot	Lèvre	RCC	Engobe rouge, glaçure	20
150038	01	010101	Cruche	Lèvre	RSM	Engobe, glaçure	4
150039	01	010101	Cruche	Lèvre avec anse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	16
150040	01	010101	Plat	Lèvre	Blanche	Engobe blanche Glaçure	21
150041	01	010101	Assiette	Aile et panse	RCC	Engobée rouge à décors d'engobe blanc, glaçurée, et oxydes	12
150042	01	010101	Assiette	Aile	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	?
150043	01	010101	Assiette	Aile	RCC	Engobe rouge, glaçure	?
150044	01	010101	Assiette	Aile	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150045	01	010101	Bol	Fond	Beige fine Calcaire	Engobe, glaçure	6 (base)
150046	01	010101	Faisselle	Fond	Beige fine Calcaire	Engobe, glaçure	8 (base)
150047	01	010101	Bol	Fond	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	5 fond
150048	01	010101	Bol	Fond	Grise	Engobe, glaçure, oxydes	5 fond
150049	01	010101	Bol	Oreille	RSM	Engobe blanche Glaçure	?
150050	01	010101	Assiette (?)	?	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150051	01	010101	Assiette (?)	?	RCC	Engobe, glaçure	?
150052	01	010101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure	?
150053	01	010101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure	?
150054	01	010101	Pot	Panse	RSM	Glaçure	?
150055	01	010101	Pot	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150056	01	010101	Pot	Panse	RSM	Engobe glaçure	?
150057	01	010101	Pot	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150058	01	010101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150059	01	010101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150060	01	010101	Pot (?)	Panse	Grise	Engobe, glaçure, oxydes	?
150061	01	010101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150062	01	010101	Pot	Panse	RSM	Sans traitement	?
150063	01	010101	Cruche	Fond	RCC	Engobe rouge, glaçure	?
150064	01	010101	Cruche	Panse	RSM	Glaçurée	?
150065	01	010101	Pot	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150066	01	010101	Pot (?)	Panse	RSM	Glaçure	?
150067	01	010101	Pot (?)	Panse	RCC	Sans traitement	?
150068	01	010101	Cruche	Fond	RCC	Engobe rouge, glaçure	?
150069	01	010101	Cruche	Panse	Beige fine Calcaire	Glaçure	?
150070	01	010101	Cruche	Fond (?)	RCC	Glaçure	?
150071	01	010101	Cruche	Panse	Beige fine Calcaire	Engobe rouge, glaçure	?
150072	01	010101	Pot	Panse	RCC	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	?
150073	01	010101	Pot	Panse	RCC	Décor à l'engobe, glaçure	?
150074	01	010101	Pot (?)	Panse	RCC	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	?
150075	01	010101	Pot (?)	Panse	Beige fine Calcaire	Engobe, glaçure	?

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
150076	01	010101	Pot (?)	Panse	RCC	Engobe marbré, glaçure	?
150077	01	010101	Cruche	Fond	Beige fine Calcaire	Engobe rouge, glaçure	?
150078	01	010101	Ecuelle	Panse	Beige Grossière	Engobe, glaçure, oxydes	?
150079	01	010101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150080	01	010101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure	?
150081	01	010101	Pot (?)	Panse	RSM	Sans traitement	?
150082	01	010101	Pot	Panse	Blanche Réfractaire	Glaçure	?
150083	01	010101	Pot	Couvercle	Blanche Réfractaire	Engobe rouge, glaçure	?
150084	01	010103	Ecuelle	Lèvre	Beige fine Calcaire	Engobe, glaçure	12
150085	01	010103	Ecuelle	Lèvre, anse	RCC	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	12
150086	01	010103	Pot	Panse	RSM	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	12
150087	01	010103	Cruche	Panse	Beige fine Calcaire	Engobe rouge, glaçure	?
150088	01	010103	Pot	Panse	RSM	Engobe, glaçure	?
150089	01	010103	Pot	Panse	RSM	Engobe	?
150090	01	010103	?	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150091	01	010103	Pot	Panse	RSM	Glaçure	?
150092	01	010105	Pot	Lèvre, oreille	RSM	Glaçure	11
150093	01	010105	Bol	Lèvre	RCC	Sans traitement	18
150094	01	010105	Assiette	Aile	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	?
150095	01	010105	Pot	Panse	RSM	Sans traitement	?
150096	01	010105	Cruche	Panse	RCC	Glaçure	?
150097	01	010105	?	Panse (?)	RSM	Sans traitement	?
150098	01	010106	Cruche	Anse	RSM	Engobe blanche	?
150099	01	010106	Cruche	Panse	RSM	Glaçure oxyde	
150100	01	010106	Pot	Panse	RCC	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	?
150101	01	010106	Pot	Panse	Beige fine Calcaire	Engobe, glaçure	?
150102	01	010106	Pot	Panse	RSM	Sans traitement	?
150103	01	010107	?	Panse	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	?
150104	01	010109	Cruche	Fond	RCC	Engobe marbrée	10,5 (base)
150105	01	010109 010111 010112	Ecuelle	Archéologiquement entière	RCC	Engobe rouge, glaçure	10 (base)
150106	01	010109	Pichet	Fond	Beige fine Calcaire	Glaçure oxyde	8 (base)
150107	01	010109	Assiette	Aile	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	20
150108	01	010109	Pichet (?)	Panse	RCC	Glaçure oxyde	?
150109	01	010109	Cruche	Panse	RSM	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	?
150110	01	010109	Pot	Panse	Grise	Glaçure	?

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
150111	01	010110	Bol	Lèvre	RCC	Sans traitement	18
150112	01	010110	Assiette	Fond et aile	RSM	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	10 (base)
150113	01	010110	Assiette	Fond et aile	RCC	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	9 (base)
150114	01	010110	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure	?
150115	01	010110	Cruche (?)	Fond (?)	Beige fine Calcaire	Glaçure	?
150116	02	020101	Bol	Lèvre	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	13
150117	02	020101	Bol	Lèvre	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	13
150118	02	020101	Bol (?)	Fond	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	6 (base)
150119	02	020101	Cruche	Fond	Beige fine Calcaire	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	10 (base)
150120	02	020101	Assiette	Aile	RSM	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	?
150121	02	020101	Assiette	Aile	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150122	02	020101	Assiette	Aile	RSM	Engobe, glaçure	?
150123	02	020101	Assiette (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure	?
150124	02	020101	Pot (?)	Panse	RSM	Glaçure	?
150125	02	020101	Pot (?)	Panse	RSM	Glaçure	?
150126	02	020101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150127	02	020101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150128	02	020101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150129	02	020101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure	?
150130	02	020101	Pot (?)	Panse	Beige fine Calcaire	Sans traitement	?
150131	02	020101	Ecuelle	Panse	Beige fine Calcaire	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	?
150132	02	020101	Cruche	Panse	RCC	Engobe, glaçure	?
150133	02	020101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150134	03	030101	Cruche	Fond	RCC	Engobe, glaçure	12 (base)
150135	03	030101	Ecuelle	Lèvre	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	12
150136	03	030101	Assiette	Fond	RCC	Décor à l'engobe, glaçure,	?
150137	03	030101	Cruche	Panse	Rosée	Glaçure oxyde	?
150138	03	030101	Pot (?)	Panse	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	?
150139	03	030101	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure	?
150140	03	030101	?	Eclat	RSM	Engobe rouge, glaçure	?
150141	03	030101	Assiette	Eclat	RCC	Engobe rouge, glaçure	?
150142	03	030102	Cruche	Panse	RCC	Engobe, glaçure	?
150143	03	030102	Assiette (?)	Panse	RCC	Décor à l'engobe, glaçure	?
150144	03	030102	Ecuelle (?)	Panse	RCC	Engobe, glaçure	?
150145	03	030102	Cruche (?)	Panse	RCC	Sans traitement	?
150146	03	030102	?	Eclat	RCC	Sans traitement	
150147	03	030102	?	Eclat	RCC	Sans traitement	
150148	03	030102	Pot (?)	Panse	Blanche Réfractaire	Engobe, glaçure, oxydes	?

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	∅ (cm)
150149	03	030103	Assiette	Aile + lèvre	RSM	Engobe rouge, glaçure, oxydes	12
150150	03	030103	Ecuelle	Lèvre	RCC	Engobe, glaçure	16
150151	03	030103	Cruche (?)	Lèvre éclat	RCC	Engobe rouge, glaçure	?
150152	03	030103	Ecuelle (?)	Lèvre, éclat	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	?
150153	03	030103	Assiette	Aile	RCC	Engobée rouge à décors d'engobe blanc, glaçurée, et oxydes	?
150154	03	030103	Cruche	Fond	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	12 (base)
150155	03	030103	Cruche / Pichet	Fond	RCC	Glaçure	?
150156	03	030103	Assiette	Aile, éclat	RCC	Engobe rouge, glaçure	?
150157	03	030103	Cruche	Anse	Blanche Réfractaire	Glaçure	?
150158	03	030103	Pot	Couvercl e	Blanche Réfractaire	Glaçure oxyde	?
150159	03	030103	Cruche	Panse	Beige fine Calcaire	Glaçure	?
150160	03	030103	Ecuelle (?)	Panse	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	?
150161	03	030103	Cruche (?)	Panse	RCC	Engobe, glaçure	?
150162	03	030103	Pichet	Panse	RCC	Glaçure oxyde	?
150163	03	030103	Pichet (?)	Panse	Beige fine Calcaire	Glaçure oxyde	?
150164	03	030103	Assiette (?)	Panse	RCC	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	?
150165	03	030103	Assiette (?)	Panse	Beige fine Calcaire	Engobe, glaçure	?
150166	03	030103	Assiette (?)	Panse	RCC	Engobe, glaçure	?
150167	03	030103	?	Panse, éclat	RSM	Glaçure	?
150168	03	030103	?	Panse, éclat	RSM	Engobe, glaçure	?
150169	03	030103	?	Panse, éclat	RCC	Sans traitement	?
150170	03	030103	?	Panse, éclat	RCC	Engobe, glaçure	?
150171	03	030105	Cruche (?)	Fond (?)	RCC	Engobe rouge, glaçure	?
150172	03	030106 030107	Assiette	Aile	Blanche	Engobe, glaçure	?
150173	03	030106	Ecuelle	Lèvre	Beige fine Calcaire	Engobe, glaçure	?
150174	03	030106	Cruche	Fond	RCC	Glaçure	?
150175	03	030106	Pot	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150176	03	030106	Cruche	Fond	RCC	Glaçure	?
150177	03	030106	Pot (?)	Panse	Rosée	Sans traitement	?
150178	03	030106	Pot	Panse	Beige fine Calcaire	Engobe rouge	?
150179	03	030106	?	Eclat	Blanche Réfractaire	Engobe, glaçure	?

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	∅ (cm)
150180	03	030106	?	Panse	Beige fine Calcaire	Engobe, glaçure	?
150181	03	030106	Pot	Panse	RCC	Engobe rouge, glaçure	?
150182	03	030106	Assiette (?)	Aile (?)	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150183	03	030107	Ecuelle	Lèvre, oreille	RCC	Engobée rouge à décors d'engobe blanc, glaçurée, et oxydes	18
150184	03	030107	Ecuelle	Lèvre, oreille	Beige fine Calcaire	Engobe marbrée, glaçure	12
150185	03	030107	Bol	Lèvre, éclat	RCC	Engobe, glaçure	?
150186	03	030107	Bol	Lèvre, éclat	Beige fine Calcaire	Engobée rouge à décors d'engobe blanc, glaçurée, et oxydes	?
150187	03	030107	Pot	Fond	Grise	Engobe rouge, glaçure	8 (base)
150188	03	030107	Cruche	Fond	RSM	Sans traitement	10 (base)
150189	03	030107	Assiette	Aile	RCC	Engobe, glaçure	?
150190	03	030107	Cruche	Panse	Beige fine Calcaire	Engobe rouge, glaçure	?
150191	03	030107	Cruche	Panse	Beige fine Calcaire	Engobe rouge, glaçure	?
150192	03	030107	?	Panse	Blanche	Engobe, glaçure	?
150193	03	030107	?	Panse	RCC	Engobe rouge, glaçure	?
150194	03	030107	?	Eclat	Beige fine Calcaire	Engobée rouge à décors d'engobe blanc, glaçurée, et oxydes	?
150195	03	030107	?	Panse, éclat	RSM	Engobe rouge, glaçure	?
150196	03	030107	?	Eclat	RCC	Engobe, glaçure	?
150197	01	H.C.	?	Panse	Blanche Réfractaire	Engobe, glaçure, oxydes	?
150198	01	H.C.	?	Panse	RSM	Sans traitement	?
150199	01	H.C.	?	Panse	RSM	Engobe rouge, glaçure	?
150200	Prosp.	Plate-forme	Pot	Lèvre	RSM	Décor à l'engobe, glaçure, oxydes	10
150201	Prosp.	Basse cour	Ecuelle	Lèvre	RSM	Engobe	?
150202	Prosp.	Basse cour	Pot (?)	Panse	RCC	Glaçure oxyde	?
150203	Prosp.	Basse cour	Assiette	Aile	Beige fine Calcaire	Engobe, glaçure	20
150204	Prosp.	Basse cour	Cruche	Fond	RCC	Sans traitement	?
150205	Prosp.	Basse cour	Pot (?)	Panse	RSM	Sans traitement	?
150206	Prosp.	Basse cour	Pot (?)	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
150207	Prosp.	Basse cour	?	Panse	RCC	Sans traitement	?
150208	Prosp.	Basse cour	Cruche	Panse	RCC	Sans traitement	?
150209	Prosp.	Basse cour	?	Panse	RCC	Sans traitement	?
150210	Prosp.	Basse cour	?	Eclat	RCC	Sans traitement	?
150211	Prosp.	Basse cour	?	Eclat	RCC	Sans traitement	?
150212	Prosp.	Basse cour	?	Eclat	RSM	Engobe, glaçure	?
150213	Prosp.	Basse cour	?	Eclat	RCC	Sans traitement	?
160001	01	01b0101	Oreille de bol, trilobée	Anse	RSM	Engobe, glaçure	12

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
160002	01	01b0101	Marli d'assiette à décor incisé	Bord	RSM	Engobe, glaçure	14
160003	01	01b0101	Fragment de marli d'assiette	Bord	RSM	Graffita tarda	-
160004	01	01b0101	Pied de vase à fond rond	Fond	RCC	Engobe , glaçure oxydes	-
160005	01	01b0101	Fragment d'assiette ou de plat	Fond	Blanche	Faïence	-
160006	01	01b0101	Pot ou bol	Fond	RSM	Sans traitement	5
160007	01	01b0101		Panse	RCC	Engobe rouge	-
160008	01	01b0101	Petit tesson très incurvé	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160009	01	01b0101	Pot ou plat	Panse	Blanche	Faïence	-
160010	01	01b0101	Petit pot	Panse	Blanche	Faïence	-
160011	01	01b0101	Pot ou bol	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160012	01	01b0101	Eclat	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160013	01	01b0101	Carène de pot partielle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160014	01	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	Pot à anse	Bord	RSM	Glaçure	12
160015	01	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	Plat creux	Fond	RCC	Graffita tarda	6
160016	01	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	Assiette ou plat	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160017	01	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	Assiette ou plat	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160018	01	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	Petit tesson à paroi fine	Panse	RSM	Sans traitement	-
160019	01	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	Plat creux	Panse	RCC	Glaçure, oxydes	-
160020	01	01b0106	Jatte	Fond	Grise	Glaçure	-
160021	01	01b0106		Panse	RSM	Glaçure, décor à l'engobe blanc, oxydes	-
160022	01	01b0106	Bol, écuelle	Panse	RCC	Engobe, décors à l'engobe blanc, glaçure	-
160023	01	01b0106	Bol, écuelle	Panse	RCC	Engobe , glaçure oxydes	-
160024	01	01b0106	cruche, jatte	Panse	RCC	Engobe , glaçure oxydes	-
160025	01	01b0106	Pot	Panse	RCC	Engobe, décors à l'engobe blanc, glaçure	-
160026	01	01b0106	Bol, écuelle	Panse	Blanche	Faïence	-
160027	01	01b0106	Assiette ou plat	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160028	01	01b0106	Jatte	Panse	RSM	Glaçure, oxydes	-
160029	01	01b0106	Assiette ou plat	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160030	01	01b0107	Jatte, lèchefrites	Anse	RSM	Glaçure	-
160031	01	01b0107	Plat creux	Bord	RCC	Engobe , glaçure oxydes	15
160032	01	01b0107	Marli d'assiette	Bord	RCC	Engobe rouge glaçurée	-
160033	01	01b0107	Marli d'assiette	Bord	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160034	01	01b0107	Bol écuelle	Bord	RSM	Engobe , glaçure oxydes	10
160035	01	01b0107	Jatte à anse	Bord	RSM	Glaçure, oxydes	14

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	∅ (cm)
160036	01	01b0107	Cruche à anse	Col	RCC	Engobe rouge glaçurée	-
160037	01	01b0107	Cruche	Panse	RCC	Engobe rouge glaçurée	-
160038	01	01b0107	Cruche à anse	Panse	RCC	Engobe rouge glaçurée	-
160039	01	01b0107	Cruche à anse	Panse	RCC	Engobe rouge glaçurée	-
160040	01	01b0107	Cruche à anse	Panse	RCC	Engobe rouge glaçurée	-
160041	01	01b0107	Pot	Panse	RCC	Glaçure	-
160042	01	01b0107	Assiette	Panse	RCC	Engobe , glaçure oxydes	-
160043	01	01b0107	Jatte	Panse	RCC	Glaçure, oxydes	-
160044	01	01b0107	Assiette ou plat	Panse	Grise	Graffita tarda	-
160045	01	01b0107	Assiette ou plat	Panse	Grise	Graffita tarda	-
160046	01	01b0107	Pot	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160047	01	01b0107	Bol écuelle	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160048	01	01b0107	Bol écuelle	Panse	RSM	Glaçure	-
160049	01	01b0107	Bol écuelle	Panse	RSM	Glaçure, incisions	-
160050	01	01b0107	Bol écuelle	Panse	RSM	Glaçure, incisions	-
160051	01	01b0107	Bol écuelle	Bord	RSM	Engobe , glaçure oxydes	10
160052	01	01b0107	Bol écuelle	Panse	RSM	Glaçure, incisions	-
160053	01	01b0109	Assiette	Bord	RCC	Engobe, glaçure	-
160054	01	01b0109	Plat creux	Fond	RCC	Engobe , glaçure oxydes	6
160055	01	01b0109	Plat creux	Fond	RCC	Engobe , glaçure oxydes	6
160056	01	01b0109	Bol, écuelle, plat creux	Fond	RSM	Engobe, glaçure	5
160057	01	01b0109	Assiette ou plat	Panse	Grise	Graffita tarda	-
160058	01	01b0109	Bol, écuelle	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160059	01	01b0109	Plat creux	Panse	RCC	Engobe , glaçure oxydes	6
160060	01	01b0109	Plat creux	Panse	RCC	Engobe , glaçure oxydes	6
160061	01	01b0109	Bol, écuelle, plat creux	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160062	01	01b0109	Pot, cruche	Panse	RSM	Glaçure, décor à l'engobe blanc, oxydes	-
160063	01	01b0109	Pot, cruche	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160064	01	01b0110	Anse de cruche	Anse	RSM	Glaçure, décors à l'engobe blanc	-
160065	01	01b0110	Tasse à anse	Bord	Grise	Engobe, glaçure	7
160066	01	01b0110	Plat creux	Bord	Grise	Graffita tarda	10
160067	01	01b0110	Bord à anse, tasse, cruche	Bord	RSM	Glaçure	12
160068	01	01b0110	?	Bord	RSM	Graffita tarda	-
160069	01	01b0110	Cruche	Fond	RSM	Sans traitement	-
160070	01	01b0110	Plat creux	Panse	Grise	Graffita tarda	10
160071	01	01b0110	Plat creux	Panse	Grise	Graffita tarda	10
160072	01	01b0110	Bol, écuelle	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160073	01	01b0110	Pot, cruche	Panse	RSM	Glaçure	-
160074	01	01b0110	pot, jatte	Panse	RSM	Glaçure, incisions	-
160075	01	01b0110	Jatte	Panse	RSM	Glaçure, décors à l'engobe blanc	-
160076	01	01b0110	Tasse à anse	Bord	Grise	Engobe, glaçure	7
160077	01	H.C.	Pot	Bord	RSM	Sans traitement	10

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
160078	01	H.C.	Bol, écuelle, plat creux	Bord	RSM	Engobe , glaçure oxydes	8
160079	01	H.C.	Bol, écuelle	Bord	RSM	Engobe , glaçure oxydes	8
160080	01	H.C.	Bol, écuelle	Bord	RSM	Engobe , glaçure oxydes	8
160081	01	H.C.	Pot	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160082	01	H.C.	Pot	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160083	01	010101	Assiette	Bord	RCC	Engobe , glaçure oxydes	22
160084	01	010109	Marli Assiette	Bord	RCC	Engobée rouge à décors d'engobe blanc, glaçurée, et oxydes	-
160085	01	010109	Assiette	Bord	RCC	Engobée rouge à décors d'engobe blanc, glaçurée, et oxydes	16
160086	01	010109	Marli Assiette	Bord	Blanche	Faïence	-
160087	01	010109	Écuelle à départ d'anse	Bord	Blanche	Glaçure, oxudes	16
160088	01	010109	Cruche	Fond	RCC	Glaçure	8
160089	01	010109	Cruche	Panse	RCC	Engobe , glaçure oxydes	-
160090	01	010109	Cruche	Panse	RCC	Engobe , glaçure oxydes	-
160091	01	010109	Pot	Panse	RCC	Engobe rouge glaçurée	-
160092	01	010109	Cruche	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160093	01	010109	Pot	Panse	RCC	Glaçure	-
160094	01	010109	Pot	Panse	RCC	Glaçure	-
160095	01	010109	Pot	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160096	01	010109	Pot	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160097	01	010109	Pot	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160098	01	010109	Pot	Panse	RCC	Glaçure, oxydes	-
160099	01	010109	Pot	Panse	RCC	Glaçure, oxydes	-
160100	01	010109	Cruche	Panse	RSM	Glaçure	-
160101	01	010109	Pot	Panse	RSM	Glaçure, décor à l'engobe blanc, oxydes	-
160102	01	010109	Pot, jatte	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160103	01	010109	Pot	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160104	01	010109	Plat creux	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160105	01	010109	?	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160106	01	010109	Pot	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160107	01	ST06	Plat creux	Bord	RCC	Engobe, glaçure	20
160108	01	ST06	Pot	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160109	01	ST07	Carène de pot	Panse	RCC	Engobe , glaçure oxydes	-
160110	03	H.C.	Anse de bol à oreille trilobé	Anse	RCC	Engobe , glaçure oxydes	-
160111	03	H.C.	Marli Assiette	Bord	RCC	Engobe , glaçure oxydes	-
160112	03	H.C.	Marli Assiette	Bord	RCC	Engobe rouge glaçurée	-
160113	03	H.C.	bol, coupe	Bord	RSM	Engobe , glaçure oxydes	8
160114	03	H.C.	Plat creux	Fond	RSM	Engobe , glaçure oxydes	8
160115	03	H.C.	Pot, cruche	Panse	RSM	Engobe rouge glaçurée	-
160116	04	040101	Plat, jatte décoré à l'intérieur d'un trait à la barbotine blanche et d'une tache au brun de manganèse (imitation d'Albisola)	Bord	RCC	Engobe, décors à l'engobe blanc, glaçure	12

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
160117	04	040101	Tesson épais à décor au brun de manganèse (Albisola)	Bord ou anse	RSM	Engobe, glaçure	24
160118	04	040101	Marli d'assiette	Bord	RSM	Engobe, glaçure oxydes	12 (après le marli)
160119	04	040101	Bord avec élément de préhension	Bord	RSM	Engobe, glaçure	10
160120	04	040101	Marli d'assiette	Bord	RSM	Glaçure, oxydes	18
160121	04	040101	Fond d'écuelle ou de pot	Fond	RCC	Engobe, glaçure	6
160122	04	040101	Pot ou cruche	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxydes	5
160123	04	040101	Petit tesson épais (cruche?)	Fond	RSM	Glaçure, oxydes	4
160124	04	040101	Fond de pot ou de cruche	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxydes	-
160125	04	040101	Assiette ou plat à décor incisé et oxydes	Fond	RSM	Graffita tarda	9
160126	04	040101	Tesson épais à courbe très prononcée	Panse	RCC	Engobe, glaçure oxydes	-
160127	04	040101	Tesson épais	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160128	04	040101	Tesson épais à décor incisé (sgraffito)	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160129	04	040101	Tesson fin et brut	Panse	RSM	Sans traitement	-
160130	04	040101	Tesson fin et brut	Panse	RSM	Sans traitement	-
160131	04	040101	Tesson fin et brut	Panse	RSM	Sans traitement	-
160132	04	040101	Tesson fin et brut	Panse	RSM	Sans traitement	-
160133	04	040101	Tesson épais (cruche)	Panse	RSM	Glaçure, oxydes	-
160134	04	040102	Écuelle, fragment d'oreille trilobée à décor fleurelysé	Anse	RCC	Engobe, décors à l'engobe blanc, glaçure	-
160135	04	040102	cruche, jatte	Bec	RSM	Engobe, glaçure oxydes	-
160136	04	040102	Pot ou bol	Bord	Grise	Engobe, glaçure oxydes	-
160137	04	040102	Écuelle, pot	Bord	RCC	Glaçure	7
160138	04	040102	Marli d'assiette	Bord	RCC	Engobe, décors à l'engobe blanc, glaçure	-
160139	04	040102	Pot ou jatte	Fond	RSM	Glaçure	10
160140	04	040102	Marli d'assiette	Bord	RSM	Engobe, décors à l'engobe blanc, glaçure	12
160141	04	040102	Plat creux	Bord	RSM	Glaçure, décor à l'engobe blanc, oxydes	24
160142	04	040102	Plat creux	Bord	RSM	Glaçure, décor à l'engobe blanc, oxydes	24
160143	04	040102	Plat creux	Bord	RSM	Glaçure, décor à l'engobe blanc, oxydes	24
160144	04	040102	Bol, écuelle	Bord	RSM	Engobe, glaçure oxydes	13
160145	04	040102	Bol, écuelle	Bord	RSM	Engobe, glaçure oxydes	13
160146	04	040102	Bol, écuelle	Bord	RSM	Engobe, glaçure oxydes	13
160147	04	040102	Bol, écuelle	Bord	RSM	Engobe, glaçure oxydes	12
160148	04	040102	Marli d'assiette	Bord	RSM	Engobe, glaçure	-
160149	04	040102	Jatte, Jarre	Bord	RSM	Engobe, glaçure	20
160150	04	040102	Bol, écuelle	Bord	RSM	Engobe, glaçure	13
160151	04	040102	Bol, écuelle	Bord	RSM	Engobe, glaçure	12
160152	04	040102	Bol, écuelle	Bord	RSM	Engobe, glaçure	12

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
160153	04	040102	Marli d'assiette	Bord	RSM	Engobe, glaçure	-
160154	04	040102	Jatte	Bord	RSM	Engobe, glaçure oxydes	20
160155	04	040102	Bol, écuelle	Bord (éclat)	RSM	Engobe, glaçure	-
160156	04	040102	Bol écuelle	Fond	Grise	Engobe, glaçure oxydes	-
160157	04	040102	Bol plat	Fond	RCC	Engobe, glaçure oxydes	8
160158	04	040102	Plat ou jatte	Fond	RCC	Graffita tarda	9
160159	04	040102	Cruche ou plat creux	Fond	RSM	Sans traitement	14
160160	04	040102	bol ou écuelle ou pot	Fond	RSM	Glaçure	5
160161	04	040102	bol ou écuelle ou pot	Fond	RSM	Glaçure	5
160162	04	040102	bol ou écuelle ou pot	Fond	RSM	Glaçure, oxydes	5
160163	04	040102	Cruche	Fond	RSM	Glaçure	6,5
160164	04	040102	Cruche	Fond	RSM	Glaçure	6,5
160165	04	040102	Cruche	Fond	RSM	Glaçure	6,5
160166	04	040102	Cruche	Fond	RSM	Glaçure	6,5
160167	04	040102	Plat creux	Fond	RSM	Graffita tarda	4,5
160168	04	040102	Plat creux	Fond	RSM	Engobe, glaçure	5
160169	04	040102	Plat creux	Fond	RSM	Engobe, glaçure	4,5
160170	04	040102	Plat creux	Fond	RSM	Engobe, glaçure	5
160171	04	040102	Plat creux	Fond	RSM	Engobe, glaçure	6
160172	04	040102	Jatte	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxydes	9
160173	04	040102	Soucoupe	Fond et bord	RSM	Sans traitement	11,11
160174	04	040102	Assiette ou plat	Panse	Blanche	Faïence	-
160175	04	040102	Pot ou bol	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160176	04	040102	Parois peu épaisses	Panse	RSM	Sans traitement	-
160177	04	040102	Parois peu épaisses	Panse	RSM	Sans traitement	-
160178	04	040102	Parois peu épaisses	Panse	RSM	Sans traitement	-
160179	04	040102	Cruche avec départ d'anse	Panse et anse	RSM	Glaçure	-
160180	04	040102	Cruche	Panse	RSM	Glaçure	6,5
160181	04	040102	Cruche	Panse	RSM	Glaçure	6,5
160182	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Glaçure, oxydes	24
160183	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Glaçure, oxydes	24
160184	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Glaçure, oxydes	24
160185	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Glaçure, oxydes	24
160186	04	040102	Col de pot ou plat creux	Panse	RSM	Glaçure	-
160187	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	RSM	Glaçure	-
160188	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	RSM	Glaçure	-
160189	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	RSM	Glaçure	-
160190	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	RSM	Glaçure	-
160191	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	RSM	Glaçure	-
160192	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	RSM	Glaçure	-
160193	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxydes	-

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
160194	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160195	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160196	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160197	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160198	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160199	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160200	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	12
160201	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160202	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160203	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160204	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160205	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160206	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160207	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160208	04	040102	Plat creux	Panse	RSM	Graffita tarda	-
160209	04	040102	Jatte, Jarre	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160210	04	040102	Jatte, Jarre	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160211	04	040102	Jatte, Jarre	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160212	04	040102	Jatte, Jarre	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160213	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160214	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160215	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160216	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160217	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160218	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160219	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160220	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160221	04	040102	Jatte, Jarre	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160222	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160223	04	040102	Bol, écuelle, présence d'un bourrelet externe (proche du bord)	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160224	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160225	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160226	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160227	04	040102	Bol, écuelle	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160228	04	040102	Pot ou bol	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160229	04	040102	Pot ou bol	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160230	04	040102	Pot ou bol	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160231	04	040102	Pot ou bol	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160232	04	040102	Pot ou bol	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160233	04	040102	Pot ou bol	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160234	04	040102	Pot ou bol	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160235	04	040102	Pot ou bol	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
160236	04	040102	Pot ou bol	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160237	04	040102	Pot ou bol	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160238	04	040102	Bol, écuelle	Panse (éclat)	RSM	Engobe, glaçure	-
160239	04	040102	Bol, écuelle	Panse (éclat)	RSM	Engobe, glaçure	-
160240	04	040102	Pot ou bol	Panse (éclat)	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160241	04	040102	Pot ou bol	Panse (éclat)	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160242	04	040102					
160243	04	040102					
160244	04	040103	Petit tesson à intérieur noirci (incendie?)	Panse	RSM	Engobe , glaçure oxydes	-
160245	04	040105	Tesson fin et brut	Panse	RCC	Sans traitement	-
160246	04	040105	Bec tubulaire	Pied	RSM	Glaçure, oxydes	-
160247	04	040107	Tesson aux parois peu épaisses	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160248	04	040108	Tesson aux parois peu épaisses	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160249	04	040108	Tesson aux parois peu épaisses	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160250	04	040108	Tesson aux parois peu épaisses	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
160251	04	040102.3	Bol écuelle, assiette	Bord	RSM	Engobe, glaçure	12
160252	04	040102.3	Bol ou écuelle	Bord	RSM	Engobe , glaçure oxydes	14
160253	04	H.C.	Cruche	Anse	RSM	Glaçure	-
160254	04	H.C.	Pot	Bord	Grise	Engobe , glaçure oxydes	9
160255	04	H.C.	Plat creux	Fond	RSM	Graffita tarda	-
160256	04	H.C.	plat, assiette	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
160257	04	H.C.	Pipe	Tête	Blanche	Brut	
160258	05	050101	Cruche ou plat creux	Fond	RCC	Engobe, décors à l'engobe blanc, glaçure	12
160259	05	050101	Fragment très incurvé	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
170001	06	060101	Plat	Fond	RSM	Engobe blanc, Glaçure, oxydes (V et J)	6
170002	06	060101	Plat à fond creux	Fond	RSM	Engobe blanc, Glaçure, oxydes (V et J)	12
170003	06	060101	Écuelle	Bord	RSM	Engobe, glaçure	8
170004	06	060101	Bol	Bord	Blanche	Engobe blanc	6
170005	06	060101	?	Fond	Rosée	Engobe blanc	-
170006	06	060101	?	Panse	Blanche	Engobe blanc	-
170007	06	060101	?	Panse	RCC	Glaçure	-
170008	06	060101	Assiette	Aile	RCC	Engobe rouge, glaçure	-
170009	06	060101	Plat	Panse	Rosée	Engobe blanc, glaçure	-
170010	06	060101	?	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
170011	06	060101	?	Panse	RCC	Glaçure	-
170012	06	060101	?	Panse	RCC	Sans traitement	-
170013	06	060101	?	Panse	RSM	Sans traitement	-
170014	06	060101	?	Panse	RCC	Sans traitement	-

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	∅ (cm)
170015	06	060101	?	Fond	RCC	Sans traitement	-
170016	06	060103	Bol	Complet	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	13, 5,5
170017	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	14
170018	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	14
170019	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	14 ?
170020	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	10 ?
170021	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	14 ?
170022	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	12
170023	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	11
170024	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	12
170025	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	10 ?
170026	06	060103	Cruche	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	10
170027	06	060103	Tasse	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	6
170028	06	060103	Plat	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	15
170029	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	10
170030	06	060103	Pichet	Bord	RSM	Glaçure oxyde	16
170031	06	060103	Plat	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	19
170032	06	060103	Pichet	Bord	RSM	Glaçure	10
170033	06	060103	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure oxyde	13
170034	06	060103	Marmite	Bord	RSM	Sans traitement	16
170035	06	060103	Plat	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxyde	8
170036	06	060103	Plat	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxyde	6
170037	06	060103	Bol	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxyde	5
170038	06	060103	Bol	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxyde	8
170039	06	060103	Bol	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxyde	8
170040	06	060103	Plat ?	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxyde	8
170041	06	060103	Plat ?	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxyde	8 ?
170042	06	060103	Plat	Fond	Rosée	Engobe, glaçure oxyde	7
170043	06	060103	Gobelet, bol ?	Fond	RSM	Engobe, glaçure oxyde	8 ?
170044	06	060103	jatte ?	Fond	RSM	Glaçure	-
170045	06	060103	jatte ?	Fond	RSM	Glaçure	-
170046	06	060103	jatte	Fond	RSM	Glaçure	-
170047	06	060103	Cruche	Fond	RCC	Glaçure	7
170048	06	060103	Cruche	Fond	RCC	Glaçure	7
170049	06	060103	Cruche	Fond	RSM	Glaçure	8
170050	06	060103	Cruche ?	Anse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170051	06	060103	Cruche ?	Anse	RSM	Sans traitement	-
170052	06	060103	Jatte ?	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
170053	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170054	06	060103	?	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
170055	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170056	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170057	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
170058	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170059	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170060	06	060103	?	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
170061	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170062	06	060103		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170063	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170064	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170065	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170066	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170067	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170068	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170069	06	060103		Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
170070	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170071	06	060103	Bol	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170072	06	060103	Assiette	Aile	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170073	06	060103	Plat ?	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170074	06	060103	Plat	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170075	06	060103		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170076	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170077	06	060103	Cruche	Fond	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170078	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170079	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170080	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170081	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170082	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170083	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170084	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170085	06	060103		Panse	RSM	Engobe, glaçure oxyde	-
170086	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170087	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170088	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170089	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170090	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170091	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170092	06	060103	Cruche	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170093	06	060103	Pichet	Panse	RSM	Glaçure	-
170094	06	060103		Panse	RSM	Glaçure	-
170095	06	060103	Pichet	Panse	RSM	Glaçure	-
170096	06	060103		Panse	RSM	Glaçure	-
170097	06	060103		Panse	RSM	Glaçure	-
170098	06	060103		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170099	06	060103		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170100	06	060103		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	∅ (cm)
170101	06	060103		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170102	06	060103		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170103	06	060103		Panse	RSM	Sans traitement	-
170104	06	060103		Panse	RSM	Sans traitement	-
170105	06	060103		Panse	RSM	Sans traitement	-
170106	06	060103		Panse	RSM	Sans traitement	-
170107	06	060103		Panse	RSM	Sans traitement	-
170108	06	060103		Panse	RSM	Sans traitement	-
170109	06	060104	Plat	Fond	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	7
170110	06	H.C.	Pot	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	8
170111	06	H.C.	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	16
170112	06	H.C.	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	14
170113	06	H.C.	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	13
170114	06	H.C.	Plat ?	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	?
170115	06	H.C.	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	13
170116	06	H.C.	Plat	Bord	RSM	Engobe	18
170117	06	H.C.	Cruche	Fond	RSM	Glaçure	10
170118	06	H.C.	?	Fond	RSM	Sans traitement	-
170119	06	H.C.	Bougeoir ?	Fond	RSM	Sans traitement	14,13
170120	06	H.C.	-	Panse	RSM	Engobe, glaçure	-
170121	06	H.C.	-	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170122	06	H.C.	-	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170123	06	H.C.		Panse	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	-
170124	06	H.C.		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170125	06	H.C.		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170126	06	H.C.		Panse	RSM	Glaçure, oxydes	-
170127	06	H.C.		Panse	RSM	Glaçure, oxydes	-
170128	06	H.C.		Panse	RSM	Engobe	-
170129	07	070101	Assiette	Bord	RCC	Engobe, glaçure	14
170130	07	070101	Assiette	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170131	07	070101	assiette	Bord	RCC	Glaçure, oxydes	-
170132	07	070101	assiette	Bord	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	-
170133	07	070101	assiette	Bord	RSM	Glaçure, oxydes	16
170134	07	070101	Soucoupe, bougeoir	Fond	RSM	Glaçure oxyde	9,9
170135	07	070101	Cruche	Fond	RCC	Glaçure	-
170136	07	070101	Cruche	Panse	RCC	Engobe, glaçure,	-
170137	07	070101		Panse	RCC	Glaçure, oxydes	-
170138	07	070101		Panse	Blanche	Engobe glaçure oxyde	-
170139	07	070101		Panse	RCC	Engobe, glaçure,	-
170140	07	070101		Panse	RSM	Glaçure, oxydes	-
170141	07	070101		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170142	07	070101		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170143	07	070101		Panse	RSM	Glaçure	-

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	∅ (cm)
170144	07	070101	-	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170145	07	070101		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170146	07	070102	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure oxyde	14
170147	07	070102	Pichet	Bord	RCC	Glaçure	8
170148	07	070102	assiette	Bord	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	16
170149	07	070102		Anse	Rosée	Engobe, glaçure, oxydes	-
170150	07	070102	assiette	Aile	RCC	Glaçure oxyde	-
170151	07	070102	Cruche	Panse	RCC	Glaçure oxyde	-
170152	07	070102	-	Panse	RCC	Glaçure	-
170153	08	080101	Bol	Bord	RCC	Engobe, glaçure	12
170154	08	080101	Bol	Bord	RCC	Engobe, glaçure	?
170155	08	080101	Plat	Bord	RCC	Glaçure, oxydes	28
170156	08	080101	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure	12
170157	08	080101	Bol	Bord	RCC	Engobe, glaçure	14
170158	08	080101	Coupelle	Bord	RCC	Engobe, glaçure	-
170159	08	080101	Bol	Bord	RSM	Engobe, glaçure	12
170160	08	080101	Plat	Fond	RCC	Engobe, glaçure	-
170161	08	080101	Cruche	Fond	RSM	Sans traitement	12
170162	08	080101	Bol	Fond	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170163	08	080101	Bol	Fond	RCC	Glaçure, oxydes	8 ?
170164	08	080101	?	?	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	-
170165	08	080101	assiette	Aile	Beige	Engobe, glaçure	-
170166	08	080101	assiette	Aile	RCC	Engobe, glaçure	-
170167	08	080101		Panse	RCC	Sans traitement	-
170168	08	080101		Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170169	08	080101	?	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
170170	08	080101	?	Panse	Beige	Glaçure	
170171	08	080101	?	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
170172	08	080101		Panse	Beige	Engobe, glaçure	-
170173	08	080101	assiette	Aile	RSM	Glaçure	-
170174	08	080101	Cruche	Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
170175	08	080101		Panse	Beige	Engobe, glaçure	-
170176	08	080101		Panse	Beige	Glaçure, oxydes	-
170177	08	080101		Panse	RCC	Glaçure	-
170178	08	080101		Panse	Beige	Engobe, glaçure, oxydes	-
170179	08	080101		Panse	Beige	Glaçure, oxydes	-
170180	08	080101	Plat	Panse	Beige	Glaçure, oxydes	-
170181	08	080101		Panse	RCC	Glaçure, oxydes	-
170182	08	080101		Panse	Beige	Glaçure, oxydes	-
170183	08	080101		Panse	RCC	Sans traitement	-
170184	08	080101		Panse	RCC	Glaçure, oxydes	
170185	08	080101	Pot	Bord	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	8
170186	08	080101		Panse	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	-

N°	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Ø (cm)
170187	08	080102	Coupelle ( ?	Bord	RSM	Glaçure	-
170188	08	080102	Écuelle	Panse	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	-
170189	08	080102		Panse	Beige	Glaçure, oxydes	-
170190	09	090101	Bol	Bord	RCC	Glaçure, oxydes	14
170191	09	090101	Tuile	Bord	RSM	Sans traitement	-
170192	09	090101	assiette	Bord	Blanche	Glaçure	24
170193	09	090101	-	Panse	Blanche	Glaçure	-
170194	09	090101	-	Panse	Blanche	Glaçure	-
170195	09	090101	-	Panse	Blanche	Glaçure	-
170196	09	090101	-	Panse	Blanche	Glaçure	-
170197	09	090101	-	Panse	RCC	Engobe	-
170198	09	090101	-	Panse	Blanche	Engobe, glaçure	-
170199	09	090101	-	Panse	Blanche	Glaçure	-
170200	H.C.	H.C.	assiette	Aile	RCC	Engobe, glaçure	-
170201	H.C.	H.C.	Bol	Bord	RCC	Glaçure	10
170202	H.C.	H.C.	assiette	Bord	RSM	Engobe, glaçure	-
170203	H.C.	H.C.	Cruche	Panse	RSM	Glaçure	-
170204	H.C.	H.C.	-	Panse	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	-
170205	H.C.	H.C.	-	Panse	RSM	Engobe, glaçure, oxydes	-
170206	H.C.	H.C.		Panse	Beige	Engobe, glaçure	
170207	H.C.	H.C.		Panse	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	
170208	H.C.	H.C.		Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
170209	H.C.	H.C.		Panse	RCC	Engobe, glaçure	-
170210	H.C.	-		Panse	RSM	Sans traitement	-
170211	H.C.	H.C.		Panse	RCC	Engobe, glaçure, oxydes	-
170212	09	090103	Pipe	Tige	Blanche	Sans traitement	-

## 2.2. Inventaire du mobilier métallique

Tableau 42: Inventaire du mobilier métallique

N°	Sondage	U.S.	Type	Métal	Description	Dimensions
140501	Prosp.	Chemin	Monnaie	alliage cuivreux	Dix centimes frappée en 1854 par Napoléon III,	Ø : 30,2 mm Poids : 10 g.
150501	01	010101	Lame	Fer	Lame de couteau pliant	
150502	01	010105	Lame	Fer	Lame de couteau à manche	
150503	03	030106	Lame	Fer	Lame de couteau pliant à grosse lentille	
150504	01	010109	Marteau	Fer	Fragment du talon	
150505	01	010105	Boucle	Fer	Entière sans ardillon	
150506	01	010112	Bouton	Bronze ou fer cuivré	Manque le support sur lequel il doit être monté	
150507	01	010103	Rivet	Fer	Rivet circulaire sectionné	
150508	01	010103	Rivet	Fer	Rivet circulaire sectionné	
150509	01	010107	Plaque	Fer	Plaque en forme de croissant de lune	

N°	Sondage	U.S.	Type	Métal	Description	Dimensions
150510	03	030107	Plaque	Fer	Plaque de petite dimension et tordue	
150511	Prosp.	Basse cour	Plaque	Fer	Plaque fine circulaire	
150512	02	020101	Anneau	Fer		
150513	Prosp.	Basse cour	Plaque	Fer	Plaque convexe à retours latéraux inversés	
150514	Prosp.	Basse cour	Tige	Fer	Tige torsadée recourbée à une extrémité et de section quadrangulaire	
150515	01	010110	Tige	Fer	Tige de section quadrangulaire. Un axe circulaire perce une des extrémité	
150516	01	010101	Clou	Fer	Fragment, tête circulaire, tige trapézoïdale	
150517	01	010110	Clou	Fer	Fragment, tête circulaire, tige quadrangulaire	
150518	01	010110	Clou	Fer	Fragment, tête et tige circulaires	
150519	01	010110	Clou	Fer	Fragment, tête circulaire, tige ovale (tordue)	
150520	01	010110	Clou	Fer	Fragment, tige quadrangulaire, pointe recourbée	
150521	01	010110	Clou	Fer	Fragment, tige quadrangulaire tordue en S	
150522	01	010110	Clou	Fer	Fragment, tige quadrangulaire tordue en S	
150523	01	010110	Clou	Fer	Fragment, tige ovale	
150524	01	010112	Clou	Fer	Fragment, tige quadrangulaire	
150525	02	020101	Clou	Fer	Entier, tête circulaire, tige quadrangulaire, pointe recourbée	
150526	03	030101	Clou	Fer	Entier, tête circulaire, tige quadrangulaire, pointe recourbée	
150527	03	030103	Clou	Fer	Fragment, tête fine circulaire, tige quadrangulaire	
150528	03	030105	Clou	Fer	Fragment, tête large circulaire, tige quadrangulaire	
150529	03	030106	Clou	Fer	Fragment, tête circulaire, tige quadrangulaire	
150530	03	030107	Clou	Fer	Fragment, tête circulaire, tige quadrangulaire	
150531	03	030107	Clou	Fer	Fragment, tige quadrangulaire	
150532	Prosp.	Basse cour	Clou	Fer	Fragment, tête désaxée circulaire, tige quadrangulaire	
160501	04	040102	Clou	Fer	Gros clou à tête plate circulaire et à tige de section quadrangulaire	7,4 cm de long (env.) 0,6 x 0,6 cm – 0,4 x 0,3 cm (tige) 2,1 cm Ø (section tête)
160502	04	040102	Clou	Fer	Clou moyen à tête plate circulaire et de section quadrangulaire	4,1 cm de long (env.) 0,7 x 0,7 cm – 0,4 x 0,5 cm (tige) 1,6 cm Ø (section tête)
160503	04	040102	Clou	Fer	Gros clou à tête plate, large et circulaire, à tige de section carrée	5,5 cm de long 0,5 x 0,4 cm (tige) 2 cm Ø (tête)
160504	04	040102	Clou	Fer	Moyen clou à tête plate circulaire et tige de section carrée	5,2 cm de long (env.) 0,3 x 0,3 cm (tige) 1,2 cm Ø (tête)
160505	04	040102	Clou	Fer	Petit clou décoratif à tête large, circulaire et bombée et à tige de section rectangulaire	3 cm de long (env.) 0,3 x 0,2 cm (tige) 1,9 cm Ø (tête)
160506	04	040102	Clou	Fer	Gros clou à tête plate, large et rectangulaire, à tige de section carrée recourbée du côté de la pointe	8,5 cm de long (env.) 0,5 x 0,3 cm – 0,2 x 0,2 cm (tige) 1,5 x 2 cm (tête)

N°	Sondage	U.S.	Type	Métal	Description	Dimensions
160507	04	040102	Clou	Fer	Gros clou à tête plate, large et circulaire et tige de section carrée	8 cm de long (env.) 0,6 x 0,5 cm – 0,3 x 0,2 cm (tige) 1,5 cm Ø (tête)
160508	04	040102	Clou	Fer	Moyen clou à tête plate circulaire et tige de section carrée	6,7 cm de long (env.) 0,5 x 0,4 cm – 0,3 x 0,2 cm (tige) 1,2 cm Ø (tête)
160509	04	040102	Clou	Fer	Petit clou à tête plate, large et circulaire et à tige de section carrée	2,5 cm de long (env.) 0,5 x 0,5 cm (tige) 2 cm Ø (tête)
160510	01bis	01b0101	Clou	Fer	Clou entier, à tête plate et section circulaire, tordu en son milieu en angle droit.	10,5 cm de long (env.) 0,5 cm Ø (section tige) 0,8 cm Ø (section tête)
160511	01bis	01b0101	Clou	Fer	Clou à tête plate, large et circulaire ou losangique, de tige carrée	2,8 cm de long (env.) 0,5 x 0,5 cm (tige) 2,5 cm (section tête)
160512	01bis	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	Clou	Fer	Petit clou à tête plate et ronde, de section rectangulaire, légèrement courbée	2,3 cm de long (env.) 0,5 cm de large (tige) 0,2 cm épais. (Tige) 0,8 cm Ø (section tête)
160513	01bis	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	Clou	Fer	Petit clou à tête plate et ronde, de section rectangulaire, légèrement courbée. La pointe est recourbée à 90°. Très oxydé et concrétionné	3,5 cm de long (env.) 0,4 cm de large (tige) 0,2 épais. (tige) 0,7 cm Ø (section tête)
160514	01bis	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	Clou	Fer	Petit clou sans tête (cassée?) de section carrée, à pointe recourbée à 90°	3,2 cm de long (env.) 0,3 cm de section (tige) 0,3 cm de section (tige)
160515	01bis	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	Clou	Fer	Petit clou décoratif à tête circulaire large et pyramidale et tige de section rectangulaire	1,5 cm de long (env.) 0,3 x 0,2 cm (tige) 1,8 cm Ø (tête)
160516	01bis	01b0107	Clou	Fer	Clou sans tête (cassée?) à tige de section carrée et à la pointe recourbée à 90°	4,5 cm de long (env.) 0,4 x 0,3 cm (tige) 0,4 x 0,3 cm (tige)
160517	01bis	01b0110	Clou	Fer	Clou sans tête de section carrée, épointé à une extrémité et effilé à l'autre	6 cm de long 0,3 x 0,3 cm (tige)
160518	01bis	01b0110	Clou	Fer	Clou à tête plate circulaire et section carrée légèrement courbée du côté de la tête	4,5 cm de long (env.) 0,4 x 0,4 cm (tige) 0,6 cm Ø (section tête)
160519	01bis	01b0110	Clou	Fer	Gros clou à tête circulaire légèrement convexe et tige de section carrée. Très oxydé	4,2 cm de long (env.) 0,7 x 0,7 cm (tige) 1,6 cm Ø (section tête)
160520	01bis	H.C.	Clou	Fer	Clou entier, à tête plate et section circulaire, légèrement tordu	10 cm de long (env.) 0,5 cm Ø (section tige) 0,9 cm Ø (section tête)
160521	01bis	H.C.	Clou	Fer	Clou entier, à tête plate et tige de section quadrangulaire	5,5 cm de long (env.) 0,4 x 0,4 cm (tige) 1,4 cm Ø (section tête)
160522	04	040102	Clou	Fer	gros clou à tête plate circulaire et tige de section carrée	8 cm de long (env.) 0,6 x 0,5 cm (tige) 1,5 cm Ø (tête)
160523	01bis	01b0107	épingle	Alliage cuivreux	Epingle à tête sphérique et à tige circulaire	5 cm de long (env.) 0,1 cm Ø (tige) 0,3 cm Ø (tête)
160524	01bis	01b0101	Fil de fer	Fer	5 petits fragment de fil de fer attachés entre eux par une 6e partie	12 cm de long (env.)

N°	Sondage	U.S.	Type	Métal	Description	Dimensions
160525	04	040102	Huisserie	Fer	Tige métallique recourbée en deux pour former une boucle avec l'aménagement de deux espaces circulaires à chacun des extrémités (dont une est manquante)	11 cm de long 0,9 x 0,5 cm (tige)
160526	01bis	01b0110	Indéterminé	Fer	Masse métallique non identifiée	2,5 x 2,0 x 1,5 cm
160527	04	040102	Lame	Fer	Lame de couteau associée à son manche en fer	10 cm de long 2 cm de large 0,1 cm d'épaisseur
160528	04	040102	Manche	Fer	Manche de couteau associé à la lame	7,3 cm de long 1,5 cm de large 1,3 cm – 0,3 cm d'épaisseur
160529	01bis	010106	Plaque	Fer	Petite fragment de plaque métallique	3,5 x 2,2 x 0,1 cm
160530	01bis	01b0101	Plaque	Fer	Longue plaque de fer tordue et présentant une perforation à une extrémité	13,5 x 2,3 x 0,1 cm
160531	01bis	01b0107	Plaque	Fer	Plaque métallique recourbée en U	4,2 cm de long (env.) 2 cm de large 2 cm de large
160532	01bis	01b0107	Plaque	Fer	Plaque de fer de grandes dimensions agencée en tuyau	-
160533	Prospection	H.C.	Plaque	Fer	Plaque de fer	7 x 5 x 0,05
160534	01bis	01b0101	Rivet	Fer	Rivet à tête circulaire convexe et à tige circulaire	2,9 cm de long (env.) 1,1 cm Ø (tige) 2 cm Ø (tête)
160535	01bis	01b0101	Rivet	Fer	Extrémité d'un rivet de la conduite forcée. Rivet à tête plate et circulaire et tige circulaire	1,2 cm de long (env.) 1 cm Ø (tige) 2 cm Ø (tête)
160536	04	040102	Tige	Fer	Tige métallique de section rectangulaire bombée sur une face	4,3 cm de long (env.) 0,6 x 0,5 cm (section)
160537	04	040102	Tige	Fer	Tige de section rectangulaire	4,8 x 0,5 x 0,4 cm
160538	04	040102	Tige	Fer	Tige de section rectangulaire époutée à une extrémité	6 x 0,5 x 0,4
160539	04	040102	Tige	Fer	Tige de grande dimension et épaisse tordue en son milieu et ondulée	8,3 x 1 x 0,5
160540	04	040102	Tige	Fer	Tige plate à section rectangulaire époutée à une extrémité et évasée de l'autre	6,5 cm de long (env.) 1,2 cm – 0,5 cm (tige) 0,2 cm épaisseur
160541	04	040102	Tige	Fer	Tige de section carrée (clou?)	4,4 x 0,6 x 0,5 cm
160542	04	040102	Tige	Fer	Tige plate de section rectangulaire	4,2 x 0,6 x 0,3 cm
160543	04	040102	Tige	Fer	Tige métallique de section carrée relativement épaisse et ondulée	4,5 x 0,6 x 0,5 cm
160544	04	040102	Tige	Fer	Tige métallique de section rectangulaire recourbée en crochet	6 x 0,5 x 0,4 cm
160545	01bis	01b0101	Tige	Fer	Tige de section rectangulaire légèrement torsadée à une extrémité	8 cm de long (env.) 1 cm de large (env.) 0,3 cm de section
160546	01bis	01b0101	Tige	Fer	Tige de section rectangulaire fortement oxydée et concrétionnée, légèrement tordue à une extrémité	4,5 cm de long (env.) 0,8 cm de large (env.) 0,3 cm de section
160547	01bis	01b0104	Tige	Fer	Tige plate de section quadrangulaire et effilée	4,5 cm de long (env.) Entre 1,1 x 0,4 cm et 0,7 x 0,2 cm (section tige)
160548	01bis	01b0109	Tige	Fer	Tige plate de section rectangulaire époutée à une extrémité et recourbée en formant un boucle à l'autre	5,5 cm de long (env.) 0,4 x 0,2 cm (tige)

N°	Sondage	U.S.	Type	Métal	Description	Dimensions
160549	01bis	H.C.	Tige	Fer	Tige de section carrée recourbée en crochet	7 cm de long (env.) 0,4 x 0,4 cm (section)
170501	06	060103	Monnaie	Alliage cuivreux	Double tournois frappé sous Louis XIII entre 1642 et 1643 dans la vallée du Rhône	Ø : 20 mm Poids : 1,90 g.
170502	06	060103	Cernoir	Fer	Tige courbe de section carrée avec une tête plus large et biseautée. La partie plus fine devait être fichée dans un manche en bois.	4,5 cm de long (env.) 0,3 x 0,2 cm de section
170503	06	060103	Ciseaux	Fer	Ciseaux de type ciseaux de couture	12 cm de long 2,5 x 1,7 cm (anneaux)
170504	06	060101	Clou	Fer	Clou à tête circulaire et tige de section carrée	3,4 cm de long 0,2 x 0,2 cm de section 1,4 cm Ø (tête)
170505	06	060101	Clou	Fer	Clou contemporain de section circulaire. La tête es manquante	6 cm de long 0,4 cm Ø (tige)
170506	06	060101	Clou	Fer	Clou contemporain de section circulaire à tête ronde. Coudé en son milieu	14 cm de long (env.) 1 cm Ø (tête) 0,5 cm Ø (tige)
170507	06	060103	Clou	Fer	Petit clou de section carrée à tête plate et rectangulaire	3,3 cm de long 0,4 x 0,2 cm de section
170508	06	060103	Clou	Fer	Petit clou de section carrée à tête plate et rectangulaire	3,3 cm de long 0,4 x 0,2 cm de section
170509	06	060103	Clou	Fer	Petit clou à tête circulaire large et tige courte similaire aux clous de chaussures	1,3 cm de long 1,5 cm Ø (tête)
170510	06	060103	Clou	Fer	Clou à tête circulaire plate et à tige de section carrée	9 cm de long (env.) 0,4 x 0,3 cm de section 1,5 cm Ø (tête)
170511	06	060103	Clou	Fer	Clou à tête circulaire plate et à tige de section carrée	10,5 cm de long (env.) 0,4 x 0,3 cm de section 1,5 cm Ø (tête)
170512	06	060104	Clou	Fer	Clou à tête circulaire plate et à tige de section carrée	5,3 cm de long (env.) 0,4 x 0,3 cm de section 1,3 cm Ø (tête)
170513	06	060107	Clou	Fer	Clou de charpente de section carrée à tête arrondie recourbé à la pointe	28 cm de long (env.) 1 x 1 cm de section
170514	06	060107	Clou	Fer	Clou de charpente de section carrée. La tête est manquante. La pointe est recourbée	17 cm de long (env.) 1 x 1 cm de section
170515	06	060107	Clou	Fer	Clou de charpente de section carrée à tête recourbée.	12 cm de long (env.) 0,6 x 0,6 cm de section
170516	06	H.C.	Clou	Fer	Petit clou à tête circulaire large et tige courte similaire aux clous de chaussures	1,8 cm de long 1,3 cm Ø (tête)
170517	06	H.C.	Clou	Fer	Clou à tige de section carrée et à tête circulaire. Recourbé à une pointe.	6,5 cm de long 0,4 x 0,4 cm de section
170518	07	070102	Clou	Fer	Clou à tige de section carrée et à tête circulaire large	3,7 cm de long 0,4 x 0,4 cm de section 2 cm Ø (tête)
170519	07	070102	Clou	Alliage cuivreux	Clou à tige de section quadrangulaire et à tête circulaire bombée et large. Clou ornemental	5,3 cm de long 0,3 x 0,3 cm de section 3,3 cm Ø (tête)
170520	06	060101	Crochet	fer	Crochet épais sectionné avant son attache. Il est constitué d'une tige de section circulaire époincée et coudée à 180°	3,5 x 3,5 cm 1 cm Ø (section)
170521	06	060103	Plaque	Fer	Plaque rectangulaire très allongée	6,8 x 1 cm
170522	06	060103	Plaque	Fer	Plaque incurvée à l'usage indéterminé en quatre fragments	7 x 5,5 cm 0,3 cm d'épaisseur

N°	Sondage	U.S.	Type	Métal	Description	Dimensions
170523	09	090101	Plaque	Fer	Plaque rectangulaire recourbée à 360° en suivant une forme circulaire dans sa partie médiane	1 x 6 cm 0,1 cm (épaisseur) 1 cm Ø
170524	06	060104	Rivet	Fer	Tige de section rectangulaire plate comportant une tête rectangulaire aux deux extrémités	2,6 x 0,5 cm 0,5 x 0,7 (têtes)
170525	06	060103	Tige	Fer	Tige fine, effilée en tête, de section carrée	4,5 cm de long (env.) 0,2 x 0,2 cm (tige)
170526	06	060107	Tige	Fer	Tige de section carrée en deux parties, très concrèssionnée	9 cm de long (env.) 0,5 x 0,5 cm de section
170527	06	H.C.	Tige	Fer	Tige rectangulaire épaisse prise dans une concrèssion métallique (en 2 fragments)	6,7 cm de long
170528	08	080101	Tige	Fer	Tige de section circulaire époincée. L'extrémité opposée à la pointe est recourbée à 360° pour former un anneau	8,5 cm de long (env.) 0,2 cm Ø (tige) 1,5 cm Ø (anneau)
170529	07	070102	Vertevelle ?	Fer	Tige métallique recourbée à 360° et arrondie dans sa partie médiane. Les deux extrémités sont fichées sur un support et la partie arrondie permet l'insertion d'un loquet.	3,5 cm de long 0,3 cm de section 1,4 cm Ø

### 2.3. Inventaire des autres mobiliers :

Tableau 43: Inventaire de mobilier divers

N°	Sondage	U.S.	Type	Description	Dimensions
150701	01	010109	LIT	Fragment de meule à bras (courante) présentant une face bombée et une face de travail plane, légèrement incurvée. L'emplacement de l'œil est visible, ainsi que l'encoche de l'anille. Se joint à 215.	Long. : 33,5 cm Larg. : 22,3 cm Haut. : 13 cm
150702	01	010109	LIT	Fragment de meule à bras (courante) présentant une face bombée et une face cassée. La surface de travail est manquante. L'emplacement de l'œil est visible. Se joint à 214 et 216.	Long. : 20 cm Larg. : 20,3 cm Haut. : 10 cm
150703	01	010109	LIT	Fragment de meule à bras (courante) présentant une face bombée et une face de travail plane, légèrement incurvée. L'emplacement de l'œil n'est pas visible. Deux traces circulaires concentriques sont observables sur la tranche. Se joint à 215.	Long. : 21,3 cm Larg. : 15,7 cm Haut. : 13 cm
150704	01	010109	LIT	Bloc architectural en tuf de forme trapézoïdale présentant quatre faces planes, une bombée et la dernière irrégulière.	Long. : 14,5 cm Larg. : 14 cm Haut. : 22,5 cm
150705	01	010109	LIT	Petite pierre de forme parallépipédique aux angles arrondis. Elle a sans doute fait office de pierre à aiguiser portative.	Long. : 6,3 cm Larg. : 2,5 cm Haut. : 1,5 cm
150706	01	010109	LIT	Demi galet de forme elliptique présentant une face bombée et une face plane ainsi que des traces d'enlèvement de matière sur la tranche sans doute pour rendre la pierre plus ergonomique.	Long. : 12,5 cm Larg. : 8 cm Haut. : 2,5 cm
150707	01	010112 (ST05)	LIT	Bloc de marbre rose, pierre locale, de forme parallépipédique présentant des traces de tailles (layage) sur au moins trois faces, ainsi que deux sillons préparatoires au dégrossissage de la pièce sur la face supérieure.	Long. : 75 cm Larg. : 50 cm Haut. : 35 cm
150708	01	010112 (ST05)	LIT	Fragment de meule à aiguiser de forme bombée sur les deux faces. Les parties inférieure et supérieure sont manquantes et la tranche visible présentent des traces d'utilisation. Au centre un œil de 5 cm permet l'installation d'un axe de rotation.	Diamètre : 38 cm Larg. : 16 cm Haut. : 11 cm
150709	01	010101	LIT	Gros éclat de quartz translucide présentant une face d'arrachement à la base et des traces de taille par percussion en son sommet. Usage indéterminé.	Long. : 2,5 cm Larg. : 1,7 cm Haut. : 2,4 cm
150710	03	030102	VEG	Fragment de manche de couteau en os de forme rectangulaire arrondi à une extrémité, fracturé à l'autre. Il présente deux trous destinés aux clous de fixation situés au centre de l'os et un troisième trou vers la tranche dont l'utilité n'est pas déterminée (décor?)	Long. : 5 cm Larg. : 1,5 cm Haut. : 0,2 cm

N°	Sondage	U.S.	Type	Description	Dimensions
150711	03	030107	VER	Goulot de bouteille en verre translucide présentant deux bourrelets (supérieur et inférieur).	Diamètre : 2,5cm Haut. : 2,3 cm
150712	01	010101	SCO	Petite scorie	Long. : 3,5 cm Larg. : 2,4 cm Haut. : 1 cm
150713	01	H.C.	SCO	Grosse scorie en trois fragments	Long. : 4,3 cm Larg. : 4 cm Haut. : 3 cm
150714	03	030103	SCO	Grosse scorie	Long. : 4,4 cm Larg. : 4,7 cm Haut. : 2 cm
150715	01	010103	CHA	Petit bloc de charbon (anthracite) présent naturellement dans le sol	Long. : 6 cm Larg. : 3,5 cm Haut. : 3 cm
150716	01	010108	CHA	Fragments de bois brûlé	-
150717	01	010111	CHA	Bois calciné issu de la couche d'incendie	-
150718	01	010112	CHA	Vestiges calcinés de planches	-
150719	01	010112	CHA	Bois calcinés de petites dimensions	-
150720	01	010110	VEG	Petits fragments de bois secs témoignant de structures en bois installés sur la couche d'occupation et qui auraient échappés à l'incendie.	-
150721	01	010109	VEG	Gros fragments de bois secs témoignant du comblement de la maison avec des matériaux organiques en plus des pierres et de la terre.	-
150722	01	010101	MOR	Nodules de chaux	-
150723	01	010105	MOR	Nodules de chaux	-
150724	01	010109	MOR	Nodules de chaux	-
150725	01	010101	FAU	1 sac moyen	18
150726	01	010103	FAU	1 petit sac	1
150727	01	010105	FAU	1 moyen sac	29
150728	01	010106	FAU	1 moyen sac	11
150729	01	010107	FAU	1 moyen sac	22
150730	01	010109	FAU	1 grand sac	42
150731	01	010110	FAU	1 moyen sac	23
150732	01	010111	FAU	1 petit sac	1
150733	01	010112 (ST05)	FAU	1 petit sac	7
150734	03	030101	FAU	1 petit sac	3
150735	03	030102	FAU	1 petit sac	5
150736	03	030103	FAU	1 sac moyen	20
150737	03	030105	FAU	1 petit sac	8
150738	03	030106	FAU	1 petit sac	8
150739	03	030107	FAU	1 petit sac	8
150740	03 (2016)	H. C.	FAU	1 petit sac	6
160701	04	040102	CHA	Charbons découverts à l'ouest du sondage dans une zone d'incendie	
160702	04	040103	CHA	Bûche entière prélevée	
160703	04	040109	CHA	Planche calcinée découverte sur le niveau de sol de l'édifice (prélevée pour datation)	
160704	04	040109	CHA	Prélèvement de quelques éléments calcinés dont un présentant des trace de découpe de menuiserie	
160705	01bis	01b0101	CHA	Charbons	
160706	01bis	01b0107	CHA	Petits éléments charbonneux	
160707	01bis	01b0110	CHA	Petits charbons prélevés près de la base du mur	
160708	01bis	ST08	CHA	Charbons présents à la base du mur	

N°	Sondage	U.S.	Type	Description	Dimensions
160709	04	040102	LIT	3 fragments de lauzes de couverture. Chaque fragment est percé d'un trou circulaire nécessaire à la fixation de la lauze sur la toiture	- 16 x 7 x 1 cm - 19,5 x 9 x 1,2 cm - 37 x 17 x 1,5 cm
160710	04	040102	LIT	Tuf architectural portant trace du mortier le liant aux autres pierres	-
160711	04	040102	LIT	Pierre à alvéoles rubéfiée (tuf?)	-
160712	01bis	01b0101	LIT	Deux fragments de lauzes de couverture présentant un trou circulaire	- 6 x 5,5 x 0,5 cm - 4,5 x 4 x 0,2 cm
160713	01bis	01B0103	LIT	Fragment de pierre présentant une surface plane et lisse (fragment de meule?)	19,5 x 7,5 x 3,5 cm
160714	01bis	01b0103	LIT	Galet présentant des traces d'outils (cupules)	15 x 10 x 9 cm
160715	01bis	01b0107	LIT	4 fragments de lauzes de couverture dont 3 présentent des trous circulaires nécessaires à la fixation de la lauze sur la toiture	- 48 x 11 x 1,2 cm - 16 x 13,5 x 1,5 cm - 12,8 x 12,2 x 0,4 cm - 7,3 x 5 x 0,4 cm
160716	01bis	01b0107	LIT	Pierre à faces planes et lisses présentant des traces d'usure (polissoir)	9,5 x 5 x 2,5 cm
160717	01bis	01b0110	LIT	Fragment de meule en pierre (différente de celle retrouvée en 2015)	12,6 x 17 x 2,5 cm 32 cm Ø
160718	04	040103	MET	Élément métallique non identifié (scorie, roche ferreuse, etc.)	
160719	01bis	01b0106	MET	Élément métallique non identifié (scorie, roche ferreuse, etc.)	
160720	01bis	01b0101	MOR	Ciment ou mortier de construction d'une pile de la conduite forcée	-
160721	04	040101	SCO	Scorie	
160722	01bis	01b0101	SCO	2 scories	
160723	01bis	H. C.	SCO	3 scories	
160724	04	040105	SCO ?	Matière rubéfiée et vitrifiée	Scorie ?
160725	04	040102	TCA	Fragment de brique	-
160726	04	H. C.	TCA	Paroi d'élément décoratif	3,5 x 2,7 x 0,7 cm
160727	01bis	ST06	TCA	Fragment de <i>tegula</i> retrouvée sur le haut de la structure 6	- 11,5 x 12 x 3,2 cm
160728	04	040102	VER	3 tessons transparents fins	Verre de flacon
160729	04	040102	VER	Tesson de col ou de pied décoré d'un bandeau torsadé	Verre de flacon ?
160730	04	040102	VER	Tesson translucide vert clair, épais	Verre de bouteille
160731	04	040102	VER	Tesson de verre translucide marron clair de forme tubulaire (rebord ou tube)	?
160732	01bis	01b0107	VER	Tesson translucide vert sombre	Verre de bouteille
160733	01bis	H. C.	VER	Tesson translucide vert sombre	Verre de bouteille
160734	01bis	H. C.	VER	Petit tesson transparent très fin	Verre de flacon
160735	04	040101	FAU	1 sac moyen	92
160736	04	040102	FAU	1 grand sac	191
160737	04	040102	FAU	1 grand Sac	861
160738	04	040103	FAU	1 sac moyen	15
160739	04	040104	FAU	1 sac moyen	15
160740	04	040105	FAU	1 sac moyen	48
160741	04	040106	FAU	1 petit sac	3
160742	04	040107	FAU	1 sac moyen	32
160743	04	040108	FAU	1 sac moyen	31
160744	04	040109	FAU	1 sac moyen	8
160745	04	040102bis	FAU	1 sac moyen	26
160746	04	H.C	FAU	1 sac moyen	21

N°	Sondage	U.S.	Type	Description	Dimensions
160747	05	050102	FAU	1 sac moyen	11
160748	05	050104	FAU	1 sac moyen	22
160749	01bis	010110	FAU	1 petit sac	16
160750	01bis	01b0101	FAU	1 grand Sac	21
160751	01bis	01b0101	FAU	1 sac moyen	3
160752	01bis	01b0102 = 01b0104 = 01b0105	FAU	1 petit sac	15
160753	01bis	01b0106	FAU	1 petit sac	8
160754	01bis	01b0107	FAU	1 sac moyen	40
160755	01bis	01B0108	FAU	1 petit sac	1
160756	01bis	01b0109	FAU	1 petit sac	5
160757	01bis	H. C.	FAU	1 sac moyen	23
160758	01bis	ST06.1	FAU	1 petit sac	3
160759	01bis	ST06.2	FAU	1 petit sac	2
160760	01bis	ST07	FAU	1 petit sac	2
170701	06	060105	CHA	Échantillons de charbons présents dans la couche	
170702	06	060107	CHA	Prélèvement d'un échantillon de mortier	
170703	06	060103	LIT	4 fragments de lauzes de couverture dont 3 présentent des trous circulaires nécessaires à la fixation de la lauze sur la toiture. Le dernier comporte un trou de section carrée	-16 x 10,8 x 0,8 cm - 15,5 x 10,5 x 1 cm - 5,5 x 3,5 x 0,5 cm - 19,5 x 14,8 x 1,8 cm
170704	06	060103	LIT	2 galets ovales bien polis. Peuvent s'apparenter à des petits boulets d'engin de siège. Le plus petit porte une trace d'impact.	- 9,5 x 8,8 x 5,5 - 10 x 11,2 x 10 cm
170705	06	060103	LIT	3 pierres architecturales en tuf de moyen module. Elles présentent des traces de mortier.	- 8,5 x 9,0 x 6 cm - 17 x 12,5 x 7,5 cm - 9,2 x 8,5 x 10,5 cm
170706	06	060107	MAL	Coquilles	Petits fragments
170707	06	060103	MOR	1 nodule de chaux	Petit
170708	06	060106	MOR	3 fragments de mortier	Petits
170709	06	060106	MOR	2 gros fragments de mortier	Gros
170710	06	060108	MOR	Échantillon de mortier	Moyen
170711	09	090101	MOR	Échantillons de mortier présents dans la couche	Moyens
170712	09	090105	MOR	Nombreux blocs de mortiers	Moyens
170713	09	ST13	MOR	2 morceaux de mortiers présentant des traces en négatif de poutres (veinures du bois)	Moyens
170714	06	060107	TCA	Tuile très fragmentée. L'aspect des parties reconstituées font penser à une <i>tegula</i> .	Moyen
170715	06	060107	VEG	Nombreuses coquilles de noix calcinées.	
170716	06	060103	VER	Fragment de bouteille de couleur vert pâle transparent	Moyen
170717	06	060103	VER	3 fragments d'un flacon de couleur bleu transparent	Petits et moyens
170718	06	060103	VER	Fragment de verre transparent	Petit
170719	06	060103	VER	5 fragments d'un flacon de verre très fin et transparent. L'un présente le départ d'un décor en relief	Petits et moyens
170720	06	060103	VER	3 fragments d'un flacon de verre transparent épais	Moyens
170721	06	060103	VER	1 fragment constituant le haut du pied d'un verre à pied. Un bouelet torsadé décore ce pied	Moyen
170722	06	060103	VER	9 fragments de vite transparents peu épais. Trois présentent des traces d'exposition au flammes	Petits et moyens

N°	Sondage	U.S.	Type	Description	Dimensions
170723	06	060104	VER	Tesson fin translucide	
170724	06	060104	VER	Tesson de flacon translucide	
170725	06	060107	VER	3 tessons de flacon transparent fin	
170726	06	H. C.	VER	Fragment de vitre transparent	Grand
170727	06	H.C.	VER	Tesson de bouteille vert translucide	Epais
170728	09	090102	VER	2 fragments de vitre transparents	Moyens
170729	06	060101	FAU	1 grand Sac	60
170730	06	060103	FAU	1 grand Sac	121
170731	06	060103	FAU	1 grand Sac	438
170732	06	060103	FAU	1 grand Sac	375
170733	06	060103	FAU	1 grand Sac	403
170734	06	060104	FAU	1 grand Sac	37
170735	06	060105	FAU	1 sac moyen	17
170736	06	060106	FAU	1 sac moyen	18
170737	06	060107	FAU	1 sac moyen	80
170738	06	060108	FAU	1 petit sac	1
170739	06	H.C.	FAU	1 moyen sac	23
170740	07	070101	FAU	1 petit sac	6
170741	07	070102	FAU	1 petit sac	7
170742	08	080101	FAU	1 sac moyen	50
170743	08	080102	FAU	1 sac moyen	14
170744	09	090101	FAU	1 sac moyen	13
170745	09	090102	FAU	1 petit sac	3
170746	09	090103	FAU	1 petit sac	4
170747	09	090107	FAU	1 petit sac	4

## 2.4. Inventaire des prélèvements de mortier (2017)

Tableau 44: Inventaire des mortiers prélevés à L'Argentière

N° de prélèvement	Localisation	Description	Groupe	Date	Fouilleur
M.101	Sondage 09 Partie Est (à côté du mur)	Mortier de chaux de couleur beige et de texture gravillono-sableuse avec un agrégat sub-arrondi de granulométrie grossière. Inclusions de nodules de chaux fins et moyens. Les grains fins sont de forme subanguleuse. Présence d'argile.	3	21/08/17	A. D. M. H.L.
M.102	Sondage 09 Côté Sud de ST13	Mortier de chaux friable de couleur beige et de texture sablogravilloneuse avec un agrégat sub-anguleux de granulométrie grossière. Inclusions de nodules de chaux fins et moyens. Présence de quelques vacuoles	4	21/08/17	A. D. M. H.L.
M.103	Sondage 09 ST13	Mortier de chaux de couleur beige et de texture gravillono-sableuse avec un agrégat sub-anguleux de granulométrie grossière. Inclusions de nodules de chaux fins et moyens.	4	21/08/17	A. D. M. H.L.

N° de prélèvement	Localisation	Description	Groupe	Date	Fouilleur
M.104	Sondage 05 ST09	Mortier de chaux de couleur grise et de texture limono-gravilloneuse avec un agrégat sub-arrondi de granulométrie grossière. Inclusions de nodules de chaux fins et moyens, et de ce qui semblerait être des fragments de pyroxène. Présence de quelques vacuoles. Les grains fins sont de forme sub-anguleuse.	2	21/08/17	A. D. M. H.L.
M.105	Sondage 05 ST09	Mortier de chaux de couleur grise et de texture limono-gravilloneuse avec un agrégat sub-arrondi de granulométrie grossière. Inclusions de nodules de chaux fins et moyens, de charbons de bois, et de ce qui semblerait être des fragments de pyroxène et quelques olivines. Les grains fins sont de forme sub-anguleuse. Mortier de surface.	2	21/08/17	A. D. M. H.L.
M.106	MR1 Parement ouest	Mortier de chaux de couleur grise et de texture limono-gravilloneuse avec un agrégat sub-arrondi de granulométrie grossière. Inclusions de nodules de chaux fins et moyens, et de ce qui semblerait être des fragments de pyroxène. Mortier de surface.	2	21/08/17	A. D. M. H.L.
M.107	MR1 Parement ouest	Mortier de chaux de couleur grise et de texture limono-gravilloneuse avec un agrégat sub-arrondi de granulométrie grossière. Inclusions de nodules de chaux fins et moyens, de charbon de bois, et de ce qui semblerait être des petits fragments de pyroxène et quelques olivines. Présence de quelques vacuoles	2	21/08/17	A. D. M. H.L.
M.108	CHE-1 Chemisage de l'éperon rocheux - paroi 1	Mortier de chaux compact de couleur blanche et de texture sablogravilloneuse avec un agrégat sub-arrondi de granulométrie grossière. Inclusions de nodules de chaux fins. Peu de galets	1	21/08/17	A. D. M. H.L.

A.D. = Anna Delassiaz

M. H.L. = Mélissa Hummel Lhonoré

### 3) Inventaire des documents graphiques

Tableau 45 : Inventaire des documents graphiques

N° de figure	Titre	Auteur(s)
1	Carte générale de la région de L'Argentière-la-Bessée (250 000°).	I.G.N.
2	Carte générale de la région de L'Argentière-la-Bessée (25 000°).	I.G.N.
3	Situation des sondages (2015, 2016 et 2017) sur le plan cadastral actuel de la commune de L'Argentière-la-Bessée, <i>ville</i> , section C et D.	B. Oury (2017)
4	Situation des sondages (2015, 2016 et 2017) sur le plan cadastral napoléonien.	B. Oury (2017)
5	Localisation détaillée des sondages sur le plan topographique (2017).	B. Oury (2017)

N° de figure	Titre	Auteur(s)
9	Reconstitution de l'échafaudage sur la face 2 du chemisage enserrant le rocher.	B. Oury (2017)
25	Coupe stratigraphique, sondage 05, coupe nord.	B. Oury (2016)
26	Coupe stratigraphique, sondage 05, coupe est.	B. Oury (2016)
27	Coupe stratigraphique, sondage 05, coupe sud.	B. Oury (2016)
28	Coupe stratigraphique, sondage 05, coupe ouest.	B. Oury (2016)
30	Plan du sondage 05.	B. Oury (2016)
31	Sondage 05, relevé en élévation de ST09.	B. Oury (2016)
34	Coupe stratigraphique, sondage 09, coupe nord.	B. Oury (2017)
35	Coupe stratigraphique, sondage 09, coupe est.	B. Oury (2017)
38	Plan du sondage 09.	B. Oury (2017)
41	Sondage 09, relevé en élévation de ST13.	B. Oury (2017)
44	Sondage 01, plan des structures en place.	B. Oury (2015)
45-46	Sondage 01, coupes stratigraphiques est et ouest.	B. Oury (2015)
54-55	Sondage 01bis, coupes stratigraphiques nord et est.	B. Oury (2016)
57	Sondage 01 et 01bis, plan des structures en place.	B. Oury (2015-2017)
74	Sondage 06, plan du plancher calciné (prélèvements).	B. Oury (2017)
80-82	Sondage 04, coupes stratigraphiques est, ouest et nord.	B. Oury (2016)
83-84	Sondage 06, coupes stratigraphiques ouest et sud.	B. Oury (2017)
85	Sondage 04, relevé d'élévation de ST11.	C. Encrenaz (2016)
97	Statut des parcelles dans le hameau de <i>Ville</i> d'après le cadastre napoléonien.	B. Oury (2014)
99-100	Sondage 02, coupes stratigraphiques est et ouest.	B. Oury (2015)
102-104	Sondage 03, coupes stratigraphiques est, sud et ouest.	B. Oury (2015)
108	Positionnement de la restanque RT03 dans le parcellaire cadastral.	B. Oury (2015)
109-110	Sondage 08, coupes stratigraphiques est et ouest.	B. Oury (2017)
113	Sondage 08, plan des structures en place.	B. Oury (2017)
115-116	Sondage 07, coupes stratigraphiques nord et est.	B. Oury (2017)
134	Représentation graphique des 18 séries individuelles ainsi que leur chronologie moyenne « moyenne 0500604 » et les deux chronologies de référence (Bvz400 et Oriol) avec lesquelles cette moyenne corrèle le	L. Shindo (2018)

N° de figure	Titre	Auteur(s)
	mieux (transformation par la méthode du Corridor).	
135	Diagramme stratigraphique combiné des sondages ouverts entre 2015 et 2017.	B. Oury (2017)
Diag. 1	Répartition des restes osseux en fonction de leur classe de taille dans les sondages 01 et 03.	L. Roux (2015)
Diag. 2	Pourcentage des restes osseux en fonction de leur taille et de leur sondage de provenance.	L. Roux (2015)
Diag. 3	Nombre minimum d'individus par taxon et par sondage.	L. Roux (2016)
Diag. 4	Taux de survie des éléments anatomiques d'ovicaprinés	L. Roux (2016)
Diag. 5	Nombre d'individus par classe d'âge chez les ovicaprinés	L. Roux (2016)
Diag. 6	Représentation relative des différentes pâtes observées selon le mode de comptage (Nombre de Restes, Nombre Minimum d'Individus ou Nombre Typologique d'Individus)	B. Oury (2017)
Diag. 7	Répartition des différents traitements de la céramique rouge sombre micacée	B. Oury (2017)
Diag. 8	Formes observées en fonction des différents traitements du revêtement de la céramique rouge sombre micacée	B. Oury (2017)
Diag. 9	Répartition des différents traitements de la céramique rouge clair calcaire	B. Oury (2017)
Diag. 10	ornes observées en fonction des différents traitements du revêtement de la céramique rouge clair calcaire	B. Oury (2017)
Pl. 1	Mobilier métallique (150501-150503, 150512, 150206, 150505, 150511).	A. Letailleur (2015)
Pl. 2	Mobilier métallique (150509, 150525-150526, 150504).	A. Letailleur (2015)
Pl. 3	Ustensile en alliage cuivreux.	A. Letailleur (2015)
Pl. 4	Mobilier métallique (160504, 160516, 160523, 160527/528, 160547, 160549).	A. Letailleur (2016)
Pl. 5	Mobilier métallique (160501, 160506, 160508, 160525, 160548)	A. Letailleur (2016)
Pl. 6	Céramique rouge sombre engobée à décors vert (XVIIe s.).	B. Oury (2017)
Pl. 7	Céramique rouge sombre type <i>graffita tarda</i> (XVIIe s.).	B. Oury (2017)
Pl. 8	Céramique rouge sombre engobée monochrome (XVIIe s.).	B. Oury (2017)
Pl. 9	Céramique rouge sombre à décor d'engobe blanc et rehauts vert s (XVIIe s.)	B. Oury (2017)
Pl. 10	Céramique rouge sombre culinaire et diverse (XVIIe s.)	B. Oury (2017)
Pl. 11	Céramique rouge clair engobée rouge (XVIIe s.)	B. Oury (2017)
Pl. 12	Céramique rouge clair engobée blanc (XVIIe s.)	B. Oury (2017)

#### 4) Inventaire des documents photographiques

Tableau 46: Inventaire des documents photographiques

N° de figure	Titre	Auteur(s)	Support
6	Chemisage maçonné, CHE-1 et CHE-2.	B. Oury (2014)	Papier

N° de figure	Titre	Auteur(s)	Support
7	Chemisage maçonné, CHE-2 et CHE-3.	B. Oury (2014)	Papier
8	Chemisage maçonné, CHE-4.	B. Oury (2014)	Papier
10	MRb1, parement externe enroché.	B. Oury (2014)	Papier
11	MRb1, profil nord.	B. Oury (2014)	Papier
12	MRb2, parement nord.	B. Oury (2014)	Papier
13	MRb2, profil ouest.	B. Oury (2014)	Papier
14	MRb3, parement interne.	B. Oury (2014)	Papier
15	MRb3, profil ouest.	B. Oury (2014)	Papier
16	MR4, profil sud, basse cour.	B. Oury (2014)	Papier
17	MR4, parement externe, basse cour.	B. Oury (2014)	Papier
18	MR5, parement externe, basse cour.	B. Oury (2014)	Papier
19	MR1, parement interne, enceinte du bourg castral.	B. Oury (2014)	Papier
20	MR1, profil sud, enceinte du bourg castral.	B. Oury (2014)	Papier
21	MR2, face nord, est, sud et ouest, enceinte du bourg castral.	B. Oury (2014)	Papier
22	MR3, face interne, enceinte du bourg castral.	B. Oury (2014)	Papier
23	Mur éboulé entre MR3 et MR1, enceinte du bourg castral.	B. Oury (2014)	Papier
24	MR3, arase supposée perpendiculaire (tour?).	B. Oury (2014)	Papier
29	Sondage 05, empiérement et tranchée de fondation contre ST09.	B. Oury (2016)	Papier
32	Sondage 05, parement externe ST09-MR3.	B. Oury (2016)	Papier
33	Sondage 05, profil est de ST09-MR3.	B. Oury (2016)	Papier
36	Sondage 09, tranchée de fondation de ST13.	B. Oury (2017)	Papier
37	Sondage 09, ST13 vu depuis le nord.	B. Oury (2017)	Papier
39	Sondage 09, négatif de poutre imprimé dans le mortier de ST13 (Terrain)	B. Oury (2017)	Papier
40	Sondage 09, échantillon de mortier présentant un négatif de poutre.	B. Oury (2017)	Papier
42	Sondage 01, Vues de la structure ST02-MR6.	B. Oury (2015)	Papier
43	Sondage 01, sol d'occupation (U.S. 010110).	B. Oury (2015)	Papier
47	Sondage 01, structure ST05 accolée à ST02-MR6.	B. Oury (2015)	Papier
48-49	Sondage 01, exemples de poutres calcinées (U.S. 010110).	A. Letailleur (2015)	Papier
50	Sondage 01, ST05 composée d'une pierre en marbre rose de Guillestre.	A. Letailleur (2015)	Papier
51	Sondage 01, ST05 composée d'un fragment de meule à aiguiser.	A. Letailleur (2015)	Papier

N° de figure	Titre	Auteur(s)	Support
52	Sondage 01bis, substrat rocheux (U.S. 999)	B. Oury (2016)	Papier
53	Sondage 01bis, ST06-ST07, vue depuis le nord.	B. Oury (2016)	Papier
56	Sondage 01bis, ST06-ST07, paroi est.	B. Oury (2016)	Papier
58	Sondage 01bis, <i>tegula</i> découverte sur ST06-ST07.	B. Oury (2016)	Papier
59	Sondage 01, Fragments de meule à grain.	B. Oury (2015)	Papier
60	Sondage 01bis, fragment de meule à grain.	B. Oury (2016)	Papier
61	Sondage 01, meule à aiguiser composant ST05.	B. Oury (2015)	Papier
62	Sondage 01, pierre à aiguiser ?	B. Oury (2015)	Papier
63-64	Sondage 01bis, pierre outils ?	B. Oury (2016)	Papier
65	Sondage 01, pierre outils ou ustensile ?	B. Oury (2015)	Papier
66	Sondage 01, bloc de tuf architectural.	B. Oury (2015)	Papier
67-68	Sondage 01bis, lauzes de couvertures.	B. Oury (2016)	Papier
69	Sondage 01, pierre architecturale en marbre rose de Guillestre composant ST05	B. Oury (2015)	Papier
70	Sondage 01bis, pierre à cupules dont l'emploi n'est pas déterminé.	B. Oury (2016)	Papier
71	Sondage 04, ST11 vu depuis le nord.	B. Oury (2016)	Papier
72	Sondage 04, détail du niveau d'incendie.	B. Oury (2016)	Papier
73	Sondage 06, niveau d'incendie composé de planches et poutres calcinées.	B. Oury (2017)	Papier
75	Sondage 04, remblai de pierres, U.S. 040102.	B. Oury (2016)	Papier
76	Sondage 06, remblai de pierres, U.S. 060103.	B. Oury (2017)	Papier
77	Sondage 04, couche de chaux interprétée comme les vestiges d'une aire de gâchage.	B. Oury (2016)	Papier
78	Sondage 04, couche d'incendie externe au bâtiment.	B. Oury (2016)	Papier
79	Sondage 04, couche d'incendie externe au bâtiment, traces de rubéfaction.	B. Oury (2016)	Papier
86	Sondage 06, <i>tegula</i> fragmentée trouvée sur le sol d'occupation incendié.	B. Oury (2017)	Papier
87	Sondage 06, éléments de tuf provenant du remblai 060103.	B. Oury (2017)	Papier
88	Sondages 04 et 06, lauzes de couverture.	B. Oury (2016-2017)	Papier
89	Sondage 06, galets identifiés comme des boulets d'engin de siège.	B. Oury (2017).	Papier

N° de figure	Titre	Auteur(s)	Support
90	Sondage 06, coquilles de noix calcinées découvertes sur le sol d'occupation incendié.	B. Oury (2017)	Papier
91	Sondage 06, clous de charpente et de chaussures.	B. Oury (2017)	Papier
92	Sondage 06, ustensile métallique identifié comme un cernoir.	B. Oury (2017)	Papier
93	Sondage 06, ciseaux de couture retrouvés dans la partie supérieur du remblai (U.S. 060103).	B. Oury (2017)	Papier
94	Sondages 04 et 06, tessons de verre récoltés dont de la vitre portant des marques d'exposition au feu.	B. Oury (2016-2017)	Papier
95	Restanque RT01, parement sud.	B. Oury (2014)	Papier
96	Restanque RT02, parement sud et ouest.	B. Oury (2014)	Papier
98	Sondage 02, coupes est et ouest.	M. Levasseur (2015)	Papier
101	Sondage 02, substrat rocheux (999).	B. Oury (2015)	Papier
105	Sondage 03, vue zénithale de la restanque RT03.	B. Oury (2015)	Papier
106	Sondage 03, parement sud de la restanque RT03.	B. Oury (2015)	Papier
107	Sondage 03, fragment de manche de couteau en os retrouvé dans le blocage de la restanque RT03.	B. Oury (2015)	Papier
111	Sondage 08, substrat rocheux (999).	B. Oury (2017)	Papier
112	Sondage 08, restanque RT04 vue depuis le sud.	B. Oury (2017)	Papier
114	Sondage 07, substrat rocheux affleurant (?).	B. Oury (2017)	Papier
117	Sondage 07, clou d'ornement à tête chapelue.	B. Oury (2017)	Papier
118-119	Tunnel de la conduite forcée, entrée est et éboulement.	B. Oury (2012)	Papier
120-121	Sondage 01bis, pile maçonnée, support de la conduite forcée (ST10).	B. Oury (2016)	Papier
122	Sondage 01, empièchement ST01 lié au démontage de la conduite forcée.	B. Oury (2015)	Papier
123	Exemples de boutons	Fallou (1999)	Papier
124-127	Os présentant des traces de découpes ou de la manducation animale.	L. Roux (2015)	Papier
128	Céramique à pâte rouge sombre micacée présentant un décor de frises incisées.	B. Oury (2017)	Papier
129	Sondage 09, fragment de pipe en terre blanche du XVIIe s.	B. Oury (2017).	Papier
130	Sondage 09, détail de l'estampille fragmentée sur la pipe en terre blanche.	B. Oury (2017).	Papier

<b>N° de figure</b>	<b>Titre</b>	<b>Auteur(s)</b>	<b>Support</b>
131	Sondage 04, pipe en terre blanche XIXe découvert hors contexte.	B. Oury (2016)	Papier
132	Sondage 04, détail de l'estampille sur la pipi en terre blanche XIXe.	B. Oury (2016)	Papier
133	Un des fragments de PL01. Les limites des cernes, plus claires, sont bien visibles.	L. Shindo (2018)	Papier